

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

ŒUVRES COMPLÈTES

DE L'ABBÉ

H. R. CASGRAIN

TOME PREMIER

LÉGENDES CANADIENNES

ET

VARIÉTÉS

MONTRÉAL

BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

1884

PLATE
1764

187521

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada, en
l'année 1875, par l'abbé HENRI RAYMOND CASGRAIN, au bureau
du ministre de l'agriculture.

AVANT-PROPOS

Les *Légendes canadiennes* sont une œuvre de jeunesse : elles en ont l’empreinte. Je n’ai pas voulu la faire disparaître. L’écrivain modifie sa manière à mesure qu’il vieillit ; mais en acquérant plus de maturité, il ne conserve pas toujours la même fraîcheur. Chaque âge a ses qualités et ses défauts.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

“Les légendes sont la poésie de l’histoire.

“Sans elles, l’histoire chemine tristement, comme les Prières boiteuses d’Homère.

“Quand, voyageur solitaire à travers les siècles, je parcours les solitudes mornes et silencieuses du passé, où chaque monument, chaque ondulation du terrain est un tombeau, mon cœur a froid, mon âme est triste jusqu’à la mort.

“J’ai besoin, au milieu de cette nuit, qu’un rayon de soleil, qu’une fleur au bord du chemin vienne consoler mon œil attristé. Il faut à mon oreille effrayée

de tant de silence, un peu de bruit, le murmure des fontaines, le gazouillement d'un oiseau.

“Ces murmures, ce rayon de soleil, cette fleur au bord du chemin, c'est la merveilleuse légende, fée mystérieuse qui change le désert en agréable solitude.

“Ah ! ne profanons donc pas tant de tombes en les dépouillant du peu de verdure qui les recouvre. Jetons plutôt quelques fleurs sur ces monuments funèbres, un peu de vie sur tant d'ossements.

“L'histoire si poétique de notre pays est pleine de délicieuses légendes, d'anecdotes curieuses qui lui donnent tout l'intérêt du drame.

“Il en est encore une foule d'autres qui sommeillent au sein de nos bonnes familles canadiennes et dont le récit fait souvent le charme des longues soirées d'hiver.

“Mais, si nous n'y prenons garde, elles s'en iront bien vite, s'altérant, se perdant, tant enfin qu'à peine pourrions-nous, dans quelques années d'ici, en recueillir quelques lambeaux épars.

“Ne serait-ce pas une œuvre patriotique que de réunir toutes ces diverses anecdotes, et de conserver ainsi cette noble part de notre héritage historique ?

“Nous avons la ferme conviction qu'une plume plus vigoureuse mènerait à bonne fin cette entreprise ; et c'est afin d'inspirer cette heureuse idée à quelques-uns de nos compatriotes que nous avons recueilli la légende qu'on va lire.”

Tel est le vœu que nous émettions en publiant notre première légende.

Nous sommes heureux aujourd'hui de voir notre désir accompli, car le but principal des SOIRÉES CANADIENNES est de "soustraire nos belles légendes à un oubli dont elles sont plus que jamais menacées, de perpétuer ainsi les souvenirs conservés dans la mémoire de nos vieux narrateurs, et de vulgariser la connaissance de certains épisodes peu connus de l'histoire de notre pays."

* * *

En réunissant en volume les légendes que nous avons publiées à diverses époques, nous croyons devoir répéter ce que nous avons déjà dit à leur apparition.

Ce ne sont pas des histoires imaginaires; nous pouvons, au contraire, en garantir l'authenticité.

Si nous y sommes pour quelque chose, ce n'est qu'en ce qui regarde la couleur, les détails et la disposition du récit.

A l'égard de l'épisode des PIONNIERS CANADIENS en particulier, loin d'être une fiction romanesque, il est de la plus rigoureuse vérité historique.

D'ailleurs, afin d'enlever tout doute à cet égard, nous avons eu le soin, dans cette édition, d'indiquer les noms des personnages.

Les circonstances particulières où se trouve l'auteur lui ont rendu très facile la connaissance de tous ces détails, puisque l'événement a eu lieu dans la demeure

même de son aïeul, et que la jeune personne qui joue un rôle dans ce récit est sa grande tante maternelle.

L'auteur s'est bien donné garde de retrancher de cette anecdote le songe, où quelques-uns n'ont vu qu'une pure invention, mais qui est un exemple frappant du phénomène inexplicable des pressentiments.

Il n'a été que l'historien fidèle d'un de ces drames qui font époque dans les souvenirs d'une famille.

La LÉGENDE DE LA JONGLEUSE est une *vieille histoire du temps passé*, que l'auteur a recueillie, il y a bien des années, sur les lèvres des anciens conteurs de sa paroisse natale.

Elle retrace un de ces actes d'atrocité incroyable que les sauvages d'Amérique commirent si souvent contre les pionniers de la foi et de la civilisation, et qui semblent avoir attiré sur toutes les races indiennes cette malédiction qui plane encore sur leur tête.

“Le sauvage, a dit le comte de Maistre, n'est et ne peut être que le descendant d'un homme détaché du grand arbre de la civilisation par une prévarication quelconque.*

Cela expliquerait la disparition si prompte des nations indiennes à l'approche des peuples civilisés.

Mais, sans recourir à cette hypothèse, nous n'hésitons pas à attribuer leur anéantissement aux inqualifiables barbaries dont ils se rendirent tant de fois

* Les *Soirées de Saint-Petersbourg*, vol. 1. Deuxième entretien, page 75.

coupables envers les missionnaires et les premiers colons qui venaient leur apporter le flambeau de la vérité.

La légende de la Jongleuse se mêle aux premiers souvenirs d'enfance de l'auteur; et il se rappellera toujours l'effet prodigieux que produisit sur sa jeune imagination le récit de ce drame que l'amour du merveilleux, inné dans le peuple, enveloppait de tout le prestige de l'inconnu.

Aussi a-t-il essayé, dans sa narration, de faire ressortir, en le poétisant, ce caractère fantastique, afin de conserver à la légende toute son originalité.

Ne vous êtes-vous pas extasiés parfois devant le sublime panorama de notre grand fleuve, quand, par un beau soir d'été, bien calme, il reflète dans le miroir limpide de ses eaux le superbe turban des Laurentides? Telle est l'idée que nous nous formons de la *légende*.

C'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire: les grandes ombres de l'histoire n'apparaissent dans toute leur richesse qu'ainsi répercutées dans la naïve mémoire du peuple.

Telle est aussi l'idée que nous avons essayé d'exploiter en esquissant la légende de la Jongleuse:—d'un côté, le tableau historique, conservé sur des monuments encore existants,—de l'autre, l'image féerique, reflétée dans l'onde populaire.

Comme preuve historique, — outre le nom de la paroisse de la Rivière-Ouelle* qui lui vient des deux

* On écrivait autrefois : *Rivière-Houel*.

principaux personnages de ce drame,—nous indiquons les traces évidentes, laissées sur les lieux mêmes de l'événement, dans les noms qui les désignent encore aujourd'hui.

Quant à la partie légendaire, il suffira d'un seul coup d'œil du lecteur pour faire la part du merveilleux.

* * *

Avant de terminer cette préface, l'auteur doit répondre à certaines objections qui lui ont été faites par des personnes dont il prise trop haut la prudence pour se croire dispensé d'y satisfaire.

— Ce genre de littérature, dit-on, indique une étude de la littérature romantique moderne.

— A cette objection, nous répondons que ce qu'il y a de plus caractéristique et de plus original dans l'école romantique, a été recueilli par des écrivains d'une parfaite orthodoxie, que l'auteur croit avoir étudiés à fond. Il suffit de citer entre autres M. Louis Veillot, le cardinal Wiseman, Victor de Laprade, Hippolyte Violeau, le savant et pieux légendaire Collin de Plancy, etc., etc.

Ne serait-il donc pas permis, dans notre état, de consacrer quelques-uns de ses moments de loisir ou de se retrancher quelques instants de récréation pour une étude agréable et utile?

Est-ce à une époque comme la nôtre, où l'on ne cesse de jeter à la face du clergé les épithètes de *rétro-*

grade, d'obscurantiste, qu'on lui ferait un reproche de ne pas se tenir en dehors du mouvement littéraire, le plus grand levier peut-être du monde moderne?

— Mais, ajoute-t-on, ce genre de littérature ne convient pas à notre pays. C'est ici un genre tout nouveau.

— Eh ! tous les genres nous sont nouveaux, car notre littérature est encore à créer, pour ainsi dire. Au surplus, en essayant de conserver nos traditions légendaires, l'auteur ne croit pas avoir fait une œuvre frivole.

Malheur à nous si nous tournons le dos à notre passé !

Notre aurore a été si pure !

Et le présent n'est pas sans nuage...

Que sera notre avenir ?

Essayons donc de réunir en faisceaux les purs rayons de notre matin pour en illuminer les ans qui viennent.

Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, les écrits modernes, même les plus dangereux, sont plus en circulation parmi nos populations canadiennes qu'on ne le pense bien souvent.

Où vont ces avalanches de livres de littérature française et autres qui viennent encombrer, chaque année, plusieurs librairies de nos grandes villes ?

Puisqu'il nous est impossible d'arrêter le torrent, hâtons-nous, du moins, de donner aux lettres canadiennes une saine impulsion, en exploitant surtout nos admirables traditions, et en les revêtant, autant que possible, d'une forme attrayante et originale.

Que chacun apporte sa pierre à l'édifice commun.

Voici notre grain de sable.

Nous laissons à des plumes plus savantes et plus exercées, telles que celles de M. l'abbé Ferland, de M. Crémazie, etc., etc., de cueillir d'abondantes moissons dans les champs de l'histoire et de la poésie.

Qu'on nous permette seulement de glaner les épis qui tombent de leurs gerbes.

Québec, mai 1861.



LÉGENDES CANADIENNES

LE TABLEAU DE LA RIVIÈRE - OUELLE

Vous souvient-il des jours de votre enfance,
Objet constant de regrets superflus,
Si chers, si purs, si doux quand on y pense,
Si beaux enfin quand nous n'y sommes plus ?
Car le bonheur dans l'humaine carrière
Marche toujours ou devant ou derrière ;
La même loi toujours nous le défend ;
On le regrette, on l'attend, on le nomme !
Que dit l'enfant ? Oh ! quand serai-je un homme ?
Que dit son père ? Oh ! quand j'étais enfant !...

Mme ANABLE TASTU.

MISSIONNAIRE

Êtes-vous jamais entré dans la vieille église de la Rivière-Ouelle ?

Dans une des chapelles latérales, on voit un *ex voto* déposé là, il y a bien des années, par un étranger arraché miraculeusement à la mort.

C'est un tableau bien vieux, bien poudreux, sans grande valeur artistique, mais qui rappelle une touchante histoire.

Je l'ai apprise, tout jeune encore, sur les genoux de ma mère, et elle est restée gravée dans ma mémoire aussi fraîche que si je venais de l'entendre.

* * *

C'était, oh ! il y a bien longtemps, par une froide soirée d'hiver ; la neige fouettait les vitres ; la bise glaciale pleurait parmi les branches éplorées des grands ormes du jardin ; il faisait une *poudrerie* affreuse.

Toute la famille était réunie au salon. Notre mère, assise au piano, après avoir essayé quelques airs, laissait errer au hasard ses doigts distraits sur le clavier. Sa pensée n'y était plus.

Un nuage de mélancolie passait sur son front.

“ Mes enfants, nous dit-elle enfin après un instant
“ de silence, vous voyez comme le temps est mauvais
“ ce soir. Combien de malheureux vont avoir à souffrir
“ du froid et de la faim ! Vous devez remercier le
“ bon Dieu de vous avoir donné une bonne nourriture
“ et un lit bien chaud pour dormir.

“ Nous allons dire le chapelet pour les pauvres et
“ les voyageurs qui vont être exposés à tant de dangers
“ durant cette nuit.

“ Tenez, si vous voulez être sages et bien prier le
“ bon Dieu, je vous raconterai une belle histoire.”

Oh ! comme nous avons hâte que le chapelet fût fini !

L'imagination est si vive, l'âme est si sensible aux impressions, à cet âge naïf.

Crépuscule doré de la vie, l'enfance en possède tous les charmes. Revêtant tous les objets d'ombre et de mystère, elle leur donne une poésie inconnue aux autres âges.

Réunis autour de notre mère, près du poêle qui répandait dans tout l'appartement une délicieuse chaleur, nous écoutions, dans un religieux silence, sa voix douce et tendre. Il me semble l'entendre encore.

Écoutons ensemble ce qu'elle nous racontait.

* * *

Vers le milieu du siècle dernier, un missionnaire, accompagné de quelques sauvages, remontait la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à une trentaine de lieues au-dessous de Québec.

Le missionnaire était un de ces intrépides pionniers de la foi et de la civilisation dont les sublimes figures se détachent sur la nuit des temps, entourées d'une auréole de gloire et d'immortalité.

Cloués sur le Golgotha pendant les jours de leur sanglant pèlerinage, ils brillent aujourd'hui transfigurés sur un nouveau Thabor et l'éclat qui jaillit de leur face éclaire le présent et se projette jusque dans l'avenir.

A leurs seuls noms, les peuples, saisis d'étonnement et de respect, inclinent la tête ; car ces noms réveillent l'idée de tout ce que le courage a de plus surhumain, la foi de plus admirable, le dévouement de plus sublime.

* * *

Celui que nous suivons en ce moment est un de ces illustres enfants de la Compagnie de Jésus, dont la vie tout entière fut consacrée à la conversion des sauvages du Canada.

Sa taille peu élevée, ses épaules voûtées, sa barbe que les fatigues ont blanchie avant le temps, ses traits pâles et amaigris par les austérités, semblent indiquer qu'il n'est pas fait pour une vie aussi dure. Mais cette frêle enveloppe cache une de ces grandes âmes qui puisent dans l'énergie de leur volonté une force sans cesse renaissante.

Son large front chauve témoigne d'une vaste intelligence, et ses regards, que l'habitude de la méditation tient presque toujours abaissés, sont empreints d'une sorte de naïveté timide et d'une incomparable douceur.

Les derniers vestiges d'un mélancolique sourire errent sur ses lèvres.

En un mot, toute sa figure semble entourée de ce nimbe mystique dont la sainteté illumine les âmes prédestinées.

A quelques pas devant lui s'avance le chef de la petite troupe.

C'est un vieux guerrier indien, converti depuis longtemps au christianisme par le saint missionnaire et devenu dès lors le compagnon fidèle de toutes ses courses aventureuses.

* * *

Les voyageurs s'avançaient lentement en *raquettes* sur une neige épaisse et mouvante.

Il faisait une de ces superbes nuits de décembre que l'année qui finit semble semer sur ses pas pour saluer l'année qui va naître, et dont la merveilleuse splendeur est inconnue aux peuples du midi.

Sur l'azur foncé du ciel, d'innombrables étoiles versent en larmes d'argent leur fraîche lumière. On dirait les pleurs d'allégresse que l'éclat du Soleil de justice arrache aux yeux éblouis des bienheureux.

La lune gravit les diverses constellations et s'amuse à contempler dans le miroir des neiges son disque resplendissant.

Vers le nord, des gerbes lumineuses s'élancent d'un nuage obscur qui flotte à l'horizon.

L'aurore boréale s'annonce d'abord par quelques jets d'une flamme pâle et blanchâtre qui lèchent lentement la surface cérulee du ciel; mais bientôt la scène s'anime; les couleurs deviennent plus vives; la lumière s'élargit, s'arrondit en arc autour du nuage opaque, et revêt les formes les plus diverses.

On voit paraître tour à tour de longs écheveaux de

soie blanche, de gracieuses plumes de cygne, ou des faisceaux de fil d'or et d'argent; voici une troupe de blancs fantômes aux robes diaphanes qui exécutent une danse fantastique. Maintenant c'est un riche éventail de satin dont le sommet touche au zénith et dont les rebords sont baignés de teintes roses et safranées. Enfin c'est un orgue immense, aux tuyaux de nacre et d'ivoire, qui n'attend plus qu'un céleste musicien pour entonner l'hosanna sublime de la nature au Créateur.

Le bruissement étrange qui accompagne le brillant phénomène, ressemble aux soupirs qui s'échappent des tuyaux d'orgue gonflés par un puissant soufflet et complète l'illusion: c'est le prélude du divin concert qu'il n'est pas donné à des oreilles mortelles d'entendre.

* * *

Le spectacle qui, sur la terre, s'offre aux regards n'a pas moins de charmes, dans sa sauvage beauté, que celui du ciel.

L'atmosphère sèche et froide n'est agitée par aucun souffle.

On n'entend que les ronflements sourds et monotones du fleuve géant, endormi sous une couche de glaçons épars et flottant sur ses eaux noires, semblables à la peau tachetée d'un immense léopard.

Une vapeur blanche et légère s'en élève, comme le souffle qui jaillit des narines du monstre marin.

Au nord, se dessinent les crêtes bleues des Laurentides, depuis le cap Tourmente jusqu'à l'embouchure du Saguenay.

Au sud, s'allongent les dernières racines des Alléghanys, couvertes de pins, d'épinettes, de sapins et de grandes érablières.

Presque tout le littoral était aussi ombragé de forêts ; car, à l'époque reculée que nous décrivons, on ne voyait sur ces rives ni ces vastes défrichements couverts d'abondantes moissons, ni ces jolies maisons blanchies à la chaux et groupées en villages le long du fleuve d'une manière si coquette qu'on dirait des bandes de ciges endormis sur la berge.

Une mer de forêts s'étendait sur tous ces rivages.

Quelques petits groupes de maisons s'élevaient çà et là ; mais voilà tout.

APPARITION

Nos voyageurs s'avançaient en silence au milieu du bois, lorsque tout à coup le chef de la petite troupe s'arrêta et fit, en même temps, signe de la main à ses compagnons d'en faire autant.

— Tu te trompes, camarade, lui dit le missionnaire ; ce bruit que tu viens d'entendre est celui d'un arbre qui se fend à la gelée.

L'indien se tourna lentement vers lui ; un sourire presque imperceptible passa sur sa figure.

— Mon frère, dit-il à voix basse, si tu me voyais prendre ta parole sainte* et vouloir y lire, tu te moquerais de moi ; moi, je ne veux point me moquer de toi, car tu es une robe noire ; mais je te dirai que tu ne connais pas les voix des bois, et que ce bruit que tu viens d'entendre est bien celui d'une voix humaine. Suivez-moi de loin pendant que j'irai voir ce qui se passe là-bas.

* * *

Les voyageurs marchèrent quelque temps sans rien apercevoir.

Le Père commençait à croire qu'il ne s'était pas trompé, quand, arrivé à une clairière, il vit l'indien s'arrêter.

Quel fut son étonnement lorsqu'en suivant la direction des regards du sauvage, il aperçut, à l'autre extrémité de la clairière, une lumière extraordinaire se détachant sur l'obscurité des arbres.

Au milieu de ce globe lumineux apparaissait, soulevée au-dessus du sol, une sorte de fantôme aux formes vagues et indécises.

Avant que le missionnaire eût pu rien distinguer, l'apparition s'évanouit.

* Ton bréviaire.

Alors un autre spectacle, que l'éclat de cette étrange vision l'avait empêché d'apercevoir, s'offrit à sa vue.

Un jeune homme, vêtu d'un uniforme militaire, était agenouillé au pied d'un arbre. Les mains jointes et les regards tournés vers le ciel, il semblait absorbé par la contemplation d'un objet mystérieux et invisible.

Deux cadavres, qu'à leurs vêtements on reconnaissait facilement pour des militaires, gisaient à ses côtés sur la neige.

L'un d'eux, vieillard à cheveux blancs, était adossé au tronc d'un érable et tenait encore entre ses mains un livre prêt à lui échapper.

Sa tête était appuyée sur son épaule droite, et toute sa figure avait cette teinte grise, cendrée de la mort, qui annonce que déjà le cercueil la réclame.

Un cercle bleuâtre entcurait ses yeux à demi fermés, et une dernière larme s'était figée sur sa joue livide.

Mais, malgré ces ravages de la mort, cette figure n'était pas horrible à voir, car les derniers vestiges d'un sourire erraient encore sur ses lèvres et indiquaient que l'espoir suprême, que la foi seule peut inspirer, avait consolé sa dernière heure.*

* C'est cette scène que représente l'ex-voto dont nous avons parlé au commencement de ce récit.

* * *

Au grincement de la neige sous les pas des voyageurs, le militaire, qui se tenait à genoux, se retourna.

— Mon Père ! mon Père ! s'écria-t-il en se précipitant vers le missionnaire, c'est la Providence qui vous amène ici pour me sauver.

J'allais partager le funeste sort de mes infortunés compagnons lorsqu'un prodige !... un miracle !...

Suffoqué par ses larmes et ses sanglots, il ne put en dire davantage ; mais, se laissant aller dans les bras du missionnaire, il le pressait contre son cœur et le couvrait de ses baisers.

— Calmez-vous, mon fils, lui dit le vieillard. Dans l'état de faiblesse et d'épuisement où vous êtes, une trop grande émotion pourrait vous être fatale...

Le vieillard n'avait pas encore achevé ces paroles, qu'il sentit la tête du jeune homme peser plus lourde sur son épaule et tout son corps s'affaïsser... Il venait de s'évanouir.

Les voyageurs s'empressèrent de lui prodiguer tous les soins qu'exigeait sa position.

Ses deux compagnons, hélas ! n'avaient plus besoin de secours sur la terre.

Les sauvages leur creusèrent une fosse dans la neige et le saint missionnaire, après avoir récité quelques prières sur leurs cadavres, traça avec un couteau une grande croix sur l'écorce de l'érable au pied duquel ils avaient rendu le dernier soupir.

Simple mais sublime monument d'espoir et d'amour, destiné à protéger leurs dépouilles mortelles.

UNE MAISON CANADIENNE

Voyez-vous là-bas, sur le versant de ce coteau, cette jolie maison qui se dessine, blanche et proprette, avec sa grange couverte de chaume, sur la verdure tendre et chatoyante de cette belle érablière.

C'est une maison canadienne.

Du haut de son piédestal de gazon, elle sourit au grand fleuve, dont la vague où frémit sa tremblante image, vient expirer à ses pieds.

Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve et il a eu soin de s'établir sur ses bords.

Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à s'en éloigner, il s'ennuie et a toujours hâte d'y revenir.* Car c'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles boisées et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumantes.

* J'ai entendu un missionnaire des cantons de l'Est me dire qu'il ne pouvait jamais revoir le fleuve sans pleurer.

* * *

L'étranger qui, ne connaissant pas l'*habitant* de nos campagnes, croirait pouvoir l'assimiler au paysan de la vieille France, son ancêtre, se méprendrait étrangement.

Plus éclairé et surtout plus religieux, il est loin de partager son état précaire.

En comparaison de celui-ci, c'est un véritable *petit prince* parfaitement indépendant sur ses soixante ou quatre-vingts arpents de terre, entourés d'une clôture de cèdre et qui lui fournissent tout ce qui lui est nécessaire pour vivre dans une honnête aisance.

* * *

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sous ce toit dont l'aspect extérieur est si riant?

Je vais essayer de vous en peindre le tableau, tel que je l'ai vu maintes fois.

D'abord, en entrant dans le *tambour*, deux seaux pleins d'eau fraîche sur un banc de bois et une tasse de ferblanc accrochée à la cloison, vous invitent à vous désaltérer.

A l'intérieur, pendant que la soupe bout sur le poêle, la mère de famille, assise près de la fenêtre, dans une chaise berceuse, file tranquillement son rouet.

Un mantelet d'indienne, un jupon bleu d'étoffe du

pays et une *câline* blanche sur la tête, c'est là toute sa toilette.

Le petit dernier dort à ses côtés dans son *ber*.

De temps en temps, elle jette un regard réjoui sur sa figure fraîche qui, comme une rose épanouie, sort du couvrepied d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux taillés en petits triangles sont ingénieusement distribués.

Dans un coin de la chambre, l'aînée des filles, assise sur un coffre, *travaille au métier* en fredonnant une chanson.

Fort et agile, la navette vole entre ses mains ; aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aunes de *toile du pays* à grande largeur, qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient.

Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à court-pointe blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images.

Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau béni.

Deux ou trois marmots nu-pieds sur le plancher s'amuse à atteler un petit chien.

Le père, accroupi près du poêle, allume gravement sa pipe avec un tison ardent qu'il assujettit avec son ongle. Bonnet de laine rouge, gilet et culottes d'étoffe grise, bottes sauvages, tel est son accoutrement.

Après chaque repas, il faut bien fumer une *touche* avant d'aller faire *le train* ou battre à la grange.

L'air de propreté et de confort qui règne dans la

maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur les visages, tout, en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité.

Si jamais, sur la route, vous étiez surpris par le froid ou la neige, allez heurter sans crainte à la porte de la famille canadienne, et vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec cette franche cordialité que ses ancêtres lui ont transmise comme un souvenir et une relique de la vieille patrie. Car l'antique hospitalité française, qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui dans certaines parties de la France, semble être venue se réfugier sous le toit de l'habitant canadien.

Avec sa langue et sa religion, il a conservé pieusement ses habitudes et ses vieilles coutumes.

Le voyageur qui serait entré, il y a un siècle, sous ce toit hospitalier, y aurait trouvé les mêmes mœurs et le même caractère.

* * *

C'était dans la paroisse de la Rivière-Ouelle, au sein d'une de ces bonnes familles canadiennes, que nous retrouvons notre missionnaire et ses compagnons.

Toute la famille, avide d'entendre le récit de l'aventure extraordinaire du jeune militaire, s'était groupée autour de lui.

C'était un homme de vingt à vingt-cinq ans, aux traits nobles mais délicats.

Son frond élevé, ombragé de cheveux noirs naturellement bouclés, rayonnait d'intelligence, et son regard fier et limpide révélait l'âme ardente et loyale du vrai militaire français.

L'extrême pâleur empreinte sur sa figure, suite de la fatigue et des privations, répandait sur toute sa physionomie un air mélancolique et touchant.

A l'exquise délicatesse de ses manières, il était facile d'apercevoir une éducation parfaite.

Son manteau négligemment jeté sur ses épaules laissait voir une épaulette d'officier et une petite croix d'or suspendue à son cou.

SILHOUETTE

“ Je suis parti, dit le jeune officier, il y a plus d'un mois, du pays des Abénaquis, accompagné de mon père, d'un soldat, et d'un sauvage qui nous servait de guide.

“ Nous étions chargés de dépêches importantes pour le gouverneur de la colonie.

“ Déjà, depuis plusieurs jours nous cheminions sans accident à travers la forêt, lorsqu'un soir, exténués de

fatigue, nous allumâmes notre feu auprès d'un cimetière indien, pour y passer la nuit.

“ Selon la coutume des sauvages, chaque cadavre, enveloppé séparément dans une grosse écorce d'arbre, était élevé au-dessus du sol, soutenu par quatre poteaux.

“ Des arcs, des flèches, des tomahawks, quelques épis de maïs, suspendus à ces tombeaux, se balançaient au gré du vent.

“ Assis à quelques pas devant moi, sur le tronc d'un vieux pin à moitié pourri, gisant sur le sol, notre guide paraissait enseveli dans une profonde méditation.

“ Le bûcher allumé à ses pieds entre deux grosses racines dont la flamme tantôt vive tantôt presque éteinte l'illuminait de son jour vacillant et rougeâtre, répandait sur toute sa physionomie je ne sais quel air effrayant et mystérieux

“ C'était un homme d'une stature gigantesque.

“ Un indien l'eût volontiers comparé à un des superbes érables de ses forêts, si, à une force herculéenne il n'eût joint en même temps la souplesse du serpent et l'agilité de l'élan.

“ Des plumes noires, rouges et blanches, nouées avec ses cheveux sur le sommet de sa tête, grandissaient encore sa taille.

“ Ses traits farouches, son œil noir et formidable comme une sombre nuit d'hiver, son tomahawk et son long couteau, qu'enfermait une gaine de cuir à demi-cachée sous un trophée de chevelures flottant à sa

ceinture, tout contribuait à lui donner une apparence étrange et sanguinaire.

* * *

“ Il faisait une nuit noire et froide.

“ La voûte basse et inégale formée par les branches entrelacées des arbres, impénétrable aux rayons de la lune, et qu'éclairait, par intervalles, la lueur douteuse du bûcher, semblait un vaste et sombre caveau où les troncs antiques, à moitié rongés et ensevelis sous la neige et les lianes, jonchaient la terre comme des cadavres de géants épars çà et là ; où les bouleaux couverts de leur écorce blanche, balancés par le souffle de la brise, avaient l'air de pâles fantômes errant au milieu de ces débris ; et où le sourd murmure du torrent lointain, se brisant en sanglots, et le frémissement plaintif et lugubre de la rafale à travers les branches dépouillées, imitaient de funèbres gémissements.

“ Un homme un peu superstitieux eût cru entendre les plaintes des âmes des guerriers indiens ensevelis auprès de nous.

“ Malgré moi, un frisson d'horreur courait dans mes veines.

“ Cependant parmi ces décombres, où chaque arbre, chaque rocher, en un mot tous les objets mêlés, confondus dans l'ombre, paraissaient autant de spectres animés épiant tous ses mouvements, l'audacieux sau-

vage semblait aussi tranquille que s'il eût été dans sa cabane.

— Il était là, immobile et silencieux, fixant tour à tour sur le brasier et sur son tomahawk son regard farouche.

* *

— Camarade, lui dis-je, penses-tu que nous ayons encore à craindre les bandes iroquoises dont nous avons découvert les traces hier ?

— Mon frère a-t-il déjà oublié que nous en avons rencontré encore ce matin ?

— Ils n'étaient que deux.

— Oui, mais un Iroquois a bien vite fait un signal pour avertir ses camarades.

— Ceux-là ne marchaient pas sur le sentier de la guerre ; ils étaient occupés à poursuivre un orignal.

— La neige est épaisse et ils auraient bien pu avoir la chance de le tuer sans trop de fatigue, et alors...

— Eh bien ?

— Et alors, une fois leur faim apaisée...

— Achève donc.

— Je dis qu'alors ils auraient bien pu se donner le plaisir de faire la chasse aux peaux blanches.

— Mais les blancs sont en paix avec les Iroquois.

— Les Iroquois n'enterrent jamais qu'à moitié la hache de guerre, et d'ailleurs ils ont levé le tomahawk contre les guerriers de ma tribu ; si ceux-là

avaient découvert la piste d'un Abénaquis parmi les vôtres...

— Tu crois donc qu'ils pourraient bien être à notre poursuite? Alors il serait plus prudent d'éteindre notre feu.

— Mon frère n'entend-il pas les hurlements des loups? S'il aime mieux se faire dévorer par eux que de recevoir une flèche de la main d'un Iroquois, il peut l'éteindre.

* * *

“ Les paroles de notre guide étaient peu rassurantes, mais j'étais si exténué de fatigue que, malgré le danger évident auquel nous étions exposés, je m'endormis.

“ Mon sommeil fut agité de mille rêves fantastiques.

“ La grande ombre de l'Abénaquis, que j'avais vue, au moment de m'endormir, s'allonger et ramper derrière lui, noire et menaçante, se dressait devant moi comme un spectre.

“ La rafale passait dans mes cheveux comme un esprit de ténèbres.

“ Les morts du cimetière, secouant la neige de leurs linceuls d'écorce, descendaient de leurs tombeaux et se penchaient vers moi; je croyais ouïr leurs grincements de dents, en entendant les craquements des arbres agités par la bise de nuit.

“ Je m'éveillai en sursaut.

“ Le sauvage, appuyé contre un des poteaux d'un tombeau indien, était toujours là devant moi.

“ Au bruit sourd et régulier de sa respiration, je m'aperçus qu'il dormait profondément.

“ Je vis au-dessus de lui, comme sortant de l'écorce du tombeau près duquel il était appuyé, une ombre et deux yeux fixes et flamboyants.

“ C'est une suite de mon rêve, me dis-je en moi-même, et j'essayai de me rendormir.

“ Longtemps je demeurai, les yeux à moitié fermés, dans cet état de somnolence qui participe à la fois de la veille et du sommeil, et où les facultés engourdies ne laissent juger des objets qu'à demi.

“ Cependant l'ombre se balançait et se penchait toujours davantage au-dessus du sauvage enseveli dans un profond sommeil.

“ Un moment le bûcher jeta une clarté plus vive et je vis alors bien distinctement la figure d'un indien qu'éclairait la lueur fauve.

“ Il tenait entre ses dents un long couteau.

“ Et, fixant ses yeux dilatés sur son ennemi, il s'approcha encore davantage et s'assura s'il était bien endormi.

“ Alors un sourire d'ivresse infernale contracta ses lèvres, et saisissant son couteau, il le brandit un instant en le dirigeant au cœur de sa victime.

“ Un éclair jaillit de la lame.

“ Au même moment, un cri terrible retentit et les deux sauvages allèrent rouler dans la neige.

“ L'éclair de l'acier, en réveillant notre sauvage, avait trahi son ennemi.

“ Ainsi l'affreux cauchemar se terminait par une horrible réalité.

* * *

“ Je saisis précipitamment mon fusil ; mais je n'osai tirer, dans la crainte de blesser notre guide.

“ Une lutte à mort s'était engagée entre les deux indiens.

“ La neige, rougie de sang, jaillissait de toutes parts autour d'eux et les enveloppait d'un nuage. Le fer d'une hache brilla et un son mat retentit, suivi d'un craquement d'os.

“ La victoire était décidée.

“ Un bruit sourd et guttural s'échappa de la poitrine du vaincu : c'était le râle de l'agonie.

* * *

“ Tenant d'une main une chevelure sanglante, le vainqueur, le sourire aux lèvres, se redressait fièrement, lorsqu'une balle vint l'atteindre en pleine poitrine, et notre sauvage (car c'était lui) tombait raide mort la face dans le bûcher.

“ Diriger le canon de mon fusil et envoyer une balle dans la direction d'où le coup était parti et où je

voyais encore une ombre se glisser à travers les arbres, fut pour moi l'affaire d'un instant.

“ L'indien, poussant un cri de mort, bondit, et son corps, décrivant un arc, s'affaissa sur lui-même.

“ Le drame était fini.

“ L'Abénaquis était vengé, mais nous n'avions plus de guide.

“ Je me rappelai alors notre conversation de la veille; comme on le voit, ses appréhensions au sujet des sauvages dont nous avons rencontré les traces le matin, n'étaient malheureusement que trop fondées.

MORT

“ Abandonnés, sans guide et sans expérience, au milieu d'interminables forêts, nous nous trouvâmes dans une perplexité extrême.

“ Nous hésitâmes longtemps pour savoir si nous ne devions point retourner sur nos pas.

“ Le danger de tomber entre les mains des Iroquois, qui infestaient cette partie du pays, nous décida à continuer notre route.

“ Le seul moyen que nous eussions pour nous guider, c'était une petite boussole dont mon père avait eu soin de se munir avant notre départ.

* * *

“ Quelques jours plus tard, nous marchions péniblement au milieu d'une tempête de neige.

“ La *poudrerie* nous aveuglait; nous ne pouvions voir à deux pas devant nous.

“ De tous côtés, nous entendions les arbres craquer et tomber avec fracas.

“ Un de ces arbres faillit nous écraser sous ses débris.

“ Mon père, atteint par une branche, fut enseveli sous la neige, et nous eûmes toutes les peines du monde à l'en retirer.

“ Quand il se fut relevé, la chaîne qui retenait sa boussole autour de son cou était brisée et la boussole avait disparu. Malgré de vaines recherches, nous ne pûmes jamais la retrouver.

“ Dans sa chute, mon père avait reçu une blessure grave à la tête.

“ Pendant que j'essayais de panser la plaie, d'où le sang jaillissait avec abondance, je ne pus retenir mes larmes en voyant ce vieillard à cheveux blancs supporter la souffrance avec tant de fermeté, et montrer tant de calme au milieu des angoisses qui le dévoraient et qu'il me cachait soigneusement sous les dehors de la confiance.

— Mon fils, me dit-il en voyant mes pleurs, souviens-toi que tu es soldat... Si la mort vient à nous, elle nous trouvera sur le chemin de l'honneur.

“ Il est beau de mourir martyr du devoir.

“ D'ailleurs, rien n'arrive que par la volonté de Dieu ; soumettons-nous donc d'avance, avec courage et résignation, à ce qu'il lui plaira de nous envoyer.”

* * *

“ Nous marchâmes encore deux jours, par un froid intense ; mais alors mon père fut incapable d'avancer davantage.

“ Le froid avait envenimé sa plaie, et la fièvre qui l'avait saisi devint d'une violence extrême.

“ Pour comble de malheur, notre petite provision d'amadou était devenue humide, et il nous fut impossible de nous procurer du feu.

“ Alors tout espoir m'abandonna.

“ Depuis plusieurs jours, n'ayant pu tuer aucun gibier, nous n'avions pris presque aucune nourriture.

“ Malgré tous mes avertissements, le soldat qui nous accompagnait, exténué de faim et de fatigue et livré au découragement, céda au sommeil, et quand, au bout de quelques heures, j'allai le secouer pour le réveiller, il était déjà mort de froid.

* * *

“ A genoux auprès de mon père expirant, je demeurai abîmé dans un désespoir inexprimable.

“ Plusieurs fois il me conjura de l'abandonner pour échapper à la mort.

“ Quand il sentit sa dernière heure approcher : “ Mon
“ fils, me dit-il en me présentant le livre de l'*Imitation*
“ de Jésus-Christ qu'il tenait entre ses mains, lie-moi
“ quelques passages.”

“ Je pris le livre et, l'ouvrant au hasard, je lus à
travers mes sanglots :

“ Faites-vous maintenant des amis auprès de Dieu,
“ afin qu'après que vous serez sorti de cette vie, ils
“ vous reçoivent dans les tabernacles éternels.” (Luc,
xvi, 2.)

“ Comportez-vous sur la terre comme un voyageur
“ et un étranger qui n'a point d'intérêt aux affaires du
“ monde.

“ Conservez votre cœur libre et élevez-le vers Dieu,
“ parce que vous n'avez point ici-bas de demeure stable.

“ C'est au ciel qu'il faut tous les jours adresser vos
“ prières, vos gémissements et vos larmes, afin qu'après
“ cette vie, votre esprit puisse passer heureusement au
“ Seigneur.”

* * *

“ Je remis le livre entre ses mains.

“ Un sourire d'immortel espoir passa sur ses lèvres ;
car ces lignes résumaient toute sa vie.

“ Après un moment de silence, il me dit :

— Mon fils, quand je ne serai plus, tu prendras la
“ petite croix d'or que je porte à mon cou, et que j'ai
“ reçue de ta mère le jour de ta naissance.”

“ Il y eut quelques moments de silence.

“ Un nuage d'inexprimable douleur passa sur son front, et prenant mes deux mains dans les siennes, il ajouta :

— Ta pauvre mère !... oh ! si tu la revois, dis-lui que “ je meurs en pensant à elle et à mon Dieu.”

“ Puis faisant un effort suprême, comme pour éloigner une pensée trop douloureuse devant laquelle il craignait de voir faiblir son courage, il continua :

— Cette petite croix d'or, porte-la toujours en souvenir de ton père ; elle t'apprendra à demeurer fidèle à “ ta patrie et à ton Dieu...”

“ Approche-toi, mon fils, que je te bénisse, car je me “ sens mourir...”

“ Et, de sa main défaillante, il fit sur mon front le signe de la croix.”

* * *

A ces paroles, le jeune homme se tut. Tandis que des larmes abondantes coulaient le long de ses joues, il pressait contre ses lèvres la petite croix d'or qui pendait sur sa poitrine.

Tous ceux qui l'entouraient, par respect pour une si noble douleur, gardaient le silence.

On eût même pu voir plus d'une main essuyer furtivement des larmes.

La douleur est si touchante sur un front de vingt ans !

Il y a tant de sourires sur la figure, à cet âge, qu'on

ne peut y voir ces fleurs délicates se faner avant le temps sans éprouver un serrement de cœur.

Le missionnaire rompit le silence :

— Mon fils, dit-il en s'adressant au jeune homme, vos larmes sont légitimes, car l'être chéri que vous pleurez était digne de vos regrets.

“ Mais ne pleurez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance.

“ Celui que vous avez perdu jouit maintenant là-haut de la récompense promise à une vie vouée au sacrifice et au devoir...

— Ah ! mon père, interrompit le jeune homme, si du moins vous eussiez été près de lui pour le consoler à ce dernier moment !...

* * *

Après une pause, il continua :

— Je pressai mon père une dernière fois entre mes bras ; sur son front pâle et glacé je déposai un dernier baiser.

“ Je crus qu'en ce moment il allait mourir. .

“ Il se tenait immobile, les yeux tournés vers le ciel, lorsque tout à coup, comme éclairé par une inspiration d'en haut, il me dit :

— “ Je désire que tu fasses vœu de donner un tableau à la prochaine église que tu rencontreras, si tu parviens à t'échapper.”

“ Je le promis.

“ Quelques instants après, des mots vagues et sans suite s'échappèrent de ses lèvres, et ce fut tout.

VISION

“ J'ignore combien de temps je demeurai là anéanti, abîmé dans une douleur sans nom, à genoux auprès du cadavre de celui qui avait été mon père.

“ Plongée dans une sorte de léthargie, mon âme était devenue insensible à tout.

“ La mort, la solitude de la forêt ne l'effrayaient plus; hélas ! la solitude était autrement effrayante au fond de mon cœur où naguère tout était encore en fleurs.

“ Rêves ! illusions ! j'avais vu ces fleurs de la vie tomber feuille à feuille, balayées par l'orage.

“ Gloire ! bonheur ! avenir ! ces anges du cœur qui naguère chantaient encore au fond de mon âme leurs mystérieux concerts, s'étaient envolés, voilant de leurs ailes leurs visages éplorés.

“ Tout avait disparu, tout... Il ne restait plus que le vide, l'horrible néant.

* * *

“ Seulement, au milieu de ma nuit, une faible étoile veillait encore.

“ Un soupir sur mes lèvres, une dernière prière, pâle lampe du sanctuaire intérieur qui n'était pas encore éteinte, jetait un dernier reflet.

“ Songeant au vœu que mon père mourant m'avait inspiré de faire, j'invoquais, avec toute l'ardeur du désespoir, la Vierge, consolatrice des affligés; et voilà que tout à coup...

“ Mais je renonce à dire ce qui se passa alors en moi.

“ La parole humaine est impuissante à dévoiler les mystères de Dieu.

“ Que dirai-je donc aux enfants de la nuit, et que peuvent-ils comprendre?

“ Et des hauteurs du jour éternel ne suis-je pas aussi retombé avec eux au sein de la nuit dans la région du temps et des ombres?...

* * *

“ Et voilà que soudain, au milieu de mes ténèbres, tout mon être tressaillit, frappé comme d'une commotion électrique; et il se fit au fond de moi comme un *vent impétueux et l'esprit... était porté sur ces eaux de la tribulation.*

“ Et soudain, comme l'éclair qui, rapide, fend la nuée d'orage, *la lumière se fit* dans cette nuit, dans ce chaos; lumière éblouissante, lumière surhumaine. Et la tempête s'apaisa en moi.

“ Et il se fit un grand calme.

“ Et le rayon divin, pénétrant jusqu'aux dernières jointures de l'âme, y répandit une douce chaleur, et une paix ! cette *paix qui surpasse tout sentiment*.

“ Et, à travers mes paupières fermées, je vis qu'une grande lumière était devant moi...

* * *

“ O mon Dieu ! oserai-je dire ce qui se passa alors !...

“ N'est-ce pas profaner, en les affaiblissant trop, les merveilles de votre puissance ?

“ Je sentais que quelque chose d'extraordinaire, de surnaturel se passait autour de moi.

“ Et une mystérieuse émotion, cette sainte horreur que toute créature mortelle doit éprouver à l'approche d'un être divin, s'empara de moi.

“ Comme Moïse, mon âme se disait à elle-même :

“ *J'irai et je verrai cette grande vision.*

“ Et mes yeux furent ouverts, et je vis.

“ Ce n'était pas un rêve, c'était bien une réalité, un miracle de la droite du Très-Haut...

“ *Non, l'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu ce qu'il me fut donné de voir et d'entendre alors.*

* * *

“ Au milieu d'un nuage d'éclatante lumière, la Reine des cieux m'apparut, tenant dans ses bras son divin enfant.

“ Les splendeurs ineffables qui jaillissaient de sa figure, étaient si éblouissantes qu’en comparaison le soleil n’est qu’une pâle étoile. Mais cet éclat, loin de fatiguer la vue, la reposait délicieusement.

“ Douze étoiles formaient son diadème !

“ L’arc-en-ciel était son vêtement ;

“ Et sous ses pieds, les nuages de pourpre de l’aurore et du couchant ;

“ Et derrière leurs franges dorées, des myriades d’anges souriaient et chantaient des hymnes qui n’ont point d’écho ici-bas.

“ Et ce que j’entendais et ce que je voyais était si vivant, mon âme le saisissait avec une telle puissance, qu’il me semblait qu’auparavant tout ce que j’avais pu voir et entendre n’était qu’un songe vague de la nuit.”*

* * *

“ La divine Vierge me regardait avec ce sourire immortel qu’elle déroba sans doute aux lèvres de son divin enfant le jour de sa naissance.

“ Et elle me dit :

— Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m’avez appelée.

“ Déjà le secours que je vous envoie est proche...

“ Souvenez-vous, mon fils...”

* *Imitation de Jésus-Christ.*

“ Mais qu'allais-je dire, malheureux !... ”

“ Il ne m'est permis de révéler de ce céleste entretien que ce peu de paroles qui regardent ma délivrance. ”

“ Le reste est un secret entre Dieu et moi. ”

“ Il suffit de dire que ces paroles ont à jamais fixé ma destinée. ”

* * *

“ Longtemps elle me parla, et mon âme, dégagée de ses entraves, ravie, transfigurée, écoutait, dans une extase inénarrable, la divine harmonie de sa voix. ”

“ Eternellement cette voix retentira dans mon âme ! ”

“ Et des torrents de larmes, se faisant jour à travers mes paupières, inondaient mon cœur d'une rosée rafraîchissante. ”

“ Enfin, peu à peu, le mystérieux prodige s'évanouit. ”

“ Nuages, figures, anges, lumière avaient disparu, et mon âme appelait encore par *d'ineffables gémissements* la céleste vision. ”

“ Quand enfin je me détournai, le secours qui m'avait été miraculeusement promis, était déjà arrivé. ”

“ C'est alors, mon révérend Père, que je vous aperçus près de moi. ”

“ Vous savez le reste. ”

*
* * *

Le lendemain, il y avait grand émoi parmi toute la petite population d'alentour.

Le bruit du miracle s'était rapidement répandu, et la foule pieuse et recueillie, réunie dans la modeste église, assistait à une messe solennelle d'action de grâces, célébrée par le saint missionnaire.

Plus d'un regard attendri se tournait, pendant la pieuse cérémonie, vers le jeune officier qui, agenouillé près du sanctuaire, priait avec une ferveur angélique.

On dit que plus tard, dans un autre pays, loin, bien loin, par delà les mers, un jeune militaire échappé miraculeusement à la mort, abandonnant un brillant avenir, s'était consacré à Dieu dans un cloître.

Était-ce lui ? Personne n'a jamais pu l'assurer.

*
* * *

Si jamais vous passez près de la vieille église de la Rivière-Ouelle, n'oubliez pas de vous y arrêter un instant.

Vous y verrez, suspendu dans une des chapelles latérales, l'antique *ex-voto* qui rappelle le souvenir du miraculeux événement.

Le tableau n'a pas de valeur artistique ; mais c'est une vieille relique qu'on aime à voir, parce qu'elle nous dit une touchante histoire.

Souvent des voyageurs venus de loin s'arrêtent

devant cette poudreuse peinture, frappés de l'étrange scène qu'elle retrace.

Souventes fois aussi, on y voit de pieuses mères de famille indiquer du doigt les divers personnages, et raconter à leurs petits enfants émerveillés la merveilleuse légende; car le souvenir de cette touchante histoire est encore vivant dans cette contrée.

Québec, janvier 1860.



LE POTOWATOMIS

Epigraphe composée par M. O. Crémazie pour *les Pionniers canadiens*.

Il est là sombre et fier ; sur la forêt immense
Où ses pères ont vu resplendir leur puissance,
Son œil noir et perçant lance un regard amer ;
La terre vers le ciel jette ses voix sublimes,
Et les pins verdoyants courbent leurs hautes cimes,
Ondoyantes comme la mer.

Mais le vent souffle en vain dans la forêt sonore ;
En vain le rossignol, en saluant l'aurore,
Fait vibrer dans les airs les notes de son chant,
Car l'enfant des forêts, toujours pensif et sombre,
Regarde sur le sable ondoyer la grande ombre
De l'étendard de l'homme blanc.

Aux bords des lacs géants, sur les hautes montagnes,
De la croix, de l'épée, invincibles compagnes,
Les pionniers français ont porté les rayons.
L'enfant de la forêt, reculant devant elles,
En frémissant a vu ces deux reines nouvelles
Tracer leurs immortels sillons.

Son cœur ne connaît plus qu'un seul mot : la vengeance ;
Et quand son œil voit l'étendard de la France,
On lit dans son regard tout un drapeau sanglant ;
Et quand il va dormir au bord des larges grèves,
Il voit toujours passer au milieu de ses rêves
Une croix près d'un drapeau blanc.

OCTAVE CRÉMAZIE.

LES PIONNIERS CANADIENS

LE DÉTROIT

Connaissez-vous cette riante et fertile contrée, riche en souvenirs historiques, dont les Français nos ancêtres foulèrent les premiers le sol encore vierge ?

Connaissez-vous ces prairies verdoyantes et onduleuses, arrosées de rivières limpides, ombragées d'érables, de platanes, de figuiers, d'acacias, au milieu desquelles s'élève, brillante de jeunesse et d'avenir, la florissante ville du Détroit ?

* * *

Si vous voulez jouir pleinement du spectacle enchanteur que présente cette contrée délicieuse, dont le climat n'a rien à envier au soleil d'Italie, remontez la rivière du Détroit par une fraîche matinée de printemps, quand l'aurore a secoué son aile humide sur ces vastes plaines et que le soleil de mai trace un lumineux sillage à travers les vapeurs diaphanes du matin.

Nulle part le ciel n'est plus limpide, la nature plus ravissante.

Nulle part les lignes onduleuses de l'horizon ne se dessinent dans le lointain avec un plus pur azur.

Vous rencontrerez des sites agrestes et poétiques, de romantiques paysages, de petites îles boisées semblables à de gracieuses corbeilles de verdure, toutes retentissantes des rires moqueurs d'une multitude d'oiseaux ; de jolis promontoires dont les bras arrondis encadrent des golfes pleins d'ombre et de soleil, où la vague caressée par de tièdes haleines vient déposer sur la rive une frange d'écume argentée.

Vous apercevrez des vallées et des collines couronnées de grappes de verdure, qui semblent se pencher tout exprès pour se mirer à loisir dans l'onde voisine.

* * *

De chaque côté, la plage se déploie tour à tour rocailleuse, ou couverte de sable fin et grisâtre, ou bordée d'une dentelle de gazon, ou hérissée de hauts joncs couronnés de petites aigrettes, parmi lesquels se perchent et se balancent de timides martins-pêcheurs que le moindre bruit fait envoler.

Ici de frais ruisseaux coulent en murmurant sous les ogives fleuries des rameaux entrelacés ; là de petits sentiers, bordés de fraises et de marguerites, serpentent sur l'épaule du coteau ; plus loin, la brise printanière frissonne sur de verts paturages et parfume l'air de délicieuses senteurs.

* * *

Les mille bruissements confus des eaux et des feuillages, les gazouillements des oiseaux et des voix humaines, les mugissements des troupeaux, les volées lointaines et argentines des cloches des bateaux à vapeur qui parcourent la rivière, montent dans l'air par intervalles, et répandent un charme indéfinissable dans l'âme et dans les sens.

De distance en distance, de gracieux villages s'échelonnent le long de la grève, tantôt groupés dans l'échancrure d'une anse, tantôt penchés aux flancs d'une colline, ou la couronnant comme d'un diadème.

Enfin vous arrivez devant Détroit, dont les clochers et les toits étincellent sous les rayons du soleil.

Mille embarcations, que son industrie fait mouvoir, se détachent sans cesse de ses quais et sillonnent le fleuve en tous sens.

Si j'étais poète, je comparerais volontiers la gracieuse cité au superbe cygne de ces contrées qui, s'éveillant le matin au milieu des joncs de la rive, secoue ses blanches ailes en prenant son essor et fait pleuvoir autour de lui les plumes et les gouttelettes de rosée ; ou bien encore au splendide magnolia qui croît sur les bords du fleuve et qui, balancé par le souffle embaumé de la brise matinale, répand sur l'onde où il se mire la poussière féconde de sa corolle.

PIONNIER

Fondé en l'année 1700, par M. de La Mothe-Cadillac, le Détroit demeura longtemps attaché au Canada.

Les Anglais en firent la conquête en 1760 et le conservèrent jusqu'à la guerre de 1812.

Depuis lors les États-Unis sont devenus les heureux possesseurs de toute cette charmante contrée, que le Père Charlevoix appelait à juste titre le "jardin du pays."

* * *

" Le Détroit, dit l'historien du Canada, a conservé, malgré toutes ces vicissitudes, le caractère de son origine et la langue française y est toujours en usage. Comme toutes les cités fondées par le grand peuple dont sortent ses habitants et qui a jalonné l'Amérique des monuments de son génie, le Détroit est destiné à devenir un lieu considérable à cause de sa situation entre le lac Huron et le lac Érié."*

* * *

Vers les années 1770 ou 80, le Détroit était loin de présenter l'aspect florissant qu'il offre aujourd'hui.

* *Histoire du Canada*, par M. F. X. Garneau, troisième édition, vol. 2, page 23.

Ce n'était qu'un petit fort entouré de faibles remparts et de palissades, peuplé de quelques centaines de colons canadiens.

Véritable tente au milieu du désert, ce fort était la sentinelle avancée de la colonie et, par suite, exposé sans cesse aux incursions des sauvages.

Autour des fortifications s'étendaient quelques champs conquis sur la forêt, que les habitants ne pouvaient cultiver qu'au risque de leur vie, tenant la pioche d'une main et le fusil de l'autre ; et au delà, en deça, à droite, à gauche, partout le désert, partout l'immense océan de la forêt, recélant sous ses sombres voûtes une multitude d'êtres mille fois plus cruels, mille fois plus formidables que les tigres et les reptiles.

Il est facile d'imaginer de quel courage indomptable devaient être trempés ces hardis pionniers qui avaient osé venir planter le drapeau de la civilisation au milieu de ces lointaines solitudes, malgré des dangers sans nombre.

* * *

Une des plus grandes figures qu'offre l'histoire du nouveau monde après la sublime figure du missionnaire, c'est, à mon avis, celle du pionnier canadien.

Il est le père de la plus forte race qui se soit implantée sur le continent américain : la race canadienne.

Le sang le plus noble qui ait jamais coulé dans les veines de l'humanité, circule dans ses veines : le sang français.

Partout on retrouve le pionnier canadien sur ce continent, et partout on peut le suivre à la trace de son sang.

Parcourez toute l'Amérique du Nord, depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe de Mexique, depuis Halifax jusqu'à San-Francisco, partout vous retrouverez l'empreinte de ses pas, et sur les neiges du pôle, et sur les sables d'or de la Californie ; sur les grèves de l'Atlantique et sur la mousse des montagnes Rocheuses.

Un insatiable besoin d'activité le dévore.

Il lui faut toujours, toujours avancer vers de nouvelles découvertes, jusqu'à ce que la terre manque sous ses pas.

Mais ce n'est pas le seul amour des aventures, ni l'âpre soif de l'or qui le pousse ; une plus noble ambition le travaille ; un mobile plus légitime le dirige et l'anime.

On sent qu'il a la conscience de remplir une véritable mission, un mystérieux apostolat.

Feuilletez un moment les pages de notre histoire et surtout les *Relations des Jésuites*, et partout vous verrez le pionnier canadien, animé d'un zèle admirable pour la conversion des sauvages, frayant avec d'héroïques efforts le chemin aux missionnaires et opérant souvent lui-même de merveilleuses conversions.

Je retrouve, réunis en lui, les trois plus grands types de l'histoire humaine.

Il est à la fois prêtre, laboureur et soldat.

Prêtre ! sa piété ardente, sa foi vive, son zèle pour le

salut des âmes, amollissent les cœurs les plus durs, et entraînent vers la foi des peuplades entières.

Fut-il jamais un plus beau sacerdoce ?

Laboureur ! devant sa hache puissante la forêt tombe avec fracas autour de lui et sa charrue trace, à travers les troncs renversés, le sillon où frémira bientôt le vert duvet de la future moisson.

Soldat ! c'est par des siècles de combats qu'il a conquis le sol que sa main cultive.

* * *

Ah ! si j'étais peintre, je voudrais retracer sur la toile cette noble figure avec son triple caractère de prêtre, de laboureur et de soldat.

Au fond du tableau, je peindrais l'immense forêt dans toute sa sauvage majesté.

Plus près, de blonds épis croissant parmi les troncs calcinés.

Sur l'avant-scène un pan du grand fleuve avec ses vagues d'émeraude étincelant aux rayons du soleil.

On verrait d'un côté avec ses remparts et ses palissades, l'angle d'un fort d'où surgirait un modeste clocher surmonté de la croix ; de l'autre côté, une bande de sauvages fuyant vers la lisière du bois.

Au centre du tableau apparaîtrait, les cheveux au vent, un éclair dans les yeux, le front sanglant sillonné d'une balle, mon brave pionnier, près de sa charrue, tenant de la main gauche son fusil dont la batterie

fumerait encore ; de la droite, versant l'eau du baptême sur le front de son ennemi vaincu et mourant, qu'il vient de convertir à la foi.

Oh ! comme j'essayerais de peindre sur cette mâle figure et dans l'attitude de ce soldat laboureur aux muscles de fer, et la force calme et sereine de l'homme des champs, et le courage invincible du soldat et le sublime enthousiasme du prêtre.

Certes, ce tableau ne serait pas indigne du pinceau de Michel-Ange ou de Rubens.

* * *

Foi, travail, courage ; prêtre, laboureur, soldat : voilà le pionnier canadien.

C'est Cincinnatus, le soldat laboureur devenu chrétien.

C'est le guerrier de Sparte qui a passé par les catacombes.

* * *

Lecteur canadien qui parcourez ces lignes, vous pouvez lever la tête avec un noble orgueil, car le sang qui coule dans vos veines est le sang de ce héros.

Il a rempli noblement sa mission ; la vôtre reste à accomplir.

Le peuple à qui la Providence a donné de tels ancêtres, s'il est fidèle aux desseins de Dieu, est nécessairement destiné à de grandes choses.

Mais laissons ces enseignements qui ne siéent qu'aux cheveux blancs, et revenons à notre récit.

LA VESPRÉE

A l'époque reculée que nous décrivons, le commerce des pelleteries était immense au Détroit.

Attirés par la facilité d'y parvenir, les sauvages venaient en foule y vendre les produits de leurs chasses.

On y voyait affluer tour à tour les nations diverses des Iroquois, des Potowatomis, des Illinois, des Miamis et une foule d'autres.

* * *

M. Jacques Du Perron Baby était alors surintendant des sauvages du Détroit.

On conçoit facilement quelle devait être l'importance de ce poste à cette époque. Aussi M. Baby avait-il réalisé en peu d'années une brillante fortune.

Presque tout le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le Détroit lui appartenait en société avec M. Macomb, père du général Macomb qui a commandé une partie des troupes américaines pendant la guerre de 1812.

C'est à la suite de cette guerre que M. Baby, pour s'être déclaré en faveur du Canada, sa patrie, perdit toutes les propriétés qu'il avait acquises au Détroit.

* * *

Au centre du fort, s'élevait, comme une charmante oasis au milieu du désert, une élégante maison entourée de jardins.

C'était la demeure du surintendant.

Aimant le luxe, il avait prodigué tous ses soins pour l'embellir.

Le jardin, exhaussé au-dessus du sol, était entouré d'une terrasse de gazon.

Au centre, la maison, élégamment peinte, à demi-cachée derrière un rideau de branches d'érables, de poiriers, d'acacias, qui balançaient leur feuillage chatoyant jusque au-dessus du toit, ressemblait à une escarboucle enchâssée dans une guirlande d'émeraudes.

Une nuée d'oiseaux, tantôt cachés sous la feuillée, tantôt voltigeant dans l'air, se croisant, se poursuivant, décrivant mille chemins tortueux avec une prestesse admirable, abandonnaient aux vents leurs joyeuses chansons, tandis que le petit *ramonneur*,* planant au-dessus des cheminées, mêlait à leurs voix ses petits cris aigres et saccadés.

C'était le soir.

* L'hirondelle de cheminée.

Les derniers rayons du soleil couchant co'oraient de teintes roses et safranées le dôme de la forêt.

La chaleur avait été étouffante pendant tout le jour.

La brise du soir, gazouillant parmi les rosiers, les dahlias et les églantiers en fleur, rafraîchissait la nature embrasée et parfumait l'air d'enivrantes senteurs.

* * *

Réunis autour d'une table dressée en plein air au milieu du jardin, et chargée de mets et de bouquets de fleurs dérobés au parterre, le surintendant et toute sa famille prenaient le repas du soir.

Un jeune officier anglais, arrivé depuis quelques mois au Détroit, avait été invité à se joindre à la famille.

Des esclaves noirs, occupés du service de la table, se tenaient debout derrière les convives, attentifs à leurs moindres signes.

* * *

Quelle charmante soirée ! s'écriait l'étranger, beau jeune homme aux cheveux bords, aux traits nobles et expressifs, au front haut, intelligent et fier, à l'œil vif, mais un peu rêveur ; en vérité, je n'ai vu qu'en Italie un climat aussi doux, une nature aussi délicieuse, d'aussi beaux effets de lumière !

“ Voyez donc là-bas ces flocons de nuages qui nagent dans l’azur du ciel. Ne dirait-on pas une superbe écharpe à frange de pourpre et d’or flottant à l’horizon ?

— Cette soirée est magnifique, en effet, répondit le surintendant. Nous jouissons dans ce pays d’un bien beau climat.

“ Nulle part je n’ai vu un ciel plus pur, une lumière plus limpide, une nature plus grandiose ; mais, d’un autre côté, nous sommes privés de bien des jouissances accordées aux vieux pays.

“ Exilés aux dernières limites de la civilisation, à combien de dangers ne sommes-nous pas exposés de la part des sauvages !

“ Vous qui venez à peine de quitter les rivages civilisés de l’Europe, vous ne pouvez vous former une idée de la cruauté de ces peuples barbares.

“ Ah ! la vie est encore bien dure dans ce pays.

— Oui, repartit la femme du surintendant dont la belle et mâle physionomie indiquait une nature fortement trempée, il y a quelques années à peine j’étais encore obligée de faire la sentinelle, le fusil au bras, à la porte du fort, pendant que tous les hommes étaient occupés aux environs à la culture des champs. *

La conversation fut ici interrompue par un des esclaves noirs qui vint avertir le surintendant et sa femme qu’une personne étrangère désirait les entretenir.

Tous les convives se levèrent alors de table.

* Historique.

*
* *

—Vous m’avez l’air bien triste ce soir, mademoiselle, dit l’officier en s’adressant à une jeune fille de seize à dix-huit ans, qu’à ses traits on reconnaissait facilement pour la fille du surintendant. Quel malheur peut donc jeter ce voile de tristesse sur votre front ?

“ Tandis que tout sourit autour de vous, votre cœur seul est triste.

“ Il me semble cependant qu’il est impossible de contempler cette soirée si sereine, cette nature si ravissante sans éprouver un sentiment de calme et d’intime sérénité.

“ Rien ne m’éblouit comme l’aspect d’un beau soir.

“ Cette gracieuse harmonie de l’ombre et de la lumière est pour moi pleine de mystère et d’ivresse.

— Hélas ! répondit Mlle Baby, j’aurais pu, il y a quelques jours, jouir avec vous de ce beau spectacle de la nature.

“ Mais aujourd’hui, tous ces objets m’apparaissent comme à travers un crêpe funèbre.

“ Ce beau ciel, ces champs de verdure, ces fleurs, ces fruits, ces bosquets vermeils, qui charment vos regards, me font frissonner ; j’y vois partout du sang.

— Mon Dieu ! s’écria le jeune officier, vous serait-il arrivé quelque affreux malheur ?

— Hélas ! il y a à peine quelques heures, j’ai été témoin de la scène la plus déchirante qu’il soit possible

d'imaginer, et je ne puis distraire ma pensée de ce navrant spectacle.

“ Mais pourquoi vous attrister inutilement par ce funeste récit ? Jouissez plutôt paisiblement de ces heures qui vous paraissent si délicieuses.

— Continuez, continuez, dit le jeune officier, racontez-moi ce tragique événement. Le bonheur est souvent égoïste, mais il faut apprendre à compatir aux douleurs d'autrui.

* * *

La jeune fille reprit :

— Avant-hier au soir, une bande de Potowatomis, à moitié ivres, arrivèrent chez mon père.

“ Ils emmenaient avec eux une jeune fille qu'ils avaient faite prisonnière quelques jours auparavant.

“ Ah ! si vous aviez vu quelle désolation était peinte sur ses traits !

“ Pauvre enfant ! ses vêtements étaient en lambeaux, ses cheveux en désordre, sa figure meurtrie et couverte de sang.

“ Elle ne se plaignait pas ; elle ne pleurait pas ; elle était là, muette, immobile comme une statue, les yeux fixes ; on aurait pu la croire morte, si un léger tremblement de ses lèvres n'eût trahi un reste de vie.

“ Cela faisait mal à voir.

“ Je n'avais jamais vu une telle infortune.

“ Les grands malheurs ressemblent, dit-on, aux grandes blessures. Ils tarissent les larmes, comme ces

blessures terribles et subites qui arrêtent le sang dans les veines.

“ Touchées de compassion, ma sœur et moi, nous la fîmes coucher dans notre chambre.

“ Nous ne pouvions nous faire illusion sur le peu de chance de salut qui lui restait ; car nous connaissons le caractère des sauvages.

“ Cependant nous essayâmes de faire renaître quelque espoir dans son âme.

“ Peut-être notre père parviendrait-il à gagner les sauvages et à la tirer de leurs mains.

“ Enfin, elle parut sortir de sa stupeur et nous fit le récit de son malheur.

AGONIE

— Je demeurais, dit-elle, depuis quelque temps près du fort Waine, avec ma sœur, lorsqu'un matin pendant que son mari travaillait dans son champ, plusieurs sauvages entrèrent tout à coup dans la maison.

— Où est ton mari ? demandèrent-ils brusquement à ma sœur.

— Il est au fort Waine, répondit-elle effrayée de leur aspect sinistre.

“ Et ils sortirent.

“ Pleines d'anxiété, nous les suivîmes des yeux pendant quelque temps.

— Mon Dieu ! ma sœur, lui dis-je toute tremblante, j'ai peur, j'ai peur, sauvons-nous... Ces sauvages m'ont l'air de méditer de mauvais desseins ; ils vont revenir.

“ Sans écouter mes paroles, elle continuait à les regarder s'éloigner dans la direction du fort.

“ Le chemin qu'ils suivaient passait à peu de distance de l'endroit où son mari travaillait tranquillement, sans soupçonner le péril qui le menaçait.

“ Heureusement qu'une touffe d'arbres le cachait à leurs regards.

* * *

“ Nous commençons à respirer un peu.

“ Déjà ils l'avaient dépassé et s'éloignaient paisiblement, lorsque l'un d'eux se retourna un moment.

— Ils l'ont découvert ! ils l'ont découvert ! s'écria tout à coup ma sœur, saisie d'épouvante.

“ En effet, ils s'étaient tous arrêtés, et se dirigeaient vers l'endroit où Joseph, courbé vers la terre, ramassait les branches d'un arbre qu'il venait de renverser.

“ Il n'avait aucun soupçon du danger.

“ Les sauvages, abrités derrière les arbres, n'étaient plus qu'à une petite distance, lorsqu'on entendit un coup de fusil, et Joseph tomba à la renverse.

“ Le croyant mort, ils s'avançaient triomphants pour le dépouiller ; mais Joseph, que la balle en effleurant sa tête, n'avait fait qu'étourdir, se redressant tout à coup et se faisant un rempart de l'arbre près duquel

il était, saisit son fusil et en étendit deux raides morts sur la place.

“ Les autres, effrayés, se retirèrent précipitamment vers la lisière du bois, puis une vive fusillade commença de part et d’autre.

* * *

“ Joseph était un habile tireur.

“ A chaque coup il abattait un ennemi.

“ Trois avaient déjà succombé.

“ Nous attendions dans les transes de l’agonie l’issue du combat, qui n’aurait pas été douteuse si les sauvages avaient eu affaire à un ennemi ordinaire.

“ Mais Joseph était un terrible adversaire.

“ Blotti derrière son arbre, à peine avait-il tiré un coup, qu’en une seconde il avait rechargé son fusil.

“ Alors, avec un sang-froid admirable, pendant que les balles sifflaient autour de lui et balayaient les feuilles de l’arbre qui l’abritait, il passait tout doucement le canon de son fusil à travers les branches, et, au moment de viser, faisait un grand signe de croix ; ensuite il ajustait et pressait la détente ; le coup partait et nous pouvions compter un ennemi de moins.

“ Chaque fois que je voyais tomber une nouvelle victime, je ne pouvais réprimer un indicible tressaillement d’ivresse.

“ Le plomb de Joseph venait de frapper un quatrième ennemi.

“ Nous commençons à avoir quelque espérance, lorsque nous vîmes un des sauvages se glisser en rampant derrière lui.

“ Le serpent ne s'avance pas vers son ennemi avec plus de ruse et d'adresse.

“ Sans faire rouler un caillou, sans froisser une feuille, il s'approchait lentement, se cachant tantôt derrière une petite élévation, tantôt derrière une touffe de broussailles, ne se hasardant qu'au moment où il voyait Joseph tout entier occupé à viser.

“ Enfin il arriva à deux pas de lui sans avoir été découvert.

“ Alors, il s'arrêta et attendit que Joseph eût rechargé son arme.

“ Sans rien soupçonner, celui-ci élevait un moment après son fusil à son épaule pour viser ; nous le vîmes abaisser tout à coup son arme et se retourner.

“ Il avait cru entendre un léger frôlement derrière lui.

“ Élevant un peu la tête, il écoute un instant, puis se penche à droite et à gauche, mais sans rien apercevoir, car le sauvage était couché à plat ventre derrière un tas de branches.

“ Entièrement rassuré de ce côté, il se retourna et appuya de nouveau la crosse de son fusil à son épaule. Mais en même temps le sauvage, avec un sourire infernal, se redressait de toute sa hauteur.

“ Au moment où Joseph s'apprêtait à immoler un nouvel ennemi, l'indien brandissait son couteau.

“ Un dernier coup de fusil retentit, une dernière victime tomba ; mais Joseph tomba aussi, frappé au cœur par son lâche ennemi.

“ Après lui avoir enlevé la chevelure, le Potowatomis le dépouilla de ses vêtements et s'en revêtit.

LAMENTATION

“ Glacées d'horreur et d'épouvante, nous ne songions pas même à prendre la fuite.

“ Dans son désespoir, ma sœur, serrant son enfant entre ses bras, se précipita au pied du crucifix et le saisissant entre ses mains, muette, elle le couvrait de ses baisers et de ses larmes.

“ Ancantie, hors de moi, je me tenais à genoux près d'elle, mêlant mes prières et mes larmes aux siennes.

“ Pauvre mère ! elle tremblait moins pour elle-même que pour son enfant, ce cher petit ange qu'elle aimait tant. Il était si beau. Il avait à peine dix-huit mois.

“ Déjà il commençait à bégayer son nom.

— O mon Dieu ! s'écriait-elle à travers ses sanglots, s'il faut mourir, je vous offre volontiers ma vie, mais sauvez mon enfant !

“ Et l'embrassant, et l'arrosant de larmes, et le pressant contre son cœur, elle s'affaissa sur elle-même, privée de sentiment.

“ Quoique je fusse plus morte que vive, j’essayais cependant de la soutenir, quand l’assassin de Joseph entra tout à coup, suivi de ses cruels compagnons.

“ Sans proférer une parole, il s’avança vers nous et arracha violemment l’enfant des bras de sa mère.

“ Elle ne s’était pas aperçue de leur arrivée, mais dès qu’elle sentit son enfant lui échapper, elle tressaillit et parut revenir à la vie.

“ Exaspérés d’avoir perdu cinq de leurs compagnons, les sauvages ne respiraient que la rage et la vengeance.

“ L’assassin de Joseph, élevant l’enfant au bout de ses bras, le contempla un instant avec ce regard infernal du serpent qui savoure des yeux sa victime avant de la frapper.

“ On eût dit un ange entre les griffes d’un démon.

“ Le monstre ! il souriait.

“ Satan doit rire ainsi.

“ Comme pour implorer sa pitié, l’enfant souriait aussi de ce rire de candeur et d’innocence, capable d’attendrir les entrailles les plus endurcies.

“ Mais lui, le saisissant par une jambe, le fit tourner un moment au bout de son bras et...ô horreur !... il lui brisa le crâne sur l’angle du poêle.

“ La cervelle rejaillit sur le visage de sa mère.

“ Comme un tigre, elle bondit sur le meurtrier de son enfant, et l’amour maternel lui prêtant une force sur-humaine, elle le saisit à la gorge ; ses doigts crispés s’enfoncèrent dans son cou ; il chancela ; ses yeux s’in-

jectèrent de sang, sa figure devint noire, et il tomba lourdement, étouffé par son étreinte désespérée.

“ Elle l'eût infailliblement étranglé, si en ce moment un sauvage ne lui eût fendu la tête d'un coup de hache.

* * *

“ Pauvre sœur ! sa mort a été bien cruelle ; mais ses angoisses n'ont duré qu'un moment ; ses maux sont finis ; elle est maintenant heureuse au ciel.

“ Mais moi, mon Dieu ! que vais-je devenir ?

“ Vous voyez dans quel affreux état ils m'ont mise...

“ Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi !

“ Et l'infortunée, se tordant dans l'agonie du désespoir, se jeta en sanglotant dans nos bras, nous pressant contre son cœur et nous suppliant d'avoir pitié d'elle, de ne pas l'abandonner, de l'arracher des mains de ses bourreaux.

“ Ah ! qu'il est triste, qu'il est déchirant d'être témoin d'un malheur qu'on se sent incapable de consoler !

“ Nous passâmes toute la nuit à pleurer avec elle, cherchant à l'encourager et à lui donner quelque espoir.

“ Je sentais qu'il y avait une sorte de cruauté à lui inspirer une confiance que je n'avais pas ; car je connaissais les sauvages.

“ Je savais que ces monstres n'abandonnent jamais leurs victimes.

* * *

“ Le lendemain, mon père, après avoir longtemps caressé les sauvages, intercédâ auprès d’eux en faveur de la jeune captive, et leur offrit toute espèce de présents pour la racheter ; mais rien ne put les tenter.

“ Ils étaient encore à moitié ivres.

“ Il employa tour à tour les prières et les menaces pour les toucher.

“ Mais ni les présents, ni les prières, ni les menaces ne purent l’arracher de leurs mains.

“ L’infortunée jeune fille se jeta même à leurs pieds, embrassa leurs genoux pour les fléchir ; mais les monstres ! ils répondaient à ses supplications par des éclats de rire.

“ Et malgré ses prières, malgré ses sanglots, malgré ses supplications, ils l’entraînèrent avec eux. *

“ Hélas ! monsieur, ajouta Mlle Baby en jetant un gard baigné de larmes sur le jeune officier, comment avoir le courage de sourire et d’être gaie après avoir été témoin de pareilles scènes ?

— Les démons ! s’écria le jeune homme en frémissant d’horreur et d’indignation. Ne devrait-on pas exterminer jusqu’au dernier cette race infâme qui n’est altérée que de carnage et de sang ?

“ Que n’ai-je su cela plus tôt !

* Jamais on n’en a entendu parler depuis.

“ Hier, un Potowatomis est entré chez moi pour me vendre quelques pelleteries.

“ Comme je n'en avais nul besoin, qu'il me les faisait le triple de leur valeur et qu'il m'importunait déjà depuis assez longtemps, je lui signifiai de se retirer.

“ Il osa me résister.

“ Alors, impatienté, je me levai de mon siège et le conduisis jusqu'à la porte à coups de pied. Il s'éloigna en me menaçant et me montrant son poignard.

“ J'avais un bâton à la main.

“ Je regrette maintenant de ne pas l'avoir assommé.

* * *

— Imprudent, dit Mlle Baby, vous n'auriez jamais dû provoquer cet indien.

“ Ne savez-vous pas qu'un sauvage n'oublie jamais une injure ?

“ Il peut rôder toute une année autour du fort pour vous suivre des yeux, observer vos mouvements, épier vos démarches, flairer vos traces, se cacher parmi les taillis, parmi les joncs de la rivière, s'approcher de vous avec toute la ruse et la finesse du serpent, s'élan- cer comme un tigre, et vous frapper au cœur au mo- ment où vous vous y attendrez le moins.

“ Je vous vois tous les jours sortir du fort pour aller pêcher sur les bords de la rivière ; je vous conseille de n'y plus retourner. Il vous arriverait malheur.

* * *

— Bah ! fit le jeune homme, vous êtes trop craintive.

“ Je l’ai vu repartir ce matin avec une troupe de guerriers de sa nation.

“ Ils descendent à Québec pour y vendre leurs pelleteries dont ils n’ont pu se débarrasser ici.

RÊVE

Une heure vient de sonner à l’horloge du salon.

Assise, avec sa fille, dans l’embrasure de la fenêtre ouverte, Mme Baby est occupée à coudre devant une petite table à ouvrage.

Monsieur Baby est parti ce matin pour aller visiter quelques propriétés qu’il vient d’acquérir de l’autre côté de la rivière.

Les rues sont désertes.

Presque tous les habitants du fort sont occupés aux alentours à cultiver leurs terres.

La chaleur est étouffante.

Au-dessus des toits et des coteaux, on voit ondoyer l’air embrasé par les rayons du soleil.

Pas un souffle n’agite les arbres du jardin, dont les rameaux et les feuilles immobiles et languissantes se

penchent vers la terre comme pour implorer un peu de fraîcheur, une goutte de rosée.

Une esclave noire se promène le long des allées, étendant sur les buissons du linge blanc qu'elle fait sécher, et elle met en fuite à son passage quelques poules qui bâillent de chaleur à l'ombre du feuillage.

Le silence est complet.

On n'entend que le bourdonnement des insectes et le bruit saccadé que font les sauterelles en voltigeant parmi des flots de soleil.

De l'extérieur, on aperçoit dans l'ouverture de la fenêtre, garnie de bouquets, la tête de la jeune fille qui, pâle, silencieuse, mélancolique, se penche sur une fleur épanouie et semble se mirer dans sa corolle odorante.

* * *

— Maman, dit-elle enfin en relevant doucement la tête, pensez-vous que papa soit longtemps dans son voyage ?

— Je crois qu'il sera de retour dans quatre ou cinq jours, au plus ; mais pourquoi me fais-tu cette question ?

— Ah ! c'est que j'ai bien hâte qu'il soit revenu. Je veux lui demander que nous descendions immédiatement à Québec, au lieu d'attendre au mois prochain.

“ Ce voyage me distraira un peu.

“ Tenez, depuis que les sauvages sont venus l'autre jour ici avec la pauvre enfant qu'ils avaient faite prisonnière, je n'ai pas un moment de repos.

“ Je l’ai toujours devant les yeux.

“ Il me semble toujours la voir. Elle me suit partout.

“ Je l’ai encore vue en rêve cette nuit.

* * *

“ Je croyais être assise au milieu d’une forêt sombre et immense, près d’un torrent impétueux qui s’abîmait à quelques pas de moi dans un gouffre sans fond.

“ Sur l’autre rive, qui m’apparaissait toute riante, émaillée de bosquets fleuris et éclairée par une lumière douce et sereine, la jeune captive se tenait debout, pâle, mais calme.

“ Elle me semblait habiter un monde meilleur.

“ Tenant entre ses mains un livre ouvert et tourné vers moi, elle le feuilletait lentement.

“ Elle tourna ainsi seize feuillets.

“ Alors elle s’arrêta, jeta sur moi un regard plein de tristesse et de compassion et fit signe à quelqu’un qui se tenait à mon côté de traverser le torrent.

“ A ce signal, il trembla de tous ses membres, ses genoux s’entrechoquèrent, ses yeux se dilatèrent, sa bouche s’entr’ouvrit de terreur, une sueur froide ruissela sur son front.

“ Il essaya de reculer, mais une force invincible l’entraînait vers l’abîme.

“ Se tournant vers moi, il me suppliait, avec d’amers gémissements, de lui porter secours.

“ J’éprouvais pour lui une profonde compassion.

“ Mais en vain essayai-je de lui tendre les mains pour le secourir ; d’invincibles liens enchaînaient tous mes membres et m’empêchaient de faire aucun mouvement.

“ En vain essayait-il de se cramponner aux rochers du rivage ; il se sentait toujours poussé vers l’abîme.

“ Déjà il s’était avancé jusqu’au milieu du torrent dont les eaux profondes et écumantes bondissaient et mugissaient autour de lui comme impatientes de l’engloutir.

“ A chaque pas, il chancelait et était près de perdre l’équilibre ; mais il se raffermissait bientôt et avançait toujours.

“ Enfin, une vague plus impétueuse vint se déchaîner contre lui et le fit chanceler de nouveau. Ses pieds glissèrent ; il jeta sur moi un regard d’inexprimable angoisse et tomba.

“ En un instant, il fut entraîné jusqu’au bord du précipice où il allait être englouti, lorsque sa main rencontra l’angle du rocher qui sortait de l’eau.

“ Ses doigts crispés s’enfoncèrent dans la mousse verdâtre et limoneuse de la roche ; une seconde il s’y cramponna avec toute la suprême énergie du désespoir.

“ Son corps, arrêté tout à coup dans son élan précipité, parut un moment hors des flots.

“ L’écume et la vapeur d’eau l’enveloppaient d’un nuage, et le vent de la chute agitait violemment sa chevelure humide.

“ Ses yeux dilatés étaient fixés sur la roche qui déjà cédait sous son étreinte convulsive.

“ Enfin, un cri terrible retentit et il disparut dans le gouffre.

“ Transie d’angoisse et d’épouvante, je regardais la jeune captive.

“ Mais elle, essuyant une larme, m’indiqua, sans proférer une parole, le dernier feuillet du livre, qui m’apparut tout dégouttant de sang.

“ Je jetai un cri d’horreur et m’éveillai en sursaut... Mon Dieu ! serait-ce une page de ma vie ?

SANG

A peine Mlle Baby avait-elle fini de parler, qu’on entendit à la porte un bruit de pas précipités et un homme entra à la course, tout effaré, tout couvert de sang.

C’était le jeune officier.

Il avait le bras droit cassé et pendant.

— Vite ! vite ! s’écria-il, cachez-moi ! je suis poursuivi par les sauvages.

— Montez au grenier, lui dit Mme Baby, et ne bougez pas, autrement vous êtes mort.

* * *

Un moment après, les sauvages entraient.

Avant qu’ils eussent proféré une parole, Mme Baby leur indiqua du doigt la rue voisine.

Et ils sortirent aussitôt, persuadés que le jeune homme s'était évadé de ce côté.

L'admirable sang-froid de Mme Baby les avait complètement trompés. En effet, pas un muscle de son visage n'avait trahi son émotion.

Et, par bonheur, ils n'avaient pas eu le temps de remarquer la pâleur mortelle empreinte sur les traits de la jeune fille, qui, le coude appuyé sur la fenêtre, la figure à demi cachée derrière les bouquets de fleurs, se sentait près de défaillir.

Il y eut alors un de ces moments d'inexprimable angoisse qui fait subitement monter au cœur le froid de la mort.

Mme Baby espérait bien que les sauvages, par crainte du surientendant, n'oseraient pas s'introduire malgré elle dans la maison ; mais, qui pouvait prévoir où s'arrêteraient ces barbares, une fois alléchés par l'odeur du sang ?

Elle avait l'espoir que, fatigués bientôt de leurs inutiles recherches, ils abandonneraient leur ennemi, ou que, du moins, s'ils persistaient à vouloir le découvrir, elle aurait le temps d'obtenir du secours pour les repousser, s'ils osaient revenir sur leurs pas.

Faisant un signe à l'esclave qui travaillait au jardin, elle lui ordonna de courir en toute hâte avertir au fort du danger qui les menaçait.

**

Quelques minutes pleines d'alarmes et d'anxiété s'écoulèrent encore et les sauvages ne reparaissaient pas.

— Croyez-vous qu'ils se soient éloignés ? murmura tout bas la jeune fille, dont la figure commençait à s'illuminer d'un rayon d'espoir.

— Quand même ils reviendraient, répondit Mme Baby, ils n'oseront...

Elle n'acheva pas.

Penchée vers la fenêtre, elle prêtait l'oreille et cherchait à distinguer un bruit de voix humaines qui se faisait entendre dans le lointain.

Était-ce le secours qu'elle avait demandé ?

Était-ce la voix des sauvages qui revenaient sur leurs pas ?

Elle ne put distinguer.

Cependant les voix se rapprochaient toujours et devenaient de plus en plus distinctes.

— Ce sont nos hommes, s'écria enfin Mlle Baby ; entendez-vous les aboiements de notre chien ?

Et elle respira plus librement, comme soulagée d'un poids immense.

Mme Baby ne répondit pas.

Un faible sourire effleura sa lèvre.

Elle avait bien entendu les aboiements du chien ; mais un autre bruit qu'elle ne connaissait que trop, retentissait aussi à son oreille.

Bientôt les voix devinrent si distinctes qu'il fut impossible de se faire illusion.

Les voilà ! les voilà ! s'écria tout à coup la jeune fille, pâle comme la mort et se laissant glisser sur un siège près de la fenêtre.

En effet, on voyait ondoyer à travers les arbres les panaches de diverses couleurs que les sauvages ont coutume de porter sur le sommet de leur tête.

— Ne tremble donc pas ainsi, dit tout bas Mme Baby à sa fille ; tu vas nous trahir. Tourne-toi vers la fenêtre et prends garde que les sauvages ne s'aperçoivent de ton émotion.

* * *

Le courage et le sang-froid dans un moment critique est toujours admirable ; mais chez une femme, il est sublime.

Calme, impassible, sans même se lever de son siège, Mme Baby continua tranquillement son ouvrage.

L'œil le plus exercé n'aurait pu distinguer la moindre trace d'émotion, la moindre agitation fébrile sur cette fière et mâle physionomie.

C'est que dans cette poitrine de femme battait le cœur d'une héroïne.

Elle attendit ainsi l'arrivée des sauvages.

* * *

— Dis-nous où tu as caché le guerrier blanc ! s'écria en entrant le premier qui pénétra dans l'appartement.

C'était le Potowatomis que le jeune officier avait eu l'imprudence de provoquer.

Encore tout haletant de la course qu'il venait de faire, sa figure était ruisselante de sueur.

Sur ses sourcils froncés, dans ses regards fauves et menaçants, sur tous ses traits que faisait trembler une agitation fiévreuse, on lisait la rage et l'exaspération du désappointement.

— Camarade, répondit Mme Baby d'un ton sévère, tu connais le surintendant.

“ Si tu as le malheur de te mal comporter dans sa maison, tu sais à qui tu auras affaire.

Le sauvage parut hésiter un moment, et d'une voix qu'il feignit d'adoucir :

— Ma sœur sait bien que le Potowatomis aime la paix, et qu'il n'attaque jamais le premier.

“ Le guerrier blanc a marché contre le Potowatomis sur le sentier de la guerre, autrement le Potowatomis ne le poursuivrait pas.

— Je n'ai point caché le guerrier blanc, reprit Mme Baby ; tu perds ton temps à le chercher ici.

“ Hâte-toi de courir après, si tu ne veux pas qu'il t'échappe.

Le Potowatomis ne répondit pas ; mais regardant avec un sourire Mme Baby, il lui indiqua du doigt une petite tache sur le plancher que tout autre qu'un sauvage n'eût jamais remarquée. Mais l'œil subtil de l'indien venait d'y découvrir la trace de son ennemi.

C'était une goutte de sang que Mme Baby avait cependant eu la précaution d'essuyer soigneusement.

— Ma sœur dit vrai, reprit le sauvage d'un ton d'ironie, le guerrier blanc n'a point passé par ici.

“ Cette tache de sang, c'est elle qui l'a jetée là pour faire accroire au sauvage qu'elle avait caché le guerrier blanc.

Puis reprenant un ton plus sérieux :

— Que ma sœur nous indique seulement où il est et nous nous retirerons aussitôt.

“ Ma sœur sait bien que le Potowatomis veut seulement le faire prisonnier...

Il s'arrêta subitement, inclina un peu la tête pour regarder par une fenêtre ouverte à l'extrémité de la chambre et poussant un cri rauque et guttural, il bondit à l'autre bout de l'appartement et s'élança par la fenêtre ouverte dans le jardin.

Ses féroces compagnons le suivirent en hurlant, comme une troupe de démons.

Avant d'avoir rien vu, Mme Baby avait tout compris.

Le jeune officier, en entendant de nouveau les sauvages, s'était cru perdu, et avait eu l'imprudence de sauter, par une des fenêtres, dans le jardin.

Il se dirigeait vers une fontaine couverte, creusée

au milieu du parterre, pour s'y cacher, quand les sauvages l'aperçurent.

Je renonce à retracer la scène atroce qui se passa alors.

La plume me tombe des mains.

En deux bonds ils l'eurent rejoint, et l'un d'eux lui asséna un coup de poing terrible et le renversa.

Il tomba sur son bras cassé et la douleur lui fit pousser un long gémissement.

Ils se saisirent alors de lui et lui lièrent les mains et les pieds.

Pauvre jeune homme ! quelle résistance pouvait-il opposer à ses ennemis, affaibli par la perte de son sang et désarmé.

Il appelait du secours avec des plaintes lamentables.

Et les échos du jardin, répétant ses gémissements, redoublaient encore l'horreur de cette scène.

Mlle Baby, folle de terreur, se précipita aux pieds de sa mère, se cachant le visage sur ses genoux et se bouchant les oreilles de ses mains, afin de ne pas voir ni entendre cette épouvantable tragédie.

Pendant que les autres sauvages étreignaient leur victime, le Potowatomis saisit son couteau, et se mit à l'aiguiser tranquillement sur un caillou.

Sa figure ne trahissait alors aucune émotion, pas même l'horrible plaisir de la vengeance qui faisait palpiter son cœur d'une infernale joie.

* * *

— Mon frère le guerrier blanc, dit-il en continuant d'aiguiser son couteau avec une feinte insouciance, sait bien qu'il peut insulter impunément le Potowatomis ; le Potowatomis est un lâche qui aime mieux fuir que d'attaquer son ennemi.

“ Mon frère veut-il maintenant faire la paix avec son ami le Potowatomis ? Il peut parler et poser les conditions, car il est libre...

Puis, reprenant tout à coup son air féroce, il se redressa et fixant son œil enflammé sur le jeune officier :

— Mon frère le guerrier blanc, s'écria-t-il, peut entonner sa chanson de mort, car il va mourir.

Et, brandissant son couteau, il le lui enfonça dans la gorge, pendant qu'un autre de ces monstres à face humaine recevait le sang dans une petite chaudière.

Deux ou trois autres sauvages piétinaient sur le cadavre, avec des contorsions et des cris d'enfer.

Les râlements d'agonie de la malheureuse victime, mêlés à ces hurlements, parvenaient aux oreilles de la jeune fille, qu'un tremblement convulsif faisait à chaque fois tressaillir d'horreur.

* * *

Enfin ces cris et ces hurlements cessèrent.

La victime était immolée.

Repoussant alors du pied le cadavre inerte, le Potowatomis, suivi de ses compagnons, se dirigea de nouveau vers la maison.

* * *

— Ah ! tu n'as pas voulu nous dire où était ton ami le guerrier blanc, s'écria le Potowatomis en entrant.

“ Eh bien ! maintenant, puisque tu l'aimes tant, tu vas boire de son sang.

Mme Baby, pâle comme une statue de marbre, se redressa fièrement :

— Vous pouvez me tuer, s'écria-t-elle, mais vous ne m'en ferai point boire.

La jeune fille évanouie était étendue à terre à ses pieds.

Ils se saisirent alors de Mme Baby et essayèrent de lui ouvrir la bouche ; mais ne pouvant réussir, ils lui barbouillèrent le visage de sang et l'abandonnèrent dans cet état. *

* Quelque horrible que soit cette scène, je puis cependant affirmer qu'elle est parfaitement vraie, jusque dans ses plus petits détails.

SERPENT

Plusieurs mois se sont écoulés depuis les événements que nous venons de retracer.

Il fait nuit.

.....“ Nuit dont les vastes ailes
Font jaillir dans l'azur des milliers d'étincelles ;
Qui, ravivant le ciel comme un miroir terni,
Permet à l'œil charmé d'en sonder l'infini ;
Nuit où le firmament dépouillé de nuages,
De ce livre de feu rouvre toutes les pages !

.....
L'harmonieux Éther, dans ses vagues d'azur,
Enveloppe les monts d'un fluide plus pur ;
Leurs contours qu'il éteint, leurs cimes qu'il efface,
Sembent nager dans l'air et trembler dans l'espace,
Comme on voit jusqu'au fond d'une mer en repos
L'ombre de son rivage onduler sous les flots.
Sous ce jour sans rayons, plus serein qu'une aurore,
A l'œil contemplatif la terre semble éclore.
Elle déroule au loin ses horizons divers,
Où se joua la main qui sculpta l'univers.
Là, semblable à la vague, une colline ondule ;
Là, le coteau poursuit le coteau qui recule ;
Et le vallon voilé de verdoyants rideaux,
Se creuse comme un lit pour l'ombre et pour les eaux ;
Ici, s'étend la plaine, où, comme sur la grève,
La vague des épis s'abaisse et se relève ;
Là, pareil au serpent dont les nœuds sont rompus,
Le fleuve, renouant ses flots interrompus,
Trace à son cours d'argent des méandres sans nombre,
Se perd sous la colline et reparait dans l'ombre.

.....
Que le séjour de l'homme est divin, quand la nuit
De la vie orageuse étouffe ainsi le bruit !
Ce sommeil qui d'en haut tombe avec la rosée
Et ralentit le cours de la vie épuisée,

Sembler planer aussi sur tous les éléments
Et de tout ce qui vit calmer les battements.
Un silence pieux s'étend sur la nature :
Le fleuve a son éclat, mais n'a plus son murmure ;
Les chemins sont déserts, les chaumières sans voix ;
Nulle feuille ne tremble à la voûte des bois ;
Et la mer elle-même, expirant sur sa rive,
Roule à peine à la plage une lame plaintive ;
On dirait en voyant ce monde sans échos,
Où l'oreille jouit d'un magnifique repos,
Où tout est majesté, crépuscule, silence,
Et dont le regard seul atteste l'existence,
Que l'on contemple en songe, à travers le passé,
Le fantôme d'un monde où la vie a cessé !
Seulement dans les troncs des pins aux larges cimes,
Dont les groupes épars croissent sur ces abîmes,
L'haleine de la nuit qui se brise parfois,
Répand de loin en loin d'harmonieuses voix,
Comme pour attester, dans leur cime sonore,
Que ce monde assoupi palpite et vit encore."

.....

Au milieu du jardin, à l'endroit même où fut massacré l'infortuné jeune homme, s'élève une croix noire, simple, sans ornements.

Aucune inscription ne révèle au passant le nom de la victime, ni la fatale histoire.

Hélas ! elle est écrite pour jamais en sanglants caractères au cœur de la famille.

* * *

Chaque soir le surintendant, entouré de sa femme, de ses enfants et de ses esclaves, vient réciter au pied de cette croix une prière pour le repos de l'âme de son ami.



Ce soir-là, toute la famille venait de se retirer.

Seule, une jeune fille vêtue de noir priait encore à genoux au pied du funèbre monument.

Elle était très pâle; sa figure avait une expression d'ineffable tristesse.

La rosée du soir avait allongé les boucles de ses cheveux, qui retombaient en désordre le long de ses joues.

On eût dit la statue de la mélancolie.



A la cime des cieux, la pleine lune versait de son urne d'albâtre les flots de sa limpide et mélancolique lumière.

Le rayon rêveur venait effleurer le gazon au pied de la croix et remontait à la paupière de la jeune fille, comme une pensée d'outre-tombe, comme un soupir silencieux et reconnaissant de l'innocente victime dont le souvenir avait laissé dans son âme une empreinte si pleine de charme et de poignante amertume.

Sa lèvre murmurait une ardente prière.

La prière! oh! pour le cœur endolori, c'est le céleste dictame, c'est le sourire des anges à travers les larmes de la terre.

Longtemps elle s'entretint avec son Dieu, exhalant

sa prière avec ses soupirs et ses larmes, agenouillée au pied de cette croix, sur un gazon encore humide du sang de l'innocente victime.

Enfin, au moment où elle allait se relever pour s'éloigner, elle leva un instant la vue, et crut apercevoir comme une ombre qui s'agitait à l'ouverture d'un soupirail percé dans le mur d'une sorte de petit hargar qui s'élevait à quelques pas devant elle.

Un nuage vint alors à passer sur la lune et l'empêcha de distinguer quel pouvait être cet objet.

Elle attendit quelques instants et, quand le nuage fut passé, le rayon illumina une face humaine.

—Ce ne peut être qu'un voleur, se dit-elle à elle-même. Pourtant la porte est certainement bien fermée. Il se sera trouvé pris quand le domestique est venu la mettre à la clef.

* * *

Cependant cette tête sortait toujours davantage du soupirail, se détachant de plus en plus de l'obscurité.

Un moment les rayons de la lune tombèrent en plein sur cette figure.

La jeune fille tressaillit.

Elle venait de reconnaître cette figure.

Impossible de s'y tromper.

C'était bien lui !

Elle le reconnut parfaitement à son teint cuivré, à ses traits durs et féroces, à ses yeux fauves et roulant dans leurs orbites.

C'était... c'était... le Potowatomis, l'assassin du jeune officier!*

Sa première pensée fut de fuir; mais une invincible curiosité la retint.

* * *

Cependant le sauvage s'agitait toujours dans l'ouverture.

Un de ses bras était sorti du soupirail. Sa main tenait un objet que la jeune fille ne put distinguer.

Longtemps il essaya de se faire jour à travers l'ouverture trop petite pour le laisser passer.

Enfin, au moment où il faisait un dernier effort pour s'échapper, il tourna brusquement la tête et fixa d'un air inquiet ses regards vers un petit buisson voisin.

Il parut alors hésiter; puis lâchant l'objet qu'il tenait, il s'appuya avec sa main contre le sol et s'efforça de reculer; mais ses épaules, resserrées de chaque côté par le mur, le tinrent cloué dans l'ouverture.

Alors son inquiétude sembla augmenter et il jeta un nouveau coup d'œil vers le buisson.

Un léger froissement de feuilles se fit entendre, et de l'ombre du buisson sortit une petite tête qui se dirigeait lentement vers le sauvage.

C'était la tête d'un serpent à sonnettes. †

* Ceux qui connaissent le caractère des sauvages, savent combien ils sont toujours enclins à voler.

† Ces reptiles étaient encore si nombreux dans toute la contrée, il n'y a pas bien des années, qu'il était très dangereux de

Immobile, les yeux dilatés, le sauvage observait les moindres mouvements du reptile qui s'avavançait tout doucement et avec précaution, comme s'il eût eu la conscience de la force et de l'adresse de son redoutable adversaire.

Quand il fut à quelques pas du sauvage, il s'arrêta et, la gueule béante, il s'élança vers son visage.

Mais, avant qu'il l'eût touché, l'indien, de sa main restée libre, lui donna un violent soufflet et l'envoya retomber à plusieurs pas de lui.

Aussitôt après, il tenta un nouvel effort pour se dégager ; mais ce fut en vain.

Le reptile furieux s'avança une seconde fois et recommença l'attaque ; mais cette fois avec plus de précaution encore.

Après s'être approché plus près qu'auparavant de son ennemi, il s'élança avec une nouvelle fureur ; mais sans plus de succès, car la main du sauvage l'envoya rebondir encore plus loin qu'auparavant.

Le Potowatomis fit alors un effort suprême pour se

laisser les fenêtres ouvertes le soir. Ma mère me racontait que, pendant qu'elle demeurait à Sandwich, chez son père, un des domestiques eut l'imprudence de laisser la fenêtre ouverte. Pendant la veillée, quelqu'un recula par hasard un buffet accolé au mur et aperçut, étendu derrière, un énorme serpent endormi.

Un autre jour qu'elle faisait l'école buissonnière avec ses compagnes, un serpent s'élança sur elle et la mordit à la ceinture. Heureusement que ses dents s'embarassèrent dans ses vêtements. Pendant qu'elle s'enfuyait éperdue, ses compagnes lui crièrent de détacher son jupon. Et c'est ce qui lui sauva la vie.

délivrer, mais ce fut encore inutilement ; il resta cloué dans l'ouverture du soupirail.

Prompt comme l'éclair, le reptile, l'écume aux lèvres, le regard en feu, la gueule gonflée par la rage, et sortant une langue bifurquée et sanglante, revint de nouveau en rampant vers sa proie.

Les écailles de sa peau, que la rage faisait étinceler des plus vives couleurs, miroitaient sous les rayons argentés de la lune, et le léger bruit des anneaux de sa queue, semblable au bruit du parchemin froissé, troublait seul le silence de la nature.

Cette lutte silencieuse, au milieu du silence de la nuit, entre un serpent et un sauvage encore plus subtil qu'un serpent, avait quelque chose de si fantastique qu'on eût dit deux mauvais génies se disputant dans l'ombre quelque malheureuse victime.

* * *

Le serpent s'avança si près de l'indien que celui-ci aurait pu presque le saisir.

Il se redressa une dernière fois et en renvoyant sa tête en arrière, il prit son élan.

Le sauvage le guettait toujours de la main, suivant des yeux les moindres oscillations de son corps.

Il était facile de voir que la lutte suprême allait commencer et se terminerait bientôt par la mort de l'un des deux adversaires.

A l'instant où le serpent se précipitait comme un

dard sur son ennemi, le sauvage leva encore la main ; mais cette fois l'élan du serpent avait été si rapide et instantané, qu'il ne put l'attraper, et le reptile le mordit à la joue.

Un cri rauque mourut dans la gorge du sauvage, qui saisit à pleine main le serpent avant qu'il eût pu s'échapper, et, l'approchant de sa bouche, dans sa rage, il le déchira avec ses dents et le mit en lambeaux.

Vaines représailles ; car le coup était porté.

Quelques minutes après, d'horribles convulsions et des cris affreux annoncèrent que le venin mortel avait produit son effet.

La victime se tordait avec désespoir au milieu d'atroces douleurs.

* * *

On crut d'abord qu'il était à la fin parvenu à s'évader ; mais plus tard on trouva le cadavre, énormément enflé, encore pris dans l'ouverture du soupirail.

Ses yeux injectés de sang étaient sortis de leurs orbites ; sa figure était noire comme du charbon, et sa bouche entr'ouverte laissait voir deux rangées de dents blanches, d'où pendaient encore quelques lambeaux du reptile et des flocons d'écume mêlée de sang.

La Providence elle-même avait pris soin de venger l'assassinat du jeune officier.

ÉPILOGUE

Voici quelques détails sur la famille qui a été témoin de la tragique histoire que nous venons de raconter et qui seront une nouvelle preuve de la véracité de notre récit.

M. Du Perron Baby vécut encore plusieurs années après ces événements.

J'extrais ce qui suit de l'inventaire de ses biens :

“ M. Jacques Du Perron Baby décéda au Détroit
“ vers le 2 août 1789.

“ En l'an 1796, madame Suzanne Du Perron Baby
“ descendit avec plusieurs de ses enfants pour résider
“ à Québec, laissant M. Jacques Du Perron Baby, son
“ fils aîné, gérer le commerce et les terres, moulins et
“ autres affaires au Détroit.

Ce dernier commanda longtemps les milices canadiennes du Haut-Canada et fut élu plus tard orateur de la Chambre d'Assemblée.

Mme S. Du Perron Baby mourut à Québec, en 1813, dans un âge très avancé.

* * *

Quant à Melle Thérèse Du Perron Baby, elle termina ses jours à Québec, en 1839, chez M. de Gaspé.

Jamais elle ne put oublier la sanglante tragédie qui mit une si cruelle fin à son premier rêve.

La plaie une fois ouverte ne se referma plus.

Ce souvenir funèbre promenait sans cesse sur son front et dans son âme d'immortelles tristesses.

Le rayon s'éteignit et sa mourante flamme
Remonta vers le ciel pour n'en plus revenir.

Son sourire, comme celui d'Andromaque, était toujours mêlé de larmes.

Et quand ses amis cherchaient à faire refleurir cette âme désenchantée :

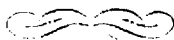
— Ah ! s'écriait-elle tristement, laissez-moi pleurer en silence mes rêves évanouis.

“ Les larmes sont l'ivresse du malheur.

“ Le passé a été pour moi trop plein d'amertumes pour que je puisse sourire à l'avenir.

“ La fleur de l'illusion ne croît pas sur les ruines du cœur.

Québec, mars 1860.



LA JONGLEUSE

PREMIÈRE PARTIE

LES VOYAGEURS DE NUIT

C'était une nuit d'automne, sombre et brumeuse.

Un canot d'écorce se détachait silencieusement du rivage de Québec, à quelques pas de l'endroit où s'élève la vieille église de la basse ville.

Sur le sable de la grève, un homme était debout, tenant à la main une lanterne sourde dont le cône lumineux dirigé vers les flots éclairait le canot monté par quatre personnes.

* * *

A la lueur fauve que projetait la lanterne, il était facile de voir que celui qui se tenait à l'arrière du canot était un chasseur canadien.

Il était vêtu d'une chemise à raies bleues, d'un

haut-de-chausse d'étoffe grise, et portait sur la tête un bonnet de peau de castor.

Selon l'invariable coutume des voyageurs, il avait eu le soin, avant de prendre place sur la pince du canot, de placer sous lui son capot d'étoffe plié avec précaution.

Une ceinture rouge, dont les franges flottaient sur sa jambe gauche, était enroulée autour de ses reins.

Ses pieds étaient chaussés de bottes sauvages, dont les hausses de cuir de mouton enveloppaient le bas de ses pantalons et se rattachaient au-dessous du genou par des lanières de peau d'anguille.*

C'était un homme d'un tempérament sec, mais d'une charpente osseuse et d'une taille très élevée.

Les manches de sa veste, retroussées jusqu'au coude, découvraient des muscles d'acier qui révélaient une force peu commune.

Ses bras, d'une longueur démesurée, étaient couverts de tatouages représentant divers objets, parmi lesquels on remarquait la figure d'un canot.

Les traits de son visage, hâlés par le soleil, et d'une remarquable régularité, semblaient avoir été taillés dans un bloc de bronze florentin.

Sa barbe était noire, tandis que ses cheveux, qu'il laissait croître depuis longtemps et qui retombaient négligemment sur ses épaules, étaient d'un blond châtain.

* *De la babiche*, mot sauvage encore employé dans nos campagnes pour désigner ces lanières.

Un grand air de bonté se reflétait sur toute sa physionomie.

Ses yeux, qu'il tenait habituellement à demi-fermés, lui donnaient au premier abord une apparence engourdie ; mais ils étincelaient d'une rare intelligence, enchâssés sous leurs sourcils noirs et épais, lorsqu'il était sous l'influence d'une émotion un peu vive.

Du reste, rien n'était remarquable dans sa personne, si ce n'est un air d'apathie et d'insouciance que l'extrême lenteur de ses mouvements laissait naturellement supposer.

Son habileté extraordinaire à conduire un canot lui avait fait donner le surnom de *Canotier*.

* * *

La lumière vacillante de la lanterne éclairait, par intervalles, un autre personnage assis à la tête du canot, que son accoutrement désignait suffisamment comme appartenant à la race des peaux rouges.

C'était un homme superbe, à l'œil d'aigle, aux lèvres fines et fièrement arquées, au front élevé rayonnant d'intelligence et de loyauté, et d'un galbe si irréprochable que Phidias ou Canova l'eussent copié avec amour, comme le type de l'homme à l'état de nature.

Selon la coutume indienne, ses cheveux étaient rasés, à l'exception d'une touffe attachée au sommet de la tête avec des plumes de faucon, d'outarde et d'oie sauvage, qui formaient comme le cimier d'un casque antique.

Il portait une espèce de manteau, bordé d'une frange rose et lilas, fait avec ces peaux de caribou, couleur orange, * que les sauvages seuls savent rendre si soyeuses et si molles.

Des mocassins ornés de rassades et de poils de porc-épic, teints en rouge et bleu, couvraient ses pieds.

Les guerriers de sa tribu l'appelaient *Misti Tshiné-pik'*, † c'est-à-dire la Grande-Couleuvre, soit à cause de sa souplesse extraordinaire, soit à cause de la figure de ce reptile tatouée sur sa poitrine.

* * *

Les reflets de pourpre de la lanterne dessinaient encore la silhouette de deux autres personnages assis au centre du canot.

C'était celle d'une jeune femme et d'un enfant de huit à dix ans.

Une profonde mélancolie mêlée d'inquiétude se reflétait sur la figure pleine d'énergie de Mme Houel.

Ainsi se nommait la jeune femme. ‡

* Les sauvages obtiennent cette couleur en *passant* les peaux à la *boucane*, au-dessus de la fumée des cabanes; et la couleur blanche en les *passant* avec la cervelle des animaux.

† Cette expression ainsi que les autres mots que nous emploierons dans le cours de ce récit, appartiennent au dialecte montagnais, qui dérive de la langue algonquine.

‡ Parmi les membres de la compagnie des Cent-Associés figure le nom de M. Houel. Nous lisons dans le cours d'histoire de M. l'abbé Ferland: " Richelieu trouva des auxiliaires de bonne volonté dans les sieurs de Roquemont, *Houel*, contrôleur

La noblesse de ses traits et l'élégance de ses vêtements révélaient une personne de distinction.

Au moment où le canot franchissait la pénombre projetée par la lumière, elle était occupée à étendre un châle sur les épaules de son enfant pour le préserver de l'humidité de la nuit.

* * *

Quand le canot eut entièrement disparu dans les ténèbres, l'homme à la lanterne remonta lentement la berge :

—Diantre ! murmurait-il à part lui en s'éloignant, il faut que madame ait bien du courage pour s'embarquer par une pareille nuit.

“ Je veux bien croire que monsieur Houel a été gravement blessé.

“ Mais qu'était-il besoin de tant se hâter et de s'exposer, par là, à un danger évident ?

“ Ne pouvait-elle au moins attendre jusqu'à demain matin ?

“ Mais à peine a-t-elle appris la fatale nouvelle, qu'elle n'a pas même pris le temps de faire ses malles.

général des Salines en Brouages, de Latteignant, etc., etc.” M. Houel se donna beaucoup de peine pour faire venir les Pères Récollets en Canada. “ Les principaux bienfaiteurs qu'ils ont eus ont été sa Majesté, M. de Pisieux, M. de Ramsay, grand vicaire de Pontoise et syndic des Récollets en Quanada, M. Ouel, contrôleur général des Salines de Brouages, et quelques autres.” (*Mémoire des Récollets présenté au Roi en 1637.*)

“ Ah ! je crains fort qu'il ne lui arrive quelque malheur.

“ Et puis ce massacre de trois hommes par un parti d'Iroquois qui a fait une descente avant-hier dans l'île d'Orléans et qui a enlevé une femme et quatre enfants...

“ Ils seront fort heureux s'ils ne font pas la rencontre de quelques-uns de ces démons enragés.

En faisant ces réflexions, il disparut derrière l'angle d'une maison, et tout rentra dans les ténèbres.

LA LAMPE DU SANCTUAIRE

Cependant le frêle esquif, poussé par deux vigoureux avirons, descendait le fleuve avec rapidité.

Léger comme une écume, il glissait sans bruit sur les flots, laissant à peine un pâle sillage derrière sa proue.

Les voyageurs gardèrent le silence pendant quelque temps ; et rien ne troublait le sommeil de la nature autour d'eux, si ce n'est le bruissement de l'eau sur les flancs de la légère pirogue, et le chant monotone et cadencé de la vague sous les avirons.

Bientôt l'obscurité de la nuit confondit les teintes indécises des divers édifices de la ville dans une nuance uniforme, et ils ne distinguèrent plus derrière

eux qu'une ligne onduluse découpant en noir, sur le ciel, les contours du cap Diamant.

De fois à autre, le clapotis de la vague sur les galets de la rive, ou le grincement d'une girouette agitée par le passage subit d'une brise nocturne, parvenaient encore à leurs oreilles.

Mais bientôt tous ces bruits s'éteignirent.

* * *

C'était l'heure solennelle de la nuit où tout repose dans la nature, et les bêtes carnassières revenues de leurs chasses nocturnes, et l'oiseau caché sous la feuillée, et l'homme fatigué des soucis et des travaux du jour.

Le torrent lointain même semble voiler ses sanglots, et, sous la brise expirante de la nuit, la forêt exhale à peine de son orgue immense un faible soupir.

Cependant la jeune femme, les yeux tournés vers la ville endormie, contemplait attentivement une lueur presque imperceptible et immobile sur la côte.

On eût dit qu'elle redoutait le moment où elle allait la voir disparaître entièrement, tant il y avait d'anxiété dans ses regards.

Ce n'était pas la lumière de la lanterne qui depuis longtemps avait disparu.

Cette faible étincelle, qui venait scintiller au bord de sa paupière où tremblait une larme, jaillissait d'un foyer autrement mystérieux, autrement consolant.

C'était la pâle clarté de la lampe du sanctuaire de la vieille église, holocauste virginal, emblème touchant de l'éternelle prière.

* * *

Pendant qu'elle contemplait cette chaste étoile, sa bouche murmurait une fervente prière.

La prière ! invisible vestale qui veille incessamment, une étoile au front, dans le temple sans tache de l'âme pieuse.

Toute sa vie semblait avoir passé dans ses yeux, tant il y avait d'ardeur dans son regard ; et le mystique rayon, venant effleurer sa prunelle de sa baguette d'or, semblait le regard de Dieu caché sous les adorables voiles, exauçant sa plainte et versant un reflet d'espoir dans son âme en deuil.

Oh ! la pauvre femme, elle avait en effet grand besoin d'un céleste soutien, au moment d'affronter tant de dangers parmi les embûches de la nuit !

Enfin, les ténèbres l'envahissant de toutes parts, le frêle sillon de lumière s'éteignit sous un linceul d'obscurité.

* * *

— Oh ! il fait bien noir, dit tout bas l'enfant à sa mère après un long silence, je ne puis pas même voir votre visage.

“ Si je n'étais pas si près de vous, ma chère petite maman, je crois que j'aurais bien peur.

“ Pourquoi sommes-nous partis si promptement ? ...

“ Je dormais si bien dans mon lit quand vous êtes venue me réveiller.

“ Allons-nous arriver bientôt ? ...

Et l'enfant, saisi d'un frisson involontaire, se rapprocha instinctivement de sa mère, comme pour chercher une protection contre les fantômes que la nuit fait sautiller devant l'imagination de l'enfance.

* * *

La jeune femme poussa un soupir, et sans répondre à ses questions :

— Couche-toi sur mes genoux, Harold, lui dit-elle, tu as encore besoin de dormir.

“ Fais un bon somme tandis qu'il fait noir ; je te réveillerai quand il sera jour, et tu verras se lever le beau solcil.

“ Alors tu n'auras plus de peur.

L'enfant obéit sans rien dire et posa sa tête sur les genoux de sa mère.

— Maman, murmura-t-il à voix bien basse après quelques minutes, voyez-vous là-bas cette grande femme blanche qui marche sur l'eau ? Elle s'avance vers nous, elle me regarde, elle me fait signe d'aller vers elle.

“ Entendez-vous, maman, comme elle chante ? ...

“ Comprenez-vous ce qu'elle dit ?

Et l'enfant indiquait du doigt le fantôme qu'il croyait apercevoir.

— Maman ! continua-t-il d'une voix tremblante, j'ai peur ! j'ai peur !... Retournons-nous-en chez nous. Elle va venir me prendre.

Et il cachait sa figure sur les genoux de sa mère en étouffant un sanglot.

— Dors donc, enfant, ne crains rien ; il n'y a point de danger.

“ Cette grande tache blanche que tu vois là-bas, ce n'est pas un fantôme : c'est la chute de Montmorency.

“ Le bruit que tu entends, c'est celui de l'eau qui tombe de la montagne.

“ Dors tranquillement ; ta maman veille auprès de toi.

* * *

— Ho-hou ! interrompit tout à coup le sauvage, tirant de sa poitrine cette exclamation gutturale ordinaire aux indiens pour exprimer la surprise et l'étonnement, *Matshi Skouéou !*

Ces paroles en langue sauvage, prononcées à demi-voix, semblèrent paralyser les bras du chasseur canadien.

Pendant quelques instants, son aviron demeura immobile entre ses mains.

Puis, sur un signe du sauvage, ils se remirent tous deux à ramer vigoureusement, mais avec le moins de bruit possible.

HALLUCINATIONS

— Votre enfant dort-il maintenant ? demanda enfin le chasseur après un long silence.

— Oui, répondit Mme Houel ; il est si fatigué d'avoir été dérangé cette nuit, qu'il s'est endormi en quelques secondes.

— Eh bien ! Madame, reprit-il d'un ton solennel, avec sa lenteur habituelle et en se penchant vers le centre du canot, afin de pouvoir parler plus bas et se faire entendre, maintenant que je crois le danger passé, je dois vous dire que nous venons d'échapper, par un heureux hasard, ou plutôt par une protection spéciale de la Providence, à un ennemi autrement dangereux que les partis d'Iroquois qui rôdent depuis quelques semaines sur nos rivagés.

“ Si j'avais eu affaire à tout autre qu'à vous, j'aurais soigneusement évité de révéler cet incident ; mais je connais la fermeté de votre caractère et votre désir que rien ne vous soit caché.

— Vous faites bien, le Canotier ; continuez.

— Vous avez peut-être pu croire un instant que votre enfant était le jouet d'un rêve, lorsqu'il vous indiquait cette forme étrange dont nous n'avons pu entrevoir que l'ombre ; mais soyez bien sûre que ce n'était pas une illusion.

“ Les enfants pénètrent parfois des secrets que nous autres, hommes, nous sommes incapables de percer.

“ L’innocence de cet âge le rapproche du monde des esprits, et lui révèle souvent des dangers impénétrables à nos regards.

“ Si j’avais connu, il y a quelques heures, ce que le bon ange de cet enfant lui a fait voir et entendre, je ne me serais jamais hasardé à partir cette nuit.

— Comment, le Canotier ! répondit Mme Houel, est-il possible que vous vous laissiez entraîner par de misérables superstitions, vous, un vieux chasseur qui avez passé toute votre vie dans les bois et qui avez bravé tant de dangers au milieu des sauvages ?

“ Vraiment, je ne vous reconnais plus ; jamais je ne vous aurais cru capable d’une telle faiblesse.

“ Ce prétendu fantôme n’a-t-il pas une cause toute naturelle ?

— Madame, répondit le chasseur d’un ton grave, avez-vous pu croire un instant que cette apparition n’était que le reflet de la chute à travers l’ombre ?

“ Croyez-vous qu’à la distance où nous étions, cette nappe d’eau pouvait être visible par une nuit aussi noire ?

“ Ah ! fiez-vous à l’expérience d’un vieux coureur de bois à qui la solitude et le désert ont appris une science qui ne se trouve pas dans les livres.

“ Depuis tantôt vingt ans que je mène la vie des bois, j’ai dû acquérir quelque connaissance des phénomènes de la nature.

“ Il n’est pas un bruit des eaux, des vents ou des animaux sauvages qui me soit inconnu ; les mille voix

du désert me sont familières, et je puis toutes les imiter au besoin.

“ Bien souvent pendant les nuits, au sein des forêts, près des lacs ou des rivières, tantôt au milieu des camps indiens, tantôt durant les chasses d’hiver, j’ai passé de longues heures à étudier les divers aspects de l’ombre et de la lumière, à la lueur incertaine des étoiles, à la flamme du bûcher, ou par un beau clair de lune, ou bien par une nuit sombre et brumeuse, comme celle-ci.

“ Il est peu d’objets qui, soit le jour, soit la nuit, puissent longtemps tromper ma vue exercée par une longue habitude.

“ Eh bien ! madame, je vous dis que cette vague lueur ne vient ni du ciel, ni de la terre.

— Ne serait-ce pas peut-être la flamme de quelque bivouac indien voilé par la brume ?

— Vous n’avez jamais confondu les rayons de votre lampe avec la clarté de la lune, n’est-ce pas, madame ?

“ Eh bien ! il serait aussi difficile pour moi de confondre cette étrange lueur avec le feu d’un bivouac indien.

— Une crainte superstitieuse vous aura troublé la vue, reprit Mme Houel avec un mouvement d’impatience et d’incrédulité.



Ce reproche piqua au vif le hardi Canotier, qui garda un moment le silence.

Puis d'une voix émue :

— Madame, un homme qui a passé la moitié de sa vie exposé chaque jour à se voir attaqué et scalpé par de féroces ennemis, qui a servi de guide dans une dizaine d'expéditions contre les Cinq-Cantons, qui a tué de sa main plus de soixante Iroquois, qui, pour sauver son ami Misti-Tshinépiq', s'est vu deux fois, sans trembler, attaché au poteau, prêt à être brûlé vif, qui entonnait la chanson de guerre pendant qu'on lui arrachait les phalanges de deux doigts, après les lui avoir fumés dans le calumet, qui riait des tourments quand on lui mettait autour du cou un collier de haches rougies dont il conserve encore les cicatrices, cet homme doit avoir le droit de se croire peu accessible à la crainte.

“ Mais puisque vous doutez de mes paroles, interrogez Tshinépiq'.

“ Vous avez entendu l'exclamation de cet indien au moment où votre enfant indiquait du doigt cet objet mystérieux qui ne paraissait à nos yeux qu'une pâle vapeur.

“ Les paroles de l'enfant ont été pour lui un trait de lumière; et si vous eussiez compris la langue sauvage, les mots *Matshi Skouéou*, qui lui ont échappé, vous auraient tout révélé, sans que j'eusse eu besoin de préférer une parole; car vous avez sans doute entendu parler de celle que les blancs appellent *la Dame aux Glaïeuls*, et que les sauvages connaissent sous le nom de *Matshi Skouéou*, c'est-à-dire la *Mauvaise femme* ou la *Jongleuse*.

* * *

A ce nom trop connu, Mme Houel, quoique douée d'une rare énergie de caractère, ne put réprimer un tressaillement involontaire.

Car on était à une époque où la superstition était encore si répandue et si vivace, que les personnes instruites mêmes, qui n'ajoutaient aucune foi aux contes populaires, ne pouvaient, en les écoutant, se défendre d'une secrète terreur.

Et dans un pays comme était alors le Canada, couvert d'immenses forêts inexplorées, peuplées de races étranges et à peine connues, tout était propre à entretenir et à fomenter les idées superstitieuses.

— En effet, pensa-t-elle, j'ai entendu parler de cette célèbre Jongleuse qui est parvenue à acquérir une si grande influence parmi les tribus iroquoises, et dont les Pères missionnaires ont rapporté des choses si merveilleuses.

“ Ils ne doutent pas qu'elle ait des communications avec le mauvais esprit, et qu'elle opère par son influence des prodiges incroyables. *

* Il n'y a guère de doute que la jonglerie pratiquée chez les sauvages n'ait un caractère diabolique. C'est un fait qui a souvent été constaté par des témoins oculaires dignes de foi. Voici comment s'exprime à ce sujet le R. P. Arnaud, missionnaire du Labrador : “ Par la force de leur volonté, dit-il, la cabane (des jongleurs) se met en mouvement comme une table tournante, et répond par des coups ou par sauts aux demandes qui lui sont

“ On dit qu'elle est parvenue à soulever les Cinq-Nations contre la colonie; que l'ambassade, envoyée dernièrement au gouverneur sous prétexte de conclure la paix, n'est qu'une infâme trahison ourdie pour endormir les colons, et qu'ils trament, pendant ce temps, le projet de massacrer jusqu'au dernier Français.

“ Serait-il vrai, comme on le dit, qu'à la tête d'un parti d'Iroquois, elle rôde autour de nos habitations pour se saisir de quelque prisonnier important, afin de l'immoler à leur dieu Areskouï, et se le rendre ainsi propice dans la nouvelle guerre ?

LE MIRAGE-DU-LAC

Après avoir roulé quelques instants ces réflexions dans son esprit :

— *Canawish!* * dit-elle en s'adressant à l' impassible indien qui avait écouté la conversation précédente

faites. Eh bien ! les voilà vaincus, tous les inventeurs des tables tournantes et des *spiritual rappings!* les jongleurs des indiens infidèles peuvent leur servir de maîtres et leur montrer des choses plus surprenantes que celles qu'ils ont jamais connues. Tous nos grands magnétiseurs seraient également surpris de voir avec quelle facilité ces jongleurs manient le fluide magnétique, auquel je donnerai volontiers ici le nom de fluide diabolique.”

* Expression sauvage qui répond au mot *camarade*.

sans prononcer une parole, que dis-tu des présages du Canotier ?

Le sauvage sembla ne pas faire attention à cette demande et ne fit aucune réponse.

— Pourquoi la Grande-Couleuvre ne répond-elle pas quand la fille des visages pâles lui adresse la parole ?

Il y eut encore un moment de silence.

* * *

Enfin le sauvage, dans son langage rempli de figures :

— Le Mirage-du-Lac qui dort sur les genoux de la Fleur-des-Neiges est plus beau que le nénuphar blanc des grandes eaux.

“ Le lac où se mirent la folle avoine et les roseaux du rivage est moins limpide que ses yeux, et son regard est plus brillant que l'étoile du soir.

“ Ses lèvres sont deux grappes de fraises mûres et ses dents sont des flocons de neige.

“ Les lianes au printemps sont moins flexibles que sa chevelure.

“ Aussi, quand la Fleur-des-Neiges contemple le jeune visage pâle, le sourire est-il sur ses lèvres et ses yeux sont-ils pleins de larmes de tendresse.

“ La Fleur-des-Neiges serait-elle donc aujourd'hui lasse de la vie de son enfant ?

“ Ne sait-elle pas que pour évoquer celle que la jeune oreille du Mirage-du-Lac a entendue et que ses yeux ont vue, il suffit de prononcer son nom ?

**

— Oh ! s'il n'y a que cela à craindre, reprit Mme Houel en souriant, tu peux parler ; la *Dame aux Glaïeuls* n'est pas un esprit pour entendre du fond des bois la voix de la Grande-Couleuvre, quand ses paroles parviennent à peine à l'oreille de la Fleur-des-Neiges.

— Puisque ma sœur le demande, reprit l'indien, la Grande-Couleuvre parlera ; mais si ses paroles évoquent la Matshi Skouéou, la Fleur-des-Neiges ne pourra s'en prendre qu'à elle seule.

— La fille des visages pâles ne craint rien ; son cœur est fort comme celui du Tshinépick' !

— Quand la Fleur-des-Neiges saura que la Matshi Skouéou serait prête à mettre en liberté toutes les peaux blanches captives chez les Iroquois pour pouvoir mettre la main sur l'enfant d'un chef des visages pâles, tel que le Mirage-du-Lac, son cœur sera-t-il aussi fort ?

**

A cette terrible menace, Mme Houel tressaillit et pressa instinctivement contre son cœur le charmant enfant qui, insoucieux du danger, dormait tranquillement sur ses genoux.

Il ne parut pas même s'apercevoir de ce brusque

mouvement ; car le contact de cette douce main lui était connu.

Et que peut craindre, en effet, l'enfant dans ce sanctuaire de l'amour maternel ?

L'hirondelle dans son nid redoute-t-elle le vent ou l'orage ?

L'enfant entre les bras de sa mère, n'est-ce pas la fraîche goutte de rosée cachée dans la corolle du lis ?

Tant d'innocence et de pureté ne semblent-elles pas devoir échapper au malheur ?

UN ESPRIT

A peine Mme Houel eut-elle cédé à ce premier mouvement, qu'elle rougit de sa faiblesse.

Honteuse d'avoir un moment reculé devant une idée superstitieuse, elle ajouta d'un ton ferme :

— Auprès de la Grande-Couleuvre et du Canotier, la Fleur-des-Neiges ne tremble point pour les jours de son enfant. Mon frère peut parler.

— Tes deux amis sont prêts à donner leur vie pour toi, répondit l'indien ; ils seront morts avant qu'aucun ennemi n'ose approcher de ton enfant ; mais qui peut lutter contre celle qui commande aux esprits ?

Le sauvage lui fit alors le récit de tout le merveilleux dont l'imagination indienne entourait la célèbre Jongleuse.

Souvent le Canotier, entraîné par son habitude de causer, l'interrompait pour raconter quelques nouveaux prodiges dont les blancs enrichissaient la légende sauvage.

La Matshi Skouéou, disaient les récits populaires, est en rapport avec le mauvais esprit.

Sa puissance égale celle de la sirène aux cheveux tordus qui révèle sur les rivages des mers du Sud, les gisements des placers d'or et des bancs de perles.

Jamais on ne l'a vue de jour.

On dit que dans les ténèbres ses prunelles d'un vert glauque étincellent comme la braise et que les lueurs sinistres et blafardes qu'elles lancent, fascinent comme le serpent ou l'abîme.

Une rivière de cheveux noirs comme l'aile des huards, inonde sa tête toujours couronnée de fleurs de glaïeuls, et jaillit en cascades jusque sur ses épaules.

Son teint de cuivre, sa peau écailleuse, le rire sardonique qui crispe sa lèvre violette font frissonner jusqu'à la moelle des os.

Elle soulève à chaque pas une poussière d'étincelles

bleuâtres qui voltigent autour d'elle, profilant dans l'ombre d'étranges silhouettes.

Salamandre incombustible, elle marche impunément à travers la flamme des brasiers, sans que les tisons osent mordre même les pans de sa robe.

* * *

La brise nocturne, le nuage qui passe lui apportent, messagers fidèles, le son de la voix de ceux qui l'invoquent.

A son cri, les hiboux éveillés, écarquillant leurs fauves prunelles, sortent des crevasses des rochers et des ruines et répondent à son appel.

A l'heure de minuit, elle descend sur une étoile filante, ou sur un rayon de la lune, et apparaît dans la nappe des cascades, à l'ombre des noirs rochers, sur le sable silencieux des dunes, ou parmi les vapeurs des vallées.

* * *

C'est l'heure qu'elle choisit pour accomplir ses mystères, car c'est l'heure où la brise s'endort dans la cime des arbres, et où tout repose dans la nature ; c'est l'heure où les feux follets dansent sur le gazon pâle des prairies, dans les clairières, ou sur les eaux verdâtres des marécages ; c'est l'heure où les chauves-souris effleurent les flots unis de leurs ailes diaphanes, et se cramponnent, de leurs ongles grêles,

à l'angle des rochers ; c'est l'heure où l'on n'entend pour tout bruit que le coassement des grenouilles et des crapauds à l'œil fixe, et le *hou hou* funèbre des oiseaux de nuit.

C'est aussi l'heure où la Dame aux Glaïeuls descend parmi les roseaux du fleuve, au bord des lagunes, pour cueillir les fleurs de glaïeul dont elle couronne sa tête et pour faire ses invocations au Grand Manitou.

Quoique aucun souffle n'agite l'air, on voit alors frissonner les tiges des algues et des aunes qu'elle écarte pour se plonger dans les eaux du fleuve ; et bientôt on voit sa tête apparaître, comme un météore, parmi les joncs et les nénuphars.

* * *

Au moment où la nouvelle lune se lève, de vagues et lointaines rumeurs, mêlées au coassement monotone des grenouilles, s'élèvent du sein des plantes aquatiques.

Voix surnaturelles qui semblent surgir du fond des eaux ; incantations mystérieuses, d'abord indécises, puis s'élevant peu à peu, et se prolongeant sur les flots en mélodie tour à tour suave comme des voix d'enfants, ou voilée comme la brise du soir parmi les halliers ; mais parfois aussi, éclatante et terrible comme le rugissement de l'ours blessé ou comme le roulement du tonnerre ou des cataractes.

Quelquefois aussi, quand l'ouragan des équinoxes

rugi et tord la forêt par les cheveux, elle pose son pied, plus léger que celui des vaporeuses ossianiques, sur l'écharpe des brumes dont la montagne enveloppe alors son épaule de pierre.

On dit que pendant ces délires de la nature, on la voit voltiger sur la crête d'argent des vagues en écume, et qu'alors les éclairs déchirent les flancs des nuages en colère pour venir se tresser en auréoles sur sa tête.

* * *

—Enfants, disent les vieillards, n'allez pas le soir au lever de la nouvelle lune, sur les bords du fleuve.

“ Tapie derrière la verte frange des roseaux, la Dame aux Glaïeuls guette les petits enfants, et ses chants fascinent et entraînent comme le regard du reptile attaché à sa proie.

“ Oh ! malheur à celui qui tombe entre ses mains !

“ Le sort qu'elle lui réserve est plus affreux que celui du prisonnier garrotté au poteau du supplice.

“ Les tortures du feu, les éclats de bois enfoncés dans la chair, la cendre brûlante sur la tête scalpée, les colliers de haches rougies n'effrayent pas le guerrier au cœur fort.

“ Il entonne son chant de mort quand ses ennemis déchirent sa chair en lambeaux.

“ Mais la Matshi Skouéou invente des supplices autrement atroces.

“ C'est au milieu d'horribles agonies de frayeur et d'épouvante qu'elle fait mourir sa proie.

“ Et quand le cœur de la victime tremble et bat comme celui du lièvre timide, que ses cheveux se dressent sur sa tête, que ses yeux se dilatent de terreur, que ses lèvres livides frémissent comme la feuille du tremble, que ses dents s'entre-choquent dans sa bouche, que ses os craquent d'horreur, que ses membres frissonnent comme les lianes tordues par la tempête, alors la Dame aux Glaïeuls est dans l'ivresse et elle savoure, comme un chant, ces lamentables gémissements; car elle entend la voix du noir esprit qui lui révèle ses secrets à travers les râles d'agonie et de désespoir.”

COMME UN LUTH D'IVOIRE

Après ce récit prononcé d'une voix émue par une sorte d'enthousiasme religieux, le sauvage et le Canotier gardèrent un moment le silence.

— C'est bien là, au fond, ce que rapportent les missionnaires, pensa Mme Houel avec inquiétude...

“ Ciel ! si jamais mon cher Harold venait à...”

“ O mon Dieu ! protégez mon enfant !

— Eh bien ! reprit l'indien, le cœur de la Fleur-des-Neiges est-il aussi fort maintenant ?

— J'ajouterai foi à tous ces mystères quand j'en aurai été témoin, répondit Mmc Houel d'une voix qu'elle cherchait en vain à rassurer.

“ Vous ne l'avez jamais vue, ni toi, ni le Canotier, n'est-ce pas ?

* * *

— Madame, repartit le chasseur canadien avec sa lenteur habituelle et un ton solennel qui dénotait une profonde conviction ; un soir que je remontais le Saguenay, je rencontraï...

Il s'arrêta tout à coup.

Un sourd ronflement, pareil au souffle profond du marsouin lorsqu'il vient respirer à la surface de l'eau, se fit entendre à l'avant du canot.

Un homme qui n'aurait pas été habitué à la vie sauvage, n'aurait prêté aucune attention à ce bruit.

Mais l'oreille exercée du Canotier ne pouvait s'y méprendre.

C'était bien la voix du 'Tshinépiq' qui, pour lui signaler quelque danger sans donner l'éveil, imitait la respiration du marsouin.

* * *

Le chasseur prêta l'oreille un instant et crut entendre, dans le lointain, un son étrange et vague, d'abord à peine perceptible, puis se rapprochant, devenant plus distinct, et se prolongeant sur les flots en molles ondulations, pour s'éloigner, osciller encore et s'évanouir un instant après.

Longtemps ces mystérieuses vibrations, qui sem-

blaient tantôt descendre des nuages, tantôt remonter du fond des cavernes de la mer, ou s'échapper d'une conque marine, ou filtrer à travers le treillis des bois, voltigèrent en notes intermittentes parmi le silence solennel de la nuit ; ne parvenant à son oreille qu'à de longs intervalles et par frêles lambeaux.

* *

Il crut d'abord être le jouet d'une illusion ; mais après quelques minutes de silence, la même mélodie bizarre, mais plus distincte et plus rapprochée...

—Eh bien ! madame, chuchota le Canotier, entendez-vous ?... Croirez-vous maintenant aux paroles d'un homme qui n'a pas appris ce qu'il sait dans les livres ?...

Et continuant comme s'il se fût parlé à lui-même :

— Minuit !... ce soir la nouvelle lune et la...

— Bah ! repartit madame Houel, la plainte de quelque loup-marin sur les rochers. *

* *

Le Canotier haussa les épaules. et attendit sans répondre.

— Vous aviez raison, reprit enfin Mme Houel après quelque temps de silence, j'entends maintenant très

* On sait que les cris du loup-marin imitent, à s'y méprendre, les plaintes d'un enfant.

clairement une voix ; mais est-ce une voix humaine ?... Jamais je n'ai rien entendu de si extraordinaire.

Je sais que les sauvages sont renommés pour la beauté de leur voix ; mais ces magiques accents n'ont rien d'humain, tant ils captivent et entraînent avec un irrésistible attrait.

* * *

En effet, c'était une sorte d'incantation fantastique qui empruntait à la sombre majesté de ces heures solennelles et à son origine inconnue un singulier caractère de merveilleux et de surnaturel ; sorte de mélodie, tantôt plaintive et rêveuse, noyée de mystère et de mélancolie, ondulant sur la lame, flottant dans l'atmosphère et se perdant dans les plis de la brume ; soupirs infinis, échos de voix d'anges, rêves d'enfants au berceau, chant des courlis ; ou bien, vive et légère, découpée en frileuses dentelles de sons, montant et descendant en spirales aériennes, groupes de notes folâtres se tenant par la main ; et puis tout à coup, triste et morne, comme le vent d'automne qui brame dans les ramées, comme l'hymne funèbre sur les tombes ; ou fanfare inouïe, vibrant comme un cuivre.

* * *

— Je distingue bien des paroles, dit tout bas Mme Houel au Canotier, mais d'une langue qui m'est inconnue.

— Je les comprends, mais il m'est impossible de vous les traduire : le sens en est plus dans le chant que dans les paroles.

.....

.....

Deux éclairs soudains, suivis d'une double détonation, interrompirent tout à coup les magiques évocations de la sibylle inconnue ; et en même temps deux balles, venant du côté opposé à celui d'où l'on entendait cette mystérieuse musique, et dont une entama la pince du canot à quelques pouces du Canotier, sifflèrent aux oreilles des voyageurs.

Un souffle de terreur sembla rouler dans l'atmosphère avec l'écho de la double explosion répercutée par les nuages et les deux rives du fleuve.

Et puis tout rentra dans un silence si profond qu'on eût dit que le fleuve eût toujours été entièrement désert.

COURSE

— Sept Iroquois dans le canot, chuchota le Tshiné-pik' ; j'ai eu le temps de les compter à la lueur de l'explosion.

“ Camarade, nous allons être pris entre deux feux.

“ A droite, les Iroquois ; à gauche, la Matshi Skouéou et ses compagnons.

— Il n'y a qu'un moyen, reprit le Canotier avec la présence d'esprit et la promptitude de décision que donnent le calme et le sang-froid, fruit d'une longue habitude de vie au milieu des dangers, c'est de dérouter nos ennemis.

“ Scie, * Tshinépi^k, nous allons reculer quelque temps ; puis nous gagnerons le rivage à force d'avirons.

“ Madame, retenez les pleurs de votre enfant ; il faut du silence pour cacher notre marche.

“ Couchez-vous au fond du canot, vous courrez ainsi moins le risque d'être atteinte par les balles.

“ Ah ! chiens d'Iroquois ! murmura-t-il entre ses dents, vous êtes fort heureux que la vie de ces deux êtres faibles ait été confiée à ma garde ; vous ne me verriez pas reculer ainsi devant vous : une cruelle expérience a dû vous apprendre que ce n'est pas ma coutume.

“ Que j'aurais de plaisir à loger du plomb dans quelques-uns de vos crânes pour me refaire un peu la main ! Vraiment le cœur m'en dit, car il y a déjà longtemps que je n'ai pas essayé mon mousquet contre une peau rouge. Mais laissez faire, vous ne perdez rien pour attendre.

* * *

Tout en faisant ces réflexions, le Canotier après avoir imprimé au canot un mouvement rétrograde en nageant à reculons pendant quelque temps, avait

* En terme de marine, *scier* veut dire ramer à reculons.

tourné la proue de la légère nacelle vers le rivage, et pagayait vigoureusement dans cette direction.

— Nagez, nagez maintenant tant que vous voudrez, imbéciles d'Iroquois, reprit-il tout bas avec ironie, vous serez quelque temps, je pense, sans nous atteindre, si vous continuez de ce côté.

“ Vous croyez donc qu'un blanc est aussi bête que vous, et qu'il...

Le cri d'un huard qui s'éleva à quelque distance en avant du canot, éveilla son inquiétude et interrompit le cours de ses invectives, qu'il ne ménageait jamais à ses ennemis dans ces moments de danger.

— Je me trompe fort si c'est là le cri d'un huard... il y a là des inflexions qui ne sont pas celles du huard.

“ Les infâmes coquins ! auraient-ils prévu notre mouvement, par hasard ?...

A peine eut-il achevé ces mots, que deux raies de feu déchirèrent le voile des ténèbres en avant d'eux.

Heureusement pour nos voyageurs que la nuit était si obscure que l'ennemi ne pouvait viser qu'à peu près.

Les balles, dirigées d'une main incertaine, ricochèrent sur l'eau à quelques pieds du canot.

— Notre ruse est déjouée ! s'écria le Canotier avec amertume.

Et, d'un coup d'aviron faisant décrire un angle à la proue du canot pour lui faire reprendre sa première position :

— Il est inutile de songer à atteindre le rivage, continua-t-il. C'est maintenant, Tshinépik', qu'il nous faut

montrer si nous entendons quelque chose à manier un aviron.

“ Ils sont sept contre deux ; mais leur canot m'a l'air plus pesant que le nôtre et je doute qu'ils aient tous des avirons.

“ Madame, nous allons être obligés de jeter vos effets à l'eau, afin d'alléger notre canot autant que possible et de ne pas ralentir notre marche ; car ce sera une course désespérée.

— Faites, faites tout ce que vous voudrez, pourvu que vous arrachiez mon enfant des griffes de ces tigres, s'écria avec angoisse madame Houel.

* * *

En un clin d'œil le canot fut débarrassé de tout ce qui pouvait l'alourdir.

— Maintenant, Tshinépiq', hardi sur l'aviron, et ensemble ! Mais auparavant poussons notre cri de guerre pour montrer à ces mécréants que nous ne les redoutons pas plus que les poissons qui nagent sous nos pieds.

* * *

Deux cris horribles, capables de faire tressaillir les cœurs les plus intrépides, s'échappèrent à la fois de la poitrine des deux guerriers, et se prolongèrent au loin sur les flots.

Madame Houel se boucha les oreilles de terreur.

Le Canotier ! la Grande-Couleuvre ! répétèrent en chœur les Iroquois reconnaissant la voix des deux héros qui avaient acquis une si terrible célébrité en immolant un nombre effrayant de leurs plus braves guerriers ; et d'épouvantables hurlements répondirent à leur cri.

Puis à cette infernale harmonie succéda un morne et lugubre silence, comme si la nature entière, glacée d'épouvante, avait suspendu tous ses bruits.

* * *

On n'entendit plus que le bouillonnement de l'eau sous les coups des avirons, et le clapotement de la vague sur les flancs de la légère pirogue qui bondissait sous les énormes brassées du Canotier, aidé du Tshinépiq', et volait sur la nappe du fleuve, comme ces légères plumes détachées de l'aile des oiseaux et qu'emportent en se jouant, sur les flots, les grandes brises des mers.

* * *

Le salut des fugitifs ne dépendait plus que de la vigueur des nerfs des deux rameurs.

Que la lassitude vînt, un moment, à amollir et à détendre l'acier de leurs muscles, c'en était fait d'eux ; et leurs chevelures scalpées séchaient à la ceinture des Iroquois.

Le Tshinépiq', il est vrai, était un habile et vigou-

reux rameur ; et la supériorité du Canotier à conduire un canot et à manier l'aviron était sans égale.

Son habileté, en ce genre, était si bien connue dans toute la colonie et même parmi les tribus indiennes, qu'elle lui avait valu le surnom de *Canotier*.

Outre une longue habitude, acquise pendant toute une existence consacrée à la vie sauvage, la nature, en le douant d'une force musculaire exceptionnelle et en développant ses deux longs bras d'une manière démesurée, semblait l'avoir formé tout exprès pour ce genre d'exercice.

D'ailleurs, c'est un fait digne de remarque que les blancs une fois accoutumés aux mœurs et aux arts indiens les surpassent bientôt, non seulement en adresse, mais même en vigueur.

Car, sans parler de leur supériorité intellectuelle, ils paraissent encore jouir d'une constitution plus robuste.

* * *

Mais, quels que fussent les avantages personnels des deux rameurs, ils étaient trop inférieurs en nombre pour pouvoir, ce semble, lutter longtemps avec chance d'échapper.

Et puis, une balle perdue pouvait, d'un moment à l'autre, casser un bras, ou fendre un aviron.

Cependant ces dangers si éminents ne faisaient rien perdre au Canotier de son admirable sang-froid, et paraissaient n'avoir d'autre effet que de délier sa langue.

— Il faut montrer à ces chiens d'Iroquois que nous nous connaissons en écorce de bouleau, Tshinépik'.

“ Je ne nie pas qu'ils possèdent quelque habileté à fabriquer un canot ; mais ils ne savent pas comme nous choisir la véritable écorce.

“ Et puis, ont-ils jamais eu le tour de relever avec grâce les deux pinces d'un canot de manière à lui donner cette forme svelte qui prête aux nôtres un air si coquet quand ils dansent sur la lame ?

“ Ah ! je reconnaîtrais un des miens parmi toute une flotte de canots iroquois.

“ Ne me parlez pas non plus d'un canot mal gommé ; il faut pour qu'il glisse bien sur l'eau que l'enduit de gomme soit posé avec tant de soin que les flancs soient polis et glacés comme la lame d'un rasoir.

“ Alors ce n'est plus un canot, c'est une plume, c'est une aile d'oiseau qui nage dans l'air ; c'est un nuage chassé par l'ouragan ; c'est quelque chose d'aérien, d'ailé, qui vole sur l'eau comme... comme nous maintenant.

*
* * *

Le Canotier disait vrai ; car la légère pirogue, obéissant à ses gigantesques coups d'aviron, semblait à peine effleurer les flots.

On eût dit une sarcelle, effrayée par le chasseur, rasant la cime des vagues à tire-d'aile.

— Camarade, voici encore deux balles à notre adresse, interrompit le Tshinépik', qui jusque-là s'était renfer-

mé dans ce silence flegmatique qui caractérise la race indienne, et que les sauvages affectent surtout au moment du danger, afin de cacher toute émotion; l'Iroquois s'imagine déjà nous avoir devancés, car ses coups ont porté en arrière de notre canot.

— Mais mon frère s'aperçoit-il que nous n'avons rien gagné et qu'ils sont toujours en ligne avec nous ?

— Ça ne peut pas durer, tu as raison, reprit le Canotier en secouant la tête; nous ne sommes jamais capables de les *dégrader*. Ils sont trop nombreux contre nous.

LE TOMAHAWK

Il se fit un moment de silence lugubre et plein d'une terrible anxiété.

Le Canotier cherchait en vain une issue pour sortir de ce mauvais pas.

— Promettons une messe en l'honneur de la bonne sainte Anne, dit Mme Houel qui n'avait pas cessé de prier depuis le commencement de la lutte, et je suis sûre que le bon Dieu nous sauvera.

— Je le veux bien, madame... Il n'y a que Dieu qui puisse nous faire échapper... Pour moi, j'ai épuisé toutes mes ressources... Mais toi, Tshinépik', as-tu quelque expédient à suggérer ?

L'indien réfléchit.

* * *

— Mon frère est un grand rameur : le saumon qui remonte les rapides n'est pas plus habile avec sa queue que mon frère avec son aviron.

“ A chacun de ses coups, le Tshinépik' sent le canot se soulever sous lui.

“ Mais mon frère a-t-il le bras assez fort pour ramer à lui seul comme nous deux ensemble, tandis que le Tshinépik' va essayer de *déplanter* un Iroquois ?

— J'essayerai bien tout ce qu'il est donné à l'homme de faire avec deux bons bras, repartit le Canotier ; mais je crois que ce serait à peu près inutile, car tu ne pourras que tirer au hasard par la nuit qu'il fait ; et puis un coup de fusil nous trahirait en révélant au juste notre position.

— Une flèche ne laisse pas d'éclair derrière elle, répliqua froidement l'indien, et le Tshinépik' attendra le moment où l'Iroquois va tirer, et visera sur la lueur de l'amorce.

— Bien pensé ! fit le Canotier avec enthousiasme, en se mettant à ramer avec une vigueur si prodigieuse qu'il semblait que jusque-là il n'eût fait que tremper son aviron dans l'eau. J'ai toujours soutenu, avec raison, qu'il y a souvent plus de cervelle dans la tête d'un sauvage que dans bien des têtes européennes...

“ Appareille-toi, Tshinépik', je viens d'entendre un bruit sec comme celui d'un fusil qu'on arme ; je crois qu'ils vont tirer.

Une détonation lui coupa la parole.

A

* * *

Un instant après, un cri de mort retentit du côté du canot ennemi, et prouva que la flèche de l'habile indien n'avait pas manqué son but.

Mais, en même temps, un autre cri, un cri de rage lui répondit.

C'était la voix du Canotier.

Une balle venait de fendre son aviron en deux.

* * *

Il est dans la vie des instants de souffrance morale que nulle torture, nul supplice corporel, la mort même ne sauraient égaler.

C'est l'instant fatal où l'on voit se dresser devant soi le fantôme implacable d'une mort certaine ; où l'on sent l'étreinte mortelle vous saisir d'une main assurée.

C'est là le paroxysme de la souffrance.

L'héroïsme seul est capable de l'envisager de sang-froid.

Telle était cependant la position en face de laquelle se trouvaient les fugitifs.

Le Canotier avait épuisé toutes les ressources que le génie sauvage et une longue expérience avaient pu lui inspirer.

Il ne restait plus qu'à attendre la mort.

* * *

Déjà on entendait à quelques pas en avant du canot le bouillonnement de l'eau sous les avirons d'un des canots ennemis.

— Mon frère est-il prêt à mourir ? dit le Canotier d'un ton calme.

— Le Tshinépiq' l'a toujours été...

Et comme si un éclair subit eût traversé son cerveau, il ajouta quelques mots en langue sauvage et passa son aviron au Canotier.

On aurait pu le voir alors se pencher doucement sur la pince du canot, s'y glisser sans bruit pour se jeter à la nage et disparaître.

La légère pirogue, soulagée tout à coup, se releva de l'avant, pendant que le Canotier lui imprimait un mouvement rétrograde, afin d'éviter une collision avec le canot ennemi.

* * *

En ce moment, la lune filtra un de ses rayons à travers le roulis des brumes ; et ce pâle cil d'argent, venant effleurer la frange d'un nuage moins opaque, permit d'entrevoir, pendant un instant, la scène du combat.

Tout à coup le canot iroquois chavira au milieu de hurlements épouvantables.

Ce fut alors une scène de confusion indescriptible.

On vit, pendant quelques instants, un bras armé du tomahawk asséner des coups terribles sur la tête des Iroquois qui se débattaient au milieu des flots.

* * *

L'attention du Canotier qui se tenait à une légère distance afin d'empêcher les Iroquois naufragés de saisir son canot, et qui suivait les diverses phases de la lutte pour recueillir à temps son audacieux ami, fut alors détournée par un cri déchirant poussé par Mme Houel :

— La Jongleuse !

En même temps, il entrevit comme une forme noire qui semblait surgir des flots à côté du canot et étendre la main comme pour saisir le jeune enfant.

Décharger un vigoureux coup d'aviron sur l'objet indécis qu'il croyait apercevoir dans l'ombre fut pour lui l'affaire d'un instant ; mais son coup porta dans le vide, et fit seulement jaillir une poussière d'eau.

* * *

Le cri d'un *pirouys* * se fit alors entendre, et le Canotier, reconnaissant le signal convenu avec le sauvage, tourna son canot dans la direction d'où venait le cri,

* Espèce de gibier connu aussi sous le nom de *chevalier*. Le surnom de *pirouys*, que lui donnent les chasseurs, est une imitation de son cri.

et un instant après le Tshinépik' triomphant embarquait habilement dans la légère nacelle, tenant d'une main un aviron.

Avec cette présence d'esprit qui distingue si éminemment les sauvages, et qu'ils conservent au milieu des plus grands dangers, l'indien, pendant le combat, avait arraché des mains d'un Iroquois cet aviron dont ils avaient absolument besoin pour leur fuite.

Pendant que l'autre canot iroquois se hâtait de venir au secours des naufragés que le tomahawk du Tshinépik' n'avait pu atteindre, les fugitifs profitèrent de l'obscurité profonde que faisaient alors d'épais nuages qui se roulaient pesamment dans le ciel, et gagnèrent le rivage sans que leurs ennemis eussent pu remarquer la direction qu'ils avaient prise.

L'ÉCHO DE LA MONTAGNE

Le lendemain, le Canotier aperçut, en s'éveillant aux premières lueurs de l'aube, l'indien occupé à panser une large balafre qu'il avait reçue au visage dans le combat de la veille, et deux profondes blessures, l'une à la poitrine et l'autre au bras gauche.

Le sauvage n'avait pas même pris la peine d'en dire un mot à son ami.

— Mon frère s'est bien battu hier, dit le Canotier :

cinq cadavres iroquois s'en vont maintenant à la dérive, et vont servir de pâture aux poissons. Mais mon frère a été blessé ?

— C'e n'est rien ; l'Iroquois est une femme ; il ne fait que de petites égratignures.

— Mon frère a perdu beaucoup de sang ; il a besoin de se reposer. Moi, je vais aller dans le bois tuer quelque gibier pour notre déjeuner.

* * *

A son retour, le Canotier fut saisi d'horreur en apercevant sur le rivage qu'il venait de quitter une mare de sang et trois cadavres étendus sans vie.

L'un d'eux avait la tête scalpée ; et il reconnut en lui, avec une indicible douleur, son fidèle compagnon que les Iroquois avaient surpris et massacré pendant son absence.

Les deux cadavres iroquois couchés à ses côtés, et deux longues traînées de sang qui se perdaient sur le seuil du rivage, témoignaient qu'il avait vendu chèrement sa vie.

Mme Houel et son enfant avaient disparu, et nulle trace sur le sable n'indiquait qu'ils avaient pris la fuite.

En levant les yeux vers l'horizon, le Canotier aperçut dans le lointain deux canots chargés d'Iroquois qui descendaient le fleuve à force d'avirons.

* *

Anéanti de désespoir, il demeura longtemps immobile, les yeux cloués sur le cadavre de son fidèle ami, comme si la douleur eût pétrifié tous ses membres.

Les premiers rayons du soleil levant, qui tombaient alors sur la figure de l'indien et l'illuminaient d'une auréole d'opale, dissimulaient pour un instant l'horrible fixité du regard qu'imprime la dernière agonie.

Et ce dernier reflet de ses yeux semblait lui dire un adieu suprême.

* *

S'arrachant enfin de sa léthargie, le Canotier se baissa lentement sur le cadavre de celui qu'il avait tant aimé, et qui avait partagé, pendant tant d'années, toutes ses joies et toutes ses tristesses, tous ses triomphes et tous ses périls, et le soulevant doucement entre ses bras, dans l'ivresse de son désespoir, il le pressa sur sa poitrine, comme s'il eût voulu par cette suprême étreinte faire passer toute son âme dans cette dépouille inanimée.

Un immense soupir s'échappa enfin de sa poitrine, qui se soulevait comme une montagne.

Cet homme de fer, que ni les dangers, ni les tortures n'avaient jamais fait sourciller, succombait sous le poids de la douleur.

Des torrents de larmes inondaient ses joues.

* * *

— O mon ami ! mon bien-aimé ami ! s'écria-t-il enfin parmi ses sanglots, je t'ai donc perdu pour toujours ! C'en est donc fait ; seul désormais, il me faudra errer à travers ces forêts et ces fleuves que nous avons parcourus tant de fois ensemble !

“ Désormais solitaire, je cheminerai dans les sentiers de la vie, sans que jamais ta voix amie retentisse à mon oreille !

“ Heureux si la mort m'eût enlevé le premier !

“ Toi du moins, tu as un ami pour te rendre les derniers devoirs ; mais moi, personne à ma dernière heure ne viendra jeter un peu de sable sur ma dépouille.

“ ... Oh ! Tshinépiik' !... Tshinépiik' ! adieu !...

* * *

L'écho de la montagne répéta au loin : adieu !

A cette voix le Canotier tressaillit, comme s'il eût entendu celle de son fidèle compagnon lui jetant une dernière parole de reconnaissance.

* * *

Déposant enfin son précieux fardeau, il creusa une fosse dans le sable du rivage et y coucha le cadavre.

Après l'avoir recouvert, il ébrancha un jeune sapin

qui croissait à la tête de la tombe ; et fixant sur le tronc une branche transversale, il en fit une croix.

Puis, scalpant les deux cadavres iroquois gisant sur la plage, il planta, avec le couteau du Tshinépik', leurs chevelures au centre de la croix.

Étrange et terrible trophée, mais digne de ce héros des bois.

DEUXIEME PARTIE

L'ÉTE DES SAUVAGES ET LES BRAYEUSES *

De longues années ont passé sur les événements que nous venons de raconter.

C'est encore un jour d'automne ; une de ces belles matinées roses et vermeilles, que l'été laisse tomber de sa couronne, fuyant devant le vent frileux qui déjà commence à souffler sur le soleil.

Déjà les rosées du matin, si tièdes en juillet, se cristallisent en givre sur les toits et sur les pointes des herbes qui jaunissent.

* On sait que les derniers beaux jours de l'automne sont connus généralement au Canada sous le nom de *Pété des sauvages*.

C'est la saison d'octobre, la mélancolique saison des feuilles mortes !

Accoudée là-bas sur la montagne, elle jette un dernier sourire plein d'enivrante langueur au moissonneur qui se hâte de cueillir sa gerbe dans les prés.

Au ciel, quelques nuages gris dans l'azur plus terne ; dans l'air calme, les divins silences de la nature qui s'endort ; sur le dôme des bois, les nuances les plus riches et les plus variées : rouges et sanglantes sur le feuillage des érables, jaune paille sur les trembles, les bouleaux, les noisetiers ; d'un vert dur et foncé sur les épinettes ; plus tendre sur les mélèzes et sur les aiguilles luisantes des sapins.

* * *

C'est aussi la saison des *labours d'automne*.

Dans les champs barbelés de chaume doré, on voit de toutes parts les robustes habitants tracer ferme leur sillon.

Une voix éclatante s'élève de fois à autres dans l'air sonore : *huc ! dia !* c'est le cri de l'enfant qui *touché* pendant que son père tient les mancherons de la charrue.

* * *

Tandis que les hommes sont occupés aux travaux des champs, les femmes ne demeurent pas inactives,

car c'est aussi le temps de *brayer* le lin,* et il faut se hâter de profiter des derniers beaux jours.

La vie canadienne n'offre pas d'aperçus plus attrayants, de scènes champêtres plus fraîches et plus pittoresques; mais, hélas! les chemins de fer, les bateaux à vapeur, la *civilisation* nous auront bientôt enlevé jusqu'aux derniers vestiges de ces délicieuses scènes de mœurs qui donnent à notre pays sa physiologie caractéristique.

Hâtons-nous donc d'en recueillir et d'en peindre les riants tableaux, afin qu'au moins ces souvenirs du passé poétisent un peu notre avenir.

* * *

Vous souvient-il de ces groupes de femmes que l'on voit quelquefois, en octobre, réunis sur la lisière du bois, au flanc de quelque rocher ?

Ce sont les *brayeuses* de lin.

Elles choisissent ordinairement ces endroits, afin de se mettre à l'abri du vent.

Deux petits murs en pierre de trois ou quatre pieds de hauteur sont adossés au flanc du rocher de manière à former une espèce de cheminée sur laquelle on dispose transversalement quatre ou cinq perches de bois dur, qui servent de séchoir pour le lin.

*Le mot *brayer* est évidemment une corruption du verbe *broyer*.

Une grosse bûche posée à terre à l'entrée de la cheminée empêche le feu de s'étendre et protège la chauffeuse qui doit concentrer toute son attention sur le lin pour l'empêcher de s'enflammer.

Car malheur à elle s'il lui arrive de faire une *grillade*. Les rires et les moqueries de ses compagnes l'attendent pour lui faire expier sa maladresse.

* * *

Aussitôt que le lin est suffisamment séché, chaque personne en saisit une poignée et la broye vigoureusement, tandis qu'elle est chaude, entre les deux bois de la *braye*, afin de débarrasser le lin de son écorce.

Rien de gai, rien de poétique alors comme d'entendre le bruit sec et éclatant des *brayes* qui frappent, se relèvent et retombent en cadence au milieu des cris et des joyeux éclats de rire des enfants qui folâtraient sous la colonnade du bocage. *

C'est auprès d'un de ces groupes, réuni au pied d'un rocher encadré de bouquets d'arbres et situé à peu de distance de la pointe de la Rivière-Ouelle, que vient se renouer le fil de notre légende.

* Le *braye* est un instrument composé de deux bois retenus par une de leurs extrémités, et s'enclavant l'un dans l'autre à la manière d'une mortaise.

UNE AME DÉFLEURIE

— Pierre, disait une des femmes à son enfant, va dire à ton père de venir dîner ; il s'en va midi.

Lessonores et lointaines volées de l'angelus tombaient en vibrantes cascades du vieux clocher de la Rivière-Ouelle, et versaient leurs joyeuses ondulations entre les deux rives de la vallée pour annoncer l'heure de midi, quand le laboureur arriva au milieu de sa famille.

— L'angelus ! mes enfants, dit-il d'un ton grave en se tournant vers l'église et en ôtant son bonnet de laine.

Puis, les yeux au ciel, il récita lentement la pieuse invocation.

Nulle part le rayon de la divinité n'est plus visible que sur la figure simple et sereine de l'homme des champs, quand l'ange de la piété vient ainsi le toucher de son aile.

* * *

— Papa ! s'écria le petit Pierre en terminant son signe de croix, il y a deux hommes, là-bas, qui viennent de débarquer d'un canot au bout de la pointe.

— Quelques bourgeois de la compagnie de la pêche aux marsouins qui viennent faire leur tournée...*

* Autrefois la pêche aux marsouins de la rivière Ouelle était exploitée par une société de riches commerçants de Québec.

“ Pourtant non, ils ne sont rien que deux...

“ As-tu de quoi leur donner à dîner, ma femme ?

“ Nous allons les inviter.

* * *

— Bonjour, messieurs, ajoutait-il un instant après à l'arrivée des deux voyageurs, qui s'étaient dirigés en droite ligne vers le rocher, comme s'ils eussent parfaitement connu les lieux qu'ils parcouraient.

“ Souhaitez-vous prendre quelque chose ?

“ Vous avez encore joliment loin avant d'arriver aux maisons...

“ Un morceau de pain ne fait pas dommage quand on a ramé une demi journée de temps.

— Puisque vous êtes si obligeant, nous ne vous refuserons pas... d'autant que nous n'allons pas plus loin qu'ici.

— Comment ? Est-ce que vous ne descendez pas aux maisons ? fit le brave habitant tout intrigué, jetant vainement les yeux autour de lui pour chercher quel pouvait être le but de leur visite à ce rocher isolé.

Les voyageurs se regardèrent sans répondre, et l'un d'eux, à l'air triste et abattu, ne put réprimer un soupir.

* * *

Pendant le frugal repas, ils répondirent poliment aux questions qui leur étaient faites, mais ils furent peu communicatifs.

Le plus âgé était un grand vieillard chauve qui semblait entourer son compagnon de cette respectueuse protection qu'autorise chez un inférieur un long dévouement.

Des manières aisées et un air de dignité décelaient, dans celui qui l'accompagnait, une origine plus relevée ; et, sous la simplicité de ses vêtements, perceait une éducation soignée.

La fraîcheur de sa figure indiquait un homme dans la vigueur de l'âge, et cependant ses cheveux étaient entièrement blancs.

Mais, pour un œil observateur, il était facile de voir que le malheur plus que l'âge avait neigé sur son front.

On remarquait aussi, sur sa physionomie, cet affaissement particulier des muscles qui se produit à la longue, quand au fond de l'âme se reflète sans cesse une image toujours triste ; et, dans son regard, ce voile mélancolique dont enveloppe et ternit la prunelle une douloureuse pensée qui monte incessamment du cœur aux yeux.

Ce regard attristé donnait froid et glaçait le sourire sur toutes les lèvres.

Cependant l'incarnation de la tristesse sur cette figure n'avait rien de répulsif ; au contraire, cette douleur toute sympathique n'excitait que la compassion.

C'était le crêpe d'un noble deuil, et non le sinistre nuage du remords.

* * *

Peu à peu les bruyantes causeries des enfants s'étaient évanouies devant cette paupière qui se soulevait lentement sur eux, triste et morne comme le couvercle entr'ouvert d'un cercueil, et d'où s'échappait un rayon qui se posait sur leurs lèvres comme le doigt d'un mort.

Les traits de l'étranger paraissaient s'être encore visiblement rembrunis depuis son arrivée, et son œil hagard se fixait avec une telle âpreté sur le sol autour de lui, qu'on eût dit que chaque parcelle de ce terrain lui rappelait quelque navrant souvenir.

Un silence gênant avait succédé à la gaieté naguère si vive de la famille.

Le brave laboureur avait grandement envie de connaître l'objet de leur voyage ; mais les deux inconnus ne paraissaient pas vouloir aborder volontiers ce sujet.

Enfin il se hasarda à leur faire quelques questions.

— Vous allez me trouver peut-être un peu curieux, dit-il en se tournant vers le vieillard ; mais me permettriez-vous de vous demander votre nom ?

— Il vous serait à peu près inutile de le savoir ; car on me connaît à peine sous mon nom de famille.

“ Mes oreilles mêmes l'ont oublié.

“ Depuis bien des années, je n'ai jamais été nommé autrement que le Canotier.

C'était, en effet, notre fidèle guide.

Mais le brave chasseur avait bien vieilli depuis le jour où il avait couché dans la tombe une part de lui-même avec le cadavre de celui qu'il avait aimé plus que la vie.

Le vent des jours mauvais avait dépouillé sa tête, et n'avait laissé sur ses tempes que de rares touffes de cheveux blancs.

Hélas ! le front perd bien vite sa couronne quand sur le cœur pèse le poids d'un cercueil ! Les rides qui vieillissent la figure ne sont pas toujours creusées par le sillage des années ; plus souvent elles sont les tombes de ceux qui nous furent chers !

* * *

Le lecteur soupçonne maintenant le nom du second personnage.

Ce n'était autre que le fils de Mme Houel, arrivé au sommet de la vie.

— Serais-je indiscret en vous demandant le motif de votre visite en ce lieu ? continua le laboureur en s'adressant toujours au Canotier.

Celui-ci ne répondit pas, et se contenta de jeter un coup d'œil interrogateur sur son compagnon.

— Un bien triste devoir, dit enfin le fils de Mme Houel d'une voix dont le timbre mélancolique était en harmonie avec la tristesse de son regard.

— N'avez-vous jamais entendu parler d'un événement tragique qui s'est passé ici autrefois ?

—J'ai bien entendu parler de quelque chose... Il faut vous dire qu'il n'y a pas longtemps que j'ai acheté une terre par ici, et je n'ai jamais eu l'occasion de me faire raconter cette histoire.

Cédant alors aux instances de ses hôtes, le fils de Mme Houel fit le récit des événements que le lecteur connaît déjà.

LES VISIONS

“Après que les Iroquois nous eurent faits prisonniers, ma mère et moi, continua-t-il, ils nous lièrent fortement les mains et les pieds, nous jetèrent au fond d'un de leurs canots et s'éloignèrent avec précipitation.

“Pendant plusieurs jours, ils descendirent le fleuve en côtoyant toujours le rivage.

“Dieu seul connaît les tourments inouïs qu'ils nous firent souffrir durant cet interminable trajet.

“Les courroies, composées d'écorces très dures, qui liaient nos membres étaient si serrées que nos pieds et nos mains en devenaient tout bleus.

“De temps en temps, les barbares se donnaient le féroce plaisir de les arroser d'eau, afin d'augmenter nos souffrances.

“Alors les liens se resserrant de plus en plus, nos douleurs devenaient intolérables.

“ Je ne cessais de pousser de lamentables gémissements qui déchiraient l'âme de ma pauvre mère.

“ Quant à elle, insensible à ses propres tourments, elle n'avait de larmes que pour moi.

“ Hélas ! quel supplice pour le cœur d'une mère ! sentir son enfant près de soi, voir couler ses pleurs, entendre ses douloureuses plaintes, le voir se tordre dans l'agonie du désespoir, et ne pouvoir le soulager ! Oh ! pour l'âme d'une mère, quel glaive ! quel martyr !

* * *

“ Lorsque les Iroquois étaient fatigués, ils nous déliaient les mains, et sans égard pour la fragilité de ma mère, ni pour la faiblesse de mon âge (j'avais à peine dix ans à cette époque), ils nous forçaient de ramer à leur place.

“ A peine pouvions-nous tenir les avirons, tant nos doigts étaient engourdis par les cordes.

“ Alors ils nous accablaient de coups, jusqu'à ce qu'enfin, surexcités par l'excès de la douleur, nous redoublions de pénibles efforts, rendus encore plus accablants par le manque d'habitude.

“ Quelques restes de gibier, ou quelques lambeaux infects de chair d'orignal que nous jetait une féroce pitié, formaient toute notre nourriture.

“ Pendant ce long voyage, nous ne vîmes pas une seule fois la Jongleuse, qui se tenait (du moins telle était notre conviction) dans l'autre canot, toujours bien en avant du nôtre.

“ Tous les ordres semblaient émaner d'elle ; d'elle venaient toutes les évolutions de la petite armée.

* * *

“ Chaque soir, à la tombée de la nuit, après avoir allumé leur feu sur le rivage et terminé leur repas, ils se divertissaient à inventer contre nous de nouvelles tortures ; et quand nous étions entièrement épuisés, ils nous laissaient demi-morts, étendus, enchaînés, sur le sol, et exposés à l'humidité glaciale de la nuit.

“ La fièvre que nous causaient nos meurtrissures, nous rendait bien sensibles au froid ; et nous passions les nuits entières, tout transis, sans pouvoir fermer l'œil.

* * *

“ Un autre sujet d'angoisse venait encore accroître l'horreur de ces heures éternelles qui formaient les longs anneaux de ces nuits sans fin : c'était la peur.

“ Au milieu de l'engourdissement et du sommeil agité qu'amenaient enfin la prostration des forces de la nature, mille éblouissements, mille lumières fauves, mille fantômes grimaçants, aux yeux livides et grinçant des dents, que l'excitation nerveuse causée par la fièvre élançait de mon cerveau en feu, me faisaient tressaillir sur ma couche glacée.

“ Et puis cette invisible Jongleuse, attachée à nos pas comme un mauvais génie, dressait sans cesse son

spectre de vampire devant mon imagination enflammée.

“ Alors, pendant qu’une sueur froide ruisselait sur mon front, que mes cheveux se hérissaient sur ma tête, qu’un frisson d’effroi courait sur ma peau, que mes dents claquaient dans ma bouche, je me soulevais à demi, et, les yeux fixes et béants, j’essayais de repousser d’une main frémissante les gestes et les contorsions menaçantes de ces êtres impalpables que suscitait l’infernale vision.

“ Une nuit, pendant un de ces cauchemars, j’éprouvai à la figure une sensation horrible; quelque chose de froid et d’humide se frôlait le long de ma joue.

“ Était-ce le doigt sépulcral de la diabolique Jongleuse?...

“ Je bondis sur le sol en poussant un cri qui réveilla tout le camp...

“ C’était le corps gluant et glacé d’une couleuvre qui venait de glisser près de moi et de passer sur ma figure!

GAZELLES ET TIGRES

“ Enfin nous débarquâmes, un soir, sur les crans que vous voyez là-bas, et où vous nous avez vus aborder, il y a quelques instants.

“ Le trajet que nous venions de parcourir aurait pu

se faire en assez peu de temps; mais notre marche avait été beaucoup retardée par de fortes brises de vent de nord-est.

“ Les Iroquois nous firent porter leurs canots à terre, et vinrent camper ici, au pied de ce rocher.

“ Quoiqu’il ne fût pas encore bien tard, l’ombre du soir avait déjà pénétré sous la voûte du bocage; car on était en automne.

“ Après nous avoir fait amasser auprès de leur feu une provision de bois pour la nuit, et s’être étendus quelque temps sur l’herbe pour se reposer à la suite de leur repas, ils se levèrent soudain ensemble, sans proférer une parole et se réunirent en conseil sous cette touffe d’arbres qui s’élève encore à quelques pas d’ici.

“ Ce mouvement spontané me fit croire à un ordre de l’invisible Jongleuse, dont chaque soir, soit hallucination, soit réalité, je croyais apercevoir la démarche légère comme celle d’un esprit, au bord de la pénombre produite par la flamme du bûcher.

“ L’air mystérieux qu’ils avaient affecté durant tout le jour, les préparatifs de la soirée, ce conseil extraordinaire nous faisaient pressentir que l’heure formidable était venue, où notre sort allait enfin se décider.



“ Agenouillé, avec ma mère, auprès d’un érable au tronc duquel elle avait accroché une petite statue de la sainte Vierge qu’elle portait toujours sur elle, j’unis-

sais ma tremblante prière à la sienne, en suivant son regard ardemment fixé sur l'image sacrée qu'un reflet du brasier enchâssait d'une auréole de pourpre, symbole ineffable du rayon céleste qui versait en ce moment une dernière étincelle d'espoir au milieu des agonies de nos cœurs.

“ Par intervalles, mes yeux inquiets se reportaient involontairement sur le groupe des sauvages dont nous pouvions entendre les paroles inintelligibles, apportées par les bouffées nocturnes, et entrevoir confusément la pantomime expressive à travers les ténèbres.

“ Après qu'ils eurent tous parlé et se furent assis, chacun à son tour, une ombre se dressa au centre du conseil et profila sur le voile opaque de la nuit sa vacillante silhouette que léchaient au loin les sanglantes rougeurs intermittentes du foyer ; et une voix dont mon oreille effrayée crut reconnaître le timbre étrange, retentit dans le silence.

“ C'était (du moins je le crus alors), c'était la voix de la Jongleuse.

“ Longtemps elle parla et gesticula comme si elle eût voulu faire prévaloir un avis qui trouvait peu d'écho dans l'esprit de ses farouches auditeurs.

“ Enfin, la main de l'être inconnu indiqua d'un geste les deux prisonniers, et le conseil se termina.

“ Tous les sauvages se levèrent ensemble.

“ C'était l'heure fatale !

“ A cette pensée seule tous mes membres frémirent encore d'épouvante !... Ma respiration s'arrêta !... J'étouffai d'horreur !...

* *

—O mon Dieu! murmura tout bas ma mère, pensant que je ne l'entendais pas et me pressant sur son cœur de ses deux mains qui ne tremblaient que pour moi:—O mon Dieu! Mon enfant!... Qu'ils fassent de moi ce qu'ils voudront! Je suis prête à endurer toutes leurs tortures; mais, mon cher Harold! Ah! pitié, mon Dieu!... pitié pour ce tendre agneau!... pitié pour mon pauvre enfant! ..

“Et toute sanglotante, elle me serrait avec cette étreinte désespérée de l'amour maternel transfiguré par les navrantes extases du sacrifice et de l'immolation suprême.

“Elle ne songeait pas même à implorer la pitié de ces monstres sans entrailles.

“Le tigre attendri épargne-t-il jamais l'innocente brebis?

“Son âme fermée à tout espoir ne se tournait plus que vers Dieu d'où seul le secours pouvait venir.

“Ah! ma mère! le ciel entendit votre prière, et votre sacrifice fut accepté; mais à quel prix, grand Dieu!....

* *

“L'un des Iroquois, tenant à la main un long éclat de bois effilé, s'approcha de moi, et le mettant entre mes mains, il me fit signe, avec cet air caressant et ironique que les sauvages aiment à prendre en exerçant

leurs cruautés, de l'enfoncer dans le bras de ma mère, qu'il venait de saisir par le poignet.

“ Pétrifié d'horreur à cette atroce proposition, je feignis de ne pas comprendre ; mais après quelques tentatives, voyant ma persistance, il me menaça de son casse-tête.

“ Alors, afin d'échapper à l'horrible supplice d'être moi-même le bourreau de ma mère, je jetai la baguette loin de moi, dans l'espoir de me faire tuer.

“ Hélas ! que n'ai-je eu le bonheur de terminer alors ma malheureuse existence ?

“ Je n'aurais pas été condamné à souffrir à la fois toutes les agonies sans mourir.

— Maman ! maman ! m'écriai-je en me rejetant dans ses bras, pendant que le sauvage irrité levait son tomahawk pour en asséner un coup sur ma tête ; maman ! qu'il me tue, s'il le veut : j'aime mieux la mort que de vous faire souffrir.

* * *

“ Pendant tout ce temps, celle que j'aimais, heureuse de voir se tourner contre elle la fureur de nos ennemis, était demeurée immobile, prête à subir tous les tourments.

“ Elle se pencha au-dessus de moi, afin de me couvrir de son corps.

“ Le sauvage brandissait son arme pour frapper, quand une main le retint.

“ Était-ce celle de la Jongleuse ?...

“ Hélas ! loin d'être inspiré par la pitié, ce mouvement ne provenait que d'une féroce pensée.

“ Je ne m'en aperçus que trop quelques instants plus tard.

“ L'horreur que je montrai à l'idée d'être moi-même l'auteur du supplice de ma mère, fut un éclair qui parut révéler à la férocité sauvage un raffinement de cruauté diabolique.

* * *

“ L'indien jeta de côté son tomahawk, m'arracha violemment des bras de ma mère, et me lia à un arbre.

“ Ensuite, agissant toujours sous l'inspiration de la Jongleuse, il monta sur un de ces gros pins que vous voyez encore ici, et se laissa glisser le long d'une des branches, à l'extrémité de laquelle il attacha deux longues courroies qu'il tenait entre ses mains.

“ Un autre sauvage, au-dessous de lui, saisit alors une des cordes, et la raidissant, il en fit faire un tour sur le tronc d'un arbre voisin, pendant que son compagnon faisait plier la branche par la pesanteur de son corps.

“ Il suffisait d'un léger effort pour empêcher la corde ainsi enroulée autour de l'arbre de glisser et de laisser échapper la branche.

“ Plein d'anxiété et tout tremblant, je suivais de l'œil ces préparatifs sans en pouvoir comprendre le but.

“ L'indien s'approcha de moi, me mit entre les mains l'extrémité de la corde roulée autour de l'arbre, et m'ordonna de ne pas la lâcher.

“ L'autre Iroquois descendit alors de son arbre, et, après avoir entraîné ma mère sous la branche pliée, il se mit en devoir de lui attacher l'autre courroie autour du cou...

“ Un cri d'épouvante et de désespoir s'échappa de ma poitrine, et je lâchai la corde.

“ Je venais de comprendre leur horrible dessein !

“ Mon Dieu ! être moi-même l'assassin de ma mère !

* * *

“ Écumant de rage, un des Iroquois me lança sa hache, qui malheureusement ne fit que m'ensanglanter la tête en effleurant la peau du crâne, et resta enfoncée dans l'arbre.

“ Me croyant blessé à mort, ma mère s'arrache des mains de son bourreau et se précipite vers moi.

— Harold ! s'écrie-t-elle d'une voix étouffée.

— Maman !... ce n'est rien !

“ Et je fonds en larmes.

“ Elle saisit ma tête entre ses deux mains et presse ses lèvres sur mon front couvert de sang.

“ Ses pleurs inondent mon visage.

— O ma mère ! ce fut votre dernière caresse à votre pauvre enfant !

“ Ah ! qu'ils ont été amers, depuis ce moment, les jours de votre infortuné fils !...

“ Ah ! si vous l'eussiez connue !... Un ange sous une forme mortelle ! le ciel était au fond de son regard,

tabernacle de son âme, et son âme était plus belle que son regard.

“ Tous les trésors de la tendresse chrétienne ! une sérénité séraphique ! un courage, un dévouement, une abnégation incomparables !...

“ Et je l’embrassais pour la dernière fois !... Et je ne devais plus jamais la serrer dans mes bras !

L'ORCHESTRE INFERNAL

“ En un instant, la branche est pliée de nouveau, et la corde enroulée autour de l’arbre ; mais, cette fois, les scélérats, avant de la mettre entre mes mains, ont le soin d’attacher l’autre courroie autour du cou de ma pauvre mère, après lui avoir lié les mains derrière le dos.

“ Alors ils me présentent la corde.

“ Je refuse de la saisir, et ils la laissent glisser tout doucement, avec un rire diabolique, jusqu’à ce qu’enfin, voyant la branche se relever et raidir la courroie qui retient ma mère, de désespoir, je suis obligé de m’en emparer.

* * *

“ Supplice inspiré par tous les génies de l’enfer !

“ Les monstres savourent d’avance avec ivresse toutes les horreurs des tourments qu’ils viennent d’inventer.

“Exténué de fatigue après de longs jours de souffrances inouïes, il est impossible que je puisse résister longtemps.

“Les barbares l'ont bien prévu.

“Ils savent que la nature sera bientôt vaincue, et le crime consommé.

“Quelle nuit ! quelles heures ! lutte sans espoir contre toutes les défaillances de la nature !

“Quel gouffre d'atrocités ! toutes les angoisses, tous les épouvantements, toutes les détresses de l'âme et du corps ! toutes les affres de la mort sans la perspective du dernier repos !

* * *

“La bande infernale s'éloigne de quelques pas, et, avec des cris, des éclats de voix, des hurlements, des contorsions de démons, exécute sur le sable du rivage des danses insensées, prélude de la jonglerie.

“Leurs membres nus, rougis par les sanglantes langues de feu que le vent de la nuit fait jaillir de l'âtre, les feraient prendre pour une troupe de sorciers ou de nécromants échappés de l'enfer.

“Leur ronde flamboyante tourbillonne comme un ouragan.

“Au milieu de leurs vociférations, une voix, toujours la même, glas funèbre qui tinte encore à mon oreille, se distingue et règle leurs pas.

“Les hiboux, les chouettes et les autres oiseaux de nuit, attirés par la flamme et par ces clameurs inso-

lites qui troublent le silence de leur veille, voltigent d'arbre en arbre, mêlant leurs cris effrayants au bruissement de la forêt, au ressac de la mer sur les vertèbres des falaises et au ricanement de l'orgie.

* * *

“ Adieu au dernier espoir !

“ Tout est fini !

“ C'est l'enfer !

“ Autour de moi, un réseau de sang ; l'abîme sous mes pieds ; sur ma tête les mugissements de la tempête ; le deuil et les funérailles dans mon âme ; partout, au dedans comme au dehors, le vertige, les ténèbres, le désespoir, la mort !...

“ Seule !... seule !... une lueur, un rayon !... la douce voix de ma mère ; les soupirs de son cœur à travers lequel j'entrevois encore le ciel... Quoi ! le ciel !... si près de l'enfer ! L'ange à... côté des démons !

* * *

“ D'une voix vibrante et calme... calme comme son âme qui n'appartient plus à la terre :

— Harold ! mon enfant, pourquoi pleurer ?... Arrête tes sanglots !

“ Il faut nous quitter ; Dieu m'appelle à lui ; mes maux vont finir !... Sois heureux !... Là-haut, je prierai Dieu pour toi... Au ciel, je t'aimerai mieux que sur la terre !...

— Maman ! maman !... oh !... non, vous ne mourrez pas !

— Non, mon enfant, on ne meurt pas quand on va au ciel !

“ J’ai offert ma vie pour toi, Dieu l’a acceptée. Tu vivras, mon fils ; mais quand je ne serai plus près de toi, souviens-toi toujours des leçons de ta mère !... ”

“ Ah ! quand tu sentiras ta foi près de défaillir, pense bien au bon Dieu et... un peu à ta mère... ”

“ Harold ! prions ensemble ; prions pour nos ennemis, prions pour la pécheresse ! ”

* * *

— Maman ! que leur avons-nous donc fait... qu’ils nous font tant souffrir ?

“ Le bon Dieu nous a-t-il donc abandonnés ? ”

— Oh ! non, mon enfant ; c’est l’heure des ténèbres ; regarde le ciel et prie avec moi !... ”

“ Les malheureux ! ils ne savent ce qu’ils font. ”

“ Seigneur, jetez un regard de pitié sur ces pauvres tribus assises à l’ombre de la mort. ”

“ Ne verront-elles donc jamais luire sur elles la lumière de votre saint Évangile ? ”

“ Le sang de nos apôtres martyrs crie vers vous. ”

“ Écoutez les gémissements de ces victimes immolées, qui s’élèvent du pied de votre trône... ”

“ O Mère des douleurs ! par le glaive qui transperça ton âme sur le Calvaire, abaisse un regard de pitié sur mon pauvre enfant, cloué comme le tien sur la croix. ”

“ Contemple l'affliction et les angoisses d'une mère et sauve mon enfant !... ”

“ Harold !... je te bénis !... Adieu !... ”

* * *

— A moi ! à moi ! au secours ! Je sens déjà mon bras qui s'engourdit, et mes doigts se raidir !... Maman ! ah !... je vais vous tuer !... Me pardonnerez-vous ?... Je veux mourir, je veux mourir !... Pourrai-je vivre sans remords ? Mon Dieu ! un nuage passe sur ma vue !... je ne vois plus... je n'entends plus... rien !... Je meurs !... ”

* * *

“ Tout à coup au milieu de mon évanouissement, je crois sentir mes doigts engourdis s'entr'ouvrir ; la corde fatale glisse entre mes mains, elle grince autour de l'arbre et... m'échappe ! ”

“ Un tressaillement suprême m'éveille de mon évanouissement ; je m'élance et, par bonheur, je viens à bout de la ressaisir. ”

“ Mais c'est en vain ; la nature est épuisée ; je lutte quelque temps encore ; mes forces m'abandonnent ; ma tête retombe lourdement sur ma poitrine. Une nouvelle défaillance... ”

“ Soudain d'épouvantables hurlements m'arrachent de ma léthargie ; mes cheveux se dressent sur ma tête. Mon Dieu ! j'ai tué ma mère !... ”

“ Un râle d'horreur s'exhale de ma poitrine. ”

“ Entre la terre et la voûte des branches le cadavre est là qui se balance au gré du vent.

“ Le vertige, la stupeur glacent mon sang dans mes veines.

“ Tous les objets semblent tourner autour de moi.

“ Un crêpe funèbre s'étend sur ma vue.

“ Je sens l'ongle de la mort me mordre au cœur.

* * *

“ Depuis cet instant jusqu'au moment de perdre tout sentiment d'existence, toutes mes idées se troublent et deviennent confuses dans ma mémoire.

“ Quelques pâles souvenirs entrevus comme à travers un rêve : le grincement de la corde sur la branche fatale, le vent qui pleure tristement sur ma tête et soupire le chant de la mort ; aux approches de l'aube, le croassement d'une corneille qui vient se poser sur la branche.

“ Elle s'approche, s'approche et core pour flâner le cadavre, l'effleure de son aile en voltigeant, puis tout à coup s'envole en criant.

* * *

“ A travers le voile du trépas qui couvre mes yeux, je crois entrevoir, ô horreur!... une face effroyable et deux prunelles vertes et étincelantes, sphinx teint de sang qui passe et repasse à deux doigts de mon visage

avec un ricanement d'enfer!... Le spectre de la Jongleuse!...

“ Vient-elle savourer sa proie, insulter à sa victime?... Oh! elle m'enfonce ses griffes dans le cœur!...

“ Un tremblement convulsif... un froid mortel court dans tous mes membres... le sang reflue vers ma tête... des étincelles sautillent dans mon cerveau... un bourdonnement dans mes oreilles... une dernière impression vague, terne, sans horizon... une dernière crispation, puis, tout s'éclipse et va se perdre dans le lac morne du néant.

L'ORPHELIN

“ En m'éveillant de mon long évanouissement, j'étais étendu sur un lit de branches de sapin, au milieu d'une forêt d'érables.

“ Un jour pâle filtrait à travers le treillis du feuillage, et de gros nuages sombres, entrevus par une échappée des arbres dans un pan du ciel, distillaient une pluie froide.

“ Qu'elles étaient tristes ces nombreuses gouttes de pluie qui tombaient, avec un petit bruit monotone, sur chaque feuille rougie, et tremblaient à leur pointe en larmes de sang qui dégouttaient jusqu'à terre!

“ Et cependant il y avait encore plus de tristesse et de larmes dans mon cœur.

“ Hélas ! pourquoi me suis-je éveillé de cette longue insensibilité ?

“ Je dormirais en paix mon sommeil au fond de la tombe, à côté de celle que je ne reverrai plus !

“ Depuis ce jour néfaste, le soleil intérieur s'est voilé pour jamais.

“ Le ressac des années, en se brisant sur mon cœur, m'apporte toujours les débris d'un cercueil ; pour moi la terre est devenue la vallée de l'absinthe où je traîne sous la croix une vie couronnée d'épines.

* * *

“ A genoux à mes côtés, sous l'abri qu'il avait dressé au-dessus de moi, le brave Canotier soutenait d'une main ma tête, et de l'autre arrosait mes tempes d'une eau fraîche.

“ Tu t'en souviens, mon bien-aimé ami : avec quelle inexprimable étreinte j'enlaçai mes bras d'enfant autour de ton cou, quand je te reconnus et que je vis de grosses larmes ruisseler le long de tes joues !

“ Combien de temps nous restâmes embrassés dans ce muet épanchement de notre douleur !...

“ Dis-nous maintenant par quelle intrépide audace, tu parvins à opérer ma délivrance.”

Le Canotier ne répondit pas ; suffoquée par ses sanglots, la parole expirait sur ses lèvres.

Le fils de Mme Houel ne put alors contenir l'océan d'amertume dont son âme était abreuvée.

Plusieurs fois pendant ce lamentable récit, les témoins de cette scène, attendris de tant de souffrances et d'infortunes, mêlèrent des larmes aux leurs.

Mais ce fut alors une explosion d'émotion indicible à laquelle succéda un de ces silences solennels qu'impose la majesté d'une grande douleur, et dont aucune parole humaine ne saurait égaler la muette éloquence : langage inouï d'âmes qui sympathisent de cœur et qui se comprennent !

* * *

Après une longue pause, le Canotier prit la parole :

—Lorsque j'eus rendu les derniers devoirs au Tshinépik', l'incomparable ami que je ne cesserai jamais de pleurer, je me hâtai de raccommoder le canot que les Iroquois, avant de quitter le rivage, avaient eu le soin de percer de plusieurs coups de hache, et je me mis à leur poursuite.

“ Malheureusement la nacelle avait été fort endommagée et ce ne fut qu'après plusieurs heures de travail que je pus la remettre à flots.

“ Ce retard donna sur moi une grande avance aux Iroquois, et fut cause que, malgré toute ma diligence, je ne parvins à les rejoindre que plusieurs jours plus tard, lorsqu'ils vinrent camper ici.

“ Exténué de fatigue après ces longues journées d'efforts surhumains, je commençais, cette nuit-là même, à désespérer de pouvoir les rattraper, lorsque à travers les ténèbres j'aperçus leur feu sur la grève.

“ Il était déjà très tard quand je mis pied à terre au bout de la Pointe ; mais le vacarme épouvantable de leur jonglerie me rendit très facile l’approche de leur camp.

“ En vain je cherchai pendant longtemps à apercevoir les deux prisonniers ; les taillis qui croissaient à l’orée du bois interceptaient ma vue.

“ Je me glissai, en rampant, jusqu’à leurs canots renversés sur le sable ; et j’y trouvai tous leurs fusils chargés, prêts à tirer.

“ Après avoir introduit une seconde balle dans chacun des fusils, et renouvelé les amorces, je remontai de quelques pas le rivage et m’abritai derrière une roche plate sur laquelle je disposai à la file les fusils tous bandés.

“ Les Iroquois étaient au nombre de huit ; j’avais, par conséquent, besoin de mettre à profit toute mon habileté afin de ne perdre aucune chance ; car si j’avais le malheur de commettre la moindre maladresse, j’étais perdu.

“ Il me fallut donc attendre un moment de calme.

“ Longtemps, le doigt sur la détente, je suivis du bout de mon fusil les frénétiques évolutions de l’orgie, sans pouvoir viser avec sûreté.

“ Enfin, je pus coucher en joue deux têtes d’Iroquois ; le coup partit, et les deux Iroquois tombèrent raides morts.

“ Profitant aussitôt du moment de trouble et de stupeur que produisit parmi eux cette attaque inattendue, je saisis un second fusil et tirai.

“ Un troisième sauvage tomba pour ne plus se relever, et un autre grièvement blessé, après avoir fait trois ou quatre culbutes sur le sable, prit la fuite vers la lisière du bois.

“ Les quatre autres Iroquois se précipitèrent vers les canots dans l'espoir d'y trouver leurs armes; mais, prévoyant d'avance ce mouvement, j'avais eu la précaution de m'éloigner de quelques pas des embarcations.

“ Pendant qu'ils se penchaient autour des canots pour chercher leurs fusils, j'eus le temps d'en abattre encore deux autres.

“ Hurlant et écumant de rage, les deux derniers s'élançèrent à la course vers moi, le tomahawk à la main.

“ J'espérais pouvoir en terrasser encore un avant qu'ils pussent me rejoindre; mais, par malheur, mon fusil rata.

“ La lutte devenait inégale; les deux assaillants n'étaient plus qu'à quelques pas.

“ Sans perdre un instant, je jetai le fusil de côté, et, saisissant mon poignard par la lame, je le lançai de toute la force de mon bras au cœur d'un des Iroquois.

“ L'arme meurtrière l'atteignit en pleine poitrine et l'indien, blessé à mort, bondit en poussant son cri de guerre et s'affaissa sur lui-même.

“ Au même instant, le dernier Iroquois abattait son tomahawk sur ma tête.

“ C’était un colosse dont le désespoir et la rage centuplaient les forces et l’audace.

“ Je n’eus que le temps de parer le coup avec ma hache, qui se brisa contre celle du sauvage et vola en éclats.

“ La violence du choc fut telle que le tomahawk de l’Iroquois glissa entre ses doigts et alla tomber à plusieurs pieds de distance.

“ Me voilà, sans arme, en face de ce géant.

“ Un seul moyen de salut s’offre encore : c’est de m’emparer du couteau qui pend à son côté.

“ D’une main, j’empoigne l’Iroquois à la gorge, et de l’autre, j’essaie de saisir son couteau.

“ Nos mains se rencontrent à sa ceinture ; la sienne tient déjà l’extrémité du manche, et j’ai à peine le temps de serrer le milieu du couteau à la jonction de la poignée et de la lame.

“ Une lutte terrible s’engage.

“ Nous roulons tous deux sur le sable.

“ Malheureusement le couteau me blesse la main.

“ Il va m’échapper.

“ Par un effort suprême, je lui enfonce mes doigts dans la gorge, afin de l’étouffer, mais il ne faiblit pas.

“ Enfin, après une dernière secousse, le couteau lui tombe des mains.

“ Un instant, je fouillai dans sa poitrine avec l’arme fatale, il ne bougea plus.

* * *

“ Les deux prisonniers étaient donc sauvés.

“ Je me hâte d'accourir vers le bûcher; j'entre au bord du bois.

“ Hélas ! quel horrible spectacle s'offre à ma vue !

“ Le cadavre de Mme Houel est suspendu au bout d'une courroie, la figure violette, et les membres pendants dans l'immobilité de la mort.

“ Un seul mouvement agite encore le cadavre : c'est celui de la branche secouée par le vent, qui le fait monter et descendre en imprimant une légère ondulation à ses vêtements.

* * *

“ A quelques pas plus loin le corps de l'enfant, attaché au tronc d'un arbre, la tête ensanglantée penchée sur la poitrine, s'affaisse sur lui-même privé de sentiment.

“ Je le crus sans vie.

“ Pauvre petite fleur à peine détachée de la tige maternelle, et déjà mûre pour la mort !

“ Je demeurai atterré, comme frappé par la foudre.

* * *

“ Après avoir coupé les cordes, j'étendis les deux cadavres l'un à côté de l'autre, l'enfant à côté de sa mère !

“ Je remarquai alors avec épouvante que les cheveux de l'enfant, dont les boucles luisaient naguère d'un si beau noir, étaient devenus entièrement blancs !

“ Était-il donc mort de frayeur plutôt que de ses blessures ? Je croisai ses deux bras inertes sur sa poitrine, et après avoir entouré son cou d'un des bras de Mme Houel, j'appuyai sa figure, pâle et blanche comme l'ivoire, sur le cœur de sa mère.

“ Vous avez veillé sur lui dans la vie, ô mère tendre et infortunée, veillez encore sur lui dans la mort !

* * *

“ Avant de songer à confier à la terre ces restes inanimés, je me souvins que plusieurs des Iroquois n'avaient été que blessés ; et, afin de me rassurer, j'allumai un flambeau d'écorce, et j'allai les examiner attentivement.

“ Tous étaient morts, à l'exception de deux qui respiraient à peine et n'avaient plus que quelques heures à vivre.

“ Mais le principal auteur de tant de crimes et de désastres n'était pas au nombre des victimes.

“ La Jongleuse avait disparu !

“ Était-ce elle qui, blessée par une de mes balles, s'était enfuie vers le bois ?

“ Je suivis pendant quelque temps des traces de sang à travers la forêt, mais bientôt tout vestige disparut, et il me fallut abandonner une poursuite inutile.



“ De retour au lieu de la catastrophe, je m'aperçus que la blessure de l'enfant n'était que légère, et qu'il respirait encore.

“ Je lui prodiguai alors tous les soins dont j'étais capable ; mais il ne revint à la vie et au sentiment de l'existence que plusieurs heures plus tard.

“ Ce fut dans cet intervalle que je le transportai sous l'abri de l'érablière voisine, après avoir creusé la tombe de son infortunée mère.

“ C'est ici même, sous ce tertre, qu'elle repose, et le but de notre voyage, longtemps retardé par l'absence de monsieur Houel de la colonie, est de ramener sa dépouille et de la réunir aux cendres de sa famille.



Le soir du même jour, le brave habitant, seul auprès du rocher, se tenait debout, appuyé sur une bêche, à quelques pas d'un monceau de terre fraîchement remuée, et regardait d'un œil pensif un canot qui se détachait lentement de la plage.

C'était le fils de Mme Houel, accompagné du fidèle Canotier, qui emportait la dépouille sacrée de sa mère.

Les deux voyageurs jetèrent de la main un dernier signe d'adieu à leur hôte, auquel celui-ci répondit en

essuyant du revers de sa rude main une larme qui glissait malgré lui sur sa joue.

Ses regards émus suivirent le canot sans s'en détacher un instant jusqu'à ce que enfin il eût disparu en doublant l'extrémité de la Pointe de la Rivière-Ouelle.

ÉPILOGUE

Le souvenir de cette tragique légende n'est pas encore effacé de la mémoire des vieux narrateurs de la côte, bien que les détails qui s'altèrent, et les variantes qui se multiplient, la menacent, ainsi que toutes nos autres légendes, du linceul de l'oubli.

Déjà le crépuscule se fait autour de toutes ces vieilles souvenirs, les contours s'évanouissent, et bientôt l'ombre va les envahir de toutes parts, si nous ne nous hâtons d'allumer le flambeau et de les arracher des ténèbres où elles s'enfoncent.

* * *

La légende de la Jongleuse nous a été racontée pour la première fois par un chasseur canadien, ancien pêcheur du golfe, vieil érudit très superstitieux, versé dans toutes les traditions de la contrée.

Comme monument historique qui consacre cet événement, une pointe, située à peu de distance du

rocher témoin de la sanglante tragédie, porte encore le nom de "*Pointe aux Iroquois.*"

Du reste, cette plage a de tout temps été mal famée et le nom de "*Cap au Diable*" donné à un promontoire qui s'avance dans la mer à quelques milles plus bas, n'est pas étranger au souvenir de la terrible Jongleuse.

* * *

Le prestige et le merveilleux dont la superstition populaire avait entouré cet être mystérieux ne sont pas encore éteints, et plusieurs prétendent que les pistes de raquettes qui se voient incrustées sur un des rochers du rivage, ont été imprimées par ses pas. *

Les *gens* de la Pointe de la Rivière-Ouelle, dont le penchant pour les histoires merveilleuses est fort connu, affirment avoir souvent vu, le soir, des lumières courir çà et là sur la grève, et de grands fantômes blancs, qui ne sont pas du tout le *revolin* de la mer, errer pendant les *gros temps* sur les rochers au bord de l'eau.

* Ces empreintes singulières sont encore parfaitement distinctes, quoique l'eau de la mer et la pluie les altèrent et les effacent peu à peu. Ces pistes de raquettes sont creusées sur le flanc incliné d'un rocher que baignent les flots pendant les grands vents et les hautes marées. On voyait encore, il y a quelques années, sur le même rocher l'empreinte très visible de la partie antérieure de deux pieds, ainsi que les extrémités de deux mains, disposées à peu près comme les traces que laisserait sur le sable un homme appuyé sur ses mains et sur ses pieds; mais aujourd'hui les pistes de raquettes sont seules visibles.

D'ailleurs, ils sont bien sûrs d'avoir entendu des plaintes et des gémissements pendant les nuits d'érares; si bien qu'il n'est pas un homme parmi eux qui voudrait se hasarder à aller coucher seul au bout de la Pointe dans la vieille maison qui sert d'abri aux *gens* de la pêche aux marsouins.

* * *

Quant au lieu et aux circonstances de la mort de la terrible héroïne, on ne connaît rien de positif.

Les uns prétendent qu'elle a été brûlée par un parti de sauvages ennemis.

D'autres disent qu'un missionnaire fut un jour appelé auprès du lit de mort d'une jongleuse iroquoise qu'on prétendit être elle.

Ce qui s'est passé alors entre l'homme de Dieu et la farouche indienne, nul ne le sait.

Dieu avait-il exaucé la prière mourante de Mme Houel?

Toujours est-il, ajoutent les chroniqueurs, que ces voix lugubres qu'on entend dans les ténèbres, fascinent ou glacent d'épouvante comme ses incantations d'autrefois.

Chacun alors se tait et écoute en tremblant.

Ce sont les plaintes de la Jongleuse, disent-ils tout bas, qui demande des prières. Disons-lui un *Ave Maria*.

· POÉSIES

A mon ami A. Gérin-Lajoie

C'est à vous que je dédie ces vers qui n'ont d'autre mérite que d'avoir charmé quelques heures de longues années de maladie ; à vous dont la touchante sympathie m'a fait tant de bien à l'âme durant cette cruelle épreuve. Aussi s'adressent-ils moins au poète charmant, à l'esprit délicat, qu'à l'âme sensible, à l'ami de cœur qui vivra éternellement dans mon souvenir.

LA PREMIÈRE MESSE AU CANADA

Le sixiesme iour du dudiet moys vinsmes poser à vne yste qui faict vne petite baye & couche de terre: Icele yste est vne moult bonne terre & grasse, plaine de beaulx & grandz arbres de plusieurs sortes: & entre autres y a plusieurs coudres franches. Et parce la nomasmes l'yste es coudres.

Le septiesme iour dudiet moys (de septembre.) iour nostre dame, après auoir ouy la messe, nous pattismes de ladiete yste pour aller à mont lediet fleuve.

VOYAGE DE JACQUES CARTIER (1535)

L'ILE AUX COUDRES

C'est une ile charmante, un sauvage coteau
Qui baigne sa falaise et les franges humides
De sa verte parure aux pieds des Laurentides;
On dirait un bouquet flottant au fil de l'eau.

Un peuple simple, aimant ses usages antiques,
Sa foi, ses souvenirs, ainsi que des reliques,
Y vit heureux, en paix, sous le joug d'un pasteur
Aussi bon que leur âme, aussi franc que leur cœur.

Voyez-vous, à travers la forêt primitive,
La flèche du clocher découpée en ogive?
De la prière c'est le doigt mystérieux;
Appuyé sur la tombe, il leur montre les cieux.

Quand la cloche argentine annonce le dimanche,
Entrez avec la foule en ce temple fervent ;
Vous sentirez votre âme attendrie en voyant
De ce peuple naïf la piété si franche.

Regrettez-vous les jours où l'hospitalité
Accueillait sur le seuil tout passant arrêté ?
De ces braves colons franchissez la demeure ;
A leur table venez vous asseoir à toute heure.
Vous croirez apporter avec vous le bonheur ;
A vous le beau lit blanc et la place d'honneur.
Mais savez-vous pourquoi j'aime ce coin de terre
Autant que la paroisse où j'ai vu la lumière ?
C'est un récit suave, une légende d'or,
Pure comme l'enfant, comme lui vierge encor.

L'ARRIVÉE DE JACQUES CARTIER

Le grand Colomb venait de percer le mystère
Qui depuis si longtemps voilait cet hémisphère.
Le roi de nos déserts, l'immense Saint-Laure
Couvrait, seul, notre sol de ses bras de géant,
Et les muscles mouvants de sa puissante épaule
N'avaient jamais porté que les glaces du pôle.
Seul, l'enfant des forêts, poursuivant l'orignal,
Foulait la fleur inculte et le sol virginal.

Par un beau soir d'été, l'on vit trois blanches voiles
Qui remontaient le fleuve aux clartés des étoiles.
A leur étrange aspect, les farouches indiens
Et les oiseaux de mer et les monstres marins,
Surpris d'être troublés en leur paix si parfaite,
Disparaissent soudain dans leur sombre retraite.

Les vaisseaux d'outre-mer glissent silencieux
Sous l'ombre des grands caps et des monts sourcilleux.
Un homme que la foi, que le génie inspire,
Est là, debout, pensif, sur l'avant du navire :
C'est le grand découvreur du Canada, Cartier,
Le délégué du ciel et du roi chevalier.
A côté de la croix, symbole d'espérance,
Il vient planter ici le drapeau de la France.

LA MESSE

L'aurore avait jeté sur les pas du soleil
Sa corbeille de rose et son manteau vermeil,
Lorsque les mariniers trouvèrent un asile
Pittoresque et champêtre au rivage de l'île.
Ce nouveau continent est un présent du ciel ;
Et c'est là qu'aujourd'hui le marin immortel
Veut en faire au Seigneur un hommage sublime
En y faisant offrir l'adorable victime.

Un autel de feuillage et de mousse est dressé
Au sommet du coteau, sur un tronc renversé.
Au-dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
Ombrageant le rocher de leurs branches énormes,
Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel.
Des lianes on voit les verdoyants cordages
Retomber en festons au-dessus de l'autel,
Et des cierges bénits, parmi les fleurs sauvages,
Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
Sur les bras de la croix rustique se balance
Un faisceau d'étendards aux armes de la France.

Cependant est venu le moment solennel,
Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
L'équipage, vêtu de ses habits de fête,
S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête.
Notre patrie a vu bien des jours glorieux,
Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
Le prêtre auguste et saint, avec la blanche hostie,
Élève vers le ciel un regard qui supplie.
Pour la première fois en ce pays nouveau
Est offerte la chair et le sang de l'Agneau.
Le flot attentif baise avec respect la plage,
Et la brise au rameau suspend son doux ramage.
Car ce vaste désert est devenu sacré,
Depuis que du Sauveur le sang l'a consacré.
La France américaine, en ce moment suprême,
A reçu l'onction de son premier baptême.

Et Cartier crut ouïr, dans les hauteurs des cieux,
Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux :
C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
De la terre et des mers chantant leur délivrance.
C'était la sainte voix de leur ange gardien
Qui priait au berceau du peuple canadien.

LE CANOTIER

CHANSON DES BOUL.

Assis dans mon canot d'écorce,
Prompt comme la flèche ou le vent,
Seul, je brave toute la force
Des rapides du Saint-Laurent.

C'est mon compagnon de voyage ;
Et quand la clarté du jour fuit,
Je le renverse sur la plage :
C'est ma cabane pour la nuit.

Ses flancs sont faits d'écorces fines
Que je prends sur le bouleau blanc ;
Les coutures sont de racines,
Et les avirons de bois franc.

Sur les rapides je le lance
Parmi l'écume et les bouillons ;
Si vite il bondit et s'avance
Qu'il ne laisse pas de sillons.

Près de mon ombre, son image
Toujours m'apparaît sur les eaux,
Et quand il faut faire portage,
Je le transporte sur mon dos.

Mon existence est vagabonde :
Je suis le Juif-Errant des eaux ;
Mais en jouissance elle abonde ;
Les villages sont des tombeaux.

J'ai parcouru toutes les plages
Des grands lacs et du Saint-Laurent ;
Je connais leurs tribus sauvages
Et leur langage différent.

J'ai vu plus d'un guerrier farouche
Scalper ses prisonniers mourants,
Et du bûcher l'ardente couche
Consumer leurs membres sanglants.

J'étais enfant quand la flottille
Des Montagnais vint m'enlever.
Je ne verrai plus *ma* famille ;
Ma mère est morte à me pleurer !

Quand viendra mon dernier voyage,
Si je ne meurs au fond du flot,
Sur ma fosse, près du rivage,
Vous renverserez mon canot.

LE MANOIR

ROMANCE

AIR: *Le Fil de la Vierge.*

Vieux manoir où vécut tant d'heureux jours mon père :
Séjour béni,
Où je retrouve encore et ma sœur et ma mère,
Couple chéri ;
Redis-moi du passé la douce souvenance :
L'éclat vermeil
De l'aurore où brilla de ma première enfance
Le beau soleil,

Mes plaisirs enivrants, mes courses, mes longs rêves
Au bruit du vent,
A l'ombre des forêts, au bord des larges grèves
Du Saint-Laurent ;
Et ce temps de candeur, où tout dans la nature
Et dans mon cœur
Soupirait l'hymne saint des anges, le murmure
Du vrai bonheur.

Grands ormes du jardin, ombreuses avenues
Que tant de fois,
Durant cet âge d'or, mes pas ont parcourues ;
Céleste voix

Des zéphyr, des oiseaux cachés parmi les roses
Ou dans les lis,
Me disiez-vous alors les merveilleuses choses
Du paradis ?

Là-haut, sur la montagne où le soleil poudroie,
Mes pas rêveurs
Recherchent les sentiers où la mousse verdoie
Parmi les fleurs.
Le silence des bois, de la mer qui sommeille
Le grand soupir,
Tout ce qui m'environne en mon âme réveille
Un souvenir.

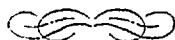
Voici la croix sainte où s'agenouillait mon père ;
A son côté
Pressant du chapelet les grains bénits, ma mère
Disait l'Ave ;
Et d'enfantines voix, poursuivant le cantique
De Gabriel,
Livraient au vent du soir leur prière angélique
A l'Éternel.

Quand l'hiver déployait sa robe virginale,
Qu'étincelait
Dans ses splendides nuits l'aurore boréale,
On me disait :
" Enfant, vois-tu tomber les étoiles filantes,
" Du ciel si beau ?
" De tes illusions en ton âme expirantes,
" C'est le tombeau."

Dispersés par le vent de cette amère vie,
Chaque printemps
Ramène au vieux manoir une troupe ravie
De ses enfants.
Frères, sœurs, puissions-nous, autour de notre mère
Encor longtemps
Réunis, couronner d'une main tendre et fière
Ses cheveux blancs.

Mais d'où vient qu'un nuage assombrit ma paupière,
Noire vapeur ?
Hélas ! je vois là-bas la croix du cimetière,
Et j'ai frayeur.
Quand j'entendrai la voix du ministre suprême
Me dire : Adieu !
Faites-moi retrouver tous ceux que mon cœur aime
Au ciel, mon Dieu !...

Airvault, 1er juin 1869.



AIRVAULT

EN POITOU.*

A mon neveu.

Ab uno disce omnes.

Tu veux savoir, enfant, pourquoi notre domaine
Porte le nom d'Airvault. Ta demande ramène
Soudain en mon esprit un souvenir lointain
Qui m'arrive de France où je fus pèlerin.
A Poitiers en Poitou qu'illustra saint Hilaire,
M'avait conduit le cours de mon itinéraire.
Près de la vieille ville est un petit hameau
Qui n'eut jamais d'histoire et qui s'appelle Airvault.
Ce nom indifférent ne laisse aucune trace
Dans l'esprit ou le cœur du voyageur qui passe.
Pourtant je fus ému quand il frappa mes yeux.
Ah! c'est que là jadis ont vécu mes aïeux.
C'est de là qu'est parti mon ancêtre de France
Pour venir sur nos bords finir son existence.
C'était par un beau soir de la fin de juillet
Que j'aperçus de loin ce village propre.
Un groupe de maisons avec ses toits de tuile
Se penche au bord d'un val onduleux et fertile,
Parmi des champs de vigne, où le pampre vermeil,
Pour la vendange mûr, rougissait au soleil,

* L'auteur a essayé de peindre et de personnifier dans les vers qui suivent chacun de ces colons français qui ont quitté jadis la France pour venir s'établir au Canada, et qui sont devenus les fondateurs de nos familles canadiennes.

Au milieu de taillis, couronnant les collines
Ou verdissant au fond de profondes ravines.
Un orage, mêlé de tonnerre et d'éclairs,
Fuyait à l'horizon ; et les cieux bleus et clairs
Inondaient de lumière et de joie et de vie
Les prés et les bosquets tout ruisselants de pluie.

Je traversai, pensif, le bourg silencieux ;
Et sans m'inquiéter des regards curieux
De quelques paysans, d'une femme surprise,
J'allai me prosterner au parvis de l'église,
L'âme pleine d'ivresse et les yeux pleins de pleurs.
Le chrétien seul comprend les intimes bonheurs
D'une heure de prière, en la sainte présence,
A de pareils instants. Au milieu du silence
De ce vieux sanctuaire usé par les genoux
De mes aïeux de France ; en ce lieu même où tous
Ils s'étaient prosternés ; sous ces mêmes portiques
Où leurs voix se mêlaient au chant des saints cantiques,
Je rendis grâce à Dieu pour ce peuple d'enfants
Qui sont nés de leurs fils sur d'autres continents ;
Et j'adorai, Seigneur, de votre providence
Les desseins merveilleux sur ce pauvre inconnu
Qui, n'ayant pour tout bien que sa forte croyance
Et ses deux fortes mains, vint ici, le front nu,
Avant de tout quitter pour la terre étrangère,
Murmurer à vos pieds sa suprême prière.
Et levant en esprit le voile du passé,
Je vis cet inconnu par votre main poussé,
Après s'être nourri du pain eucharistique,
Descendre cette nef, et franchir ce portique,

Essuyer en secret quelques pleurs de ses yeux,
Presser la main d'amis dans les derniers adieux,
Puis s'ac. aminer seul et triste sous la voûte
De ces vieux marronniers qui protègent la route.

Suivant son dur sillon par delà l'Océan,
Je le vis, sur les bords de notre Saint-Laurent,
De sa cognée ouvrir la forêt primitive,
Et bâtir, plein d'espoir, sa hutte sur la rive.
Aux angles des rochers, aux ronces du désert,
Chaque jour, de lui-même il laisse quelque chose ;
Mais son regard ardent vers le ciel est ouvert.
Pendant trente ans, son bras jamais ne se repose.

Puis vient le dernier jour du pionnier des bois :
Il meurt aux bras du prêtre, en embrassant la croix.

Ses fils voient s'accomplir en leur race nombreuse
D'Abraham, de Jacob la promesse fameuse ;
Et la postérité de l'exilé d'Airvault
A poussé comme l'herbe en ce monde nouveau.
Leurs greniers ont fléchi sous le poids de leurs gerbes,
Et leurs champs sont foulés par des troupeaux superbes.
Vous les avez comblés de paix et de bonheur,
Parce qu'ils ont marché dans vos sentiers, Seigneur.
Ah ! puissent leurs enfants croître en vertus austères,
Et suivre tous les jours les traces de leurs pères !

LES AGES

How few twenties there are in life?
Twenty and twenty are forty, and twenty
are sixty : how few see the fourth twenty !
Who sees the fifth ?

G. P. R. JAMES,
The Castle of Ehrenstein.

VINGT ANS

Le regard inspiré, le cœur encor séduit
Par les enchantements de l'enfance qui fuit,
Marcher, en folâtrant, dans un sentier de roses
En effleurant des mains et du cœur toutes choses,
Comme le papillon qui va de fleur en fleur ;
D'un front brûlant d'amour frappant la sainte dalle,
Verser le nard exquis d'une âme virginale
 Sur les pieds du Seigneur ;
Rêver avec l'oiseau de la mélancolie ;
Dire adieu sans remords au passé qu'on oublie ;
Se bercer, sans soucis, au roulis du présent ;
Imaginer et voir un Éden enivrant
Dans l'avenir ; prêter une oreille attentive
Et donner une larme à toute âme plaintive ;
Frémir au souffle ardent de l'inspiration ;
Sous un regard aimé trembler d'émotion ;
Faire de tout son être une harpe éolienne
Qui vibre à tout soupir de la brise aérienne ;
Se pencher sur l'abîme et braver en riant
Les vagues en furie et le gouffre béant ;

Savourer des plaisirs la coupe d'ambrosie,
Et rêver danses, bals, musique et poésie ;
Aspirer dans les bois l'ivresse du printemps,
Et mordre à belles dents au fruit mûr de l'automne
En écoutant des flots la plainte monotone :
C'est la vie à vingt ans.

QUARANTE ANS

Le soleil des beaux jours a bruni sa paupière ;
Son œil mâle est pensif ; il est homme ; il est père.
Celle qui sur son bras s'appuie avec fierté
Brille par sa vertu plus que par sa beauté.
De leurs jours enlacés la tige épanouie
Fait renaître à leurs yeux l'enfance évanouie.
Ce groupe aux blonds cheveux, c'est leur sang, c'est leur chair :
Ils seront leur printemps quand viendra leur hiver.

Du versant de la vie il redescend les cimes ;
Son âme est tout entière à des pensées sublimes.
Elle scrute la terre, interroge les cieux,
Et plonge en elle-même un œil mystérieux.

Il sillonne les mers sur des ailes de flamme.
Au fluide électrique il communique une âme.
La main sur la charrue, ou l'œil sur le compas,
L'hermine sur l'épaule, ou le fusil au bras,
De lui relève tout empire.

A lui l'art, le progrès, les gloires de son temps,
L'esprit pour inventer, la plume pour le dire :
C'est l'homme à quarante ans.

SOIXANTE ANS

Il dévorait l'espace ainsi que l'hirondelle
Qui poursuit dans les airs l'insecte à tire-d'aile.
Plus tard, c'est le coursier haletant, harassé,
Sur les pas d'un cerf qui, de loin, l'a devancé.
Rêves d'ambition, d'honneur, de renommée,
Vous n'étiez qu'un mirage, une vaine fumée !
Il s'avance aujourd'hui désillusionné,
Flétri, courbé, tremblant, le front découronné.
C'est le chêne des monts, à la cime si fière,
Maintenant dépouillé, frappé par le tonnerre.
Au lieu du ciel d'azur, des brises du printemps,
Les neiges, le sol dur, le vent du cimetière,
D'un coupable passé la souvenance amère :
C'est l'homme à soixante ans.

QUATRE-VINGTS ANS

Oh ! que la solitude est immense, effrayante,
Autour de ce vieillard à la démarche lente !
Il chancelle à tout pas ; car ses pieds sont blessés
Par les débris des croix, des tombeaux renversés.
Il voudrait reculer, retourner en arrière ;
Mais la mort lui dit : Marche, et creuse son ornière.
Au lieu de cris de joie et d'acclamations,
Le silence de mort, même des passions.
A quoi sert le trésor de son expérience ?
Son corps n'a plus de nerf, son âme d'espérance.
Mais soudain resplendit une clarté du ciel,
Sur ses traits décharnés un espoir immortel.
D'un messager divin la forme éblouissante,
Plus pure que l'aurore et plus qu'elle riante,

D'un pied touchant la terre, et le front dans les cieux,
Une croix à la main, apparaît à ses yeux :
" Suis mes pas, ô mon fils ! car je suis la lumière,
" La force qui soutient tout homme sur la terre.
" Mon amour autrefois veilla sur ton berceau ;
" Je reviens aujourd'hui t'endormir au tombeau.
 " Calmé par ma prière,
 " Et bercé par mes chants,
" Repose entre les bras de l'Église, ta mère,
 " O vieillard de quatre-vingts ans !"

CENT ANS

Plus rare que l'épi laissé dans le sillon,
Quand l'avare glaneuse a cueilli sa moisson,
Ou que la grappe mûre au cep abandonnée
Lorsque les vendangeurs ont fini leur journée ;
Pèlerin du passé, le vieillard de cent ans
Est un hôte oublié sur la barque du temps.
De tous ses compagrons, victimes du naufrage,
Pour dire leur trépas lui seul encor surnage.
Sa vie est une époque et plus qu'un monument :
Son nom de siècle en siècle est transmis à l'enfant.
Dans Athènes ravi, c'est le divin Homère ;
Aveugle et mendiant, c'est le grand Bélisaire ;
Dans les bras de Joseph, c'est Jacob expirant.
Et l'étranger distrait, passant au cimetière,
Sur une tombe lit avec étonnement :
 " Ci-git un centenaire."

LE PORTRAIT DE MON PÈRE

Il est là, dans son cadre, au vieux mur suspendu,
Le front large et pensif, l'air calme, mais austère,
Le regard plein de feu, dans l'espace perdu ;
Toujours je l'ai vu là, ce portrait de mon père.

Quand l'ombre de la nuit descend sur le manoir,
Que tout devient obscur au salon solitaire,
Un rayon toujours brille et paraît se mouvoir :
C'est l'œil étincelant du portrait de mon père.

De la toile parfois semble se détacher
Et descendre vers moi cette ombre qui m'est chère.
Elle vient à ma droite en silence marcher
Et m'indique du doigt le portrait de mon père.

Quand reviennent les jours d'orage intérieur,
Où l'âme est sans vertu, le courage éphémère,
Pour raffermir mes pas au sentier de l'honneur,
Je n'ai qu'à regarder le portrait de mon père !

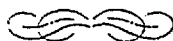
Si jamais au torrent me laissant emporter,
A ses nobles leçons je venais à forfaire,
Rougissant de moi-même, oserais-je affronter
Le foudroyant regard du portrait de mon père ?

Vingt ans passés, la mort vint frapper au manoir ;
Lorsque ma mère en deuil revint du cimetière,
Elle me dit, montrant le cadre orné de noir :
“ Embrasse, mon enfant, le portrait de ton père.

“ Pour être comme lui digne de tes aïeux,
“ Et comme lui remplir une noble carrière,
“ Être grand citoyen et chrétien vertueux,
“ Viens t’inspirer devant le portrait de ton père.”

L’imiter fut depuis mon suprême désir,
Et quand je fermerai mes yeux à la lumière,
A Dieu je veux léguer mon dernier souvenir
Et mon dernier regard au portrait de mon père.

19 septembre 1869.



LE COUREUR DES BOIS

CHANSON FORESTIÈRE

J'ai voyagé toute ma vie,
Soul et sans me lasser jamais ;
Je ne connais d'autre patrie
Que les déserts et les forêts.

A ma famille, à mon village
J'ai dit adieu depuis trente ans ;
Jamais, durant ce long voyage,
Je n'ai vu la face des blancs.

Ma carabine est ma compagne ;
Je règne avec elle en tout lieu.
Dans la plaine et sur la montagne
Je n'ai d'autre maître que Dieu.

On dit qu'une tribu guerrière
Jadis confia son destin
Au grand chasseur qui fut mon père,
Dernier baron de Saint-Castin.

De l'indien j'ai l'insouciance,
L'ouïe et l'intrépidité ;
Pareil mépris de l'existence,
Pareil amour de liberté.

Il n'est pas un souffle, un murmure,
Pas un frémissement des bois,
Pas un seul bruit de la nature,
Que ne puisse imiter ma voix.

Que sont les brillantes parures
Dont s'enorgueillissent les rois
A côté des riches fourrures
Qui parent le Coureur des Bois ?

J'ai pour sceptre ma carabine,
Le dôme des cieux pour palais,
Pour tapis j'ai la mousse fine,
Pour trône, les monts des forêts.

Là-bas, au fond de la prairie,
Les buffles paissent par troupeau ;
Pour mon vêtement, pour ma vie
Je n'ai qu'à choisir les plus beaux.

Quand la neige des bois s'amasse,
Qu'on enfonce jusqu'au genou,
Je prends mes raquettes, je chasse
L'original et le caribou.

Lorsque l'ombre du soir arrive,
Je me fais un lit de sapin.
Couché près de la flamme vive,
Je rêve et dors jusqu'au matin,

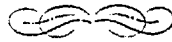
Au bruit des vents et des cascades
Qui beuglent comme des taureaux ;
Au grognement des ours nomades
Qui vont boire dans les ruisseaux.

Si je vois monter la boucane
D'un camp sauvage à l'horizon,
Je vais m'asseoir dans leur cabane
Et partager leur venaison.

Au fond des bois, ou sur la plage,
Quand mon cadavre dormira,
Celui qui prend soin du sauvage
Sur mes os blanchis veillera.

Peut-être le missionnaire
Qui prêche au pauvre indien la croix,
En passant dira sa prière
Pour l'âme du Coureur des Bois.

décembre 1869.



LE LUTIN

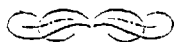
RÊVE D'ENFANT

A peine il m'en souvient, tant j'étais tout petit.
Comme l'oiseau naissant, sur le duvet du nid,
Ma tête reposait sur l'oreiller de plume,
Un soir d'automne, à l'heure où se lève la brume.
Ma mère m'embrassait une dernière fois,
En traçant sur mon front le signe de la croix.
Le vent faisait branler la tête des vieux ormes,
Et poussait des clameurs dans leurs rameaux énormes.
Par le froid et la peur mes sens étaient transis.
De mon lit qui touchait au trumeau du châssis,
Je regardais dehors, et je voyais les branches
Agiter leurs grands bras parmi les lucres blanches.
Mes yeux restaient fixés sur un rameau brisé
Jadis par la tempête et par l'eau tout usé.
Plus que tous ses voisins, il paraissait se tordre,
Se débattre en colère, et chercher à les mordre.
Soudain, je crus voir qu'il se métamorphosait
En un petit lutin noir qui me menaçait
De ses deux poings. Sur moi, de ses fauves prunelles,
Il lançait, grimaçant, des milliers d'étincelles.
J'avais grande frayeur, et je fermai les yeux ;
Aussitôt je sentis, ainsi qu'une brûlure,
Les griffes de ses doigts passer dans mes cheveux.
Enfin je me blottis dessous ma couverture,

En invoquant Jésus, Marie à demi-voix,
Et faisant sur moi-même un grand signe de croix.

Après plus de trente ans, par la même fenêtre,
Aujourd'hui je regarde, et je cherche où peut être
Ce tronçon vermoulu qui causait mon effroi.
Sur la branche grandie, il est là devant moi.
Je ris, en le voyant, de ma peur chimérique.
D'où vient, me dis-je, que ce rêve fantastique,
Pénible cauchemar, me captive, et revêt
Une vague auréole, un charme qui me plaît ?
Ah ! c'est qu'il me transporte, à l'instant que j'y pense,
Au paradis terrestre, aux jours de mon enfance.

Janvier 1871.



LE PRISONNIER DE CHILLON

PAR LORD BYRON

—

(Traduction)

A mon ami Alfred Garnier

J'étais bien jeune, lorsque je lus, pour la première fois, les chefs-d'œuvre de lord Byron dans une traduction française publiée, avec le texte en regard, par le comte de Hautesfeuille. Parmi tant de drames saisissants, *le Prisonnier de Chillon* fit sur moi une impression que je n'ai jamais oubliée. Cette élégie patriotique, écrite avec des larmes, avait, à cette époque, un intérêt d'actualité par le souvenir des luttes que notre pays venait de soutenir pour la conquête de ses libertés.

Dans mon enthousiasme pour le poème de Byron, j'essayai de le traduire en vers ; j'ai revu plus tard et entièrement refondu cette traduction que j'exhume aujourd'hui de la poussière.

Bien souvent, pendant mes rêveries poétiques, j'ai cherché autour de moi un type qui me révélât quelque chose de la grande âme de Bonivard. Et savez-

vous quel est le caractère qui me parut le mieux réaliser cet idéal ? Ce fut la noble figure de votre père.

Martyr, comme Bonnivard, de l'idée nationale ; historien comme lui, et comme lui prisonnier, mais prisonnier volontaire, il a consumé sa vie dans la solitude et les livres pour arracher à la destruction les lambeaux épars de notre histoire. Il a éprouvé, pour notre avenir national, les angoisses que Bonnivard, dans sa captivité, ressentait pour sa race expirante. Tous deux ont usé leur existence pour une grande cause.

Vous comprenez maintenant pourquoi mon amitié vous dédie cet opuscule, en le déposant sur la tombe de l'illustre historien de notre pays.

NOTES HISTORIQUES

François de Bonnivard, le prisonnier de Chillon, était seigneur de Ludes, et natif de Seyssel, près de Belley. Né en 1496, il fit ses études à Turin. En 1510, son oncle, Jean Aimé de Bonnivard, résigna en sa faveur le prieuré de Saint-Victor, bénéfice considérable situé aux portes de Genève. Bonnivard fut l'un des plus courageux défenseurs de sa patrie adoptive ; “ il sacrifia pour elle son repos et sa fortune. Il la servit, dit un de ses historiens, avec l'intrépidité d'un héros, et il écrivit son histoire avec la naïveté d'un philosophe et la chaleur d'un patriote.”

Jenne encore, il s'était attiré la colère du duc de

Savoie, en dénonçant hautement ses projets ambitieux. En 1510, ce prince, ayant envahi Genève avec cinq cents hommes, Bonnivard se vit obligé de prendre la fuite. Il voulait se retirer à Fribourg ; mais il fut trahi par deux hommes qui l'accompagnaient, et conduit, par ordre du prince, à Grolée, où il resta prisonnier pendant deux ans.

Rentré à Genève, son patriotisme le signalait toujours comme un ennemi redoutable ; et en 1530, pendant qu'il traversait les montagnes du Jura, il fut saisi par des brigands et livré au duc qui le fit jeter dans les cachots du château de Chillon. Ce prince voulut déguiser sa vengeance sous le dehors du zèle religieux ; mais Bonnivard ne montra pas moins d'héroïsme pour défendre sa foi que pour protéger sa patrie. Il languit en prison jusqu'en 1536 ; l'armée helvétique, ayant alors chassé les princes de Savoie du pays de Vaud, le délivra de sa dure captivité.

Le château de Chillon élève ses antiques et sombres tourelles sur les bords du lac Léman, entre Clarens et Villeneuve. Il est bâti sur un rocher situé entre deux abîmes : l'abîme des hautes montagnes, dont il forme le dernier échelon, et l'abîme du lac, dont les eaux mesurent, à sa base, près de mille pieds de profondeur. Le Rhône coule à la gauche du château ; en face, s'élèvent les hauteurs de Meillerie et les Alpes ; en arrière, un torrent se précipite des cimes escarpées.

“ Cet immense château, au fond duquel sont creusés de vastes et ténébreux souterrains, est à lui seul une

île et n'a de rives que ses murailles hexagones : édifice sorti du sein des ondes, navire immobile, qu'un pont joint à la terre, comme l'ancre retient le vaisseau. Ce pont semble en effet retenir cet aquatique castel près du rivage, tandis que les flots le battent avec la violence des mers les plus orageuses, ou s'aplanissent au loin, paisibles et transparents, pour en reproduire l'image renversée."

L'histoire du château de Chillon est enveloppée de mystère : on ignore et le nom de celui qui le fit élever et l'époque de sa construction. Quelques historiens la font remonter à l'année 1120. Pendant des siècles, ses noirs donjons servirent de cachots aux criminels et aux prisonniers d'État. On y montre encore aujourd'hui une poutre, noircie par le temps, sur laquelle étaient exécutés les condamnés. L'anneau de la chaîne de Bonnivard se voit attaché au mur et le pavé garde l'empreinte de ses pas. Sur l'un des sept piliers auquel il fut enchaîné, est gravé dans la pierre le nom de l'auteur du *Prisonnier de Chillon*. *

* A mon passage en Suisse, en 1874, j'ai visité le château de Chillon, et j'ai pu constater par moi-même la véracité des détails qui précèdent.

Les donjons du château servent encore aujourd'hui de prison ; les salles des princes sont remplies par les canons rayés de l'artillerie helvétique.

Par une des fenêtres de la forteresse, j'aperçus la petite île qui s'élève à peu de distance, du côté de Villeneuve. Elle porte encore les trois ormeaux dont parle Byron à la fin de son poème. Dans la prison de Bonnivard, le guide m'indiqua le nom du poète gravé sur une des colonnes ; et sur la cinquième, l'anneau de la chaîne qui retenait le prisonnier.

“ A l’aspect des grandes montagnes, de la dent de Jaman, de la dent du Midi, de ce lac majestueux, qui fait plus d’impression encore sur le voyageur, quand il sort de ce sombre séjour, on aime à ressaisir le souvenir de cette grande infortune, à répéter la belle composition qu’elle inspira à lord Byron. Aux merveilles de la nature, on associe la grandeur de l’homme, sa constance, sa vertu, et le génie du poète, les célébrant après trois siècles, afin d’en doter tous les siècles à venir.”—(*Histoire de la Suisse*, par Ph. de Golbéry.)

O génie éternel de l’âme indépendante,
Liberté, nulle part tu n’es aussi brillante
Qu’au sein des noirs cachots ! car là c’est dans le cœur
Que tu viens te choisir un asile d’honneur,
Le cœur que ton amour seul librement enchaîne.
Et quand tes fils rivés aux anneaux de leur chaîne,
Dans un affreux donjon agonisent de faim,
Leur martyre t’assure un triomphe prochain.
S’arrachant par la mort de cet antre homicide,
Comme le papillon brisant sa chrysalide,
Leur âme va répandre aux quatre vents des cieux
Sur la patrie esclave un souffle généreux
Qui fait partout surgir la fière indépendance.
O Chillon ! vieux château qui vis tant de souffrance,
Ton triste cachot est désormais immortel,
Ta muraille est un temple et ton sol un autel.
Du sang de Bonnivard tu portes les empreintes,
Tes lourds anneaux de fer, tes pierres en sont teintes.
Que jamais effacé ce sang élève au ciel
Contre tous les tyrans un sanglot éternel !

I

“ Mes cheveux sont tout blancs, et cependant à peine
J’ai franchi la moitié de la carrière humaine.
Ils ne m’ont pas blanchi du soir au lendemain,
Dans une seule nuit d’horreur ou de chagrin.
Mon sang s’est refroidi dans mes veines arides,
Et mes traits desséchés sont creusés par les rides.
Mes membres sont courbés, mais non par les travaux :
Ils ont perdu leur force en d’ignobles repos.
Je vis dans un cachot, enseveli sous terre,
Comme les criminels, privé d’air, de lumière.
Mon crime est de garder la foi de mes aïeux.
Plus fort que les tyrans, mon père sous mes yeux
Fut sur le chevalet martyr de sa croyance.
Ses enfants comme lui, pour la même défense,
Au milieu des tourments ont affronté la mort.
Nous étions sept ; un seul aujourd’hui vit encor.
Six frères, un vieillard ont scellé de leur vie
La foi sainte qu’en vain l’on veut que je renie.
L’un d’eux sur un bûcher, deux autres aux combats,
Trois dans cette prison ont trouvé leur trépas.
Soul, je n’ai pu périr dans ce sanglant naufrage,
Et j’attends que la mort de mes fers me dégage.

II

“ Sept pilastres massifs soutiennent les arceaux
Et les vieilles parois de ces sombres caveaux.
Un rayon du soleil qui s’est trompé de route,
A travers la crevasse ouverte dans la voûte,

Croupit sur le pavé qui ne sèche jamais,
Ainsi qu'un météore au-dessus d'un marais.
Sur chacun des piliers de byzantine forme
Par des anneaux de fer pend une chaîne énorme.
Ce fer est corrosif ; sur mes pieds, sur mes bras,
Les blessures qu'il fait ne se guérissent pas.
Toujours je sentirai sa morsure cruelle,
Tant que cette lueur, pour moi toujours nouvelle,
De sa pâle clarté fatiguera mes yeux.
Ils n'ont pas vu lever le soleil dans les cieux,
J'ignore maintenant depuis combien d'années,
J'ai cessé de compter mes trop longues journées,
Lorsque mon dernier frère, à mes côtés gisant,
Mourut, me laissant seul, plutôt mort que vivant.

III

“ Nous étions trois liés sur ces piliers de pierre ;
Mais chaque frère était séparé de son frère.
Impossible de faire un pas pour se mouvoir ;
A peine pouvions-nous dans cette nuit nous voir.
Les livides clartés et les vapeurs palpables
De ce cachot rendaient nos traits méconnaissables.
Ensemble réunis et pourtant séparés,
Les bras chargés de fers, d'angoisse dévorés,
Privés de tous les biens de l'humaine existence,
Nous trouvions cependant une âpre jouissance
A faire retentir la prison de nos voix,
A dire une légende, un récit d'autrefois,
Quelque chant héroïque appris dans notre enfance,
Dont les mâles accents ranimaient l'espérance ;
Mais à nos longs ennuis ce faible apaisement
Finit par se changer en étrange tourment.

Nos voix parurent prendre un timbre lamentable,
Comme un lugubre écho de cet antro effroyable.
Leur son rauque, strident, n'avait rien de nos voix
Si pleines de gaieté, si fraîches autrefois.
Nous n'y retrouvions plus aucune ressemblance,
Et n'osant l'avouer, nous gardions le silence.
Mais ce silence même, image du tombeau,
Devenait à la longue un supplice nouveau.

IV

“ De moi devait venir l'exemple du courage,
Étant l'aîné des trois ; à ce pénible ouvrage
Je dévouais mon temps et toute mon ardeur.
Leur âme était plus grande encor que leur malheur.
Le plus jeune des deux, que chérissait mon père,
Parce qu'il reflétait les traits de notre mère,
Avec ses yeux profonds et bleus comme le ciel,
Avec ses cheveux blonds comme un rayon de miel ;
C'était pour lui surtout, pour cette âme si belle,
Que mon angoisse était chaque jour plus cruelle.
Je n'imagine aucun supplice plus amer
Que de voir un tel ange au fond d'un tel enfer.
Il était aussi beau que le jour (sa lumière
Me ravissait jadis comme au sortir de l'aire
Elle ravit l'aiglon)...beau comme ce long jour
Du pôle qui du soir n'amène le retour
Qu'à la fin de l'été ; délicieuse aurore
Qu'en son nid de frimas le soleil fait éclore.
Il en avait l'éclat avec la pureté.
D'un caractère doux, d'une aimable gaieté,

Il n'avait de sùpìrs, il ne versait de larmes
Que pour charmer d'autrui les pleurs et les alarmes.
Mais alors de ses yeux elles tombaient à flots,
Comme du flanc des monts les abondantes eaux.

V

“ Son frère était doué d'une âme non moins pure ;
Mais c'était à la fois une forte nature.
Robuste, son courage eût, seul et sans appui,
Affronté l'univers conjuré contre lui.
Sur un champ de bataille il fût mort avec joie ;
Mais quand à ces horreurs son âme fut en proie,
Je le vis en secret défaillir de langueur ;
Le cliquetis des fers brisa cette vigueur.
Peut-être observait-il ce désastre en moi-même ;
Cependant j'essayais, par un effort suprême,
De soutenir son âme en paraissant joyeux.
Mon frère était chasseur, comme tous ses aïeux :
Il avait poursuivi les daims dans nos montagnes,
Et bien souvent traqué les loups dans les campagnes.
Pour lui, des fers étaient pires que l'échafaud :
Il eût aimé la mort plutôt que le cachot.

VI

“ Le château de Chillon est baigné par les ondes
Du lac Léman, qu'on dit de mille pieds profondes
Au-dessous du rocher qui porte ses remparts.
De murailles, de flots cerné de toutes parts,
Cet affreux donjon est une tombe vivante.
Creusés dans le roc vif que la vague tourmente,

Ses pavés sont plus bas que les flots : jour et nuit
Au-dessus de nos fronts nous entendions leur bruit,
Et quand les vents d'hiver se jouaient dans l'espace,
Heureux d'indépendance, à travers les crevasses
Je voyais s'infiltrer les gouttelettes d'eau.
Je sentais remuer la base du caveau ;
Mais le roc s'ébranlai' sans m'ébranler moi-même ;
Car la mort m'eût souri comme un bienfait suprême.

VII

“ De mes frères celui qui semblait le plus fort,
Abattu le premier, n'aspirait qu'à la mort.
Je voyais s'affaïsser sa puissante nature ;
Bientôt il refusa jusqu'à sa nourriture.
Non pas qu'il eût dégoût de ce rude aliment,
Tous trois chasseurs, c'était notre moindre tourment.
A la place du lait des chèvres de montagne,
Nous buvions l'eau puisée au fossé de ce bagne ;
Et nous mangions ce pain, triste ami des malheurs,
Que tous les prisonniers ont trempé de leurs pleurs,
Depuis tant de mille ans que les hommes coupables
Ont osé dans les fers renfermer leurs semblables.
Mais à lui comme à nous qu'importait cette horreur ?
Un autre mal rongeaït ses membres et son cœur.
Son âme était coulée en ces étranges moules
Qui ne peuvent souffrir les palais ou les foules.
Il leur faut l'horizon, l'air pur, la liberté.
Mais pourquoi plus longtemps taire la vérité ?
Il mourut... Je le vis, et de ma main tremblante
Je ne pus soutenir sa tête défaillante.
Je ne pus l'arroser de mes larmes ; en vain
J'essayai de saisir sa pâle et froide main.

Aussi bien que mes cris mes forces furent vaines.
Il mourut... Les geôliers détachèrent ses chaînes,
Et creusèrent au fond de ce noir souterrain
Une fosse profonde, humide, horrible ; en vain
Je priai les geôliers d'accorder à mon frère
Une tombe en un lieu qu'éclairât la lumière.
C'était une pensée absurde ; cependant
Je ne pus l'arracher de mon cerveau brûlant ;
Je croyais que cette âme aventureuse et fière
Ne serait jamais libre en cette froide bière.
Ils reçurent mes vœux par un rire glacial,
Et jetèrent le corps dans ce trou sépulcral.
Un sol plat, sans gazon, où nul ne s'agenouille,
Recouvre maintenant cette chère dépouille.
Soul témoin du forfait laissé par le bourreau,
Sa chaîne vide pend au-dessus du tombeau.

VIII

“ Mais lui, le favori, la fleur de la famille,
Naïf et délicat comme une jeune fille,
Le plus aimé de tous depuis ses premiers ans,
L'âme de notre mère avec ses traits charmants,
De son père martyr la joie et l'espérance,
Lui pour qui seul j'aimais encore l'existence,
Pour qui seul j'espérais la fin de ce malheur,
Des jours de liberté, peut-être de bonheur,
Ce frère aussi perdit sa gaieté naturelle.
En vain il s'épuisait en bonté fraternelle,
Je le vis se courber au vent de la douleur,
Ainsi que sur sa tige une brillante fleur.
O Dieu ! que le trépas est rempli d'épouvante,
Quelle que soit la forme ou l'aspect qu'il présente !

J'ai vu l'homme expirer parmi des flots de sang,
Je l'ai vu disparaître au fond de l'Océan,
Les membres agités, la tête convulsive.
Lorsque du criminel le châtement arrive,
Je l'ai vu sur sa couche ou devant l'échafaud,
Le visage livide à l'aspect du tombeau.
C'était chose hideuse... Ici, rien de semblable.
Un trépas assuré, mais lent, impitoyable !
Il vit venir la mort, toujours calme et serein,
Aimable en sa langueur et doux jusqu'à la fin,
Dévoué chaque jour avec de nouveaux charmes,
Et gardant pour moi seul ses soupirs et ses larmes.
La fraîcheur de sa joue et l'éclat de son teint
Qui, si près de la nuit, laissaient croire au matin,
Pâlirent lentement autour de son visage,
Ainsi que l'arc-en-ciel à la fin de l'orage.
Et son regard restait si transparent, si beau,
Qu'on eût dit, à le voir, la lampe du cachot.
Du reste, ni retour, ni parole ulcérée
Pour pleurer avec moi sa fin prématurée.
Vers des jours plus heureux un vague souvenir ;
Pour m'animer, un mot d'espoir en l'avenir ;
Car j'étais abîmé dans un morne silence
A ce dernier malheur, pour moi le plus immense.
" Cependant s'approchait la mort ; chaque soupir
Que sa poitrine en feu ne pouvait retenir,
Devint plus lent, plus rare, et j'entendais à peine
Le murmure étouffé de sa mourante haleine.
Puis, je n'entendis rien. J'appelai ; car la peur
Me donnait le vertige. Hélas ! nulle lueur
D'espoir ne me restait. J'appelai... le silence
Seul me répondit ; puis un soupir... Je m'élançai

Et je brise mes fers d'un bond désespéré...
Il n'était plus là... Seul, j'errais incarcéré,
Respirant d'un tombeau l'atmosphère malsaine.
La seule, la dernière et la plus douce chaîne
Qui me retenait loin du rivage éternel,
Venait de se briser dans cet antre cruel.
De mes deux frères, l'un sommeillait sous la terre,
L'autre gisait dessus. D'une étreinte dernière
J'embrassai sa dépouille, et je pressai sa main...
Plus froide était la mienne... Et, penché sur son sein,
Je restai demi-mort, et l'âme en défaillance,
Avec cette navrante et vague souvenance
Que tout ce qui fut cher est perdu pour toujours.
Pourquoi n'étais-je pas au dernier de mes jours ?
Plus d'espoir ici-bas ; la foi seule subsiste :
Elle me défendait une mort égoïste.

IX

“ Que m'advint-il alors ? Je ne m'en souviens plus.
Tout flotte en mon esprit incertain et confus.
C'est d'abord une absence et d'air et de lumière,
Des ténèbres enfin. J'étais comme une pierre
Au fond de ces monceaux de pierres : ni penser,
Ni sentiment... plus rien... tout semblait se glacer
Au dedans, au dehors. De ma propre existence
J'ignore si j'avais même la conscience :
Ainsi git un roc nu dans la brume, sans bruit.
Ce n'était pas le jour, ce n'était pas la nuit :
Pas même du cachot le crépuscule pâle,
L'odieuse lumière à mes yeux si fatale.
On eût dit le néant ou semblable milieu,
Vide absorbant l'espace et fixé sans lieu.

Ni temps, ni ciel, ni terre au fond de cet abîme,
Nul acte, nul arrêt, nulle vertu, nul crime.
Mais silence partout, et végétation
Muette en moi, sans vie et sans extinction.
Semblable à la mer morte, un océan stérile,
Océan ténébreux, apathique, immobile.

X

“ Une lueur pénètre à travers mon cerveau,
Rêve ou réalité... Serait-ce un chant d'oiseau ?
Il cesse, puis reprend sa vague mélodie,
Suave comme un chant d'un céleste génie.
Surpris, autour de moi je laisse errer mes yeux,
Croyant apercevoir quelque envoyé des cieux.
D'abord, je ne vis rien, ni trace de supplice,
Ni de mon triste état l'apparence ou l'indice.
Puis, mes sens remontant par pénible degré
De mes impressions le cours désespéré,
J'aperçus le pavé de mon sombre repaire,
Et ses voûtes sur moi pesant comme naguère ;
A travers la crevasse et toujours vacillant
Le rayon de soleil et l'oiseau gazouillant,
Joyeux et moins craintif, dans la noire ouverture,
Que s'il avait posé son pied sur la ramure.
Le plus beau des oiseaux de la terre ou des cieux,
Ayant de l'arc-en-ciel les rayons merveilleux,
Avec ailes d'azur et corsage de roses,
Un chant mélodieux qui disait mille choses,
Et chacune pour moi. Je n'ai vu qu'un moment
Et ne reverrai plus ce petit être aimant.
Cherchait-il, comme moi, quelque âme affectueuse ?
Mais la sienne était loin d'être aussi malheureuse.

A l'heure où nul des miens n'était là pour m'aimer,
Il descendait du ciel vers moi pour me charmer.
Son apparition, avec sa mélodie,
Au fond de ce donjon, me rendait à la vie.
Avait-il depuis peu repris sa liberté,
Et venait-il gémir sur ma captivité?...
Hélas ! petit oiseau, je connais trop la mienne,
Avec tous ses tourments, pour désirer la tienne !
Et je crus qu'il pouvait, sous ce déguisement,
Être du paradis un messager charmant,
Ou l'âme...(que le ciel pardonne à mon délire
Ce penser qui me fit soupirer et sourire),
Ou l'âme de mon frère... Hélas ! il prit son vol,
Et m'abandonna seul et gisant sur le sol.
Et je vis bien alors qu'il n'était pas mon frère :
Il ne m'eût pas laissé deux fois seul sur la terre,
Seul comme le cadavre entouré du linceul,
Comme l'algue, jouet de la tempête, seul
Comme, dans un ciel pur, un livide nuage,
D'un ouragan prochain le sinistre présage.

XI

“ Un changement marqué se fit autour de moi ;
Mes geôliers observaient une plus douce loi.
Non pas qu'à la pitié leur cœur fût accessible ;
Ils n'y connaissaient plus une corde sensible.
Bref, je n'en pus douter... On ne rattacha pas
Les anneaux de ma chaîne, et souvent de mes pas
J'aimais à réveiller les échos de mes voûtes,
Dans ces longs corridors à tracer mille routes ;
Puis je longeais ces murs, et je faisais le tour
De chacun des piliers ; mais, à chaque retour,

J'évitais de fouler les tombes de mes frères ;
Et lorsque, par oubli, mes pas touchaient ces pierres,
Je sentais tout à coup mes membres tressaillir,
Mes regards se voiler, et mon cœur défaillir.

XII

“ La base du donjon est un roc qui s'éraïlle :
Je creusai des gradins au flanc de la muraille,
Non pas pour m'échapper ; car j'avais inhumé
Dans ce souterrain tout ce que j'avais aimé.
Dès lors, la liberté me semblait une charge,
La terre tout entière une prison plus large.
Je n'avais rien de cher hors de cette prison ;
Et j'en étais content ; j'eus perdu la raison.
Mais j'aimais à gravir jusqu'à la meurtrière
Pour contempler encor l'horizon, la lumière,
Et réjouir mon âme en reposant mes yeux
Sur les sommets lointains qui dormaient dans les cieus.

XIII

“ De leur aspect je fus longtemps à me repaître ;
Ils n'étaient pas changés comme je devais l'être :
Toujours leur blanc linceul de neige sur leur front,
Toujours, baignant leurs pieds, le lac large et profond,
Et le Rhône y versant ses flots bleus et limpides.
J'entendais les torrents, dans leurs courses rapides,
Bondir sur les rochers, entraîner les buissons.
Je voyais les coteaux dorés par les moissons,
Les murs, les blanches tours de la ville distante,
Et les esquifs glissant sous leur voile éclatante.

Puis une petite île en face du château,
La seule qui surgit sur cette nappe d'eau.
Elle ne semblait pas avoir plus d'étendue
Que le sol du donjon ; mais elle était perdue
Sous un épais tapis de verdure et de fleurs
Qui miraient dans les flots leurs riantes couleurs.
Trois superbes ormeaux, enfants de la campagne,
Y berçaient leur feuillage au vent de la montagne.
A mes pieds, je voyais nager au fond des eaux
Les poissons qui semblaient aussi joyeux que beaux.
Jamais je n'avais vu l'aigle, au milieu des nues,
Plus agile, éployer ses ailes éperdues ;
Jamais ni les oiseaux, ni les brises des bois
Ne m'avaient tant ému de leurs suaves voix.
Et mes yeux tout à coup se remplirent de larmes :
Je sentis un grand trouble à l'aspect de ces charmes.
Et j'eus presque un regret d'avoir abandonné,
Un instant, la colonne où j'étais enchaîné.
Quand je redescendis sous les voûtes funèbres,
Je ne pus supporter l'horreur de leurs ténèbres,
Et je sentis sur moi retomber leur fardeau,
Comme une terre fraîche au-dessus d'un tombeau.
Et pourtant, éblouis de ces vives lumières,
Mes yeux avaient besoin de fermer leurs paupières.

XIV

“ Il s'écoula des jours, des semaines, des ans ;
Leurs nombres oubliés m'étaient indifférents.
J'avais laissé s'éteindre en moi toute espérance
De voir s'ouvrir ma tombe et finir ma souffrance.
Enfin, je crus, un jour, entendre mes gardiens
Dire que j'étais libre, et rompre mes liens...

Pourquoi libre ? en quels lieux allaient-ils me conduire ?
Je sortis de prison sans vouloir m'en instruire.
Qu'importait, sans espoir, les fers, la liberté ?
Je m'étais presque épris de la captivité.
Et quand de mon cachot je franchis le grillage,
Je crus qu'on m'arrachait d'un second héritage.
L'araignée avait fait alliance avec moi :
Elle se promenait dans ma main sans effroi.
Je m'amusais à voir les souris, à la brune,
Manger et folâtrer aux rayons de la lune.
Nourri du même pain, vivant aux mêmes lieux,
Pourquoi n'aurais-je pas pris ma part de leurs jeux ?
J'avais droit sur leur vie ; et pourtant, chose étrange !
Nous partagions ensemble une paix sans mélange.
Enfin, ma chaîne et moi, nous étions deux amis :
Tant l'homme à l'habitude est tôt ou tard soumis.
Et cette liberté, qui jadis de ses charmes
Enivrait tous mes sens, me fit verser des larmes."

Québec, 2 décembre 1871.



UN PÈLERINAGE AU CAYLA

LETTRES A M. L'ABBÉ L...

Au Cayla, 1er août 1867.

Mon cher ami,

En me serrant la main pour la dernière fois, à mon départ de Québec, il y a deux mois, vous me disiez : “Ne manquez pas d’aller faire une visite au Cayla.” Je vous le promis, et aujourd’hui j’accomplis ma promesse ; c’est de la chambre même d’Eugénie de Guérin que je vous écris.

Vous qui avez voué un culte d’admiration à la sœur de Maurice, avec quel plaisir vous allez goûter les détails intimes que j’ai à vous communiquer ! Nous nous sommes demandé bien des fois, après avoir lu l’admirable *Journal* d’Eugénie, après avoir vécu avec elle de la vie du Cayla, ce qu’était devenu cet intérieur de famille qu’elle décrit avec un art si exquis, et qu’elle nous fait tant aimer ; quels sont les habitants actuels de l’antique château ; si Mimi, la douce Mimi, vivait encore,

etc., etc. Je puis aujourd'hui répondre à toutes ces questions.

De retour à Poitiers d'une courte visite à la petite ville d'Airvault, * berceau de mes ancêtres, je me suis dirigé sur Toulouse, où je suis arrivé ce matin. La ville entière était dans l'allégresse ; les rues, toutes pavées, étaient encombrées d'une multitude de pèlerins ; des drapeaux flottaient de toutes parts ; les façades des maisons étaient ornées de guirlandes de fleurs. On célébrait le dernier jour des grandes fêtes de la canonisation de sainte Germaine Cousin.

* En me dirigeant vers le Midi de la France, j'eus la curiosité bien légitime de passer par Airvault, d'où je savais que mes ancêtres étaient originaires. Je fus heureux de constater que le nom de ma famille y subsiste encore. Grâce à l'obligeance du curé et du maire d'Airvault, je pus retrouver dans les registres, et emporter avec moi une copie authentique de l'acte de mariage du père de celui qui le premier de ce nom est venu se fixer au Canada. C'est du mariage de celui-ci avec Marguerite Cazeau, du Château-Richer, que naquit mon grand-père, le 16 juin 1771. Ce ne fut pas sans une vive émotion que je visitai ce coin de terre de France où ont vécu ceux qui ont été mes pères, et où plusieurs de leurs descendants vivent encore. Je me trouvais dans ma paroisse de France ; je parcourais ce même village qui a conservé la physionomie d'autrefois. Je voyais l'antique église où les miens sont venus tant de fois prier. J'y priai moi-même avec une ferveur qu'il est facile de comprendre. En me relevant, je demandai à M. le curé qui m'accompagnait, si la foi était toujours vive dans sa paroisse. " Comme dans votre Canada, me répondit-il avec un sourire de satisfaction. Chaque dimanche, l'église, quoique spacieuse, comme vous voyez, ne suffit pas à contenir la foule ; une partie est obligée de stationner sur la place pendant la messe. Ici, c'est encore la vieille foi de la France, grâces en soient rendues à Dieu."

Le chemin de fer qui conduit de Toulouse à Alby, touche à Gaillac, et se bifurque à la station de Tessonnières. Laissant Alby à droite, je suis descendu à Cahuzac vers deux heures. La gare est à une demi-lieue du village. Il me fallut faire ce trajet à pied, en compagnie du facteur, qui s'était chargé de mon sac de voyage.

Le paysage est très accidenté et d'un aspect sauvage. La route circule à travers la vallée, monte, descend entre des montagnes boisées d'où sortent çà et là quelques rochers blanchâtres qui indiquent un sol peu fertile.

Au détour du chemin, j'aperçois, sur le versant d'une élévation, Cahuzac dont le nom résonne si agréablement aux oreilles des lecteurs d'Eugénie. De là une voiture me conduit en peu d'instants jusqu'à Andillac, village plus que modeste, qui m'apparaît à gauche, avec sa pauvre petite église, où reposent les tombes de Maurice et d'Eugénie et où elle est venue tant de fois prier, pleurer, espérer, implorer avec tant de larmes le salut de son frère.

Le chemin détourne, gravit une côte; et le guide m'indique du doigt, à travers les arbres, au delà d'un ravin, le château du Cayla, qui s'élève isolé sur une gracieuse éminence. C'est un vaste corps de logis d'un aspect sévère; rien ne le distingue des constructions ordinaires qu'une petite tourelle construite à l'un des angles, qui lui donne une légère apparence féodale. Cependant ce manoir si modeste, vu dans l'encadre-

ment du paysage, est d'un effet riant et pittoresque, grâce au prestige de la poésie, cette fée enchanteresse qui a touché de sa baguette d'or chaque objet de ce domaine ; ici la fée est un ange, c'est Eugénie.

La voiture franchit le ravin, en côtoyant la rive du Saint-Usson, petit ruisseau qui alimente le moulin de la commune. Notre cheval escale l'escarpement du Cayla, et s'arrête devant la ferme parmi un essaim de volailles qui s'ébattent, en caquetant, au soleil, sur une litière de paille.

Une servante, arrivant de la garenne du nord, s'avance vers moi et m'introduit dans le salon, assez jolie pièce, qui s'ouvre du côté de la terrasse. Quelques meubles d'un goût moderne, des rideaux blancs, des fleurs et des fruits en cire, quelques peintures sur les murailles, un petit tableau du Cayla et du paysage environnant, sur la table une riche édition des œuvres d'Eugénie et de Maurice : c'est le plus bel ornement et le charme de cet intérieur.

La porte s'ouvre, et une jeune dame à l'air distingué, à l'expression rêveuse, se présente ; c'est Caroline de Guérin, nièce d'Eugénie, cette chère petite Caro qu'elle berçait jadis sur ses genoux, aujourd'hui mariée à M. Melchior Mâzuc, d'une riche et noble famille de Montpellier. Elle est bientôt suivie d'une autre personne beaucoup plus âgée, mais encore allègre, vêtue très simplement, d'une physionomie empreinte d'une exquise douceur, d'une modestie plus exquise, avec des traits accentués, éclairés par des yeux vifs et un sourire où la finesse s'allie à la bienveillance.

Je m'annonce comme venant d'Amérique, du Canada, attiré dans ce coin reculé de la France par la renommée d'Eugénie.

— La réputation de notre Eugénie s'est-elle donc répandue jusque chez vous ? s'écrie avec surpris Marie de Guérin, car c'était elle.

Dès lors la conversation ne languit point, alimentée par les mille riens qu'a poétisés l'auteur du *Journal*.

Au moment où je m'élève pour me retirer, arrive, suivi de Mme de Guérin, veuve d'Érembert, M. Mâzuc, qu'on était allé avertir dans les champs, où il était occupé à surveiller ses vigneron. C'est un homme dans la force de l'âge, ancien officier de l'armée d'Algérie, figure mâle, regard énergique, caractère aimable, impétueux.

— Quoi ! s'écrie-t-il, vous arrivez d'Amérique, et vous êtes venu nous visiter jusque dans nos montagnes, et vous parlez déjà de partir ? Ah ! mais vous n'y songez pas ; vous n'avez encore rien vu ; il faut visiter les environs. Tenez, nous allons vous donner la chambre même d'Eugénie, que vous trouverez telle qu'elle était à l'époque du *Journal*. Puis, voici mon frère Nérestan qui arrive justement d'Afrique, où il remplit la charge d'officier de colonisation ; il vous entretiendra de l'Algérie, vous lui parlerez du Canada.

— C'est cela, s'écrie M. Nérestan en me serrant vivement la main ; et je commence tout de suite par vous dire que le meilleur système de colonisation que je connaisse, provient d'un livre imprimé au Canada, qui m'est tombé par hasard entre les mains.

On me presse de toutes parts avec tant de politesse, que, vaincu par de si douces violences, je me résigne au bonheur de rester. En attendant le souper, Marie s'affuble, sans cérémonie, d'un vieux chapeau de paille à large bord, et m'invite à aller visiter les alentours. Déjà nous sommes de vieilles connaissances. Nous sortons par la porte qui donne sur la terrasse, laquelle s'appuie sur la crête du ravin. Le long de la muraille croissent quelques tiges de grenadiers et de jasmains en fleurs dont Maurice fit un bouquet la veille de sa mort. Il s'était fait descendre ici appuyé sur le bras de sa chère Eugénie, pour réchauffer au soleil ses membres que la mort commençait déjà à glacer, baigner sa poitrine haletante de l'air pur et tiède de la matinée, et contempler une dernière fois son beau ciel du Cayla.

Quelques degrés en pierre conduisent au bas du ravin où coule le petit ruisseau, ombragé de saules, dont le gazouillement faisait rêver et chanter l'aimable recluse dans sa chambrette. Voici la fontaine du Téaloué, c'est-à-dire de la tuile, nom qui lui vient d'une tuile qui servait à recevoir l'eau du rocher. Nous traversons le Pontet, qui conduit au lavoir, où, comme la belle Nausicaa de l'antiquité, Eugénie venait parfois laver ses robes ; ce qui lui inspire ces jolies réflexions.

“ Le 9 mai 1837.—Une journée passée à étendre une lessive laisse peu à dire. C'est cependant assez joli que d'étendre du linge blanc sur l'herbe ou de le voir flotter sur des cordes. On est, si l'on veut, la Nausicaa

d'Homère ou une de ces princesses de la Bible qui lavaient les tuniques de leurs frères. Nous avons un lavoir que tu n'as pas vu, à la Moulinasse, assez grand et plein d'eau, qui embellit cet enfoncement et attire les oiseaux qui aiment le frais pour chanter."

"12 juillet 1838.—Je t'écris d'une main fraîche, revenant de laver une robe au ruisseau. C'est joli de laver, de voir passer les poissons, des flots, des brins d'herbe, des feuilles, des fleurs tombées, de suivre cela et je ne sais quoi au fil de l'eau. Il vient tant de choses à la laveuse qui sait voir dans le cours de ce ruisseau! C'est la baignoire des oiseaux, le miroir du ciel, l'image de la vie, un *chemin courant*, le réservoir du baptême."

A quelques pas dans la prairie, le superbe marronnier, trois ou quatre fois séculaire, étend son vaste ombrage; vieille sentinelle du château qui a vu naître et mourir les générations des Guérin.

La côte de Sept-Fonts serpente à travers les arbres jusqu'au sommet de la colline; sur la déclivité voisine, le petit bois de Buis, avec son joli sentier plein d'ombre et de mystère, où Eugénie fit inhumer son petit chien.

"Le 1er juillet 1835.—Il est mort, mon cher petit chien. Je suis triste, et n'ai guère envie d'écrire.

"Le 2.—Je viens de faire mettre Bijou dans la garenne des buis, parmi les fleurs et les ciseaux. Là je planterai un rosier qui s'appellera le *rosier du Chien*. J'ai gardé les deux petites pattes de devant, si souvent posées sur ma main, sur mes pieds, sur mes genoux. Qu'il était gentil, gracieux dans ses poses de repos ou

de caresses ! Le matin, il venait au pied du lit me lécher les pieds en me levant ; puis il allait en faire autant à papa. Nous étions ses deux préférés. Tout cela me revient à présent. Les objets passés vont au cœur ; papa le regrette autant que moi. Il aurait donné, disait-il, dix moutons pour ce cher joli petit chien. Hélas ! il faut que tout nous quitte, ou tout quitter.

“ Une lettre me vient à présent, qui me donne une autre peine. Les affections du cœur sont différentes comme leurs objets. Quelle différence du chagrin de Bijou à celui que me donne une âme qui se perd, ou du moins en danger ! O mon Dieu, que cela pénètre et effraye dans les vues de la foi ! ”

En passant devant la ferme, nous jetons un coup d'œil de l'autre côté du vallon : en face, ce massif de verdure, c'est le bois de Pigimbert, avec le hameau du Pausadou où demeurait la Vialarette, cette pauvre que Marie et sa sœur allaient visiter. Plus à gauche, sur les hauteurs, c'est le village des Mérix, et là-bas, vers le nord, Lentin, où Eugénie allait souvent entendre la messe.

Le chemin de la garenne du nord suit le bord du coteau, qui se prolonge en arrière du vieux castel. Ici, comme ailleurs, tout est plein de souvenirs,

“ Chaque arbre a son histoire, et chaque pierre un nom. ”

Sur les branches du Treilhou, vieux cep de vigne qui s'enlace au tronc d'un chêne, Maurice enfant jouait avec ses sœurs. Mimi sourit au souvenir des

glissades qu'elle faisait avec lui à travers le bois de genévriers qui tapisse la pente du ravin. Elle m'indique un petit taillis qu'elle appelle *le bois d'érables* : ce sont de petits arbres de la grosseur du bras, qui n'ont rien de commun avec le roi de nos forêts.

Un orage subit nous oblige de chercher un refuge dans le salon. Il n'y a qu'un instant, tout était azur et lumière, chaleur et sérénité dans la nature ; maintenant nuages et obscurité, pluie d'averse, coups de vent, éclats de foudre. Ce ciel du Midi me semble un grand enfant ; il passe du rire aux larmes avec une facilité étonnante.

A sept heures et demie, souper arrosé de l'excellent vin du Cayla. A table est assis et gazouille à côté de son père le petit Mâzuc de Guérin, enfant de dix-huit mois. Qu'Eugénie n'est-elle ici pour caresser cet enfant de Caro !

Veillée délicieuse, assaisonnée d'anecdotes, de souvenirs d'ici, de l'Amérique, de l'Algérie, d'épisodes racontés par M. Mâzuc sur les guerres d'Afrique, dans les montagnes de la Kabylie. Mimi nous ramène au pays en me racontant quelques détails sur la veuve de Maurice. Retournée aux Indes après la mort de son mari, elle est venue mourir à Bordeaux en 1861.

Et le bon M. Bories, il vit encore, mais frappé d'une maladie cruelle ; ce n'est plus qu'une ruine.

Après la veillée, on me conduit à ma chambre. Un escalier en spirale monte au palier supérieur, et donne entrée dans la grande salle ; c'est la pièce solennelle

du manoir : une vaste cheminée, dont le manteau est soutenu par des cariatides en pierre ; de chaque côté, les figures, grossièrement esquissées, de deux chevaliers bardés de fer. Jadis ces murailles étaient couvertes des armures des nobles seigneurs de céans ; ce parquet, aujourd'hui silencieux, retentissait sous les pas des écuyers éperonnés, portant, au bout de leurs piques, pennons et étendards, sur lesquels les châtelaines du Cayla avaient brodé la fière devise des sires de Guérin : *Omni exceptione majores*. C'est dans cette salle, maintenant déserte, qu'ils s'armaient en guerre contre les Maures, contre les féroces Albigeois, ou qu'ils revêtaient leurs plus riches armures, leurs casques étincelants de fin acier, leurs cuirasses dorées, pour aller croiser la lance dans les tournois. Au temps d'Eugénie, cette antique splendeur était disparue déjà depuis longtemps ; là, comme ailleurs, la Révolution avait fait son œuvre de destruction, et les riches seigneurs de Guérin n'étaient plus, disait-elle, que de pauvres sires, tirant le diable par la queue.

A côté de la salle, sur la droite, s'ouvre la chambre de Mimi ; à gauche, celle de Maurice. Et tout au fond, en arrière, retirée comme une cellule, cachée comme un nid d'oiseau, la chambrette d'Eugénie. C'est dans cette chambrette, sur sa table même que je vous écris, entouré du même silence, éclairé par la même lumière discrète de sa lampe. Devant moi, sa petite chapelle d'images, son crucifix, son étagère de livres. Du reste, ni ornements, ni luxe ; rien que de très ordinaire.

Mais ces riens sans valeur sont devenus des reliques ; cette chambrette, une chapelle ; cette table, un autel. C'est de cette blanche et paisible cage que la colombe du Cayla s'envolait vers le pays des rêves, cueillait les fleurs célestes de la poésie, conversait avec les anges, chantait avec son cœur. C'est ici qu'elle priait, lisait, écrivait son *Journal* et ces admirables lettres à Louise de Bayne, à Mme de Maistre, à Maurice ; ici qu'elle a écrit l'histoire de son cœur, qu'elle a vécu, qu'elle est morte, qu'elle est allée rejoindre Maurice.

Je feuillète le *Journal*, et me laisse entraîner au charme de cette lecture, où le moindre objet, un insecte qui vole, un oiseau qui chante, un rayon de lune qui glisse à travers la persienne, lui inspirent des choses ravissantes, des pages poétiques comme une harmonie de Lamartine, fines et profondes comme un trait de Vauvenargues. Sa pensée a parfois des coups d'ailes inattendus, des élans sublimes comme une élévation de Bossuet.

Jamais peut-être on n'a vu une organisation plus délicate, une imagination plus impressionnable ; son âme était une harpe éolienne qui vibrait au plus léger souffle.

Mlle de Guérin écrit avec une plume d'or ; je la comparerais à Mme de Sévigné, si Mme de Sévigné était moins frivole. Celle-ci amuse, éblouit ; celle-là captive, attendrit ; l'une est vive comme l'hirondelle ; l'autre rêveuse comme la colombe. La première a plus d'esprit, la seconde plus d'âme. Il y a plus de senti-

mentalité dans Mme de Sévigné ; dans Eugénie de Guérin, plus de sentiment. La lecture de l'une effleure l'âme, celle de l'autre la pénètre. On admire Mme de Sévigné, on s'attache à Eugénie de Guérin.

Devant moi, accrochée aux rayons de sa bibliothèque, je vois la Sainte-Thérèse de Gérard, qu'elle reçut en présent de la baronne de Rivières. Je relis les passages que lui suggère la vue de cette petite gravure, ces aspirations vers la vie contemplative qui révèlent une piété aussi tendre qu'aimable, une dévotion aussi solide qu'éclairée. Ce cœur pur se tournait naturellement vers le ciel, comme l'aiguille magnétique vers le pôle. " Elle était de ces âmes, dit Mgr Mermillod, qui, au milieu de nos ardeurs matérielles, entendent le *Sursum corda* de la sainte Église, et qui se plaisent dans ces nobles et saintes ascensions." — " On fait église partout," dit-elle quelque part.

J'ouvre la croisée, et, comme elle, je contemple la belle nuit, la campagne à demi ensevelie dans l'ombre, les myriades d'étoiles qui, comme des clous d'or, soutiennent la tapisserie bleue du ciel. Tout est silence, recueillement, mystère ; un seul murmure, celui du ruisseau. Il chante pour moi, comme jadis pour Eugénie. En remontant vers mon passé, je me demande si jamais j'ai coulé une heure plus suave, éprouvé de plus fraîches émotions... Bonsoir, il est minuit, attendez bientôt la fin de ma lettre.

A M. l'abbé L..., Québec.

Paris, ce 9 août 1867.

.....

A cinq heures du matin, une main discrète frappe à la porte de la chambre. Déjà j'étais debout. La veille, nous étions convenus, Mlie de Guérin et moi, d'aller à Andillac, où je désirais célébrer la messe et visiter les tombes de Maurice et d'Eugénie.

L'allégresse de la nature semblait faire écho à l'allégresse de mes pensées. Sur les hauteurs des Mérix, les teintes roses du matin ; dans le ciel, les premiers filets d'or du soleil ; dans la plaine, les moites senteurs de la rosée, les brises parfumées, le gazouillement des oiseaux.

Nous saluons, en passant, la petite croix où le frère et la sœur se firent de si tendres adieux, où Eugénie conserva longtemps l'empreinte que le pied du cheval avait faite dans le sol humide. Sur les buissons qui bordent la route, sa naïve piété lui fit cueillir, un soir qu'elle allait à la messe de minuit, quelques branches couvertes de givre, qu'elle voulait déposer devant le saint Sacrement : scène qu'elle décrit avec une fraîcheur et une grâce charmantes.

“ Nous allâmes tous à la messe de minuit (1834), papa en tête, par une nuit ravissante. Jamais plus beau ciel que celui de minuit, si bien que papa sortait de temps en temps la tête de sous son manteau pour regarder en haut. La terre était blanche de givre, mais nous n'avions pas froid ; l'air d'ailleurs était réchauffé

.

devant nous par des fagots d'allumettes que nos domestiques portaient pour nous éclairer. C'était charmant, je t'assure, et je t'aurais voulu voir là cheminant comme nous vers l'église, dans ces chemins bordés de petits buissons blancs comme s'ils étaient fleuris. Le givre fait de belles fleurs. Nous en vîmes un brin si joli que nous en voulions faire un bouquet au saint Sacrement, mais il fondit dans nos mains : toute fleur dure peu. Je regrettai fort mon bouquet : c'était triste de le voir se fondre et diminuer goutte à goutte."

Chemins faisant, Mlle de Guérin me raconte la dernière maladie et la mort de sa sœur. Deux années auparavant, sa santé avait été gravement atteinte ; c'était en vain qu'on l'avait envoyée aux eaux de Cauterets chercher des forces qui ne devaient plus revenir.

Elle sentait sa fin arriver ; mais elle ne tremblait pas. Dans ce cœur résigné, il n'y avait plus de place pour la crainte. A mesure qu'elle voyait le terme approcher, elle se repliait sur elle-même, comme la sensitive ; s'enveloppait de ce recueillement dont s'entourent les grandes âmes à l'approche du recueillement suprême qu'elle pressentait. Elle parlait peu, priait beaucoup, et souriait plus rarement. Sa chambre était devenue une cellule de religieuse ; elle y vivait cloîtrée, n'en sortant que pour aller à l'église. La prière était sa distraction, l'Eucharistie sa nourriture.

"Je veux mourir après avoir communiqué," répétait-elle peu de temps avant sa mort. On remarqua qu'elle

regardait plus souvent du côté d'Andillac, où elle allait bientôt prendre sa demeure. C'était l'hirondelle qui éprouvait le besoin de partir à la veille de la froide saison ; l'hiver de la mort approchait.

Elle prit du froid, en allant à la messe, le jour de l'Épiphanie, et revint avec une fièvre qui s'aggrava rapidement. Une fluxion de poitrine se déclara, et la conduisit en peu de jours aux portes de la mort. Après avoir reçu le saint viatique : " Je puis mourir maintenant," soupire-t-elle, avec un sourire céleste. " Adieu, ma chère Marie!" et, comme elle sentait une larme trembler dans ses yeux en voyant sa sœur éclater en sanglots, elle l'embrasse et lui dit en détournant la tête pour cacher son émotion : " Ah ! ne nous attendrissons pas !" comme si elle eût craint d'affaiblir la générosité de son sacrifice.

Telle fut la fin prédestinée de Mlle Eugénie de Guérin. Elle est morte comme une sainte, " comme mourraient les anges s'ils n'étaient immortels," a dit l'un de ses amis.

Nous voici à Andillac.

— *Mosou ritou* (M. le curé) est-il au presbytère ? demande en patois Mlle de Guérin à la vieille servante en entrant avec la familiarité d'une habituée.

M. l'abbé Massol nous accueille avec une grâce parfaite, et m'entretient de l'entreprise qu'il poursuit, depuis quelque temps, de rebâtir l'église d'Andillac avec les offrandes des admirateurs d'Eugénie de Guérin. Les sympathiques encouragements qu'il a

reçus, lui donnent l'espoir d'élever bientôt ce monument, qui sera l'honneur du tombeau de la pieuse jeune fille et son auréole de prédilection : cette gloire était bien la seule qu'elle eût enviée.*

L'église actuelle d'Andillac n'est plus qu'une mesure ; son clocher qui menace ruine, son toit croulant de vétusté, ses murs lézardés, à demi enfouis sous le sol, offrent l'image de la désolation. Il faut descendre plusieurs marches pour pénétrer dans cette autre Bethléem, dont l'aspect sombre, délabré, humide, donne le froid au cœur. Il ne fallait rien moins que la foi ardente, l'heuseuse imagination d'Eugénie pour respirer dans cet antre glacé, et y faire descendre un rayon d'allégresse et de poésie.

Je glissai tout bas à l'oreille de Mlle de Guérin que j'allais dire la messe pour les illustres morts de sa famille : j'eus le bonheur de communier de ma main la sœur d'Eugénie. Un quart d'heure d'action de grâces passé sur le prie-Dieu où elle s'agenouillait, laisse une impression qui ne s'oublie pas : ange, elle conversait ici avec les anges, avec l'Époux des vierges ;

* A mon arrivée au Canada, une petite collecte faite parmi les admirateurs d'Eugénie a produit une somme de cinq cents francs qui a été expédiée à Mlle de Guérin. Sa Sainteté Pie IX, que l'on compte parmi les admirateurs de la vierge du Cayla, qualifiée par lui dans une lettre de *bienheureuse Eugénie*, a daigné accorder sa bénédiction apostolique et l'indulgence plénière à tous les bienfaiteurs de l'église d'Andillac. Leurs noms sont inscrits dans les archives de la paroisse, et le saint sacrifice de la messe est offert pour eux quatre fois par année.

elle déployait ici, au vent de l'éternité, ces ailes de lumière qui la détachaient chaque jour davantage de la terre et l'ont enfin emportée au sein de Dieu.

Au sortir de l'église, Mlle de Guérin m'ouvrit en silence la porte du cimetière. J'étais en face des tombes aimées. Les rayons du soleil levant inondaient de lumière le champ de la mort, comme pour me dire cette autre lumière invisible et sans déclin qui éclaire l'autre rive de la vie. Un obélisque de marbre blanc, seul monument du cimetière, indique la tombe de Maurice. On y lit encore distinctement la date funèbre : 19 juillet 1839. A côté, sur la droite, est plantée une simple croix de bois, dont le croisillon supporte une couronne d'immortelles avec cette inscription : *Eugénie de Guérin, 31 mai 1848*, renfermée dans un médaillon. En arrière s'élèvent deux croix en fer, dont l'une indique la tombe de M. Joseph de Guérin, père d'Eugénie, et l'autre celle d'Érembert, morts à une année d'intervalle (1850 et 1851).

Je demeurai longtemps à genoux sur la tombe d'Eugénie, à l'endroit même où, abîmée dans une douleur sans nom, elle versait des larmes qui ne tarissaient pas, et creusait ce terrible mystère de la mort, insondable comme sa douleur ; d'où elle se releva enfin brisée pour jamais, mais résignée, avec ce cri sublime de la chrétienne : "Jetons nos cœurs en l'éternité !" Elle dort maintenant à côté de ce cher Maurice qu'elle a tant pleuré, jusqu'au jour où ils se lèveront ensemble pour ne plus être séparés.

Avant de s'éloigner, Mlle de Guérin cueillit un bouquet de roses et d'immortelles sur la tombe de sa sœur, le remit entre mes mains, et sortit sans proférer une parole.

Adieu, douce et *bienheureuse Eugénie* ! La gloire que vous n'avez pas cherchée est venue vous trouver ; mais l'aurole qui brille sur votre mausolée, n'a rien qui puisse alarmer votre modestie et votre humilité. Elle est pure comme votre âme, douce comme votre génie, religieuse comme vos pensées, bienfaisante comme votre vie. Déjà elle a éclairé plus d'une âme, raffermi plus d'un cœur. Elle fera plus, elle rebâtira ce temple, d'où s'élèvera en votre honneur l'hymne de la reconnaissance. *Pertransiit benefaciendo !*

De retour au Cayla, je remerciai mes hôtes de leur gracieuse hospitalité, me recommandai aux prières de Marie *la sainte*, et repris la route de Toulouse.

Je vous apporte plusieurs souvenirs du Cayla, des dessins, un autographe d'Eugénie, quelques fleurs, une grappe d'immortelles, qui seront pour vous des reliques.

A M. l'abbé L..., Québec.

DEPUIS

20 décembre 1869.

Depuis mon retour au Canada, d'agréables envois me sont venus du Cayla, entre autres trois vues différentes du château, une carte de la commune d'Andillac, une photographie de l'église d'Andillac et du cimetière où sont les tombes d'Eugénie et de Maurice, les portraits de Maurice, de Marie et de Caroline de Guérin.

Le seul portrait qui existe d'Eugénie est un simple croquis à la plume, à peine ébauché, qui m'a été envoyé par l'éditeur des œuvres d'Eugénie, M. Trébutien.

Parmi ces précieux souvenirs du Cayla, je dois aussi mentionner une lettre entièrement inédite de Henri V, comte de Chambord, une autre du cardinal de Villecourt, sans compter celles que m'a adressées Marie de Guérin, dont plusieurs ne dépareraient pas le recueil des lettres d'Eugénie. Je n'en veux citer que ce court passage où elle fait allusion à nos jeunes zouaves canadiens.

“ Je suis tout édifiée de voir le dévouement des Canadiens pour notre Saint-Père le Pape. Vos jeunes gens partent pour Rome, comme les croisés pour la Terre sainte, à ce mot *Dieu le veut*. Espérons que tant de générosité ne sera pas sans un heureux résultat. Déjà on a donné une bonne leçon à Mentana; s'il le faut, on pourra en donner une autre.”... (*Lettre du 30 janvier 1868.*)

LETTRE DE HENRI V

Froshdorf, le 19 juin 1864.

Je me souviens, mademoiselle, d'avoir lu avec beaucoup d'intérêt, il y a quelques années, de remarquables extraits des œuvres de M. Maurice de Guérin, jeune écrivain moissonné dans la fleur de l'âge et du talent. Je ne pouvais donc manquer d'accueillir avec une satisfaction particulière le livre de mademoiselle Eugénie de Guérin, miroir fidèle où se réfléchit constamment la double affection qui a rempli sa vie, l'amour de Dieu et la tendresse pour son frère, douce leçon et touchant exemple de cette foi vive, ardente, résignée, qui, au milieu des tristesses de ce monde, ne trouve de consolation qu'en tournant ses regards vers le ciel, où ceux qui se sont aimés ici-bas, séparés un instant par la mort, se rejoindront pour ne plus se quitter. Aussi n'ai-je pas voulu différer davantage à vous dire combien j'ai été sensible à cet envoi, et surtout au pieux motif qui vous en a inspiré la pensée, ainsi qu'aux expressions de dévouement dont vous l'avez accompagné tant en votre nom qu'au nom de votre belle-sœur, de sa fille et de M. Trébutien, auprès desquels je vous prie d'être l'interprète de ma gratitude. Recevez vous-même avec tous mes remerciements l'assurance de mes sentiments bien sincères.

HENRI.

A MLLLE MARIE DE GUÉRIN.

UNE EXCURSION À L'ÎLE AUX COUDRES

CHAPITRE PREMIER

Départ.— Le capitaine Charles Gagnon.— Arrivée à l'île aux Coudres.— La croix de l'Islette.— Mœurs des insulaires.— La roche à Caya.— Brigitte Savard.— L'abbé Épiphan Lapointe.

I

L'île aux Coudres, une des plus petites îles du fleuve Saint-Laurent, jouit d'une réputation que lui envie plus d'une de ses sœurs voisines. Les habitants des rives environnantes aiment ce coin de terre isolé, paisible, solitaire, et le regardent comme un lieu privilégié. Pourquoi cette prédilection, je devrais dire cette partialité? Serait-ce à cause de la gracieuse beauté de ses paysages, de son site pittoresque au pied des grandioses montagnes du Nord qui la dominent? Est-ce à cause des mœurs patriarcales, de l'hospitalité antique de ses habitants, qui, mieux que partout ailleurs, ont conservé le type des anciens Canadiens? Ou plutôt ne serait-ce pas à cause des pieux souvenirs

qui s'y rattachent? Le peuple se rappelle-t-il que cet îlot est un terrain sanctifié; que c'est sur ce rocher que fut célébrée jadis la première messe qui ait été dite au Canada; que, depuis ce jour, il est devenu comme l'autel de la patrie? Il y a sans doute un peu de tous ces motifs dans le culte de prédilection qu'on a voué à cette île.

Une excursion à l'île aux Coudres n'est pas toujours une simple promenade, un voyage ordinaire; il s'y mêle une pensée religieuse, l'idée d'un pèlerinage. Ainsi, par exemple, c'est un dimanche qu'on ira passer à l'île aux Coudres, pour aller entendre les belles voix de ses chantres, dont la renommée est connue sur les deux rives du fleuve. On ne fait jamais le tour de l'île sans vénérer l'endroit où s'est dite la première messe, que les guides ne manquent pas d'indiquer aux pèlerins.

Êtes-vous de ceux qui aiment ces belles choses: la majesté de la nature, la fraîcheur des traditions, les anecdotes historiques, alors un pèlerinage à l'île aux Coudres ne sera pas pour vous sans agrément. Vous y éprouverez à la fois les plaisirs de la vue, de l'esprit et du cœur.

Si vous le voulez, nous irons choisir une embarcation sur la pointe de Saint-Roch des Aulnaies, qui est l'endroit du sud le plus rapproché de l'île aux Coudres.

Nous mettrons à la voile au commencement du montant; car le vent est sud-ouest. Ces deux forces

qui se rencontrent, la brise qui descend et la marée qui monte, vont se balancer l'une l'autre et nous conduire en deux heures au bout d'en haut de l'île, dans l'anse de l'Islette, où notre chaloupe trouvera un bon mouillage.

Le vent a fraîchi depuis le matin et soulève les vagues, qui blanchissent au large, mais cette forte brise nous assure un beau temps pour toute la journée. Nous serons ballottés passablement dans la traverse ; toutefois soyez sans crainte, car le pilote qui tient la barre, Charles Gagnon, est un vieux marin d'une expérience consommée. Depuis quarante ans qu'il navigue dans ces parages, il n'est pas un port qu'il n'ait fréquenté, pas une anse où il n'ait jeté l'ancre. Tous les écueils lui sont connus, et il peut vous dire les différentes directions des courants et des raz de marées à chaque heure du jour. Il sait tous les caprices du vent, et il prévoit les variations de l'atmosphère avec une sagacité toujours surprenante.

C'est un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, sec, un peu frêle ; son visage, hâlé par le vent et l'eau de mer, est sillonné de rides profondes qui ont été creusées moins par les ans que par les rudes travaux de son métier. Ses cheveux, longs et plats, tombent en mèches grisonnantes sur ses tempes. Son regard étincelant et ses lèvres minces lui donnent un air presque farouche. Mais cette rude écorce cache un caractère loyal et généreux. Il passe un peu pour sorcier, tant il est chanceux et prompt dans ses voyages.

On dit qu'il fait le vent et le beau temps à sa guise. Plusieurs l'ont vu, disent les gens superstitieux, jeter sa chique à l'eau du côté d'où il veut avoir du vent, et, un quart d'heure après, il s'est élevé une grande brise exprès pour lui.

II

— Borde la misaine ! crie-t-il à son compagnon, qui vient de lever l'ancre. Tout est prêt ; nous partons.

La chaloupe se penche gracieusement sous ses voiles qui se gonflent au souffle de la brise, et gagne rapidement la haute mer. Derrière nous, la côte du sud s'abaisse à mesure qu'elle s'éloigne. A notre droite, le rivage s'arrondit en longue courbe pour former l'anse de Sainte-Anne, au fond de laquelle s'élèvent l'église et le village de cette paroisse, avec la montagne qui sert de piédestal au collège. Cette langue de terre boisée qui ferme là-bas l'anse de Sainte-Anne, c'est la pointe de la Rivière-Ouelle. A notre gauche, la côte se prolonge en ligne sinueuse qui va se perdre à l'horizon.

Déjà nous dépassons les Piliers, rochers stériles dont l'un porte un phare. A mi-traverse, nous découvrons la *Bouée Caille* ; elle bondit sur les flots comme un bouchon de liège.

Ce navire peint en rouge que vous voyez à l'ancre, sur notre gauche, au milieu de la traverse, c'est le phare flottant appelé communément le bâtiment de

lumière par nos Canadiens ; il est placé là pour indiquer le chenal aux navigateurs. Vous avez souvent entendu, sans doute, dans les temps de brume, un sourd mugissement qui vient du fleuve et qui retentit de minute en minute, comme le ronflement formidable d'un monstre marin : ce bruit n'est autre chose que le sifflet d'alarme de ce navire. Mû par la vapeur, ce mécanisme se fait entendre de très loin, car vous n'ignorez pas que la traverse de Saint-Roch est une des plus dangereuses du Saint-Laurent.

A mesure que nous approchons de l'île aux Coudres, les montagnes du nord grandissent au-dessus de nos têtes comme d'énormes géants qui menacent de nous écraser. En face de nous, les caps s'ouvrent pour former la vaste anfractuosité de la baie Saint-Paul, au fond de laquelle se précipite la rivière du Gouffre, qui tombe de cascade en cascade du haut de ces montagnes. En remontant vers Québec, voici d'abord les *Côtes Raides* : ce sont les pics les plus élevés qu'on aperçoive. Plus loin, voici l'embouchure de la petite rivière Saint-François, qu'indique ce long promontoire. Enfin, tout au loin, par delà le cap Maillard et fermant l'horizon, s'avance la tête bleuâtre du cap Tourmente.

L'île aux Coudres qui, de la côte du sud, n'apparaît que comme une ligne d'un bleu plus foncé que celui des Laurentides, se dessine maintenant devant nous, avec ses rangées de maisons sur le bord de la grève, ses anses, ses promontoires, ses coteaux plantés d'arbres toujours verts. Nous longeons les longues files de

perches qui forment l'enceinte de la pêche aux mar-souins. La mer devient plus rase, et enfin notre chaloupe jette l'ancre au rivage de l'Islette.

III

Le beau sable fin de la grève nous invite à descendre. Ici même commence notre pèlerinage.

Le promontoire au pied duquel nous venons d'aborder a été jadis témoin d'une scène religieuse dont les habitants de l'île ont voulu perpétuer le souvenir.

Gravissons cette colline ombragée d'un bouquet d'épinettes, puis suivons le sentier qui circule sur le versant opposé. Nous sommes en face d'une grande croix érigée en 1848, grâce à la piété d'un enfant de l'île, M. l'abbé Épiphane Lapointe, mort en 1862, curé de Rimouski. Cette croix, qui est de bois, menace ruine : le vent, la pluie, les neiges de notre climat rigoureux l'ont rongée et vieillie en peu d'années. Sur son piédestal, dont la forme exquise, quoique simple, atteste le goût de celui qui en a donné le plan, on lit l'inscription suivante :

ICI

FUT CÉLÉBRÉE

LA PREMIÈRE MESSE

DITE A L'ISLE AUX COUDRES

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE DE LA BROSE

1765

Les passants qui seraient étrangers à l'histoire du Canada, pourraient être facilement induits en erreur en lisant cette inscription. Il y avait déjà deux cent trente ans que la première messe avait été dite à l'île aux Coudres, quand le vénérable Père de La Brosse vint dresser sur cette pointe son autel portatif, et célébrer les saints mystères, en présence de quelques familles établies alors dans l'île. On a simplement voulu consacrer la tradition d'après laquelle ce lieu fut témoin de la première messe célébrée dans l'île depuis l'établissement des premiers colons.

L'île aux Coudres, dont Cartier avait vanté le site et la fertilité, ne fut cependant ouverte à la colonisation qu'au commencement du dernier siècle. Les premières concessions territoriales sont postérieures à 1720. Le grand obstacle au défrichement des terres était la difficulté des communications avec la terre ferme pendant nos longs hivers.

Les insulaires ne recevaient de secours religieux que par les missionnaires qui montaient et descendaient le long de la côte du Nord, une ou deux fois l'année. Plus tard, la desserte de l'île fut confiée au curé de la Baie Saint-Paul, qui remplit cette fonction jusqu'à l'arrivée du premier curé résident.

D'après la tradition, les offices religieux se célébraient, avant la construction de la première chapelle, dans la maison d'une famille nommée Dallaire, qui demeurait au bout d'en haut de l'île.

De tous les missionnaires qui ont exercé le saint

ministère dans cette partie du pays, aucun n'a laissé un nom aussi populaire et aussi vénéré que celui du Père de La Brosse. Tandis que les noms de tant d'apôtres qui ont évangélisé cette région, à travers des dangers inouïs, sont oubliés, celui du Père de La Brosse est resté vivant dans toutes les mémoires. Dans bien des familles, il était invoqué comme un saint, et dans la prière du soir que l'on faisait en commun, le nom du Père de La Brosse était ajouté aux litanies. Mon ami, M. l'abbé Lapointe, m'a souvent répété que sa grand'mère et sa mère ne terminaient jamais leurs prières sans faire par trois fois cette invocation : " Saint Père de La Brosse, priez pour nous."

IV

Hâtons-nous de franchir la langue de terre qui joint le rocher de l'Islette à la côte, car c'est sur le sable de cette grève que les pêcheurs viennent échouer et dépecer les marsouins qu'ils capturent dans l'enceinte de perches que nous venons de côtoyer à notre arrivée. Plus de cent de ces énormes cétacés ont été pris cette année. Leurs cadavres, abandonnés sur la plage, sont en pleine putréfaction, et les exhalaisons intectes qu'ils répandent étouffent la respiration. On pourrait faire aisément de ces dépouilles un riche engrais ; il suffirait de les entasser dans une vaste excavation en y mêlant une certaine quantité de chaux. Dans l'espace de trois ou quatre mois, ces restes seraient transformés

en une matière presque inodore et facile à transporter. Ce procédé aurait le double avantage de débarrasser l'air d'une odeur suffocante et malsaine, et de fournir en abondance de l'engrais, dont l'extrême rareté est la principale cause de l'épuisement des terres de l'île. Mais les habitudes routinières de notre race seront encore longtemps un obstacle à cette amélioration.

Nous ferons le tour de l'île en suivant la route qui côtoie le rivage du nord. Quand nous aurons passé le ruisseau Rouge, nous couperons la pointe du bout d'en bas, en prenant le chemin de la Roche-Pleureuse. De là, nous remonterons par la grève de la Baleine, et nous terminerons notre excursion à l'église, que nous pourrions atteindre d'ici en quelques minutes.

— Tiens, voilà qu'on vient au-devant de nous : ils sont quatre. Approchons, que je les distingue et que je vous les nomme. Je crois reconnaître Ulric Bouchard. Oui, c'est bien lui, avec sa grosse barbe. Il marche à côté de Joseph Dufour. George Harvey s'avance derrière eux ; il est rejoint par un grand garçon qui m'a l'air de.. mais, oui, c'est bien le grand François Tremblay, qui m'a conduit autour de l'île le printemps passé, avec sa jument Jenny, qui ne trotte pas si mal, je vous assure. Celui-ci n'est pas du bout d'en haut : il demeure à la Baleine, sur le haut de la côte.

Quels braves gens que tous ces habitants de l'île aux Coudres ! ils ont le cœur sur la main. Entrez dans n'importe quelle maison, vous serez chez vous. Votre place est toujours prête au foyer domestique ; votre

couvert toujours mis à table, et un bon lit vous attend dans la meilleure chambre. Vous pouvez séjourner chez eux tant que vous voudrez ; ils partageront avec vous leur dernier morceau de pain. Mais n'allez pas parler de rémunération : vous leur feriez une insulte. Car ici l'hospitalité se donne comme au temps d'Abraham et de Jacob. Dans chacune de ces maisons, on peut répéter en toute vérité le proverbe canadien : Bon feu, bonne mine, c'est la moitié de la vie. Vous allez voir, ce sera une lutte entre ces braves gens à qui nous offrira sa voiture.

— Bonjour, Ulric, et vous tous, mes braves amis. Comment va-t-on, dans l'île ? Comment sont toutes vos familles ? Monsieur le curé se porte-t-il bien ?

— A merveille ; nous sommes tous, grâce à Dieu, en parfaite santé. C'est François Tremblay qui est le plus malade, et il est en danger d'en revenir, comme vous le voyez.

— On vous a vus venir de loin, continue Ulric Bouchard. J'avais la longue-vue de la pêche, et je vous ai regardés approcher. Sapristi ! que vous filiez bien ! Le vent est grand ; la mer était blanche comme une *mouric* de marsouins. Vous couriez sur la lame aussi vite qu'un goëland. Dans un clin d'œil, vous avez passé au travers des perches de la pêche. Quelle fine voilière vous avez là !

— Eh bien ! François, dis-je en m'adressant à Tremblay, votre *querelle* est-elle encore capable de nous conduire au bout d'en bas de l'île ?

— Il a eu son tour, interrompt Ulric; c'est à moi de vous mener.

— Qu'à cela ne tienne; il ne faut pas se chicaner pour si peu. Dites-nous donc, Ulric, quel nom donnez-vous à ce coteau au pied duquel nous venons de passer ?

— C'est la Butte à Caya, reprend-il. Vous voyez cette grosse pierre dans le champ près d'ici; on l'appelle aussi la Roche à Caya; elles doivent leurs noms à un pauvre fou qui rôdait continuellement dans ces environs. On le voyait passer de grands bouts de temps, assis sur la roche, à regarder la mer, sans rien dire, ou bien à se promener seul sur la butte.

Il est parti pour le cimetière, mais il a laissé son nom ici.

Ce gros caillou que nous allons atteindre dans un instant, à gauche du chemin, marque l'endroit de la maison où est né le premier enfant qui a vu le jour dans l'île. On avait expédié un canot à la Petite-Rivière pour aller chercher une femme qui prit soin de la mère, mais l'enfant vint au monde avant l'arrivée du canot. Elle reçut au baptême le nom de Brigitte. Cette fille dut naître vers 1720 ou 1725. Son père se nommait Joseph Savard. Elle fut mariée, dans la suite, à un nommé Thérien.*

* Cette tradition m'a été confirmée par François Tremblay, qui habite la côte de la Balaine.

V

On aperçoit d'ici, au fond de cette coulée, un peu à l'écart, la maison paternelle de M. Épiphanie Lapointe, cet excellent prêtre, enlevé, hélas ! bien trop tôt à l'affection de tant d'amis qu'il a laissés après lui. Puis-je me défendre d'évoquer sa mémoire, en passant devant ce lieu natal, témoin de son heureuse enfance ? Puis-je passer outre sans contempler encore une fois ce paysage admirable dont il nous parlait avec un enthousiasme si vrai, si profondément senti ? C'était une nature de poète et d'artiste, élevée comme ces grandes montagnes, dont il portait gravée dans l'âme l'ineffaçable empreinte. L'esprit de l'homme, comme l'esprit de Dieu, habite les hauteurs. Leurs gradins sont les degrés d'une autre échelle de Jacob par où montent les intelligences, et d'où elles contemplant les visions de l'infini. Les plaines sont l'image du réel et de la prose, tandis que les sommets reflètent l'image de l'idéal et de la poésie.

Né au milieu des grands spectacles de la nature, M. Lapointe en avait dans son esprit les élévations.

Ses traits énergiquement accentués, son œil de feu, son nez finement taillé, sa bouche délicate, son menton proéminent donnaient à sa physionomie quelque chose de frappant. Son profil superbe me rappelait toujours cette belle tête de saint André que Léonard de Vinci a peinte dans son fameux tableau de la cène.

Il y avait aussi du peintre dans M. Lapointe. Quel

est l'élève de son temps au collège de Sainte-Anne qui ne se rappelle ses études à l'estompe, si pleines de vérité et de vie ? Notre artiste canadien, M. Théophile Hamel, de qui il avait pris quelques leçons, reconnaissait en lui une nature d'artiste.

Son talent d'orateur n'était pas moins remarquable. Colorée par une imagination ardente, sa parole débordait avec une abondance, une limpidité qui rappelaient les torrents de ses montagnes.

Au barreau, à la tribune politique, M. l'abbé Lapointe aurait brillé au premier rang. Il ne lui a manqué qu'un théâtre pour développer ses facultés. Placé dans un milieu favorable, il aurait pu devenir peintre, poète, orateur, couronner son nom d'une auréole de gloire ; mais il a fait mieux que tout cela : il a été un excellent prêtre. Il a annoncé l'Évangile aux pauvres et aux petits. Comme son divin Maître, il a passé en faisant le bien ; il a répandu sur ses pas la bonne odeur de Jésus-Christ. Grand par l'intelligence, plus grand par le cœur, il s'est fait aimer en faisant aimer son modèle. Missionnaire dans la Gaspésie, aux Illinois, son zèle l'a consumé avant le temps. Ses cendres reposent dans l'église de Rimouski, où il n'a été curé que quelques mois, et cependant il a laissé dans cette paroisse un nom vénéré, une mémoire chérie.

Tendre ami de ma jeunesse, aimable compagnon d'autrefois, reçois mes adieux ! J'ai voulu effeuiller sur ton berceau ces fleurs du souvenir que je n'ai pu répandre sur ta tombe.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le cap à la Branche.—Épisode de 1759.—Arrivée de la flotte anglaise.—Abandon de Pile par les insulaires.—Séjour dans les bois.—Embuscade.—Le petit-fils de l'amiral Durovell.—Le traître Boulianno.

I

Le bruit de la voiture d'Ulric Bouchard, qui arrive devant sa porte, interrompt ma rêverie. Nous entrons un instant pour saluer l'excellente famille Bouchard, qui ne nous laisse partir que sur la promesse de séjourner plus longtemps à notre retour.

—*Embarquez*, monsieur le curé, *embarquez*, messieurs ! nous crie Ulric, dans son langage de marin ; vous n'avez pas envie de faire le tour de l'île à pied ? C'est une promenade qui n'a pas moins de cinq lieues. Le soleil est déjà haut, et nous avons plus d'une étape à faire.

—Pas si pressé, Ulric, lui dis-je. Nous préférons monter à pied la côte du cap à la Branche : ça ménagera votre bête, et du reste, nous avons quelques histoires à conter qui se sont passées l'année du grand siège.

La rive qui, depuis l'Islette, est en pente douce, se dresse à cet endroit en falaise escarpée. Elle décrit un angle obtus et s'avance dans la mer pour former le cap

à la Branche. Toute cette falaise est ombragée d'une variété d'essences forestières, telles que le tremble, le pin, l'épinette, le sapin, le cèdre, le cormier, l'érable, le hêtre, le merisier, le bouleau, le coudrier, etc. Le feuillage de cette forêt, aux nuances variées à l'infini, illuminé par un beau soleil de septembre, contraste harmonieusement avec les teintes sombres des montagnes de la Baie et des Éboulements. L'eau du fleuve vient battre, à marée haute, le pied de la falaise.

Autrefois, le chemin continuait le long de la grève, mais on l'a détourné pour couper ce promontoire. Il suit à présent le bord de l'escarpement jusqu'en bas de la pointe de Roches, presque à l'autre extrémité de l'île.

En se penchant sur la cime du cap à la Branche, on aperçoit, à travers les arbres qui croissent parmi les interstices des rochers, les troncs noueux de quelques vieux cèdres dont les rameaux inclinés s'étendent en parasol au-dessus de la grève. Ce nid d'aigle servit d'embuscade à deux miliciens en 1759, pendant l'occupation de l'île aux Coudres par les Anglais. Le hardi coup de main que ces deux braves osèrent y tenter, est raconté avec orgueil par les insulaires.

II

Dès l'ouverture de la navigation cette année-là, le gouverneur de la colonie, M. de Vaudreuil, avait expédié aux habitants l'ordre d'évacuer l'île aux Coudres, et de se replier, avec toutes leurs familles, sur la Baie Saint-Paul, avant l'arrivée de la flotte anglaise. Les

hommes en état de porter les armes devaient se rallier aux miliciens du lieu, tandis que les vieillards, les femmes et les enfants, emportant leurs objets les plus précieux, iraient chercher un refuge dans la profondeur des bois, sous la protection du curé de la Baie.

Un secours composé, dit-on, de cent cinquante hommes et de cent sauvages Abénaquis, avec quelques pièces d'artillerie, sous le commandement de MM. de Léry, de Niverville et des Rivières, avait été détaché des troupes de Québec pour appuyer les miliciens de la Baie. Déjà quelques retranchements avaient été commencés et se poursuivaient avec activité. A l'abri de ces remparts armés de canon, la petite troupe serait en état de repousser les tentatives de descente que l'ennemi pourrait y faire.

On distingue encore aujourd'hui les vestiges de ces fortifications que les habitants de la Baie appellent les *canons*.

Cependant l'ordre du marquis de Vaudreuil avait répandu la consternation dans toute l'île aux Coudres. Abandonner leurs foyers à la fureur d'un ennemi irrité et humilié de tant de défaites qu'on lui avait fait subir, c'était les vouer à l'incendie, au pillage et à la dévastation. S'éloigner des champs à peine ensemencés, c'était s'exposer à toutes les horreurs de la famine. On allait être condamné à vivre au fond des bois à la manière des sauvages, au milieu de privations sans nombre, et l'on ne pourrait plus veiller que de très loin sur ces chères habitations, dont l'habitude faisait une

partie de l'existence. On s'imaginait déjà voir les tourbillons de flammes qui bientôt dévoreraient les maisons de l'île. Une partie des bestiaux, des ustensiles et des objets nécessaires à la culture, qu'on ne pouvait songer à transporter, allait être laissée à l'abandon et détruite par l'Anglais.

Les femmes, les enfants en pleurs, ne pouvaient se résigner à partir. On espérait toujours voir arriver des ordres contraires et un renfort de troupes qui permettrait de tenir dans l'île.

Cependant les jours s'écoulaient sans apporter aucun changement à la situation. On était arrivé au dernier jour de mai sans qu'aucune voile eût paru à l'horizon. Les vigies, placées au bout d'en bas de l'île, pour faire les signaux d'alarme à l'approche de l'ennemi, commençaient à douter de son apparition. Les conjectures se multipliaient, se transmettaient d'un rivage à l'autre. Peut-être les *Bostonais* avaient-ils renoncé à leurs plans d'attaque. Qui sait si la Providence ne s'était pas chargée elle-même de la délivrance en engloutissant dans la mer cette flotte formidable, comme elle avait submergé auparavant la flotte de l'amiral Walker ?

Les prières publiques redoublaient à la chapelle et n'étaient guère interrompues dans les familles. Tous les esprits étaient flottants entre le doute et l'espérance, lorsque enfin, la veille de l'Ascension, les guetteurs signalèrent un gros vaisseau qui doublait le cap aux Oies; puis deux, puis trois, puis quatre, puis dix, puis

enfin toute une flottille qui cinglait à toutes voiles par un fort vent de nord-est.

La consternation se peignit sur tous les visages. Cependant un dernier espoir subsistait encore. N'était-ce pas la flotte française annoncée depuis l'année précédente et qu'on attendait avec impatience ?

Toutes les lunettes étaient braquées sur les mâts des navires pour distinguer s'ils portaient le pavillon blanc ou les couleurs britanniques.

La respiration était suspendue dans toutes les poitrines. Soudain une des sentinelles laisse tomber sa lunette d'approche. On lit sur sa figure la fatale vérité.

— C'est le pavillon anglais, s'écrie-t-il ; vite, aux signaux !

C'était, en effet, l'avant-garde de la flotte ennemie, commandée par l'amiral Durell.

III

La nouvelle se répand comme l'éclair d'un bout à l'autre de l'île. Une panique s'empare de toutes les familles. On se précipite vers les canots, emportant les objets les plus indispensables. D'avance on avait eu le soin de faire disparaître tous les signes du culte catholique, les crucifix, les statues, les images, pour les soustraire aux profanations des hérétiques. Les vieillards, les malades encore capables de se tenir debout, se traînent à la suite de la foule. Ceux qui ne peuvent marcher sont transportés en toute hâte.

La scène de l'embarquement fut un spectacle de confusion, de cris, de pleurs, de lamentations indescriptibles, que les anciens se rappelaient encore à la fin de leur vie, et dont ils ont transmis la tradition à la génération actuelle. En peu d'heures, le fleuve entre l'île et la Baie, fut couvert de longues files de canots, de berges, de chaloupes qui faisaient force de rames pour gagner le rivage opposé.

L'île était déserte quand le dernier vaisseau anglais eut fêlé ses voiles et enraciné ses ancres dans le havre de Jacques-Cartier, surnommé depuis le *mouillage des Anglais*.

Sur chacun des navires, des matelots en observation dans le haut des mâts, scrutaient tous les points de la côte. Des groupes d'officiers qu'on distinguait à leurs uniformes écarlates et à leurs épaulettes d'or qui miroitaient aux rayons du soleil couchant, cherchaient à découvrir avec leurs longues-vues quelques mouvements autour des maisons, sur les coteaux de l'île.

Quelques animaux erraient çà et là dans les champs, mais pas une habitation ne laissait voir le moindre signe de vie.

Cependant si les regards des ennemis eussent pu pénétrer à travers une touffe de feuillage qui masquait un des rochers de la falaise, ils auraient aperçu deux espions canadiens qui, eux aussi, immobiles et silencieux, suivaient de l'œil tous les mouvements qui se faisaient sur le pont des navires, le va-et-vient des chaloupes qui transmettaient les ordres d'un vaisseau

à l'autre. On entendait distinctement le son des *bugles* et des trompettes, et même les voix des officiers qui donnaient le commandement.

François Savard (c'était le nom d'un des espions) était un homme d'une taille athlétique et d'une force musculaire telles qu'il n'avait pas son égal dans toute l'île. Sa hardiesse ne le cédait en rien à sa force. On prétend qu'il avait déjà fait connaissance en plus d'une rencontre avec messieurs les Anglais, qu'il avait échangé avec eux plus d'un coup de fusil, sous les remparts de Carillon et dans les plaines de *la Malanguéulée* (Monongahéla). C'était l'homme de confiance de son commandant, M. de Niverville.

Nicette Dufour, qui était assis auprès de lui, avait été l'ami de sa jeunesse et le compagnon de ses exploits.

— Qu'en dis-tu, François ? dit celui-ci à voix basse, en voilà qui vont nous tailler de l'ouvrage pour cet été. Vois-tu sur l'avant de ce gros vaisseau cette bande de soldats ? Ils ne sont pas habillés comme les autres, ils ne portent point d'uniforme rouge. Ce sont de fiers gaillards, par exemple. Ils ont les genoux à l'air avec de petites jaquettes bariolées autour des reins.

— Tais-toi donc, Nicette, repartit Savard ; tu ne vois pas que ce sont des *Écossois* : ils portent l'uniforme de leur pays.

— Tiens, c'est la première fois que j'en vois !

En ce moment, un brillant officier d'état-major descendit l'échelle qui venait de s'abaisser sur le flanc

du vaisseau amiral et prit place à l'arrière d'une chaloupe.

— Crois-tu, François, reprit Dufour, si nous avons la chance de pincer un de ces beaux merles et de le mener à notre commandant ! Ce serait un beau plumet à notre chapeau. Te souviens-tu de ces deux capitaines anglais que nous avons faits prisonniers sur le lac Champlain ? Ils ont encore eu de la chance de tomber entre nos mains ; car ils auraient été scalpés de bonne heure par nos Abénaquis.

— Morbleu ! grommela entre ses dents François Savard, je conseille à ce petit officier de ne pas trop s'aventurer sur la grève : il pourrait bien avoir de nos nouvelles. Quand ils auront vu qu'il n'y a pas de monde dans l'île, ils seront bien vite apprivoisés. Ce sera alors le temps de revenir pour choisir notre *embelle*.

Les deux Canadiens attendirent la *brunante* avant de se glisser hors de leur embuscade. Leur canot les attendait, caché dans les broussailles de l'Islette ; ils profitèrent des premières heures de la nuit pour gagner, sans être aperçus, l'embouchure de la baie et aller faire leur rapport au commandant.

IV

Aussitôt que les éclaireurs détachés de la flotte se furent assurés que l'île avait été évacuée par les habitants, un camp y fut établi pour le soin des malades et le délassement des troupes, harassées d'une longue traversée. On s'attendait à faire un assez long séjour

dans ce mouillage ; car, arrivée à la hauteur du Bic, la flotte avait été divisée en trois escadres, dont celle de l'amiral Durell était la première. Il avait reçu l'instruction de ne lever l'ancre qu'après l'arrivée des derniers transports.

Deux longs mois devaient s'écouler avant cette réunion. Pendant tout ce temps, l'île aux Coudres fut le lieu de promenade et de plaisir des soldats et des officiers. Ceux-ci s'étaient emparés des chevaux abandonnés dans les champs et faisaient, en toute sécurité, des excursions et des parties de chasse sur la grève.

Un soir du milieu de juin, nous retrouvons François Savard, Nicette Dufour et le capitaine de Niverville, à une lieue dans les montagnes, sur les bords de la rivière du Gouffre, assis autour d'un feu de bivouac, au milieu de quelques familles de l'île.

Ils sont venus apporter des nouvelles à leurs gens, partager leurs craintes et leurs espérances, leur inspirer du courage et de la résignation. Ce groupe d'hommes, de femmes et d'enfants à demi éclairés par les lueurs rougeâtres de la flamme, ressemblerait, en Europe, à un camp de Bohémiens. Ici, on le prendrait pour un parti de sauvages montagnais, attendant le retour des chasseurs.

Les petits enfants, couchés sur des lits de feuillage et de branches de sapin, dorment du profond sommeil de l'enfance ; tandis que leurs aînés folâtraient parmi les arbres, dans le cercle de lumière, ou s'amusaient avec les chiens qui rôdent autour du feu. Les femmes, tenant

leurs nouveau-nés dans leurs bras, sont assises le dos appuyé aux troncs des arbres. Quelques chevaux attachés aux branches allongent leurs têtes immobiles au-dessus du groupe. Un peu plus loin, un troupeau de moutons et de vaches broutent le feuillage et les jeunes tiges.

— Pensez-vous que les Anglais aient fait du dégât dans l'île ? demande un des vieillards.

— Pas encore, je crois, répond le capitaine de Niverville ; mais ils se sont emparés des maisons du bout d'en bas pour en faire des ambulances ; car ils ont l'air de débarquer beaucoup de malades. Ils ont dressé un grand nombre de tentes vis-à-vis la Pointe de Roches. J'ai vu aussi de longues files d'habits rouges qui faisaient la parade sur la côte ; j'ai distingué même les sabres et les baïonnettes qui brillaient au soleil et entendu le roulement des tambours.

Chaque jour, il leur arrive de nouveaux vaisseaux : j'en ai compté au moins quarante au mouillage. Hier, dix sont arrivés presque ensemble. L'un d'eux doit porter le général Wolfe, car ils ont fait de grandes démonstrations d'allégresse : les navires étaient pavoisés et les matelots rangés debout, dans les mâts, sur les vergues. Chaque vaisseau a tiré sa salve.

— Que Dieu nous soit en aide ! soupira une des femmes en essuyant ses larmes. Qu'allons-nous devenir ? Est-ce vrai qu'ils ont une autre armée qui vient par le lac Champlain ?

— Le général Montcalm est prêt à les recevoir, re-

prit François Savard, sans répondre directement à cette question.

—Dis donc, François, interrompit M. de Niverville, est-ce qu'il n'y a pas, parmi vous autres, quelques braves capables d'aller prendre des prisonniers dans l'île? Nous pourrions en tirer des renseignements bien utiles pour notre général.

—Hum! repartit le sergent Savard, il y a plus de chance d'être pris que de prendre. D'abord, nos Abénaquis ne veulent pas entendre parler de traverser; ils craignent d'être cernés.* Il y a encore pourtant des hommes déterminés parmi nous autres...

Savard ne voulut pas en dire davantage devant sa femme et ses enfants, de peur de les effrayer; mais, au premier mot de son capitaine, sa résolution avait été prise et son plan arrêté.

V

Le lendemain, en redescendant au bord de l'eau, François Savard confia son projet à M. de Niverville.

—En es-tu, Nicette? continua-t-il en se retournant vers son ami.

—Comment donc! répondit Dufour; nous nous

*“ Les sauvages qui avaient été envoyés à la Baie Saint-Paul sous le commandement de M. de Niverville, n'osèrent pas s'aventurer dans l'île aux Coudres, malgré toutes les sollicitations que leur en fit cet officier. Ils craignaient d'y être cernés.”
(*Relation du siège de Québec, publiée par le département de la guerre à Paris.*)

sommes toujours battus côte à côte, ce n'est pas le temps de t'abandonner !

A la tombée de la nuit, les deux amis faisaient glisser sur le sable et lançaient à l'eau leur pirogue, à l'entrée de la rivière. La grande ombre des *Côpes Raides* les dérobait aux regards des sentinelles qui veillaient, là-bas, sur le pont des frégates, que les deux espions ne distinguaient plus que comme des points noirs au-dessus du mouillage de la Prairie. La mer, calme comme une huile, favorisait la rapidité de leur marche.

Le sergent Savard, pas plus que Dufour, ne songeait à la grandeur du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Ils regardaient d'un œil indifférent les énormes rochers entassés les uns sur les autres, qui escaladaient le ciel au-dessus de leur tête ; ils ne jetaient de temps en temps un coup d'œil sur leurs cimes que pour regarder s'éteindre les dernières lueurs du crépuscule et voir tomber l'obscurité de la nuit qui allait rendre leur expédition plus secrète et plus sûre.

Leurs pensées étaient tout entières à leurs projets d'embuscade. S'ils parlaient du prochain lever de la lune, ce n'était que pour hâter leur course, afin d'arriver avant qu'elle eût paru sur l'horizon et trahi leur présence. Quand le canot fut parvenu en ligne de la pointe de l'Islette, il inclina à gauche et gagna promptement le bout de l'île. Il longea ensuite de près la terre et ne s'arrêta qu'au pied du cap à la Branche.

Les deux Canadiens sautèrent sur le sable, tirèrent

leur nacelle et la cachèrent soigneusement parmi les broussailles. Ce lieu était admirablement choisi pour une embuscade : la marée haute ne laisse entre le fleuve et la base du cap qu'un étroit chemin qu'il fallait suivre. En peu d'instant, François Savard et son compagnon eurent construit un solide appui sur les troncs penchés de deux cèdres. Tapis au fond de cette retraite, ils attendirent patiemment le jour.

Aux premiers rayons du soleil levant, leur attention fut attirée par le bruit des pas de quelques chevaux.

L'instant d'après, deux cavaliers débouchèrent à l'angle du rocher voisin.

— C'est le cheval de ton beau-frère, dit tout bas François Savard à l'oreille de Dufour. Le premier a bien l'air du jeune officier que nous avons remarqué l'autre jour, hein ? Je vais le faire débarquer.

L'un des chevaux était monté, en effet, par un bel officier dont le costume indiquait un grade supérieur ; l'autre portait un simple soldat. Ces deux militaires, un fusil sur l'épaule, s'avançaient lentement au petit pas de leurs montures. Sans avoir le moindre soupçon de la mort qui les menaçait de si proche, ils scrutaient des yeux les mares et les joncs du rivage pour y découvrir les canards et les sarcelles qui, à cette heure du matin, sortent de leur retraite de nuit et prennent leur vol.

— Vise dans la tête du soldat, dit Savard à son ami. Moi, je me charge de l'officier... Es-tu prêt?... Feu!...

Les deux coups de fusil partent. Le soldat tombe

raide mort du haut de son cheval. En même temps, celui de l'officier, frappé d'une balle au front, s'affaisse sous son cavalier.

Avant que celui-ci ait eu le temps de se reconnaître, Savard se précipite sur lui ; déjà il le bâillonne tandis que Dufour lui lie les mains et les pieds.

En un clin d'œil, le canot est sorti de dessous le feuillage, traîné sur le sable et lancé à l'eau ; le prisonnier est étendu au fond et les deux rameurs gagnent le large en suivant le même chemin qu'ils avaient pris la veille.

Deux heures après, ils abordaient, triomphants, à la Baie Saint-Paul, et présentaient leur prisonnier à leur commandant.

Quelle fut la surprise de M. de Niverville, quand il apprit que cet officier était le petit-fils de l'amiral Durell !

Il fut traité avec tous les égards Jus à son rang et conduit à Québec, où le marquis de Vaudreuil l'accueillit avec une bonté toute paternelle, et adoucit sa captivité en lui donnant l'espoir d'une prochaine délivrance.

VI

Cette anecdote m'a été racontée, en 1861, par M. Épiphan Lapointe. Sur ma demande, il m'en écrivit tous les détails dans une lettre qu'il m'adressa de Rimouski peu de temps avant sa mort. Il avait appris cet épisode de la bouche même de la fille de François

Savard, Angélique Savard, veuve de Jean Desgagnés, décédée dans une extrême vieillesse, en 1847 ou 1848, à l'île aux Coudres.

Les mémoires du temps, français et anglais, rapportent en peu de mots cet incident, avec quelques variantes qu'il est possible d'expliquer ; car il y eut plus d'une descente dans l'île aux Coudres. Un chroniqueur anglais parle de deux prisonniers : ignorait-il que l'un des deux hommes avait été tué, ou bien était-ce un autre prisonnier dont il parlait ?

“ Le 4 juillet, dit-il, un parlementaire fut envoyé par le général, à la ville (de Québec), pour informer le gouverneur de notre dessein de l'attaquer. M. le marquis de Vaudreuil fit une réponse très polie et désira que l'amiral fût averti que, vu que deux gentils-hommes, appartenant à l'amiral Durell, avaient été pris à l'île aux Coudres par ses gens, qu'on aurait le plus grand soin d'eux et qu'ils seraient rendus aussitôt que nous jugerions à propos d'éloigner notre flotte et notre armée.”*

La capture du petit-fils de l'amiral Durell est rapportée ainsi dans une relation française du siège de Québec :

“ Quelques troupes (anglaises) y furent débarquées (sur l'île aux Coudres) et y formèrent un camp. Cette île avait été évacuée par ses habitants, dont l'ennemi

* *An accurate and authentic Journal of the Siege of Quebec, 1759 by a gentleman in an eminent station on the spot.*

respecta les propriétés. Il s'y promenait paisiblement et dans la plus parfaite sécurité, ce qui enhardit quelques Canadiens, retirés à la Baie Saint-Paul, à traverser dans l'île et à s'y mettre en embuscade.

“Ils prirent trois prisonniers, parmi lesquels était le petit-fils de l'amiral Durell.”*

Pour concilier ce récit avec l'exploit de François Savard, il faut supposer qu'il y eut deux embuscades dressées à l'île aux Coudres, ce qui, du reste, est conforme aux traditions de l'île. Dans l'une aurait été pris le petit-fils de l'amiral Durell, et dans l'autre deux officiers. L'auteur du mémoire, dans son récit succinct, a pu réunir en un seul ce double événement, d'assez peu d'importance, arrivé au même endroit.

Une tradition de l'île nous apprend que vers le temps de l'expédition de François Savard, une autre embuscade fut dressée par un parti de Canadiens et de sauvages, sur la pointe des Sapins, qui forme l'extrémité sud-ouest de l'île. On y fit quelques prisonniers. Pendant l'escarmouche, qui fut assez chaude, un milicien du nom de Boulianne, surnommé le Suisse, eut la

* *Relation du Siège de Québec, publiée par le département de la guerre à Paris.*

Les deux extraits qui précèdent sont dus à l'obligeance d'un ami. M. Alfred Garneau a bien voulu suppléer à la faiblesse de vue qui m'empêche de faire aucune recherche moi-même, et qui m'astreint aussi à toujours dicter ce que j'écris. Il s'est imposé la tâche de feuilleter les mémoires du temps pour m'indiquer les passages qui ont trait au séjour de la flotte anglaise devant l'île aux Coudres.

lâcheté de tourner la crosse de son fusil aux Anglais et de se réfugier parmi eux. Il leur servit ensuite d'espion.

CHAPITRE TROISIÈME

Famille de Germain Harvey.—Les maisons de l'île.—Scène biblique.—Le Gouffre et ses légendes.—La baie Saint-Paul et ses tempêtes.—Le cap Maillard.

I

A quelques pas de la côte du cap à la Branche, nous passons devant la porte de Germain Harvey.

— Germain, lui crie de la voiture Ulric Bouchard, viens donc saluer quelqu'un de tes amis !

Germain Harvey se présente sur le perron de sa maison et se hâte d'ôter son bonnet de laine dès qu'il nous a aperçus.

— Pardon, lui dis-je, mon cher Germain, si nous ne descendons pas de voiture. Il n'est pas loin de midi, et nous avons à faire tout le tour de l'île.

— Comment ! c'est vous, monsieur le curé, s'écrie-t-il, en s'approchant dès qu'il m'a reconnu, et me serrant la main avec cordialité. Oh ! par exemple, vous n'irez pas plus loin sans venir au moins dire bonjour à ma femme et à mes enfants. Ça leur fera tant de plaisir.

— Mon cher ami, c'est impossible.

— Vous ne ferez pas cela, monsieur le curé, ça serait la première fois qu'un membre de votre famille aurait passé devant ma porte sans arrêter.

Germain Harvey a été, en effet, de tout temps un ami de ma famille, dévoué et sincère, que je ne voudrais pas désobliger pour tout au monde. Il réitère ses instances avec tant d'amitié ; il y a tant de chaleureuse invitation dans ses paroles, dans ses gestes et dans sa figure franche et ouverte, qu'il est impossible de lui résister. Entrons donc un moment : et d'ailleurs notre visite ne sera pas du temps perdu. Elle nous donnera l'occasion de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'une des maisons de l'île. En franchissant le seuil de la porte, ma vue tombe sur un enfant pauvre, maigrelet, à la figure intéressante, avec de longs cheveux châtons dont les anneaux abondants tombent sur ses épaules comme des écheveaux de belle filasse sortant de la filerie. Ses grands yeux bleus sont fixés sur nous d'un air naïf, tandis qu'il tient, entre ses dents et avec ses deux mains, l'ouverture d'un sac dans lequel une des filles de la maison verse une mesure d'orge.

— Donnez-lui aussi une mesure d'huile de marsouin, dit Germain. C'est l'enfant d'une pauvre veuve, ajoutez-il, en se tournant vers nous. Il ne faut pas être regardant pour les orphelins. On dit que " donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu."

II

Les maisons de l'île se ressemblent presque toutes : un seul étage long et étroit, surmonté d'une toiture assez à pic pour que nos abondantes neiges d'hiver puissent y glisser facilement. Nos pères, qui avaient adopté ce mode de construction, connaissaient bien les nécessités de notre climat.

L'intérieur de ces habitations correspond à leur extérieur modeste et rustique. L'ameublement n'a rien que d'ordinaire ; les tables, les chaises robustes taillées en plein bois, accusent les fortes mains de nos ouvriers de campagne. Les lits sont bons et confortables ; mais rien dans cet intérieur, ni sur les meubles, ni sur les personnes, ne rappelle le luxe des villes qui, malheureusement, ne se répand que trop dans nos campagnes. Dans un coin de l'appartement, la grande horloge traditionnelle, haute comme tout l'étage et ornée de deux pommes de cuivre, marque les heures. Elle ne se monte que tous les huit jours et sonne de ce timbre clair, agréable et sonore dont les fabricants d'aujourd'hui ont perdu le secret.

Les maisons de l'île sont en général bien peuplées ; un grand nombre d'entre elles renferment deux et même trois ménages. L'harmonie la plus parfaite, la piété filiale, l'union fraternelle règnent dans ces heureux foyers où tout le monde est soumis religieusement à la grave autorité du père ou de l'aïeul. Le vieillard,

qui tient le sceptre de la famille, gouverne d'une main douce mais ferme.

Ouvrez la Bible dans un de ses endroits où la vie des anciens patriarches est racontée : vous y trouverez une peinture fidèle des mœurs simples, de la foi vive, des habitudes paisibles, du bonheur domestique de ces bonnes gens de l'île aux Coudres.

Les habitants de l'île sont d'un naturel jovial et causeur ; les francs éclats de rire, les saillies gauloises qui jaillissent de leur conversation, rappellent l'ancien caractère français. Il se mêle à leur conversation une arrière-pensée de foi, de croyance au surnaturel qui révèle des âmes habituellement ouvertes du côté du ciel. Le naturalisme, qui est la grande erreur et le danger de notre siècle, appellerait cela de la crédulité ; ce n'est que l'état normal de la société chrétienne. Ainsi vivaient les premiers chrétiens et les enfants d'Israël.

L'hospitalité proverbiale de nos insulaires me remot en mémoire une page du livre de Ruth, cette suave idylle des saintes Écritures dont on me permettra de citer quelques fragments :

“ Ainsi revint Noémi avec Ruth la Moabite, sa belle-fille, et elle rentra à Bethléem, au commencement de la moisson des orges.

“ Ruth s'en alla et elle recueillait les épis derrière les moissonneurs.

“ Or il arriva que le champ appartenait à Booz, de la famille d'Élimélech.

“ Et voilà que lui-même venait de Bethléem, et il dit à ses moissonneurs : Le Seigneur soit avec vous ! Ils lui répondirent : Le Seigneur vous bénisse !

“ Booz dit au jeune homme qui présidait les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

“ Il lui répondit : C'est cette Moabite qui est venue avec Noémi du pays de Moab.

“ Et elle nous a demandé de recueillir les épis, en suivant les pas des moissonneurs ; et depuis le matin jusqu'à présent, elle est dans le champ et elle n'est pas retournée un moment à sa maison.

“ Et Booz dit à Ruth : Écoutez, ma fille, n'allez pas dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu ; mais joignez-vous à mes servantes.

“ Et où elles moissonneront, allez ; car j'ai commandé à mes serviteurs que nul ne vous inquiète, et si vous avez soif, allez où sont les vases et buvez l'eau dont mes serviteurs boivent.

“ Ruth lui dit : D'où me vient que j'ai trouvé grâce devant vos yeux, et que vous daignez me connaître, moi, femme étrangère ?

“ Booz lui dit : Quand ce sera l'heure de manger, venez ici, et mangez le pain et trempez-le dans le vin. Elle s'assit donc auprès des moissonneurs, et elle prit des épis brûlés, et elle mangea, et elle fut rassasiée, et elle garda le reste.

“ Et ensuite elle se leva pour glaner selon sa coutume. Et Booz donna cet ordre à ses serviteurs, disant : Quand elle voudra moissonner avec vous, ne l'empêchez pas ;

“ Et jetez à dessein des épis de vos gerbes, et laissez-les, afin qu'elle les recueille sans honte, et que personne ne l'empêche de les recueillir.

“ Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir et moissonna, avec les filles de Booz, jusqu'à la fin de la moisson du blé et de l'orge.”

S'il était permis d'évoquer la muse païenne après ce récit biblique, on serait tenté de redire avec Virgile à l'aspect de la tranquille félicité de nos insulaires :

*O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas...*

Jamais la muse qui inspira au cygne de Mantoue ses délicieuses pastorales, ne lui fit voir un tableau plus riant et plus vrai du bonheur de la vie champêtre.

III

Cette réminiscence classique me rappelle un point de ressemblance entre notre petite île et la belle patrie du poète latin.

Charybde et Scylla ont-ils jamais exposé les navigateurs à plus de dangers que le gouffre du cap aux Corbeaux, jadis l'effroi de tous nos navigateurs ?

Le Père de Charlevoix, dans son *Voyage à la Nouvelle-France*, parle de ce tourbillon des eaux, qui est formé par la rencontre des courants, et le signale comme un endroit redouté des marins. Il a donné son nom à la rivière du Gouffre, qui se jette dans la baie Saint-Paul.

Les matelots ont attaché un nom d'un sinistre augure au promontoire voisin. Leur imagination effrayée a sans doute peuplé le cap aux Corbeaux de ces oiseaux de proie, comme s'ils venaient s'y abattre pour attendre les naufrages dans l'espoir d'en dévorer les victimes.

C'était la croyance générale autrefois que les navigateurs qui montaient et descendaient le fleuve par le chenal du nord, devaient se tenir à distance, en passant devant le cap aux Corbeaux, et ne jamais s'aventurer dans ces courants. Malheur, disait-on, à l'esquif qui a l'imprudence de se laisser entraîner dans cette spirale marine ! Il est saisi dans ses anneaux comme dans ceux d'un gigantesque serpent. Emporté par une force invincible, il tourne, tourne avec une vitesse accélérée, en décrivant des cercles qui vont toujours en se rétrécissant, jusqu'à ce qu'enfin il arrive au centre fatal qui s'ouvre en entonnoir et l'engloutit sans retour.

— Germain, dis-je à mon ami, vous demeurez en face du Gouffre. Vous avez dû le voir de proche bien des fois dans votre vie, en traversant à la Baie. Qu'avez-vous remarqué ? Y avez-vous couru quelques risques ? Ce méchant tourniquet vaut-il mieux que sa réputation ?

— Dame, monsieur le curé, ça dépend des embarcations. Si vous y passez en goélette ou en *steamboat*, vous n'y pensez guère ; mais ce n'est pas la même chose en canot ou en chaloupe. Dans les temps calmes, l'eau

n'est pas beaucoup plus tourmentée que dans les raz de marée, mais s'il fait du gros vent, il ne faut pas s'y hasarder. Une chaloupe ne mettrait pas beaucoup de temps à s'emplir. L'eau bouillonne et la lame vient de tous côtés. Vous avez passé dans les raz de marée par un fort vent ? Vous savez comme la chaloupe est alors agitée. On ne sait plus comment prendre les lames, qui embarquent malgré vous. La chaloupe ne veut plus obéir au gouvernail ; on n'avance presque plus. Tandis qu'il souffle une grande brise à quelques pas de vous, dans les raz de marée le vent est mort ; les voiles battent le long des mâts. Il faut toute l'habileté d'un bon pilote pour sortir sans accident de ce mauvais pas. Il n'y a cependant point de raz de marée qu'on puisse comparer au Gouffre. Aussi nos chaloupiers ont-ils bien le soin de ne pas en approcher quand ils prévoient du vent.

— Au revoir, brave Germain ; quand vous traverserez au sud, n'oubliez pas vos bons amis.

Germain Harvey, qui est venu nous reconduire jusqu'au bord du chemin, continue à nous saluer de la main pendant que la voiture s'éloigne rapidement sous les arcades des bois.

IV

Admirez avec moi l'éclatante verdure de ces arbres qui s'élèvent en épaisses futaies de chaque côté du chemin. Elles sont coupées çà et là de larges clairières

ouvertes par la charrue. Les moissons qui les recouvrent sont loin d'être aussi abondantes qu'autrefois. Elles accusent une culture inintelligente et routinière.

La rareté des engrais, comme nous l'avons déjà remarqué, est une des grandes causes de cet épuisement : on tâche d'y suppléer en utilisant les varechs et les goemons qui croissent sur les *crans* et les roches perdues des grèves. Un bon système d'assolement ramènerait en peu d'années la fertilité sur ces terres, dont Jacques Cartier avait jadis admiré l'excellente qualité.

Un quart de l'île aux Coudres est encore en forêts, ou, pour me servir de l'expression populaire, est encore en bois debout. On y compte douze érablières. La coupe des arbres s'y fait avec réserve, dans la crainte d'épuiser le bois de chauffage qu'il faudrait aller chercher au loin, non sans difficulté.

Au centre de l'île s'étend une vaste savane ; le reste des terres est défriché et livré à la culture.

D'après le dernier recensement ecclésiastique fait par M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse, la population s'élève à sept cent cinquante âmes environ, sur lesquelles on compte cinq cent dix communians.

— Nous allons avoir de l'orage, pas plus tard que demain, dit Ulric Bouchard, en examinant l'horizon du côté de la Baie Saint-Paul. Ces nuages qui montent en éventail dans le ciel, au-dessus des montagnes du nord, n'annoncent rien de bon. Tout de même, monsieur le curé, c'est une chose curieuse et pas aisée à expli-

quer pour nous autres, que presque toutes les tempêtes nous arrivent de la Baie Saint-Paul. Si nous avons un gros coup de vent, une tempête de grêle, une averse de pluie avec des éclairs et du tonnerre, tout cela nous tombe sur le dos des hauteurs de la Baie. C'est comme si les démons, réfugiés là-bas, étaient enragés contre l'île aux Coudres, parce qu'elle est une terre sainte ; parce que c'est d'ici qu'ils ont été chassés, en premier, quand Notre-Seigneur Jésus-Christ y est descendu pour la première messe. Ça me rappelle cette histoire de l'Évangile, quand Notre Seigneur chassa les vendeurs du temple. Il a fait de l'île son temple quand il y est venu dans la sainte Eucharistie. Il en a chassé à coups de verge tous les démons qui s'y trouvaient rassemblés et qui avant ce temps-là étaient maîtres de tout le pays. On dirait qu'ils se sont tous jetés à l'eau du côté de la Baie, comme ces pourceaux possédés du diable, dont il est encore parlé dans l'Évangile, et qu'ils sont allés se réfugier en arrière des montagnes du nord. De là, ils nous lancent leurs malédictions, et *se revengent* de leur exil en ramassant contre nous les nuages, le vent, la grêle, les éclairs, le tonnerre. Ils secouent les montagnes par les tremblements de terre ; et je crois qu'ils nous détruiraient et renverseraient notre île au fond de la mer, si l'ange gardien de l'île aux Coudres ne les retenait enchaînés dans leurs cavernes. Qu'en pensez-vous, monsieur le curé ?

— Ce que j'en pense, mon brave Ulric, c'est que vous êtes un homme de foi, et que vous n'êtes pas de ceux

qui s'imaginent que le bon Dieu, après avoir fini de créer le monde, ne s'est plus occupé de nous. Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans sa permission, nous assure-t-il lui-même. Il maîtrise et déchaîne les éléments à son gré, et il les fait servir à notre prospérité ou à notre châtement, selon nos œuvres.

J'aurais pu compléter ma pensée en citant les beaux vers de Racine :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des *démons* arrêter les complots.

Mais Ulric Bouchard m'aurait répondu que je lui parlais *dans les termes*.

Si je n'avais craint de le scandaliser, j'aurais pu ajouter que je différais d'opinion avec lui sur l'exil des démons hors de l'île aux Coudres. S'ils en ont été chassés du temps de Jacques Cartier, lui aurais-je dit, ils sont tous revenus à la suite des premiers colons ; mais depuis ce temps ils ont été métamorphosés en myriades de petits insectes malfaisants qui infestent l'île et que le commun des mortels désigne sous le nom vulgaire de *puces*. Ils ont envahi les maisons et surtout les lits, où ils se tiennent cachés, sinon pour l'épreuve des insulaires, qui sont endurcis contre leurs attaques, du moins pour le désespoir des voyageurs. Le fait est que le sable du rivage de l'île aux Coudres les engendre avec une désolante fécondité.

Je ne dis rien de cela à mon ami Ulric ; je me contentai de penser à part moi que l'observation dont il

me rendait compte, à sa manière, n'en était pas moins exacte.

L'embouchure de la Baie Saint-Paul ressemble réellement à l'ancre d'Éole. C'est un réservoir inépuisable de tempêtes.

Quant à trouver l'explication de ce phénomène, il n'est guère besoin d'aller chercher au loin ; une simple inspection des lieux, un coup d'œil jeté sur leur configuration en rendent la cause évidente.

Cette immense crevasse, ouverte dans les Laurentides, forme une *coulée* profonde par où descendent et s'échappent naturellement les vents et les nuages qui se déchargent sur l'île aux Coudres. Cette île, qui surgit des eaux juste à l'entrée de cette gorge, semble placée là tout exprès pour les recevoir.

V

La Baie Saint-Paul qui paraît être un terrain volcanique, est le centre des tremblements de terre, dont les secousses sont devenues périodiques depuis une quinzaine d'années. Les gens de la côte du Sud, aussi bien que ceux de l'île aux Coudres, ont observé que ces secousses et le bruit qui les accompagne, viennent toujours de la baie. La commotion de 1860 fut assez forte pour renverser une maison de pierre à deux étages qui s'élevait à quelques pas du quai des Éboulements, que nous distinguons parfaitement d'ici.

Ce tremblement de terre ne fut guère moins violent

sur la côte sud. L'église de Saint-Pascal en fut tellement ébranlée, que le mur du portail se lézarda en plusieurs endroits. A la Rivière-Ouelle, sur tout le parcours de la rivière qui coule dans un terrain d'alluvion souple et mou, pas une cheminée ne resta intacte. Elles furent toutes rasées à la hauteur des toits ; quelques-unes même s'écroulèrent jusqu'au niveau du sol. La croix du clocher de l'église, dont la tige était en fer battu de plus d'un pouce de diamètre, se rompit comme verre et alla tomber dans le cimetière.

Tout en continuant notre route, jetons encore une fois un regard en arrière sur les *Côtes Raides*, qui froncent le sourcil au-dessus du feuillage de l'île. Vue de la rive méridionale du fleuve, la longue chaîne des Laurentides paraît se développer du nord-est au sud-ouest ; mais, regardée des hauteurs de l'île aux Coudres, la scène prend un aspect inattendu. En sortant de la baie, les *Côtes Raides* courent tout droit vers le sud, et ne se détournent qu'au delà du cap de la baie pour reprendre leur direction primitive.

Nous apercevons encore là-bas, au delà de la petite rivière Saint-François, le cap Maillard. La piété reconnaissante du peuple a attaché à ce promontoire le nom d'un vénérable prêtre des Missions Étrangères de Paris. Depuis longtemps, l'oubli s'est fait autour de la mémoire de cet apôtre qui a appuyé son bâton de missionnaire sur toutes ces plages, où son passage périodique était accueilli avec des larmes de joie et de

bénédiction. Mais si son nom n'est guère plus prononcé ici que pour désigner le cap Maillard, son souvenir est encore vivace en plus d'un endroit du golfe, et surtout parmi les peuplades micmacques, au milieu desquelles il a passé une grande partie de sa vie.

Voici ce que m'en écrivait M. Épiphanie Lapointe, le 25 février 1862 : " Le cap Maillard tient son nom du révérend Père Maillard, apôtre du Cap-Breton, que les sauvages du lieu vénèrent encore aujourd'hui. En 1845, j'ai servi la messe qu'ils célèbrent tous les ans à sa mémoire, à la mission Sainte-Anne, sur le cap Bras-d'Or, au milieu de l'île du Cap-Breton."

CHAPITRE QUATRIÈME

L'abbé Godefroy Tremblay. — Pressentiment. — Havre de Jacques-Cartier. — La première messe au Canada. — Le grand vicaire Mailloux.

I

Quelle est donc cette jolie résidence qui se dessine sur notre droite, à quelques pas en avant de nous ? Construite avec élégance et peinte avec goût, elle est encadrée d'arbres forestiers et adossée à une colline qui monte en pente douce et légèrement ondulée. A la base et sur le penchant de ce coteau s'échelonne un magnifique verger, dont les pommiers grands et vigoureux sont chargés de fruits qui font envie à voir. Les

nuances d'écarlate et d'émeraude qu'ils étalent au soleil ont dû tenter les regards et la main de plus d'un gamin du voisinage.

Tous ces arbres, dont les produits rivalisent avec ce que nos meilleurs vergers rapportent de plus exquis, ont été plantés, arrosés, taillés, cultivés par la main du vénérable solitaire qui habite ce domaine.

M. l'abbé Godefroy Tremblay est un des vétérans du sanctuaire, chargé d'années et de mérites, qui vit ici retiré depuis 1855. Natif de l'île aux Coudres, il termine sa carrière là où il l'a commencée : il est devenu l'héritier de la terre paternelle et de la demeure de son frère aîné, qu'un triste accident lui a enlevé dans la force de l'âge. Son père, François Tremblay, était un brave habitant de l'endroit, qui avait épousé Marie-Joséphite Bouchard, alliée à la famille de notre ami Ulric. Après avoir été successivement vicaire à la Malbaie, à l'Ange-Gardien, à la Rivière-Ouelle, M. l'abbé Tremblay fut nommé curé à Sainte-Agnès, l'une des paroisses de la côte du nord, située non loin d'ici, en arrière de la Malbaie. Souffrant depuis des années d'une affection d'asthme qui ne lui laisse de repos ni jour ni nuit, il s'est vu obligé de se retirer du saint ministère, et il attend ici, depuis vingt ans, dans le calme et le recueillement de la solitude, l'heure de cette juste récompense que le Seigneur promet au serviteur fidèle.

Il y aurait bien des choses à dire sur cette carrière sacerdotale, féconde en bonnes œuvres, accomplies

pour la plupart sous le regard de Dieu seul ; mais la modestie, l'humilité craintive du pieux solitaire seraient alarmées si nous osions lever un coin du voile qui cache sa vie.

Si j'avais à peindre la figure d'un anachorète des anciens jours, d'un solitaire de la Thébàïde, je n'irais pas chercher d'autre modèle que les traits de ce vénérable septuagénaire, desséchés par les ans et par les infirmités, illuminés d'un rayon de la prière et du reflet des choses invisibles.

Sa présence dans l'île est une bénédiction pour les familles et la plus douce compagnie de son curé, qui apprécie d'autant plus sa société qu'elle lui épargne une des plus pénibles épreuves de ses prédécesseurs, l'isolement.

Les souffrances incessantes de sa maladie, de la longue mort de sa vie qui n'est qu'une agonie de chaque jour et de chaque nuit, n'ont point altéré la sérénité de son âme. Sa conversation est toujours aimable et attrayante. Comme tous les vieillards, il aime les choses du passé et il se plaît à les raconter. La douce surprise de notre visite se marque sur ses traits par une joie enfantine. Il nous fait les honneurs de son domaine avec une grâce et une bonhomie qui ne sont plus guère de notre temps ; il nous étale les richesses simples et rustiques de sa chapelle intérieure, où il a le privilège de célébrer chaque jour les saints mystères. Il nous promène à travers les allées ombreuses de son verger, et il nous raconterait, si nous

en avions le temps, l'histoire de chacun de ses pommiers, qui sont l'unique orgueil et toute la récréation de sa vie.

II

En nous disant les mutations du bien paternel, il nous cite un exemple du phénomène singulier des pressentiments. Son frère aîné, qui était avant lui l'héritier de ce bien et le propriétaire de cette même maison, était appelé chaque année à Québec par ses affaires. Aucun incident ne marquait d'ordinaire son départ pour ces courtes absences, auxquelles il était habitué et qui ne faisaient sur lui aucune impression. Mais quand il partit pour le voyage fatal où il devait trouver une mort prématurée, il eut le clair pressentiment du sort qui le menaçait. Ce voyage lui inspirait une répugnance presque invincible ; il ne pouvait se décider à partir. Chacun remarqua sa tristesse et ses inquiétudes ; il ne put s'empêcher de verser des larmes en franchissant le seuil de la maison où il ne devait plus rentrer. A chaque pas, il se retournait pour la regarder, et au moment où il allait la voir disparaître derrière le rideau du bois, il s'arrêta, se retourna encore et jeta sur elle un dernier regard d'adieu en essuyant ses larmes et en disant à ses compagnons de voyage qu'il ne la reverrait plus.

Quelques jours plus tard, étant à Québec, il voulut aller rejoindre, en chaloupe, la goélette qui était mouillée devant un des quais du Palais. L'imprudence

et la gaucherie de son compagnon firent chavirer l'embarcation et il se noya.

Notre bon vieillard ne veut pas nous laisser partir sans nous faire admirer la beauté du site qu'il occupe au bord de la falaise boisée, d'où il contemple, à chaque heure du jour, les merveilles de la création. C'est ici sur ce gradin inspire qu'il vient, durant les beaux jours, réciter son bréviaire et qu'il mêle la voix de sa prière à celle des grandes eaux qui battent à ses pieds, à celles des hautes montagnes qui se déploient au-dessus de sa tête. C'est ici qu'il répète ce verset du psalmiste : *Le Seigneur est admirable dans les élévations de la mer, admirable dans les hauteurs des montagnes.*

III

La route serpente sous une voûte d'arbres au feuillage touffu, à travers lequel filtrent les rayons du soleil, produisant un demi-jour discret, comme pour nous inviter au recueillement avant d'arriver à l'endroit béni qui, le premier dans notre pays, fut témoin du plus auguste de nos mystères.

Nous arrivons en quelques minutes en face du havre Jacques-Cartier. Descendons de voiture et avançons à travers ces bouquets d'arbres jusqu'au bord de l'escarpement.

Nous voici devant la rade où vinrent mouiller, en 1535, les trois navires français, la *Grande-Hermine*, la *Petite-Hermine* et l'*Émerillon*. Cette rade porte indiffé-

remment les noms de havre Jacques-Cartier, de mouillage des Anglais, et de banc de la Prairie, sans doute à cause des prairies qui s'étendent au pied de cette côte.

Ouvrons la relation du pilote de Saint-Malo, et lisons le passage qui a trait à l'île aux Coudres :

“ Le sixième jour du dit mois, vinsmes poser à une isle qui faict une petite baie et couche de terre. Icelle isle contient environ trois lieues de long et deux de large : et est une moult bonne terre et grasse, plaine de beaulx et grandz arbres de plusieurs sortes : et entre autres y a plusieurs couldres franches que trouvâmes fort chargées de noisilles, aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et par cela nommâmes l'Île-es-Coudres.

“ Le septième jour du dit mois (de septembre), jour Notre-Dame, après avoir ouï la messe, nous partîmes de la dite isle pour aller à mont le dit fleuve.”

Comme au temps jadis, cette plage est encore pleine de *beaux et grands arbres de plusieurs sortes*, et il n'y a qu'à étendre la main pour cueillir sur les *couldres franches*, les grappes de *noisilles*. Le paysage n'a guère changé d'aspect.

IV

Transportez-vous maintenant, par la pensée, à l'année 1535, et suivez la scène qui se passait ici, dans la matinée du 7 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Les trois navires, arrivés de la veille, se reposent

sur leurs ancres dans la baie. Un beau soleil d'automne se lève sur les coteaux, et disperse les vapeurs que la fraîcheur de la nuit avait répandues à la surface du fleuve. Les bocages d'alentour sont tout retentissants du chant des oiseaux. Leur feuillage, que les premières gelées de septembre ont nuancé des plus riches couleurs, depuis le rouge pourpre jusqu'au jaune le plus tendre, éclate sous les premiers feux du jour, comme un manteau royal que le génie de ces déserts inconnus aurait jeté sur l'île et sur les montagnes voisines, à l'approche de ces nouveaux venus.

De chaque navire se détachent des chaloupes qui portent les équipages. En peu d'instants, elles ont abordé au rivage et y sont attachées, pendant que les officiers et les marins sautent à terre et entourent leur commandant. On le reconnaît facilement à son costume de la cour de François I^{er}, que les gravures ont depuis rendu populaire dans notre pays. Derrière lui s'avancent quelques gentilshommes et les aumôniers de la flottille, dom Antoine et dom Guillaume Le Breton. L'un d'eux tient entre ses mains les vases sacrés dont il va se servir dans un instant, pour célébrer le saint sacrifice de la messe :

Un autel de feuillage et de mousse est dressé
Au sommet du coteau, sur un tronc renversé.
Au-dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
Ombrageant le rocher de leurs branches énormes,
Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel.
Des lianes on voit les verdoyants cordages
Retomber en festons au-dessus de l'autel
Et des cierges bénits parmi les fleurs sauvages

Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
Sur les bras de la croix rustique se balance
Un faisceau d'étendards aux armes de la France.
Cependant est venu le moment solennel,
Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
L'équipage, vêtu de ses habits de fête,
S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête.
Notre patrie a vu bien des jours glorieux,
Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
Le prêtre auguste et saint, avec la blanche hostie,
Élève vers le ciel un regard qui supplie.
Pour la première fois dans ce pays nouveau
Est offerte la chair et le sang de l'Agneau.
Le flot attentif baise avec respect la plage,
Et la brise au rameau suspend son doux ramage ;
Car ce vaste désert est devenu sacré
Depuis que du Sauveur le sang l'a consacré.
La France américaine, en ce moment suprême,
A reçu l'onction de son premier baptême.
Et Cartier crut ouïr dans les hauteurs des cieux,
Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux :
C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
De la terre et des mers chantant leur délivrance ;
C'était la sainte voix de leur ange gardien
Qui priait au berceau du peuple canadien.

Il y a aujourd'hui même trois cent quarante ans que cette première messe s'est dite ici ; car nous sommes au 7 septembre 1875. J'ai choisi à dessein l'anniversaire de cet événement religieux pour faire notre pèlerinage autour de l'île aux Coudres.

Le bord de ce coteau, sur lequel nous venons de nous agenouiller, par respect pour ce souvenir, a servi de gradin à l'autel qui fut alors arrosé par le sang de l'Agneau de Dieu. Le fleuve de grâces qui en découla,

plus grand que celui qui passe à nos pieds, a inondé toute cette contrée. Il a fécondé la semence divine qui, plus tard, y fut déposée. Cette semence a crû, comme le grain de sénevé de l'Évangile, et est devenu aujourd'hui le grand arbre du christianisme, dont les rameaux s'étendent sur tout notre pays, et à l'ombre duquel les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les enfants de l'Église, viennent se reposer.

Si j'avais un vœu à exprimer, ce serait de voir une croix monumentale, de matière solide et durable, s'élever sur cette falaise, en signe de reconnaissance et de vénération. L'inscription qui y serait gravée rappellerait aux pèlerins l'antique événement, et les inviterait à remercier Dieu de notre vocation à la foi chrétienne.

V

Remontons en voiture, et reprenons le cours de notre pèlerinage.

Non loin d'ici est né l'un des plus remarquables enfants de l'île aux Coudres, l'un des missionnaires les plus dévoués du Canada. Devait-il en être autrement ? Ce coin de terre privilégié pouvait-il être stérile en apôtres ?

La réputation de M. le grand vicaire Alexis Mailoux est trop répandue dans notre pays pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge. Qu'il suffise de dire qu'après avoir été successivement curé de Saint-Roch de Québec, de la Rivière-du-Loup, de Sainte-Anne de

Lapocatière, directeur et supérieur du collège de cette paroisse, missionnaire aux Illinois et dans la Gaspésie, il s'est fait l'apôtre de la société de tempérance. Prédicateur éloquent, il a donné des missions, et fondé ou rétabli cette société dans je ne sais combien de paroisses des deux rives du fleuve. Les fruits de grâce qu'il a semés sur ses pas subsistent encore et se perpétueront loin dans l'avenir.

Si la réputation de M. le grand vicaire Mailloux est grande parmi notre peuple, on peut juger de sa renommée d'apôtre dans l'île aux Coudres. Sa présence y est toujours une fête et sa parole un oracle.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Couacrie.—L'anse de Buttemont.—La pointe du bout d'en bas de l'île.—La roche Pleureuse.—Naufrage du *Blackfoot* et de la *Rosalind*.—Tribut de reconnaissance.—Côte de la Baleine.—François Tremblay.—Un festin du temps passé.

I

—Quel est donc, Ulric, ce cri d'oiseau que nous entendons là-bas du côté de la pointe de Roches ?

—Vous connaissez ce gibier aussi bien que moi, monsieur le curé. Écoutez ! il vous dit lui-même son nom : Couac ! couac ! couac !

Quelle espèce de gibier est-ce ?

— Le couac ressemble au héron, mais il n'est pas aussi grand. Son plumage est jaunâtre et clairsemé. Une fois plumé, il n'est pas plus gros que le poing ; il est tout en pattes et en cou.

— On pourrait donc lui appliquer ce qu'un nommé La Fontaine dit du héron :

“ Un jour allait je ne sais où
“ Le héron *aux longs pieds* emmanchés d'un long cou.”

— C'est précisément cela, monsieur le curé. Tenez, en voici un que les enfants du voisinage ont tué il n'y a pas longtemps. Ils l'ont accroché au bout d'une perche sur le bord du chemin, en signe de trophée.

La pointe de Roches que nous laissons à notre gauche a été de tout temps le rendez-vous et le séjour favori des couacs. Ce bois retentissait jour et nuit de leurs cris désagréables : couac ! couac ! couac ! si bien qu'on a fini par l'appeler la Couacrie. Il n'y a pas encore bien des années, ces oiseaux venaient y couvrir par légions. Les enfants allaient par bandes les dénicher et ils emportaient les petits par grandes brochetées. Au sortir du nid, ils sont gras à fendre avec l'ongle ; on les faisait accommoder et cuire en pâtés : les pâtés de couacs étaient le régal des enfants, mais il fallait manger cela en cachette, car malheur à ceux qui étaient découverts ; on leur criait avec mépris : Mangeurs de couacs ! C'est la plus grande insulte qu'on puisse adresser à quelqu'un.

J'avoue qu'il faut avoir de l'appétit comme les

enfants, pour se régaler avec des pâtés de couacs. Ça vous a la chair longue comme de la filasse. Et pourtant il n'y a pas beaucoup de monde dans l'île qui puisse se vanter de n'en avoir pas goûté au moins une fois en sa vie.

— La chasse devait être abondante ici autrefois ?

— A qui le dites-vous, monsieur le curé ? Nous allons découvrir dans l'instant les battures du bout d'en bas. Eh bien ! je puis vous l'assurer, le printemps et l'automne, toutes ces grèves se couvraient de gibier, grand et petit, depuis les canards et les oies sauvages jusqu'aux pluviers et aux alouettes. Il y avait même des loups-marins ; on les voyait se chauffer au soleil sur les Roches Perdues.

Derrière chaque *gabion*, il y avait un chasseur. Un coup de fusil n'attendait pas l'autre. Il y aurait de quoi faire une batture avec tout le plomb qui a été tiré ici. On peut quasiment dire que les enfants venaient au monde un fusil à la main. La chasse devenait une passion, et c'était un malheur, une perte de temps ; ça faisait négliger les terres. Mais aujourd'hui, tout cela a bien changé, le gibier est devenu rare et le goût de la chasse a diminué.

II

Pendant que nous devisons ainsi, la route s'allonge derrière nous. Nous voici rendus à la côte qui relie le chemin de la falaise à celui de la grève. Désormais, nous ne quitterons plus guère le bord de l'eau jusqu'au terme de notre route. Notre voiture roule sur un beau sable fin, ou sur un *gravois* d'un ton gris perle sur lequel la lame a laissé son empreinte en légères ondulations.

La scène a changé un peu d'aspect : nous pouvons mieux juger de la hauteur des coteaux de l'île. L'anse de Buttemont, devant laquelle nous venons de passer, a été témoin d'une scène de naufrage dont je vous entretiendrai lorsque nous serons en vue de l'anse de l'Attente.

Traversons le ruisseau Rouge, qui prend son nom de la couleur du lit qu'il s'est creusé dans une couche de tuf roussâtre. Nous touchons à l'extrémité orientale de l'île aux Coudres. La pointe rocailleuse qu'elle projette dans le fleuve laisse voir ses ossements arides à travers les taillis d'épinettes et d'arbustes qui l'ombragent.

Le chemin que nous suivons coupe cette langue de terre et contourne la base des rochers qui forment les contreforts du rivage.

Nous ne franchirons pas la limite entre la côte du nord et la côte du sud de l'île, sans aller nous asseoir un instant, selon la coutume de tous les promeneurs,

sur le bord de la roche Pleureuse, qui se cache discrètement sous les feuilles. Elle est assise au pied de l'escarpement dont le revers est festonné de mousse, de *courants* et de petites lianes, émaillé de violettes des bois et de ces baies d'un rouge écarlate que l'on nomme *quatre-temps* ou *rougets*. La roche Pleureuse est ombragée d'une touffe d'arbres dont les écorces résineuses et aromatiques répandent dans l'atmosphère d'âcres parfums qu'il fait bon respirer. Leurs senteurs pénétrantes, mêlées aux vapeurs salines de la mer et aux émanations iodées des varechs, remplissent les poumons d'un air fortifiant et délicieux. Le silence et le calme de cette solitude parfaite, le ressac monotone des vagues sur les *crans* voisins, le souffle de la brise qui produit un sifflement tout particulier, lorsqu'elle passe à travers les branches des sapins, des mélèzes et des épinettes, la fraîcheur de l'atmosphère, la sérénité du ciel, tout provoque au repos et à la rêverie. Un quart d'heure d'entretien ou de méditation sur la roche Pleureuse élève involontairement la pensée des choses de la terre aux choses du ciel, des créatures au Créateur. Le firmament, la terre et les eaux, si admirables à contempler d'ici, racontent la beauté du monde invisible par la beauté de ce monde visible, dont celui-ci n'est que l'image.

La roche Pleureuse ! mais d'où lui est venu ce nom mélancolique ? Il est bien certain qu'elle n'a jamais eu d'autres pleurs que ceux de la pluie ou les larmes de la rosée.

D'aucuns disent que cette appellation lui vient d'une source d'eau vive qu'on voit sourdre, en certain temps de l'année, à quelques pieds plus haut. En pleurant à travers la mousse, cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de cristal. On aura pris l'humidité dont elle se couvre pour une transsudation de la pierre elle-même ; ce qui lui a valu le nom poétique de roche Pleureuse.

III

— Dites donc, Ulric, comment s'appellent les deux petites anses que nous allons laisser à notre gauche en remontant par le sud ?

— La première s'appelle l'anse des Grandes-Mares : on nomme l'autre l'anse *de l'Attente*. Serait-ce parce que les embarcations peuvent y *attendre* le bon vent ou *l'appoint* de la marée ? C'est plus que je ne suis capable de vous dire.

Cette carcasse de navire qu'on voit là-bas, à moitié ensablée sur le bord de la grève, me rappelle que cette partie de l'île a été le théâtre de plusieurs naufrages. Trois navires, entre autres, sont venus s'échouer vers le même temps, l'un dans l'anse de l'Attente, l'autre à la Prairie, et le troisième dans l'anse de Buttemont.

Ce fut une journée d'émoi et de mouvement dans l'île que celle du 27 novembre 1832. La plupart des

habitants étaient rassemblés ici, et avaient les yeux attachés sur l'anse de l'Attente, où se passait une scène de danger qui aurait pu coûter la vie à un grand nombre d'infortunés.

L'hiver avait été précoce cette année-là : dès la mi-novembre, le fleuve charriait déjà des champs de glaçons. Un brick anglais, la *Rosalind*, commandé par le capitaine Boyle, était parti de Québec avec une riche cargaison pour l'Angleterre. Dans la traverse de Saint-Roch, il fut saisi dans une banquise de glace et entraîné par les courants vers cette grève. L'équipage s'y trouvait exposé aux plus grands dangers, si l'on ne venait en toute hâte à son secours.

C'était une belle occasion pour les gens de l'île de montrer leur humanité : il ne furent pas au-dessous de leur réputation. Grâce à leurs courageux efforts et à ceux de leur curé, M. Asselin, qui s'était mis à leur tête, les naufragés et la cargaison de leur navire purent être sauvés sans accident.

Tous les marins, capitaine, officiers et matelots, hivernèrent dans l'île. Ils furent dispersés dans les maisons et traités avec un soin et une honnêteté dont ils ne perdirent pas le souvenir.

Si jamais vous passez par l'archevêché de Québec, vous pourrez voir le beau témoignage de reconnaissance que le capitaine et les propriétaires de ce brick firent parvenir à M. l'abbé Asselin, et que celui-ci a légué à l'archevêché. Sur une magnifique aiguière d'ar-

gent, qui sert habituellement à la table de l'archevêque, on lit l'inscription suivante :

TRIBUT DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE
OFFERT
PAR LES PROPRIÉTAIRES ET ASSUREURS DU
BRIG ROSALIND, DE LONDRES, CAPITAINE BOYLE
AU
RÉV. MESSIRE ASSELIN, P^{TRE}, CURÉ DE SAINT-LOUIS
DE L'ÎLE AUX COUDRES,
POUR AVOIR
PAR SON EXEMPLE ENCOURAGÉ SES PAROISSIENS
A AIDER A SAUVER LE VAISSEAU ET SA
CARGAISON JETÉS PAR LES GLACES SUR CETTE
ÎLE LE 27 NOVEMBRE 1832
ET POUR
SES BONTÉS ENVERS LES NAUFRAGÉS
PENDANT LEUR SÉJOUR SUR L'ÎLE.

Les équipages des deux autres navires qui étaient venus s'échouer, l'un à la Prairie, l'autre, le *John Blackfoot*, dans l'anse de Buttemont, hivernèrent également dans l'île aux Coudres. Ils n'eurent pas moins à se louer que les marins de la *Rosalind* des services et de l'hospitalité des insulaires. Comme témoignage de reconnaissance, le capitaine Collins, du *Blackfoot*, fit don à la fabrique de la paroisse d'une somme de deux cents piâtres.

IV

Toute cette côte, depuis l'anse de l'Attente jusqu'aux environs de la pointe des Sapins, s'appelle la Baleine, à cause, paraît-il, d'une baleine qui autrefois aurait été trouvée morte sur la plage. Cela n'est pas du tout improbable, car, il y a vingt-quatre ou vingt-cinq ans, un de ces énormes cétacés fut poursuivi jusque dans ces parages par un navire baleinier. La baleine, qui appartenait à une espèce que les Anglais appellent *finner*, fut tuée et dépecée aux environs des îles de Kamouraska, où une foule de curieux allèrent la voir. Elle mesurait, dit-on, quatre-vingts pieds de longueur.

Si l'après-midi n'était pas aussi avancée, nous pourrions arrêter en passant chez notre ami, François Tremblay, le même qui est venu à notre rencontre sur le cap de l'Islette. Vous voyez d'ici sa maison, qui occupe un site gracieux, au soleil levant, sur la crête du coteau.

— Excusez, monsieur le curé, si je vous interromps, dit Ulric Bouchard ; mais François Tremblay nous attend. Il ne me pardonnerait pas si je vous laissais passer devant chez lui sans monter la côte. Quand nous l'avons quitté, ce matin, sur la pointe de l'Islette, il m'a dit à l'oreille qu'il comptait bien nous revoir et qu'il nous offrirait une bouchée à notre passage.

— Ah ! c'est différent, mon cher Ulric. Il faut arrêter alors. Montons.

Dès que nous avons franchi le seuil de la maison, nous voyons que François Tremblay s'attendait à nous recevoir. Sa table est mise : il nous a fait préparer une collation qui nous paraît d'autant plus à propos que la fatigue de la voiture, le grand air, nous ont ouvert l'appétit.

Le menu de ce goûter est fort simple : deux jattes de lait couvert d'une crème épaisse, un pain de ménage qui s'étale tout frais dans *l'oragan*, une bouteille de sirop d'érable, et quelques *ingots* dans une assiette. On nomme ici *ingots* des cornets de sucre du pays. Serait-ce une corruption du français lingot ? On appelle *oragan* en langue sauvage un petit panier en écorce de bouleau qui sert ordinairement de corbeille au pain.

Pendant que nous savourons une tasse de ce laitage riche et succulent que donnent les troupeaux qui broutent les pâturages d'automne après la coupe des foins, la conversation ne languit pas : François Tremblay est un causeur.

— Les anciens de vos familles qui venaient visiter l'île n'auraient pas été satisfaits pour si peu, nous dit-il, en s'excusant de son modeste repas. Ils avaient un autre appétit que les gens d'à présent. Les constitutions de nos jours ne valent pas celles d'autrefois. Il y avait plus de misère, mais aussi plus de courage. On ne sait plus ce que c'est que travailler et manger.

Je me souviens d'avoir vu dans mon jeune temps les grands festins du temps passé. On a peine à le croire

à l'heure qu'il est. Imaginez trente ou quarante gros mangeurs autour d'une table. Il n'y avait pas grande cérémonie, mais ce qu'on avait était offert de bon cœur ; chacun s'asseyait comme il pouvait. Les chaises n'étaient pas communes dans les maisons. De chaque côté de la table deux billots supportaient une planche qui servait de siège. Çà et là quelques chaises ou un coffre. Le reste des convives se tenaient debout. Sur la table étaient rangées quelques assiettes d'étain, ou de grosse faïence : on était riche quand il y en avait pour tout le monde, ce qui n'arrivait pas souvent. Les rares fourchettes étaient réservées pour les femmes.

On ne voyait pas de couteaux sur la table. Chaque convive portait le sien dans une gaine de cuir attachée à sa ceinture. Le couteau de poche était l'instrument indispensable de nos pères, ils ne s'en séparaient jamais. La lame, large de deux doigts, avait été fabriquée par le forgeron du voisinage. Le manche, long et recourbé, était l'œuvre du propriétaire lui-même, qui l'avait travaillé selon son goût et sa capacité ; ce manche était de bois franc, érable, merisier, etc. ; les plus beaux étaient de bois de pommier. On y gravait de petites figures de fantaisie dans lesquelles étaient coulés de l'étain ou du plomb fondu.

L'habillement des hommes consistait dans un gilet d'étoffe grise, un pantalon de toile du pays, et une paire de *bottes sauvages*, qui se rattachaient au jarret par une lanière ou *babiche* de peau d'anguille ou de marsouin. Hors de la maison, les hommes portaient sur la tête

une *fourrole*, c'est-à-dire un bonnet de laine bleue. Le costume de cérémonie se complétait par une fausse chemise, une sorte de jabot sans lequel on n'était pas admis à manger la tourtière. Cette fausse chemise se croisait sous le gilet et se fixait autour du cou par une large cravate d'où sortait un *collet* qui montait jusqu'aux oreilles, pareil à *deux voiles en ciseaux*.

Les femmes avaient pour costume un jupon de droguet bleu à raies blanches, avec un *mantelet* d'indienne ramagée. Une coiffe ou *câline* blanche qui couvrait les tresses de leurs cheveux, terminait leur toilette aux jours de cérémonie.

Les préparatifs d'un festin étaient formidables. Ils faisaient penser aux noces de Gamache, ou au festin de Gargantua. D'abord, on faisait cuire dans la cheminée un fricot ou ragoût de porc, de bœuf ou de mouton, dans un grand chaudron de trente ou quarante gallons, pareil à ceux dont on se sert dans les sucreries.

Si vous aviez entr'ouvert, au moment du festin, la porte du four tout chaud, vous auriez vu l'intérieur garni de mets de toutes sortes, d'où s'exhalait une odeur appétissante : c'étaient de vastes pâtés recouverts d'une croûte jaunie par la cuisson ; de grandes tourtières en forme de demi-lune, entourées d'une collerette de pâte feuilletée ; une demi-douzaine de lèchefrites où rôtiissaient des *socs* ou des côtelettes de porc, des quartiers de veau, de mouton ; de la volaille ou du gibier de mer.

Outre les plats de viande, il y avait encore les pâtisseries frites dans la graisse ou dans l'huile de marsouin ; elles étaient de deux sortes : les *rubandelles*, et les *tracas fendus*, ce que vous appelez *croquecignoles*.

A l'heure du repas, tous ces mets étaient apportés et entassés à la fois sur la table. Chacun se servait à sa guise. Ceux qui n'avaient pas d'assiettes enlevaient un morceau de la croûte des pâtés, le renversaient sur la table et le remplissaient de viande. La politesse exigeait de toujours veiller à ce que ses voisins ne manquassent de rien. Dès qu'on s'apercevait qu'il ne restait que peu de chose devant l'un d'eux :—Frère, disait-on (c'était l'expression consacrée), tu fais pitié ! et l'on approchait devant lui de nouveaux plats. Pendant que les mets disparaissaient à vue d'œil, le maître de la maison faisait, de temps en temps, le tour de la table, tenant en main une tasse ou un gobelet d'étain, et versait un coup de liqueur à chacun des convives. La folle gaieté française assaisonnait ces réunions. Tandis qu'on se divertissait ainsi, c'était le temps de raconter les exploits de chasse ou de pêche sur les grèves ou sur la batture aux loups-marins. Le repas se terminait par quelques couplets de chansons dont les joyeux refrains étaient répétés en chœur par tous les convives.

—Et l'on se séparait, interrompt Ulric Bouchard ; c'est ce que nous allons faire si nous voulons être de retour avant le coucher du soleil.

François Tremblay et son excellente famille ne nous laissent partir qu'à regret.

CHAPITRE SIXIÈME

Vie de dangers.—La prière d'Augustin Dufour.—Caractère des insulaires.—La pointe des Sapins.—Paysages champêtres.—Scènes d'enfants.—La Rivière-Rouge.—Le père François.

I

Je n'en finirais plus si je commençais à vous raconter tous les dangers auxquels les gens de l'île ont été exposés sur la mer, tous les naufrages qu'ils ont essuyés, tous les désastres maritimes qu'ils ont eu à déplorer. La liste des victimes que le fleuve a englouties formerait un catalogue funèbre qui remplirait tout un chapitre. Chaque sillon que creusent les dernières vagues qui viennent déferler sur ces grèves pourrait être comblé par le cadavre d'un noyé. Ces longues files de fosses feraient à l'île une ceinture de tombeaux. Les autres paroisses n'ont ordinairement qu'un cimetière, mais ici on en a deux : celui de l'église et celui de la mer.

Les rapports incessants qu'on est forcé d'entretenir, en hiver comme en été, avec la terre ferme, sont cause qu'il y a presque toujours quelqu'un exposé sur les flots.

Faute d'un phare régulièrement entretenu dans l'île, la lumière d'Augustin Dufour reste allumée toute la nuit dans sa fenêtre : c'est l'œuvre de charité quotidienne de cette bonne famille Dufour pour les frères

absents et en voyage. Vous avez vu sa maison au bout d'en haut, dans le voisinage de Germain Harvey.

Ceux qui veulent entrer de nuit dans les anses du sud-ouest, où se trouvent les meilleurs ancrages, se dirigent sur cette lumière et arrivent droit dans l'anse de l'Islette.

Combien de fois les voyageurs ont cherché au loin à l'horizon, ou regardé durant les tempêtes cette lumière, sans pouvoir l'atteindre ou la voir ! Plus d'un infortuné lui a adressé ses adieux au moment de lâcher l'épave qui le soutenait sur les flots.

La mer, avec ses dangers, trempe le caractère comme la guerre avec ses combats. L'homme qui passe sa vie à affronter les bataillons des vagues, acquiert le courage du soldat qui a l'habitude de braver les bataillons d'ennemis. La profession de marin a plus d'une analogie avec la profession du soldat.

Toutes deux grandissent les forces morales avec les forces corporelles, et créent les plus beaux types de l'humanité. Marins et soldats sont les plus forts et les plus doux des hommes. Le mélange de rudesse et de franchise qui est le fond de leur caractère leur donne une puissance d'attraction, une amabilité qu'on ne rencontre pas dans les autres classes.

Tous les deux sont également religieux par nature. Les champs de la mer, comme les champs de bataille, font monter la pensée vers Dieu en rappelant la fragilité de l'existence.

Nos marins de l'île aux Coudres ont une ardeur, je

dirais une impétuosité de foi qui rappelle les élancements de la mer. Cette foi s'exprime souvent avec une âpreté de langage, une rudesse d'expression qui font sourire, mais qui n'en rendent que mieux la vivacité et l'énergie des sentiments.

II

Je me souviendrai toujours d'une scène de danger dont fut témoin M. Épiphanie Lapointe, et qu'il se plaisait à nous raconter au collège.

M. Lapointe traversait en chaloupe de la rive sud à l'île aux Coudres, avec quelques compagnons et le bonhomme Augustin Dufour. La brise, qui était très grande à leur départ, tourna à la tempête au milieu de la traverse. Arrivés dans les raz de marée, la mer devint furieuse. La chaloupe refusait d'obéir au gouvernail. Les vagues qui jaillissaient de toutes parts, embarquaient si vite qu'on ne fournissait pas à vider l'eau. Encore quelques instants et c'en était fait de l'équipage. Chacun recommandait son âme à Dieu. Le père Augustin Dufour priait avec une ferveur qui s'exprimait en exclamations énergiques. Voyant que tout était désespéré, le voilà qui apostrophe le bon Dieu avec un ton et des gestes à la fois comiques et touchants : " Mon Dieu, s'écrie-t-il, si vous avez quelque chose à faire, faites-le tout de suite. Quand nous serons au fond, il ne sera plus temps ! Périr ! mais vous n'y pensez pas ! Ma pauvre vieille mère, ma femme et

mes enfants qui sont là-bas qui m'attendent ! Allons, mon Dieu, encore un petit coup de cœur, j'allons échapper."

Et M. Épiphane Lapointe, une fois le danger passé, de rire jusqu'aux larmes de la foi grondeuse du bonhomme Augustin.

Toutefois, en riant de l'expression triviale de sa prière, M. Lapointe n'en admirait pas moins la foi de son vieil ami.

Pieux de pensées, tendre de cœur, généreux d'âme, bouillant de caractère, robuste de corps, rude de langage : voilà l'homme de l'île. Il est fier comme le soldat, brave comme le marin, naïf comme l'enfant.

III

Nous ne quitterons pas la côte de la Baleine sans jeter un dernier regard sur l'immense étendue du fleuve qui s'aplanit devant nous à perte de vue. Du côté d'en bas, vers le nord-est, aussi bien qu'au sud-ouest, vers Québec, cette plaine humide n'a d'autres limites que le ciel.

En face de nous, les montagnes du sud, beaucoup moins hautes que celles du nord, se dessinent à l'extrémité de l'horizon, comme une banderole étroite et bleuâtre qui ondule au souffle du vent.

Lorsque nous aurons traversé la pointe des Sapins, nous serons en vue du cap de l'église, derrière lequel s'allonge la pointe de l'Islette, notre point de départ.

Nous touchons au terme de notre excursion. La jolie petite église de la paroisse est assise, avec son groupe de maisons, au fond d'un vallon entouré de collines qui l'abritent contre les vents du nord. Rien de plus pittoresque et de plus riant que ce lieu paisible, où la nature, comme par riantaisie, s'étale en miniature à côté des cimes gigantesques des Laurentides. Ce contraste harmonieux en fait ressortir davantage les grâces champêtres. Tout respire la quiétude et la paix de Dieu à l'ombre de ce clocher.

L'œil se repose avec délices sur cette campagne caressée par le soleil, rafraîchie par la mer, embaumée par la végétation. La brise humide et sonore qui monte de la grève, chante dans les buissons et sur les prés, avec les chaudes haleines qui glissent du haut des collines, avec les oiseaux qui voltigent par essaims dans les airs, avec les moissonneurs qui se renvoient dans les champs les couplets de la *Clair fontaine*. Les familles des environs, occupées aux travaux des récoltes, sont dispersées çà et là et répandent sur tout le paysage l'animation et la gaieté.

IV

Notre voiture se range à côté du chemin pour livrer passage à une charrette attelée d'un bœuf qui traîne en ruminant une charge de gerbes d'avoine. Parmi les gerbes sont installés deux musiciens champêtres: le petit Pierre à Joseph Dufour s'est fait un instrument

de musique avec de grosses pailles d'avoine ; les airs primitifs qu'il tire de ces pipeaux rustiques ressemblent aux cris d'une cigale. A côté de lui, sa sœur, un peu plus âgée, chante un air de cantique sur cet accompagnement. La jeune fille est si bien enfouie dans les gerbes qu'on n'aperçoit que sa belle tête d'où ruisselle une chevelure en désordre qui retombe sur son cou en boucles aussi blondes que les épis d'avoine qui l'entourent.

Tous les deux s'interrompent pour nous regarder passer de leurs grands yeux bleus comme la mer qui nous environne, puis ils reprennent leurs accords avec le même entrain.

Vous souriez de la simplicité de ces chants qui rappellent la musique des premiers âges du monde, et pourtant c'est ainsi que chantaient les bergers de Théocrite, dans les champs de l'Arcadie, ou plutôt c'est ainsi que chantaient sur leurs chalumeaux les bergers d'Israël autour de la grotte de Bethléem.

V

Sur le *gravois* de l'anse, folâtre une bande d'enfants. Quelques-uns, pieds nus, retroussés jusqu'aux genoux, s'amuse à se laisser mouiller les pieds en suivant le va-et-vient de la lame. Ils courent après elle quand elle se retire et se sauvent ensuite en poussant des éclats de rire dès qu'elle revient sur leurs pas. De plus heureux que ces gamins, je ne vois qu'Adam dans son

paradis terrestre. Voilà les rois du monde. Tout est à eux : le ciel avec ses étoiles, la mer avec ses coquillages, la terre avec ses bois. Partout où ils courent, le sol qu'ils foulent est leur royaume. Ils ne descendent de ce trône qu'au sortir de l'enfance. Alors seulement ils s'aperçoivent qu'ils sont de simples mortels.

Une demi-douzaine de ces enfants sont accroupis ou étendus sur l'herbe au pied du rocher voisin. Ils ont entassé quelques pierres sur le flanc de ce rocher, ils les ont disposées en forme de foyer, et ils y ont allumé un petit feu avec des *fagots* ramassés parmi les *rappports* de la mer. Leur plaisir est d'alimenter ce feu et de regarder monter les tourbillons de fumée dans l'air.

Quelques poissons pris à la ligne, une douzaine de loches ou d'éperlans rôtis sur la flamme, et quelques patates cuites sous la cendre, qu'on mange en plein air, assis sur le gazon, voilà pour des enfants le comble du bonheur. Ajoutez aux plaisirs de la pêche les plaisirs de la chasse. En hiver, quand la neige est tombée, on parcourt les bois en raquettes, on suit les pistes des lièvres, on remarque les sentiers qu'ils ont battus sur la neige. Des tiges de bouleaux, d'aunes et de merisiers, bien garnies de bourgeons, sont jetées çà et là pour les appâter. De chaque côté de leurs sentiers, on construit une petite haie en branches de sapin d'environ quinze ou dix-huit pouces de hauteur ; une ouverture large comme la main est ménagée vis-à-vis le sentier. C'est là qu'on tend le collet avec de la ficelle, ou mieux encore avec un fil de laiton. De chaque

côté du sentier, deux petits poteaux ont été plantés en terre, et sur la traverse qu'on y a fixée, le collet est attaché en nœud coulant. L'extrémité de la corde est nouée à la branche d'un arbre voisin ou à une perche qu'on a recourbée, après l'avoir plantée en terre. C'est ce qu'on appelle tendre à la *giboire*. Il faut avoir soin de bien cacher le collet dans les barbes du sapin, pour le dérober aux yeux du lièvre, car maître Janot ne se fera pas faute de le couper, s'il le voit. En passant à travers le collet, il fait glisser le nœud coulant et est enlevé de terre par la *giboire* qui se redresse. Quelle agréable surprise, et quelles exclamations de joie, en parcourant les collets, le lendemain matin, d'apercevoir deux ou trois lièvres accrochés en l'air ! Le retour à la maison avec ces dépouilles opimes n'est plus qu'une marche triomphale.

Heureux temps ! Qu'y a-t-il de comparable aux plaisirs du premier âge ? Heureux les enfants s'ils comprenaient tout leur bonheur !

VI

Non loin d'ici est né un des enfants de l'île que Dieu a appelé au sacerdoce, à la suite de M. Mailloux, de M. Lapointe et de bien d'autres qui sont issus de cette terre féconde : M. l'abbé Éloi-Victorien Dion, aujourd'hui curé de la Rivière-Ouelle. Je voudrais pouvoir dire les qualités de l'esprit et du cœur de ce digne prêtre, si les liens d'une amitié bien connue ne m'exposaient au soupçon de partialité.

J'en prendrai seulement occasion de citer un exemple de cette seconde vue que Dieu donne à quelques serviteurs fidèles qui marchent en sa présence dans la droiture de leur cœur.

En ce temps-là, vivait, près de l'église de l'île aux Coudres, un vieillard vénérable par le nombre de ses années, et plus encore par la régularité de sa conduite et par les austérités de sa vie. Incliné de bonne heure vers les choses du ciel, il n'avait pas voulu former d'attaches sur la terre. Il ne s'était jamais marié, afin de servir Dieu plus librement, suivant le conseil de saint Paul. Sa grande piété avait fait jeter les yeux sur lui pour le service de l'église. Pendant la plus grande partie de sa vie, il remplit les fonctions de sacristain. Il passait presque toutes ses journées dans le recueillement, ou dans l'adoration devant les saints tabernacles. Qui peut dire les lumières intérieures, les merveilles de grâce que Dieu répand dans ces âmes toujours en contact avec lui? en qui doit s'accomplir, sinon dans ces cœurs sans tache, cette béatitude annoncée par Notre-Seigneur Jésus-Christ: "Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu?" Est-il surprenant qu'il leur révèle des secrets qu'il cache au reste des hommes?

Un jour ce vieillard vit une troupe d'enfants qui s'amusaient ensemble. Il y en avait un plus petit, avec eux, qui ne jouait pas, mais qui était assis, et qui réfléchissait. Il le fit venir à lui, et lui posant la main sur la tête, il le bénit, et lui dit: "Écoute, mon enfant,

et retiens bien mes paroles. Ne te dissipe point comme les autres enfants ; mais sois sage, et aime bien le bon Dieu ; tu seras prêtre un jour.”

L'enfant conserva ces paroles dans son cœur. Bientôt il quitta l'île avec sa famille, qui alla s'établir ailleurs.

Trente et un ans plus tard le père François * vit entrer dans sa maisonnette un jeune prêtre qui était natif de l'île. Et ce prêtre lui ayant dit son nom, le bon vieillard fut saisi d'une grande joie, et lui dit : “ Dieu soit béni ! depuis le jour que je vous ai appelé, je vous ai continuellement suivi en esprit durant vos études, et je n'ai pas cessé de prier Dieu pour vous. Je vois bien maintenant que la pensée que j'ai eue alors m'était venue du ciel.”

Peu de temps après, il mourut.

VII

Nous venons de traverser le pont d'un ruisseau que l'on a décoré du nom bien trop pompeux de rivière. La rivière Rouge n'a pas même la force de faire mouvoir régulièrement la roue du moulin. L'anse et la pointe de l'église, connues également sous les noms d'anse et de pointe à Antoine, que nous avons devant nous, offrent un bon abri et un mouillage sûr aux embarcations d'un faible tonnage.

* Son nom de famille était Leclerc.

Encore quelques minutes de marche, et notre cheval va s'arrêter devant le portail de l'église.

Voici, un peu à l'écart du chemin, le presbytère qui s'adosse, avec son verger, au cap de l'église.

Descendons de notre voiture et entrons remercier Dieu, dans son sanctuaire, de notre heureuse excursion.

CHAPITRE SEPTIÈME

Église et presbytère de l'île aux Coudres.—Les seigneurs de l'île.
—Légende du Père de La Brosse.—Retour.

I

L'église de l'île aux Coudres, dédiée à saint Louis, roi de France, n'a rien de remarquable ; son architecture toute simple est cependant convenable. La voûte et les bancs, peints avec goût, lui donnent un air de propreté qui atteste une foi attentive et un zèle particulier pour la maison de Dieu.

Toute petite qu'elle est, cette église n'a pas moins de trois cloches, dont les notes justes et argentines réjouissent les alentours et rehaussent l'éclat des solennités.

L'église de l'île aux Coudres garde un souvenir légendaire dont M. le curé nous fera part quand nous aurons franchi le seuil de son presbytère.

Il vient nous ouvrir lui-même sa porte, et nous reçoit le sourire sur les lèvres, sans aucune cérémonie, et avec une joviale hospitalité qui invite à séjourner.

M. l'abbé Pelletier est natif de Saint-Roch des Aulnaies, et curé de l'île aux Coudres depuis plus de trente ans ; il connaît par cœur l'histoire de son île, et peut nous en entretenir pendant des heures sans lasser notre attention.

— Quel est, monsieur le curé, le seigneur de l'île aux Coudres ?

— Ce sont les messieurs du séminaire de Québec, et cela est bien heureux pour nos habitants. Les intérêts qu'ont ici ces messieurs ont été plus profitables à l'île aux Coudres qu'à eux-mêmes. Si tous les seigneurs avaient été humains et conciliants comme eux, on n'aurait pas parlé si tôt de l'abolition de la tenure seigneuriale. Le séminaire a été le protecteur des colons dès les premiers établissements de l'île, et depuis ce temps, il a toujours été le grand bienfaiteur de ses habitants.

“ L'honnêteté de nos insulaires est devenue proverbiale. On a répété souvent que la parole d'un homme de l'île aux Coudres valait un écrit. Eh bien ! je crois que cette tradition d'honneur et de probité est due, en grande partie, à l'esprit de justice et à la loyauté dans les transactions qu'ont toujours montrés les membres du séminaire.

“ Leur sollicitude ne s'est pas bornée aux intérêts temporels, l'île aux Coudres leur a dû plus d'un secours

religieux. Comme prêtres des Missions étrangères, ils étaient autrefois chargés du soin spirituel d'un grand nombre de paroisses, et leurs missionnaires nous ont apporté bien souvent la parole de Dieu et celle de leurs vertus.

— A ce propos, monsieur le curé, le Père de La Brosse, qui a laissé une réputation de sainteté si extraordinaire, qui passait même pour avoir le don de prophétie, à quel ordre appartenait-il ?

— Le Père Jean-Baptiste de La Brosse était missionnaire de la compagnie de Jésus. Il était Français de naissance, natif de la Trémouille, ville du Poitou, illustrée par une des plus anciennes familles de France. Arrivé au Canada en 1754, il a parcouru, dans ses courses apostoliques, une grande partie de notre pays, depuis Mascouche, aux environs des Trois-Rivières, jusqu'au fond de l'Acadie, depuis la rive sud du fleuve jusqu'aux sources du Saguenay.

“ Missionnaire des sauvages aussi bien que des blancs, il a laissé parmi eux un souvenir impérissable. On peut dire que le Père de La Brosse a été un des premiers curés de l'île aux Coudres, car il y a fait de longs séjours.

“ Il y a près d'un siècle qu'il est mort, et cependant son nom est encore aussi populaire que de son vivant. Sa vie d'apôtre et les circonstances merveilleuses qui ont accompagné sa mort, ont environné sa mémoire d'un prestige qui ne s'est pas effacé.

II

Le soir du 11 avril 1782, M. Compain, alors curé de l'île aux Coudres, veillait seul dans sa chambre. Après avoir récité son bréviaire, fait ses prières et ses lectures du soir, il étudiait tranquillement à la lueur de la lampe, lorsque tout à coup, vers minuit, son oreille fut frappée par les sons d'une cloche qui tintait au milieu du silence de la nuit. Étonné, il croit d'abord être le jouet d'une illusion, il écoute de nouveau, se penche vers la fenêtre : c'était bien la cloche de la chapelle qui sonnait comme un glas funèbre. M. Compain sort de son presbytère ; la cloche continue de sonner. Il entre dans la chapelle, regarde : personne ne s'y trouvait et la cloche continuait toujours à tinter.

Alors une voix se fit entendre à son oreille. Était-ce à l'oreille du corps ou à celle de l'âme ? on ne le sait. Mais cette voix parlait distinctement et cette voix disait :

“ Le Père de La Brosse est mort ; il vient d'expirer à Tadoussac. Ce glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain, tu te rendras au bout d'en bas de l'île. Un canot viendra t'y chercher qui te conduira à Tadoussac où tu feras sa sépulture.”

Le bruit s'était déjà répandu, quelque temps auparavant, dans les missions du Père de La Brosse, qu'au moment de sa mort les cloches de ses missions annonceraient son trépas.

Le lendemain, M. Compain attendait au rendez-vous qui lui avait été assigné, sur la pointe d'en bas de l'île aux Coudres.

III

Que s'était-il passé à Tadoussac, pendant cet intervalle? Le Père de La Brosse y était en mission depuis quelque temps et attendait l'arrivée des sauvages que l'ouverture de la navigation allait bientôt amener en foule de l'intérieur des terres. Leurs canots chargés de pelleteries descendaient du Saguenay à la suite des glaces.

Durant quelques semaines, le rocher de Tadoussac était le centre d'une activité et d'un commerce qui contrastaient avec son aspect solitaire et désolé pendant le reste de l'année. Le sable de la grève se couvrait de longues files de canots d'écorce. Sur le penchant de la côte s'échelonnaient les cabanes des sauvages, appartenant pour la plupart aux tribus montagnaises, qui formaient un village improvisé. Le port de Tadoussac se remplissait de navires d'outre-mer qui venaient y faire escale.

Tandis que les traitants de pelleteries faisaient leurs récoltes pour les grands de ce monde, le Père de La Brosse recueillait parmi les petits sa moisson pour le ciel.

Une tradition fidèle a conservé tous les détails de ses derniers moments, dont les circonstances mémo-

rables étaient, du reste, de nature à frapper tous les esprits.

Une de ces traditions, dont nous avons le récit sous les yeux, a été mise en écrit par M. Épiphan Lapointe. Il l'a recueillie, en 1846, de la bouche même d'un témoin oculaire nommé Jean Audet dit Lapointe ; ce vieillard, qui était parvenu à l'âge avancé de quatre-vingt-onze ans, habitait alors à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans.

“ Sa mémoire était fidèle, ajoute M. l'abbé Lapointe, et son jugement parfaitement sain. Son âme droite paraît avoir toujours eu horreur du mensonge.”

Voici ce que racontait ce témoin oculaire :

IV

“ La veille de sa mort, le Père de La Brosse paraissait être en parfaite santé. C'était un vieillard grand et robuste, avec de beaux cheveux blancs, une figure ascétique et une parole inspirée. Il était âgé de soixante-huit ans.

“ Pendant tout le jour, il avait vaqué aux devoirs de son ministère, confessé, baptisé, prié à son ordinaire dans la chapelle de Tadoussac.

“ A la tombée de la nuit, le Père de La Brosse alla prendre quelques heures de récréation dans la maison d'un des officiers du poste. Il fut gai et aimable, comme toujours. Vers neuf heures, il se leva et se prépara à partir.

“Après avoir souhaité le bonsoir à tout le monde, il se recueillit un moment, et prenant un ton solennel, il dit :

—Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité, car vous ne me verrez plus vivant sur la terre. Ce soir même à minuit, *je serai corps*. Vous entendrez, à cette heure-là, sonner la cloche de ma chapelle : elle vous annoncera ma mort. Venez alors vous en assurer par vous-mêmes. Mais je vous en prie, ne touchez point à mon corps. Demain, vous irez chercher, à l'île aux Coudres, M. Compain, pour m'ensevelir et me donner la sépulture. Il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Ne craignez point de partir, quelque temps qu'il fasse. Je répons de ceux qui feront ce voyage.”

“Nous crûmes d'abord que le Père voulait plaisanter, mais il insista avec un air de conviction et un ton d'autorité qui ne permettaient plus le doute.

— Mon Père, lui fit observer un des employés du poste, votre santé ne paraît pas du tout altérée, votre figure n'annonce pas la souffrance. Comment pouvez-vous croire, avec de pareils signes de vie, que votre fin soit si prochaine ?

— Mon enfant, repartit le Père, vous reconnaîtrez ayant le jour la vérité de mes paroles. Et il se retira.

“Nous restâmes stupéfaits, n'osant croire à la réalité de cette prophétie.

“Ceux d'entre nous qui avaient des montres, les mirent sur la table et attendirent avec anxiété. Dix heures sonnent, puis onze ; minuit approche ; au coup de minuit la cloche de la chapelle commence à sonner.

“ Nous nous levons tous comme un seul homme. Saisis de frayeur, nous courons à la chapelle. Nous entrons.

“ A la lueur de la lampe du sanctuaire, nous entrevoyons dans le chœur la robe noire de notre bon Père de La Brosse. Il était prosterné à terre, immobile, le visage dans ses deux mains jointes, appuyé sur la première marche de l'autel.

“ Il était mort.

“ Cette étrange nouvelle se répand comme la foudre dans toute la mission. Dès le point du jour, la population tout entière, tant sauvage que civilisée, envahit la chapelle et ses environs. Chacun veut contempler une dernière fois le corps du saint, étendu sur le pavé du chœur. Personne n'ose lui toucher. Partagé entre le deuil et l'admiration, on regarde, on prie, on invoque. Des larmes coulent de tous les yeux.

“ Pendant tout le jour, la foule circule en silence dans la chapelle, ne pouvant détacher ses regards des restes bien-aimés du saint missionnaire qui, tant de fois, avait fait retentir ce sanctuaire de ses brûlantes exhortations. Les sauvages restent là immobiles, pendant des heures entières, tenant un doigt sur leur bouche, pour exprimer par ce geste qu'aucune parole ne peut rendre leur douleur.

V

Cependant, dès le matin de ce jour, une tempête de sud-ouest s'était élevée si violente que l'eau *poudrait* sur le fleuve comme de la neige. Personne n'osait lancer une embarcation à la mer. Ce que voyant, le premier officier du poste dit à ceux qui l'entouraient :

— N'y aura-t-il pas parmi vous autres trois hommes de cœur qui veuillent m'accompagner pour accomplir les dernières volontés de notre bon Père ? Rappelez-vous qu'il nous a dit : " Il n'y a aucun risque pour ceux qui feront ce voyage. "

Un canot est lancé à la mer ; les quatre hommes qui le montent prennent le large. A peine sont-ils sortis du port de Tadoussac qu'à leur extrême surprise, l'eau s'aplanit sous leur canot. Tandis que partout autour d'eux la tempête rugit avec fureur et rend la mer blanche, comme un drap, une main invisible les pousse avec rapidité, si bien qu'à onze heures du matin, ils doublent le cap aux Oies et sont en vue de l'île aux Coudres.

" M. Compain les attendait au bout d'en bas en se promenant le long des rochers, un livre à la main. D'aussi loin qu'ils furent à la portée de sa voix, il leur cria :

— Le Père de La Brosse est mort, vous venez me chercher pour lui donner la sépulture. " Le canot approche du rivage, M. Compain y monte et, le soir du même jour, il débarquait à Tadoussac.

On apprit plus tard que dans toutes les autres missions du Père de La Brosse, à Chicoutimi, à l'île Verte, aux Trois-Pistoles, à Rimouski et à la baie des Chaleurs, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes à minuit, le jour de sa mort.

Un homme de l'île Verte, nommé Damboise, chantre de l'église, homme très respectable, que M. Épiphane Lapointe a bien connu, lui racontait que son père descendait ce soir-là de la sucrerie. Vers minuit, il fut surpris d'entendre sonner la cloche de la chapelle de l'île Verte ; il fit part à ses voisins de cet incident, il en remarqua l'heure et le jour, et plus tard il reconnut que la cloche avait sonné au moment même de la mort du Père de La Brosse.

VI

Telle est cette merveilleuse légende que tous les gens de l'île aux Coudres connaissent par cœur et qu'un grand nombre d'autres personnes des deux rives du fleuve racontent avec quelques variantes qu'il est facile de concilier. Mais tous les récits s'accordent sur les principaux détails.

Si ce fait singulier n'avait eu qu'un ou deux témoins, il serait facile de le révoquer en doute, mais il a eu pour acteurs et spectateurs toute une population qui n'avait aucun intérêt à inventer une fable ou à fausser la vérité. Ceux qui ont étudié la vie des saints sont familiers avec de telles manifestations. Ils savent que Dieu prend à cœur la gloire de ses élus, et qu'il se plaît

à honorer, même ici-bas, ceux qui se sont faits humbles, pauvres, méprisables pour l'amour de lui. *Quos prædestinavit, hos et glorificavit.*

Pendant bien des années, les sauvages qui descendaient et remontaient le Saguenay ne passaient jamais devant le port de Tadoussac sans mettre pied à terre pour aller prier dans la chapelle où reposait le corps de celui qui avait été pour eux l'image vivante de leur Père céleste. Ils se prosternaient la face contre terre au-dessus de sa tombe; ils posaient leur bouche sur une petite ouverture qui avait été pratiquée dans le pavé du chœur, et ils lui parlaient comme de son vivant, avec une confiance qui ne pouvait manquer de toucher le cœur de Dieu. Puis ils appliquaient leur oreille sur l'orifice pour écouter la réponse du saint. Dans leur foi ingénue et dans la simplicité de leur cœur, ils s'imaginaient que le bon Père les entendait du fond de son cercueil, qu'il répondait à leurs questions et qu'il transmettait ensuite leur prière à Dieu.

Cette touchante coutume a cessé depuis l'enlèvement des restes du Père de La Brosse : l'abandon et la ruine dans lesquels était tombée la chapelle de Tadoussac, a déterminé, il y a un bon nombre d'années, la translation de ces saintes reliques dans l'église de Chicoutimi.

— Merci, monsieur le curé, de votre récit. Vous nous avez fait passer un quart d'heure délicieux. Nous regrettons de ne pouvoir causer plus longtemps avec vous, mais il est tard et la marée n'attend pas.

— Comment ! répond monsieur le curé, vous ne me

quitterez pas ce soir. L'île aux Coudres a encore de belles légendes et de bons accueils pour les pèlerins. Nous aurons toute la soirée pour jaser. Vous serez tout aussi avancé en partant avec la marée de demain matin.

— Pardon, monsieur le curé, nous vous rendons grâce. Il ne faut pas tout épuiser à la fois. Quand on a visité l'île aux Coudres, il faut y revenir. La brise est encore assez forte pour nous conduire à la pointe de Saint-Roch avant la fin du jour. Merci encore une fois et adieu !



LETTRES AMÉRICAINES

SAINT-AUGUSTIN (FLORIDE), 5 février 1882.

Le 28 janvier 1882, je recevais de Québec le télégramme suivant : “ Je pars avec vous pour la Floride. Après-demain je vous aurai rejoint à Détroit.

“ JOSEPH MARMETTE.”

Trois jours après, nous étions ensemble à Niagara ; hier, 14 février, nous traversons la capitale des États-Unis, et enfin, à quelques heures de là, nous disions adieu joyeusement aux derniers vestiges de l'hiver.

La bordée de neige qui nous enveloppait à notre départ de Washington, n'avait guère dépassé la frontière de la Virginie. A mesure que nous descendons vers le sud, la température s'adoucit sensiblement. Dans la Caroline du Nord, à peine quelques traces de neige dans les sillons et sur les talus de la voie ferrée. Un coup d'œil sur Richmond, sur Wilmington, en face de l'Océan, sur Charleston et sur Savannah, et nous voici aux confins de la Géorgie. L'aspect de ces vastes contrées est partout à peu près le même : immenses plaines ombragées de forêts de pins d'une espèce diffé-

rente des nôtres, entrecoupées çà et là de savanes ou de prairies ouvertes à la culture du maïs, du coton et de cet excellent tabac de la Virginie et des Carolines, dont l'arome chatouille si agréablement l'odorat des fumeurs ; dans les éclaircies des grands bois, quelques cases de nègres, construites à la manière des *log-houses* de nos *squatters*, et d'où s'échappe une légère colonne de fumée ; de temps en temps un village gai et propre dont la silhouette se dessine en relief sur le bleu du ciel et sur le fond des hautes futaies qui l'encadrent ; à chaque station une nuée de noirs et de mulâtres, fâneurs et loquaces, toujours prêts à rire comme pour montrer l'émail immaculé de leurs dents. Parmi ces groupes, les blancs font l'exception ; évidemment ces États, aussi bien que la Louisiane, marchent vers l'africanisation. Ajoutez à ce tableau de riches habitations de planteurs, à double étage, avec leurs larges galeries couvertes, leurs gracieuses vérandas, où s'étalent des plantes exotiques et d'où pendent des festons de lierre, de vigne et d'autres plantes grimpantes ; faites circuler autour de ces somptueuses demeures leurs fiers et nonchalants propriétaires avec tout un peuple d'esclaves, devenus d'insolents serviteurs, et vous aurez une vue à vol d'oiseau de ces quatre États de l'Union que nous avons traversés à toute vapeur avec l'intention d'y faire étape au retour.

A huit heures du matin, le train entre en gare à Jacksonville, et peu après l'omnibus nous dépose, tout poudreux, harassés et affamés, devant le grand hôtel

Everet, situé en face de la rivière Saint-Jean. Jacksonville n'est qu'une petite ville américaine, sans âge et sans physionomie, dont les voyageurs évitent l'ennuyeux séjour. Les vapeurs qui remontent la rivière Saint-Jean fument déjà dans le port et quitteront le quai à 9 heures et demie du matin. Nous n'avons que le temps de prendre un bain chez le coiffeur du coin pour nous remettre des fatigues de huit cent cinquante milles de chemin de fer. Un petit sauvage Cherokee, aux longs cheveux plats et noirs comme du jais, aux regards vifs et profonds, qui a quitté le tomahawk et la flèche de ses pères pour prendre le rasoir et le peigne, nous fait en un tour de main un bout de toilette ; nous prenons un bon déjeuner à la fourchette, à l'hôtel, où l'on nous écorche comme le sauraient faire des voleurs de grand chemin, et nous sommes à bord du bateau le *Sylvester*, le plus vite des deux vapeurs qui font le trajet entre Jacksonville et Tocoï. Ces vapeurs sont encombrés de voyageurs ; tous deux se font concurrence, et engagent au départ une course effrénée. L'eau bouillonne sur leurs flancs en vagues blanches et furieuses. Sur les traits des voyageurs, on lit une anxiété bien légitime. De fait, l'ingénieur chauffe la machine à la faire sauter.

— On fait des lois pour protéger les animaux, dit en souriant notre voisin de gauche : je ne vois pas pourquoi on ne garderait pas un peu de cette pitié pour le pauvre monde !

Heureusement, pour notre sécurité, que le *Sylvester*

devance promptement son antagoniste et met fin à cette joute insensée.

Avez-vous monté ou descendu l'Ottawa par une rayonnante et tiède journée de juillet ou d'août, sous un ciel clair et transparent, à l'heure où la brise matinale vous apporte les senteurs balsamiques qu'elle enlève aux écorces des grands arbres ? Alors vous avez une idée de l'aspect que présente la rivière Saint-Jean et de la délicieuse promenade dont nous jouissons. Ce sentiment de jouissance et la sensation de bien-être que nous éprouvons à nous chauffer, comme des lézards, aux rayons de ce beau soleil floridien, redoublent d'intensité, lorsqu'en fermant les yeux, nous nous transportons en esprit à Montréal ou à Québec, et que nous songeons aux tourbillons de neige qui vous enveloppent et aux tempêtes de vent qui vous glacent jusqu'à la moelle des os.

Lorsque l'exubérante péninsule de la Floride, avec son ciel et son climat italien, ses eaux transparentes comme le cristal, sa végétation tropicale, ses océans de verdure, apparut pour la première fois aux regards des Européens, ils en éprouvèrent un tel enchantement qu'ils y placèrent en imagination la fontaine de Jouvence. Il est impossible, en effet, de contempler certaines scènes de cette incomparable nature, de se laisser glisser, par exemple, sur les eaux de la fontaine d'Argent, ou de la Walkulla, sans se sentir transporté dans un monde féérique. Les eaux sont tellement diaphanes qu'on se croirait suspendu au milieu des airs ; les

ombres qui descendent du ciel se reflètent dans leurs profondeurs avec des nuances d'un incroyable éclat ; tandis qu'une avalanche de lumière inonde les pointes des rochers et toutes les saillies du feuillage, enveloppant chaque objet d'un nimbe d'or, de pourpre ou d'argent. Il n'est pas surprenant qu'on ait attribué à de pareilles retraites, alors enveloppées du prestige de l'inconnu, des prérogatives mystérieuses, certaines facultés rénovatrices destinées à rajeunir ceux qui viendraient s'établir sur ces bords et se plonger dans ces eaux.

Sur les frontispices de tous les *time-tables* qu'on étale dans les gares des différentes routes qui mènent vers le sud, on ne manque jamais de mettre en avant-scène une demi-douzaine d'alligators, aux proportions énormes, qui semblent prêts à se jeter, la gueule ouverte, sur le pont des steamboats. Le touriste naïf qui se laisse prendre à ces amorces est singulièrement vendu quand il se voit en face de la réalité. Pas le moindre alligator ne nous a fait la politesse de se montrer le bout du nez sur tout le parcours de la rivière Saint-Jean jusqu'à Tocoï ; aussi bien sont-ils devenus très rares et très farouches depuis qu'on leur fait une chasse à mort pour tirer profit de leurs peaux et de leurs dents, dont on fait des objets d'utilité et de luxe. Les alligators ne se voient guère plus que dans l'intérieur de la Floride, vers les sources de la rivière Saint-Jean.

A une heure et demie de l'après-midi, le *Sylvester* ac-

coste le quai de Tocoï, sur lequel un train de chemin de fer attend les passagers. En une demi-heure, nous avons franchi les quinze milles qui nous séparent de Saint-Augustin, par une route frayée entre les chênes verts, les pins, les cèdres rouges, les magnolias, et bordée de lataniers dont les gracieux éventails se balancent allégrement au souffle de la brise.

Êtes-vous artiste ? Avez-vous, du moins, le sentiment de l'art ? Votre âme est-elle attirée vers les conceptions idéales ?

L'artiste est un être privilégié qui est doué d'une seconde vue, qui découvre dans les chefs-d'œuvre de la nature ou dans les créations du génie des beautés que le vulgaire ne soupçonne pas. Il a des jouissances inconnues aux autres hommes. Le paysan qui fait paître son troupeau au pied de ruines séculaires, et qui s'endort, la nuit, en regardant des rayons de lune ou d'étoiles jeter un manteau de lumière et de poésie sur des arcades croulantes, ne sent rien s'éveiller dans sa pensée. Surviennent l'artiste et le poète : un éclair d'inspiration s'allume dans leur regard, et la nature et l'art ont leurs interprètes.

Quelle foule vulgaire que ce peuple américain ! Vous figurez-vous un poète habillé en Yankee ? Et les créations de leur mercantilisme, leurs villes alignées au cordeau, leurs blocs de maisons avec cette architecture grotesque, prétentieuse, qu'ils ont créée à leur image, et les gouaches étalées partout sur cette terre classique du badigeon et du clinquant ; concevez-vous rien de

plus prosaïque, de plus béotien, de plus opposé à l'art et à la poésie? Bien entendu que nous ne parlons ici que du gros de ce monde que l'on coudoie à l'angle de toutes les rues, qui inonde les deux hémisphères; car nous n'ignorons pas qu'il existe aux États-Unis une classe infiniment distinguée, une aristocratie de l'intelligence antipathique à ces instincts de parvenus.

Ces réflexions nous trottaient dans la tête en parcourant les rues pittoresques, la *plaza*, les promenades, et les ruines du fort de Saint-Augustin. Cette petite ville, qui ne compte pas trois mille âmes, est plus intéressante pour l'artiste que les grandes cités américaines: elle ne ressemble en rien à ce que l'on voit aux États-Unis. Saint-Augustin a son cachet d'antiquité, son air de ville européenne, comme notre vieux Québec. Elle a son histoire originale, mouvementée, héroïque comme la nôtre.

“ L'aspect de Saint-Augustin, dit fort bien madame Beecher Stowe, est étrange, et tout à fait en harmonie avec sa dramatique histoire. Elle n'a aucune prétention à la richesse ni à la beauté architecturale; et pourtant elle impressionne par ce je ne sais quoi qu'on ne trouve point ailleurs. C'est comme si une petite ville espagnole, tout envieillie et à moitié morte, se fût détachée des côtes d'Espagne avec sa forteresse et ses beffrois mauresques, eût flotté jusqu'ici et se fût à demi ensevelie dans le sable du rivage. Ici vous rencontrez encore le chapeau à large bord et la robe noire du prêtre, et les douces figures des religieuses qui se

glissent sous les arches de leur couvent, ou défilent silencieuses comme des ombres le long des trottoirs. Dans les rues étroites et tortueuses, vous voyez passer un peuple basané, aux grands yeux espagnols, aux cheveux d'un noir luisant. Ici le courant de la vie a la quiétude indolente et rêveuse qui caractérise l'existence dans la vieille Espagne. En Espagne, lorsque vous demandez quelque chose à quelqu'un, au lieu de vous répondre comme nous : " Dans un instant," il vous dira invariablement : " Dans une heure." Ainsi du progrès et de l'accroissement de Saint-Augustin. Elle est là, seule, isolée, sans bonne voie de communication avec le monde vivant et affairé."

Les principales rues étaient autrefois pavées de *coquina*, espèce de coquillage pétrifié, dont une partie est encore visible : ce parquet était si soigneusement balayé par les esclaves, que les élégantes *senoras* de la vieille Castille, qui jadis donnaient le ton à la société, pouvaient circuler dans les rues sans ternir l'éclat de leurs pantoufles de satin. Aucun véhicule n'avait le droit de rouler sur le pavé et de faire monter la poussière jusqu'à l'air pur des vérandas. Quelques-unes des rues sont si étroites, que des balcons qui règnent au second étage de la plupart des maisons, on peut presque se donner la main ; l'ombre s'y entretient ainsi plus facilement et les courants d'air qui s'y établissent y répandent la fraîcheur.

Dans notre prosaïque et moderne Amérique, où tout semble construit de la veille, Saint-Augustin est un

petit Éden pour l'artiste. Au détour de chaque rue, il se trouve en présence de quelque objet qui lui parle d'antiquité. Ici, c'est un mur lézardé et croulant, revêtu de lichen et de festons de lierre, reste d'un monastère depuis longtemps abandonné ; là, c'est un pan d'édifice dont l'usage est inconnu. Au bout de cette avenue, voici les ruines d'une des portes de la ville, avec ses deux tourelles, surmontées de la grenade emblématique, et reliées à l'ancien mur d'enceinte dont les fragments se perdent sous le sol parmi une luxuriant végétation. Là-bas, tout au bord de l'Océan, derrière la jetée qui protège Saint-Augustin contre l'envahissement des flots, voilà le fort San-Marco, une citadelle de Québec en miniature, moins son haut promontoire.

De tous ces lieux s'échappent, comme des volées d'oiseaux, tout un essaim d'histoires, de légendes, de scènes de mœurs espagnoles, françaises, indiennes, anglaises, américaines. Nous remplirions un volume si nous voulions vous les narrer par le menu.

La fondation de Saint-Augustin remonte à plus de trois siècles. Ce fut en 1565 que Menendez, un des hommes de mer les plus célèbres sous le règne de Philippe II, et l'un des caractères les plus sanglants de l'histoire d'Amérique, aborda ici avec trente-quatre navires chargés de 2,600 personnes, dans le but d'y fonder une colonie et d'exterminer un établissement de huguenots formé l'année précédente près de l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Dès qu'il eut débarqué

ses colons, il marcha contre le fort des huguenots, qu'il prit d'assaut et dont il massacra la garnison avec une froide cruauté. Quelques prisonniers furent pendus aux arbres voisins, et Menendez fit mettre cette inscription au-dessus de leurs têtes : " Non comme Français, mais comme hérétiques. "

Cette atroce cruauté suscita en France un terrible vengeur. Deux ans après, un gentilhomme de la Guienne, Dominique de Gourgues, officier d'une bravoure indomptable, lequel avait voué une haine mortelle aux Espagnols, par qui il avait été fait prisonnier et tenu plusieurs années sur les galères, arma à ses propres frais deux vaisseaux et vint aborder en Floride.

Les Espagnols, pris par surprise et épouvantés d'avance du châtiment qui les attendait, se défendirent lâchement et furent tués ou capturés. Trente prisonniers furent conduits sous les mêmes chênes où les malheureux huguenots avaient été attachés et dévorés par les vautours. Ils y furent pendus, et de Gourgues, à son tour, fit mettre au-dessus de leurs têtes cette inscription : " Non comme Espagnols, mais comme traîtres, voleurs et assassins. "

Menendez avait posé la première pierre du fort San-Marco. " Cette forteresse m'a coûté tant d'or, disait Philippe II, que je dois la voir briller de mes fenêtres de l'Escorial. "

Aujourd'hui, désert et abandonné, le fort San-Marco passe pour le mieux conservé des ouvrages militaires de cette époque.

Il a été assiégé et emporté à plusieurs reprises : en 1586, par sir Francis Drake, qui pilla et brûla la ville ; en 1665, par des flibustiers. Il fut vainement assiégé en 1702, par le gouverneur Moore, de la Caroline du Sud, qui n'eut que la triste gloire d'allumer des incendies.

En 1740, le général Oglethorpe, alors gouverneur de la Géorgie, bombardait inutilement la petite forteresse durant cinq ou six semaines.

La Floride a été une colonie anglaise pendant une vingtaine d'années : elle a été cédée à l'Espagne en 1783, en échange des îles Bahama.

C'est en 1819 que la Floride fut transférée aux États-Unis.

Pendant la dernière guerre civile, elle a changé trois fois de maîtres.

L'avenue qui conduit du débarcadère à Saint-Augustin passe sous un dôme de verdure formé par les rameaux entrelacés d'une double rangée de chênes d'eau qui bordent la route. Au sortir de ce tunnel de feuillage vert émeraude, dont le treillis laisse glisser des rayons de soleil qui tombent, comme des balles d'or, sur le sable de l'avenue, et où se balancent au vent de longs écheveaux de mousse gris perle, on a devant soi les premières maisons de la ville, de jolies villas, style renaissance, qui surgissent, avec leurs auvents et leurs galeries couvertes, du sein d'épais massifs de verdure ; et au delà, le long ruban bleuâtre de l'Océan, avec l'île Anastasie qui protège le port.

Plus loin, on longe l'ancien palais du gouverneur, qui sert aujourd'hui de bibliothèque publique et de bureau de poste.

La *plaza de la Constitucion*, au centre de laquelle s'élève une colonne de marbre érigée en souvenir de la constitution libérale promise à l'Espagne en 1812, est un charmant lieu de promenade planté de chênes verts, de magnolias, de cèdres, et d'où l'on a une belle vue de la mer et du fort San-Marco.

En face, se dresse le portail original de la cathédrale, surmonté d'un beffroi mauresque, percé de petites arcades à jour, avec leurs quatre cloches et leur plateforme, d'où le sacristain sonne l'heure des offices.

Ici, comme sur tant d'autres points du globe, la France catholique a quelques-uns de ses pionniers de l'Évangile, des missionnaires infatigables et de vaillantes religieuses. Le couvent de Saint-Joseph est tenu par des sœurs françaises, qui donnent l'éducation également aux petites filles noires et blanches.

Nous avons pris des chambres chez madame Sanchez, en face du restaurant de madame Hernandez, où nous prenons nos repas.

Hernandez ! Sanchez ! Une demi-douzaine de gamins, aux traits castillans, sveltes et cambrés comme les pages du Cid, la chemise ouverte et négligée, dansant un boléro sous les arcades, avec des rires de sonnettes d'argent ; quelques bribes de dialogue espagnol emportées par un souffle de brise ; sur le balcon d'en

face, une duègne raide et compassée, assise auprès de deux senoritas accoudées à la rampe, figures expressives d'Andalouses au teint bruni, nonchalantes et fières à la fois dans leurs mouvements, auxquelles il ne manque que la mantille : qu'en dites-vous ? est-ce assez espagnol ? Ne sommes-nous pas dans un faubourg écarté de Barcelone, ou bien dans une petite ville des Asturies ou de la Castille ? Et ce jeune Mexicain, dernier rejeton peut-être des Aztèques, aux traits fins et bronzés, qui cire d'une façon si leste nos chaussures, ne serait-ce pas, par hasard, un descendant dégénéré des Maures de Grenade ou de Cordoue ?

Grâce à l'amitié d'une famille de Saint-Augustin, celle de madame Smith, que j'ai connue, il y a une douzaine d'années, à Québec, où elle avait passé la belle saison, et dont la fille a traduit en anglais mes *Légendes* et mon *Pèlerinage au Cayla* pour le *Catholic World*, nous sommes présentés à quelques-unes des meilleures familles de l'endroit, qui nous entourent de prévenances que nous ne savons comment reconnaître.

M. de Lauréal surtout et M. Robert Bronson nous font les honneurs de leur ville avec une grâce infinie.

M. de Lauréal, vieillard presque octogénaire, mais solide comme les chênes verts qui ombragent son cottage, est un ancien officier français qui, sous la Restauration, a fait la campagne de la Grèce. Créole de la Guadeloupe, il y était retourné après avoir quitté le service. Il en a été éloigné par la révolution de 1848, et il est venu, avec madame de Lauréal, abriter ses

dernières années sous le ciel élément de la Floride. Sa conversation est d'un attrait que je n'essayerai pas de vous exprimer. Il a tout vu, tout observé, depuis Paris et Cadix jusqu'aux Antilles, depuis Athènes jusqu'à Boston et New-York. Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, il nous entretient aussi bien de science et d'art que d'affaires. Il parle aussi pertinemment des arabesques de l'Alhambra et du généralife que de la culture de la canne à sucre et de l'herbe de Guinée; des frises du Parthénon et du Prytanée que de la colonisation algérienne et des puits artésiens qui créent des oasis dans le Sahara; de l'organisation de l'armée française que du haut commerce américain. Tout en nous faisant visiter Saint-Augustin et ses environs, il nous charme par cette fine causerie française qui n'a pas son égale dans le monde.

SAINT-AUGUSTIN, 9 février.

Durant la matinée, claire et pleine du grand soleil méridional, promenade sur le yacht de M. Bronson, qui nous a invités à sortir avec lui en pleine mer et à y prendre un goûter à bord. Le yacht est une fine voile qui court sur la lame comme les dauphins que nous voyons folâtrer autour de nous. La rade est mouchetée de blanc, çà et là, par d'autres voiles qui se détachent en saillie sur le fond vert pomme de l'île Anastasie.

La brise est fraîche et vient du large; elle fait mou-tonner les vagues, qui déferlent avec d'étranges fris-

sons sur le sable crayeux de la plage. Sous leurs crêtes d'écume blanche, les vagues ont, dans leurs profondeurs translucides, des reflets d'outremer et des teintes émeraudes changeantes comme le caméléon. Cette nappe d'eau verdâtre au loin, avec des stries lumineuses, fait l'effet d'une immense table de malachite dont les riches miroitements rappellent ceux que vous avez peut-être admirés sur les célèbres autels de Saint-Paul-hors-des-Murs, à Rome.

M. Bronson est un jeune patricien du Nord, qui n'a eu que la peine de naître pour être héritier d'une fortune et de deux superbes villas, l'une située sur les bords de l'Hudson, l'autre à Saint-Augustin, où il passe les hivers avec sa famille.

Converti récemment au catholicisme, il arrive de Rome et de la Terre sainte, où il est allé retremper sa foi aux sources du christianisme. Grand vomi de l'évêque de Saint-Augustin, Mgr Moore, il lui prête, avec une ardeur de néophite, le concours de son influence et de ses ressources...

J'ai déposé un instant crayon et carnet pour cueillir et savourer de belles oranges qui pendent au-dessus de nos têtes ; car j'écris cette correspondance dans le verger d'un brave Floridien de nos amis, le docteur Anderson, qui, après nous avoir fait les honneurs de sa villa, nous laisse à nos inspirations dans ce paradis terrestre qu'il habite. Aussi loin que nos regards peuvent pénétrer à travers cette mer de verdure, ils tombent sur des massifs d'orangers chargés à rompre de

leurs pommes d'Hespérides, qui jaunissent au soleil comme des boules d'or bruni.

L'époque de la floraison est proche : déjà même les pêchers, les acacias, les jasmins, les grenadiers, les myrtes, même quelques orangers sont en fleurs et nous donnent des visions de printemps avec des enivrements d'ambroisie et d'aromes étranges sortant des branches avec des symphonies d'oiseaux.

Au sortir de l'orangerie, une courte promenade nous conduit dans une des plus jolies avenues du voisinage, toute plantée de palmiers que les Anglais nomment *palmettoes* et qui ressemblent à de grands lata-niers. Rien de gracieux et d'élégant comme ces faisceaux d'éventails verts, au bout de longues tiges souples qui se courbent, se relèvent, se tournent et se retournent en tous sens au moindre caprice de la brise.

Le fort San-Marco est en face de nous, isolé de la ville qu'il domine, entouré d'ouvrages avancés et de glacis tracés, dit-on, d'après le système Vauban. Malgré les sommes immenses qu'il avait coûté à Philippe II, il ne fut complètement achevé qu'en 1756, comme l'atteste l'inscription suivante qu'on lit gravée sur la pierre, au-dessus de la porte d'entrée, avec les armes d'Espagne : *Don Ferdinand, étant roi d'Espagne et Don Alonzo Ferdinand Herida, gouverneur et capitaine-général de Saint-Augustin et ses provinces en Florides, ce fort a été terminé en l'année 1756.*

Ses murailles crénelées, revêtues de mousse et de fines tiges d'arbustes qui s'agraffent en espalier aux in-

terstices; ses bastions et ses courtines avec leurs canons et leurs coulevrines rouillés et renversés de leurs affûts; ses tourelles placées aux angles des parapets; sa haute tour d'observation; les formidables travaux qui protégeaient son pont-levis; ses sombres casemates vides, rayées de suintements d'humidité sur leurs parois et les arcs de leurs voûtes, toutes pleines de vagues sonorités et de battements d'ailes de chauve-souris; la chapelle enclavée entre deux casemates, plus nue et plus dépouillée encore avec sa table d'autel dessécree et ses bénitiers ébréchés; son noir donjon et ses oubliettes, où l'on prétend avoir découvert, il y a une trentaine d'années, deux squelettes enfermés dans des cages de fer accrochées au mur; tout cela, visité dans la solitude et le silence des cours abandonnées, des escaliers tournants, des pavés usés, prend des airs d'étrangeté, de mystère, d'apparition posthume qui donnent des impressions inattendues.

Il n'y avait de gai dans ce tableau que la mine solennelle, les airs entendus et le langage emphatique du vieux sous-officier américain qui fait les fonctions de cicerone.

Une fois débarrassé de ce singulier personnage, nous allâmes nous asseoir à l'angle d'une courtine, au moment où le soleil, qui touchait à l'horizon, jetait des paillettes d'or et des auréoles de feu sur les cimes des orangers et des palmiers, tout en allongeant dans la plaine l'ombre des bastions et la silhouette des tourelles. Nous prîmes plaisir à évoquer les souvenirs qui sor-

taient de ces ruines. Nous mettions des sentinelles à chaque tour du guet ; le drapeau espagnol flottait sur les remparts ; les fanfares militaires appelaient les troupes sous les armes, faisaient sortir l'une après l'autre des casemates les compagnies de soldats, qui paraient dans la cour, gravissaient les rampes et venaient se ranger le long des parapets. Des éclats de voix d'officiers donnant le commandement, des éclairs de baïonnettes, de sabres, de cuirasses, de casques d'acier poli. Le fort devenu une fourmilière humaine, pittoresque, éclatante sous les costumes ibériens. Les soldats rangés autour de leurs pièces, prêts à faire feu, regardant, avec des clignements de fierté, leurs coulevrines allongées dans les meurtrières, la gueule tournée vers l'ennemi.

Et puis, là-bas, en face du fort, les vaisseaux de Drake ou ceux de Davis, le flibustier, embossés dans la rade : sur leurs flancs des vomissements de flammes, des nuages de fumée suivis de roulements de tonnerre, une grêle de projectiles tombant sur le fort San-Marco, qui riposte avec rage, les soldats espagnols se battant comme savaient se battre les régiments du duc d'Albe.

Aux scènes de guerre succédaient les plaisirs et les ennuis de la paix, les attroupements étendus et flâneurs sur le vert des gazons ou dans les flaques d'ombre faites par les remparts, la galanterie des officiers papillonnant autour des fraîches toilettes arrivées récemment d'Espagne.

La nuit venue, le fort San-Marco s'éclairait de falots errants et d'embrasures lumineuses, où s'agitaient des ombres qui dessinaient des profils fantastiques sur les pans de murs d'où montaient des cris de sentinelles et des propos de corps de garde.

Parfois, durant les clairs de lune étoilés des nuits floridiennes, quand la brise de mer secouait sur les remparts son éventail chargé de fraîcheurs salines, la herse de la porte d'entrée s'abaissait devant le beau monde de la ville. La forteresse prenait alors un air d'animation et de joie inaccoutumées ; et tandis que le corps de musique militaire éclatait en fanfares et en airs nationaux, la forteresse tout entière semblait entrer en danse avec les couples folâtres, et exécuter un immense fandango. Pendant quelques heures, les exilés d'Espagne oubliaient les ennuis de la vie de garnison et se retrouvaient dans la vieille patrie.

Aujourd'hui, de tous ces flots de vie humaine qui ont passé par ici pendant des siècles, il ne reste plus que des traces de pas marquées sur les dalles usées du fort San-Marco.

Le soleil s'est couché, la nuit jette son crêpe de deuil sur ces ruines désertes, qui semblent nous reprocher de troubler leur silence.

Nous rentrons en ville par la jetée en nous attardant à écouter les vagues de la mer qui viennent battre mélancoliquement à nos pieds comme des voix d'outre-tombe.

NEW-YORK, 20 février 1882.

A Washington, quand une dame se présente dans un salon, on se demande : Quelle est sa famille ? à Baltimore : Est-elle jolie ? à Boston : A-t-elle de l'esprit ? à New-York : A-t-elle de l'argent ?

New-York est la capitale du yankéisme. C'est là surtout que les parvenus de la fortune surgissent comme par enchantement. Un tour de roue les fait monter du ruisseau au sommet de l'échelle sociale : ils s'y étalent comme des potirons en serre chaude.

De la fenêtre où je crayonne ces lignes, j'aperçois, sur la cinquième avenue, les châteaux de deux de ces divinités du monde moderne : en face, tout auprès, celui où Vanderbilt abrite ses trois cents millions de dollars. Flanqué des deux autres palais que ce Crésus a bâtis à chacune de ses filles, ce château est plus remarquable de richesse que de bon goût. A quelques blocs plus loin, voici la somptueuse résidence d'Alexander Stewart, un fouillis de marbre blanc, immense, majestueux, d'une architecture classique. On s' imagine être en présence de l'un des deux mille palais que renfermait la Rome antique. Et dire qu'aujourd'hui cet homme n'a pas même un tombeau, qu'un autre genre de spéculation l'a enlevé mystérieusement de son cercueil dans l'espoir d'une grosse rançon !

Le Yankee est né spéculateur. L'axiome américain : *make money, honestly if you can, but make money*, est plus vieux que notre siècle.

Pendant la guerre de l'indépendance, savez-vous à quel taux était coté le patriotisme yankee? Washington écrivait au gouvernement français par l'intermédiaire de Lafayette, je crois: " Si la France ne vient pas immédiatement à notre secours, la cause de l'indépendance est perdue. Il ne me reste plus que trois mille hommes de troupes, démoralisés, sans vêtements, sans chaussures, manquant de tout. Il m'est impossible d'avoir une seule recrue pour six mois à moins de lui mettre d'avance dans la main la somme de CENT DOLLARS EN OR."

On ne sait pas assez, et les Américains affectent d'ignorer que c'est la France qui a fait l'indépendance américaine. Ils admettent bien qu'elle leur a été de quelque secours, mais voilà tout. La vérité est que sans la France ils étaient écrasés. Lisez la correspondance de Washington; elle renferme des témoignages que l'injustice et la forfanterie essayeront en vain d'effacer.

Si Washington revenait sur la terre, son âme droite et loyale se révolterait contre une pareille ingratitude. Ce Virginien de la vieille roche n'avait rien du Yankee. Désintéressé autant que brave, il a fait une république d'un pays dont il aurait pu se faire roi. L'humanité n'a pas produit de plus grand caractère.

On vient de voir à quel prix les soldats de Washington mettaient leur patriotisme. Celui des citoyens n'était pas moins élevé. " Lorsque je suis débarqué à Newport, écrivait le général de Rochambeau, il m'a

semblé entrer dans une ville prise d'assaut. Toutes les portes et toutes les persiennes étaient fermées, les rues désertes; le découragement régnait parmi la population. Il y a ici autant de partisans de la monarchie que de partisans de l'indépendance. Ce n'est qu'après que j'ai eu annoncé que les cinq mille hommes que j'amenaïs n'étaient que l'avant-garde de l'armée française, qu'on a repris courage. Vous jugerez de l'esprit qui anime ce peuple par le fait suivant: ON ME FAIT PAYER LE LOYER DU TERRAIN QU'OCCUPE MON CAMP PRÈS DE LA VILLE."

Voilà bien nos Yankees d'aujourd'hui. Spéculateurs dès leur origine, ils spéculaient avec leurs libérateurs.

En présence de tels faits, on est forcé d'avouer que de tous ces héros de la liberté, les plus naïfs étaient bien les Français qui venaient se faire tuer pour de pareils drôles.

La France a trop souvent joué le rôle de don Quichotte en politique. Elle a fait la guerre d'Amérique, comme de nos jours la guerre d'Italie, pour une idée. Les mêmes fautes ont amené les mêmes résultats.

L'indépendance américaine a préparé 93; l'indépendance italienne a fait 70.

A ce jeu la France n'a gagné que des ennemis de plus. Les Américains ont battu des mains autant que les Italiens à chaque victoire prussienne.

Les Américains n'ont semblé se rapprocher de la France qu'aux jours de ses égarements, en 93 et aujourd'hui, par exemple, comme Méphistophélès, pour la pousser dans la voie du mal.

Ils se pâment actuellement devant Gambetta et sa queue. Lisez l'apothéose de Paul Bert qui vient de paraître dans la plus populaire de leurs revues, le *Harper's Magazine*, qui se publie chaque mois à cent cinquante mille exemplaires!

Aux plus mauvais jours de la Convention, quand Robespierre régnait sur un trône de têtes coupées, ce monstre n'avait nulle part de plus enthousiastes admirateurs que de ce côté-ci de l'Atlantique. Un des pères de la république américaine, Jefferson, qui a été le troisième président des États-Unis, ne trouvait pas dans ses lettres d'expressions assez fortes pour encourager la révolution. Il terminait une de ses correspondances par ces paroles: "L'œuvre qui s'accomplit est si grande que, quand il ne resterait en France qu'un seul Adam et une seule Ève pour la continuer, ce serait assez."

Il n'y a de supérieur à tout cela que la politesse yankee; elle est proverbiale. Elle n'a pas son égale sur le globe; c'est à rendre des points aux Chinois.

Le chapeau sur la tête, les pieds sur la table, la chique dans la bouche, le Yankee vous traite à la première rencontre avec le sans-gêne d'un vieux compagnon. L'Anglais est froid, le Français gracieux, le Yankee est manant. Il se croit tout naturellement le premier être de la création; il en est tellement convaincu qu'il n'a aucune vanité. Il ne peut en avoir, il ne doute point. Sa manière, quelle qu'elle soit, est toujours la meilleure. De progrès en progrès, il en est remonté jusqu'au mouchoir d'Adam.

Hier, pendant que nous nous promenions en observateur dans le vestibule du *Fifth Avenue Hotel*, salle d'entrée immense et magnifique, entre un Yankee affairé, la tête pleine de visions de dollars. Tout à coup il ralentit sa marche, incline la tête à droite, lève le coude, appuie l'index et le pouce sur le nez, et vlan ! sur le marbre du parquet. Si encore c'était une exception, mais c'est une habitude.

Pendant un de mes derniers séjours à Paris, nous racontait à Saint-Augustin notre excellent ami M. de Lauréal, j'allais monter un matin en wagon à la gare de Lyon, lorsque je vois arriver un militaire qu'on me dit être un général américain, suivi de son état-major. Au moment d'entrer en voiture, il se penche, et, les doigts sur le nez, il lance un jet sur le pavé, puis tire un mouchoir blanc et s'essuie majestueusement.

— Connaissez-vous le nom de ce général ? dis-je, en m'inclinant vers mon voisin.

— C'est le général Sherman, la première autorité militaire des États-Unis.

Nous est avis que la gloire de l'illustre soldat ni la discipline de l'armée américaine ne souffriraient d'un brin d'étiquette de plus.

Napoléon I^{er} prenait du tabac, mais il se donnait le temps de changer de foulard entre Austerlitz et Iéna.

Il y a quelques jours, à Washington, on nous dit que l'entrée de la Maison Blanche était ouverte au public une partie de la semaine. Le concierge nous reçut à la porte avec politesse, et nous dit : L'heure

est passée aujourd'hui, mais venez demain entre dix et deux heures, et vous aurez la chance d'un *shake-hand* avec le président !

Le lendemain, vers midi, nous étions à la Maison Blanche, assez curieux de voir le genre de spectacle qui nous y attendait.

Disons, entre parenthèse, que la Maison Blanche est un grand et bel édifice, mais d'un goût sévère, précédé de larges avenues plantées d'arbres.

Les portes étaient grandes ouvertes. Entrait qui voulait sans la moindre carte d'admission. Au tournant d'un escalier s'ouvre l'antichambre, pièce de médiocre grandeur, unie, sans ornement ; peu ou point de sièges. Dans un angle, un bureau avec plume, encre et papier.

La pièce était à moitié pleine de visiteurs, à tournure et physionomie vulgaires comme on en rencontre partout. Les nègres et les négresses y étaient respectablement représentés : ils jouaient bravement du coude pour s'ouvrir une place au premier rang et passer avec la prochaine escouade qui serait admise en audience. D'aucuns entr'ouvraient la porte pour avoir une vue dans l'appartement du président. De flegmatiques Américains chiquaient, en échangeant quelques mots avec leurs voisins. Plusieurs dames, fatiguées d'attendre debout, avaient trouvé tout naturel de s'asseoir sur les marches de l'escalier.

Voyez d'ici le tableau !

Nous en eûmes bientôt assez. Ce n'était vraiment

pas la peine de faire le pied de grue pendant une heure ou deux, au milieu de cette cohue, pour avoir la satisfaction de serrer la main d'un Yankee, fût-ce même celle du président Arthur.

En lisant cette correspondance, quelques-uns de mes lecteurs vont se scandaliser et crier au préjugé français. Je les renvoie au portrait que fait des Américains un écrivain anglais, qui publie en ce moment à Toronto, avec une rare érudition et une plus rare impartialité, un superbe ouvrage illustré sur la Confédération, *Picturesque Canada*, pages 19 et 20.

Serions-nous si blâmable de dire franchement leur fait à ces Yankees, tandis qu'eux se gênent si peu à l'égard des Canadiens, tandis qu'ils ont toujours soin de nous réserver leurs plus beaux dédains, à défaut de calomnies ?

Toutefois, on se méprendrait sur nos intentions si on s'imaginait que nous voulons être injuste à l'endroit d'une grande nation. Nous voudrions seulement mettre une sourdine à la note admirative qu'on leur chante sans cesse, et qui finit par agacer à force de résonner.

Les esprits superficiels (et Dieu seul en connaît le nombre) se laissent trop facilement éblouir par la puissance et l'éclat extérieurs. La vraie grandeur ne consiste pas uniquement dans la conquête des forces de la nature. Pour me servir d'une expression de Bossuet, il y a un grand creux sous cette prospérité matérielle qui étonne. De même que chez l'homme, chez un peuple l'être est incomplet si le développement moral ne répond pas au développement physique.

Or, qui ne sait qu'aux États-Unis, le niveau de la morale publique et privée, au lieu de s'élever, s'abaisse. On en a trop dit sur la corruption politique et sociale de nos voisins, sur leur anarchie religieuse, sur le rationalisme qui les envahit, pour qu'il soit nécessaire d'appuyer sur ce point. Le luxe effréné qui prend des proportions de plus en plus gigantesques et dont on ne peut se former une idée sans l'avoir vu, est à lui seul une cause de dissolution irrésistible.

Les Canadiens ne peuvent s'exagérer le danger d'un pareil voisinage. Aujourd'hui, comme aux siècles passés, le Yankee, voilà l'ennemi. Il peut nous absorber par l'annexion et par l'imitation.

Déjà il nous a enlevé un demi-million de Canadiens, le plus vigoureux de notre sang. L'imitation peut nous enlever le reste.

Que de fois vous avez pu constater, aussi bien que moi, l'effet désastreux que produit dans nos campagnes l'arrivée de quelqu'un de ces Canadiens des États-Unis qui a quitté la noble charrue de son père pour aller se faire esclave dans quelque manufacture. Il a jeté bien loin de lui le solide vêtement d'*étouffe du pays* que sa bonne mère lui avait fait au départ. Les quelques piastres qu'il a gagnées, il les a sur lui sous forme de pantalon et de paletot de drap qui le rendent tout simplement ridicule. Une chaîne d'or faux sur le gilet, le chapeau sur le *cran* de la tête, il se donne des airs d'indépendance qui font l'ébahissement de ses compagnons d'enfance. Regardez-le, le dimanche, à la porte

de l'église, il est le coq du village. Les garçons et les filles n'ont pas assez d'yeux pour l'admirer. Ils ne rêvent qu'à l'imiter, à partir pour les États.

L'imitation des Américains, voilà ce qui nous perdra, si nous avons à périr.

Je voudrais que ces imitateurs de façons étrangères connussent la *leçon du juge Foucher*. Elle fut impitoyable; mais elle fut radicale.

Elle m'a été racontée, il y a bien des années, par ma vieille mère, et je ne l'ai jamais oubliée.

Il était autrefois à Montréal un vénérable vieillard, le juge Foucher. Il était aussi vieux que ce siècle était jeune. Bien peu de vieillards d'aujourd'hui se rappellent le juge Foucher, tant il y a longtemps qu'il est mort.

Dépositaire du patriotisme et des traditions des anciens Canadiens, il les conservait dans son cœur et les transmettait religieusement comme les épaves de notre nationalité vaincue.

Il n'oubliait rien de ce qui pouvait rappeler la France, depuis les grandes actions jusqu'aux moindres règles de la politesse française.

La politesse française! on ne sait plus ce que c'est aujourd'hui. Elle était noble comme les esprits, large comme les âmes,

Et jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux.

Elle n'est plus, la politesse française d'autrefois. Elle

est partie quand nous sont venus les chemins de fer, les steamers, les télégraphes.

Aujourd'hui, on n'a plus le temps d'être poli, on vit trop vite. On vous salue du doigt et l'on passe.

Autrefois, on saluait chapeau bas, incliné devant une dame comme devant une reine.

Quand on recevait une visite, on aurait cru insulter le visiteur si on ne l'avait reconduit jusqu'à la porte d'entrée. Maintenant, c'est l'affaire de la servante.

Nul n'était plus strict observateur de la politesse française que le vieux juge Foucher.

Or, il advint qu'un jour il eut connaissance que deux jeunes demoiselles de Québec, Mlles de La..., filles d'un de ses meilleurs amis, étaient en visite à Montréal, de retour, paraît-il, d'un voyage aux États-Unis, où elles avaient appris, entre autres modes nouvelles, qu'il ne fallait plus faire *la reconduite*, et que les dames devaient rester au salon après une visite.

Quoique Mlles de La... ne fussent guère que des enfants, le vieux juge Foucher, en considération de leurs parents, se fit un devoir d'aller leur rendre visite.

Il se montra aimable et galant comme toujours. Sa visite terminée, il se leva en continuant la conversation jusqu'à la porte d'entrée, bien convaincu que les Dllles de La... le suivaient.

Quelle ne fut pas sa surprise, en se retournant au moment de sortir, de se trouver seul.

Le rouge de la colère lui monte au visage; il revient

sur ses pas et apparaît dans la porte du salon, foudroyant comme Jupiter Olympien.

— Apprenez, mesdemoiselles, leur dit-il, que quand un vieillard comme moi prend la peine de se déranger pour venir visiter de petites morveuses comme vous, c'est bien le moins qu'elles le reconduisent jusqu'à la porte !

On dit que pendant bien longtemps après les Diles de La... reconduisaient leurs visiteurs jusque dans la rue.

La race des juges Fouchers ne devrait pas mourir.



LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE AU CANADA

I

L'histoire de chaque peuple, comme celle de chaque individu, est toujours marquée par un double mouvement d'expansion physique et intellectuelle. Chez le peuple naissant, comme chez l'enfant, c'est d'abord le développement matériel qui se manifeste avec le plus d'énergie. Avant de s'asseoir au banquet des nations, une longue série de luites l'attendent; et c'est en essayant ainsi ses forces qu'il acquiert cette virilité qui assure son existence.

A cette première période de développement, en quelque sorte physique, succède le mouvement intellectuel. La nation, confiante dans l'avenir, se replie, pour ainsi dire, sur elle-même, compte ses titres de gloire, les trophées qu'elle a conquis sur les champs de bataille. Jusqu'alors, plus occupée à donner de la besogne à l'histoire qu'à en tenir le burin, elle n'avait eu que le temps, entre deux coups d'épée, de marquer sur son bouclier le nombre de ses victoires. L'action avait absorbé la pensée. Mais à l'heure du repos, elle éprouve le besoin de chanter ses exploits, et de se créer

une patrie dans le monde des intelligences aussi bien que dans l'espace. C'est l'époque de la littérature.

Il semble que l'époque actuelle marque, pour le peuple canadien, cette seconde phase d'existence. L'activité littéraire qui se manifeste de toutes parts, en fait pressentir l'avènement, ou, du moins, en laisse naître l'espérance.

Après deux siècles de luttes incessantes, de combats sans relâche, des jours plus calmes sont venus, et ont offert aux esprits ce recueillement indispensable au développement de la pensée. L'éducation s'est répandue rapidement; les sources intellectuelles ont été versées à flots sur la génération présente, tandis que l'horizon politique s'élargissait devant elle et donnait libre cours à toutes ses généreuses aspirations; et aujourd'hui l'on peut compter parmi nous toute une pléiade d'hommes lettrés, animés d'un noble enthousiasme et qui s'occupent avec ardeur à exploiter nos vieilles chroniques et à célébrer nos gloires nationales.

On n'a pas assez remarqué la coïncidence de ce progrès littéraire avec l'ère de liberté qui succédait, à la même époque, au régime oligarchique dont le despotisme avait amené les sanglantes journées de 1837 et 38, et d'où sont sorties toutes nos libertés constitutionnelles. L'ébranlement imprimé alors aux intelligences avait été merveilleusement secondé par ces conquêtes politiques. La génération nouvelle, plongée dans cette atmosphère féconde, éblouie par les séduisantes perspectives de l'avenir, s'élançait avec amour dans l'étude,

afin d'être prête un jour à remplir toutes les carrières que ce règne d'indépendance nationale ouvrait à ses légitimes ambitions.

Il faut aussi tenir compte d'une troisième influence, non moins importante, exercée sur la jeunesse qui prend aujourd'hui possession de l'avenir, par quelques esprits d'élite qu'on peut regarder à la fois comme ses ancêtres et ses contemporains : ses ancêtres, car ils l'ont devancée par l'âge et la renommée, en dotant le pays d'œuvres qui ne mourront pas ; ses contemporains, puisque plusieurs d'entre eux vivent encore au milieu de nous. L'impulsion qu'ils donnèrent aux lettres se personnifie en deux hommes éminents, dont l'un s'est emparé, par ses travaux historiques, de la reconnaissance de tous les Canadiens, et dont l'autre a peut-être sa place marquée à la suite des premiers poètes de la France du dix-neuvième siècle. Nous voulons parler de MM. Garneau et Crémazie.

La catastrophe qui a si douloureusement brisé la carrière de ce dernier, ne doit pas nous empêcher de rendre justice à son mérite littéraire et à l'ascendant que sa muse patriotique a eu sur la société canadienne.

Quant à notre historien national, il nous est d'autant plus agréable de rendre hommage aux services qui nous l'ont rendu cher, et à l'action qu'il a exercée, qu'on a semblé chercher, dans ces derniers temps, à amoindrir l'importance de son œuvre. A part certaines réserves, nul homme impartial ne peut contester l'ampleur et la solidité du monument qu'il a élevé.

Nous n'oublierons jamais l'impression profonde que produisit, sur nos jeunes imaginations d'étudiants, l'apparition de l'*Histoire du Canada* de M. Garneau. Ce livre était une révélation pour nous. Cette clarté lumineuse qui se levait tout à coup sur un sol vierge, et nous en découvrait les richesses et la puissante végétation, les monuments et les souvenirs, nous ravissait d'étonnement autant que d'admiration.

Que de fois ne nous sommes-nous pas dit avec transport, à l'aspect des larges perspectives qui s'ouvraient devant nous : — Cette terre si belle est celle que nous foulons sous nos pieds, c'est le sol de la patrie ! Avec quel noble orgueil nous écoutions les divers chants de cette brillante épopée ! Nous suivions les premiers pionniers de la civilisation dans leurs découvertes ; nous nous enfoncions hardiment avec eux dans l'épaisseur de la forêt, plantant la croix avec le drapeau français sur toute la ligne du Saint-Laurent et du Mississipi. Nous assistions aux faibles commencements de la colonie, aux luttes héroïques des premiers temps, aux touchantes infortunes de la race indienne, à l'agrandissement de la Nouvelle-France ; puis, après les succès enivrants, les éclatantes victoires, venaient les revers ; après Carillon, Oswégo, Monongahéla, venait la défaite d'Abraham ; puis enfin le drapeau fleurdelisé, arrosé de notre sang et de nos larmes, retraversait les mers pour ne plus reparaitre.

Sur cette grandiose réalité, les brillantes strophes de M. Crémazie, alors dans tout l'éclat de son talent,

jetaient par intervalle leur manteau de gloire. Il nous rappelait, en vers splendides, les hauts faits d'armes de nos aïeux :

..... Ces jours de Carillon,
Où, sous le drapeau blanc enchaînant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire.

Nous frémissions d'enthousiasme au récit

..... de ces temps glorieux,
Où seuls, abandonnés par la France leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère.

Nos yeux se remplissaient de larmes à la lecture de cette touchante personnification de la nation canadienne retracée dans "*Le vieux soldat canadien*,"

Descendant des héros qui donnèrent leur vie
Pour graver sur nos bords le nom de leur patrie,
La hache sur l'épaule et le glaive à la main.

Ayant survécu aux malheurs de la patrie, presque aveugle,

Mutilé, languissant, il coulait en silence
Ses vieux jours désolés, réservant pour la France
Ce qui restait encor de son généreux sang ;
Car, dans chaque combat de la guerre suprême,
Il avait échangé quelque part de lui-même
Pour d'immortels lauriers conquis au premier rang.

Quand le vent, favorable aux voiles étrangères,
Amenait dans le port des flottes passagères,
Appuyé sur son fils, il allait aux remparts :
Et là, sur ce grand fleuve où son heureuse enfance
Vit le drapeau français promener sa puissance,
Regrettant ces beaux jours, il jetait ses regards !

Alors il comparait, en voyant ce rivage
 Où la gloire souvent couronna son courage,
 Le bonheur d'autrefois aux malheurs d'aujourd'hui :
 Et tous les souvenirs qui remplissaient sa vie,
 Se pressaient tour à tour dans son âme attendrie,
 Nombreux comme les flots qui coulaient devant lui.

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
 Cherchant si les Français que, dans sa foi naïve,
 Depuis de si longs jours il espérait revoir,
 Venaient sur nos remparts déployer leur bannière :
 Puis, retrouvant le feu de son ardeur première,
 Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir :

“ Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
 “ Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps ;
 “ Je viens encor, dans ma triste vieillesse,
 “ Attendre ici vos guerriers triomphants.
 “ Ah ! bien longtemps vous attendrai-je encore
 “ Sur ces remparts où je porte mes pas ?
 “ De ce grand jour quand verrai-je l'aurore ?
 “ Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

“ Qui nous rendra cette époque héroïque
 “ Où, sous Montcalm, nos bras victorieux
 “ Renouelaient, dans la jeune Amérique,
 “ Les vieux exploits chantés par nos aïeux ?
 “ Ces paysans qui, laissant leurs chaumières,
 “ Venaient combattre et mourir en soldats,
 “ Qui redira leurs charges meurtrières ?
 “ Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

“ Quoi ! c'est, dis-tu, l'étendard d'Angleterre
 “ Qui vient encor, porté par ses vaisseaux,
 “ Cet étendard que moi-même naguère,
 “ A Carillon, j'ai réduit en lambeaux.
 “ Que n'ai-je, hélas ! au milieu des batailles
 “ Trouvé plutôt un glorieux trépas
 “ Que de le voir flotter sur nos murailles !
 “ Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?

“Fauvre vieillard dont la force succombe,
“Rêvant encor l'heureux temps d'autrefois,
“J'aime à chanter, sur le bord de la tombe,
“Le saint espoir qui réveille ma voix.
“Mes yeux éteints verront-ils dans la nue
“Le fier drapeau qui couronne leurs mâts ?
“Oui, pour le voir, Dieu me rendra la vue !
“Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?”

.....

On comprend facilement l'enthousiasme que devaient exciter, dans des cœurs de vingt ans, ces chants si nouveaux, ces hymnes patriotiques qui ressuscitaient sous nos yeux, comme le poète le disait lui-même,

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

Ceux qui étaient alors en âge de goûter les beautés littéraires, peuvent redire encore tout ce qu'il y avait de charme dans la voix de ce barde canadien, debout sur le rocher de Québec, et chantant, avec des accents tantôt sonores et vibrants comme le clairon des batailles, tantôt plaintifs et mêlés de larmes comme la harpe d'Israël en exil, les bonheurs et les gémissements de la patrie. Chacun de nous alors soupirait après le jour où il pourrait mêler sa voix à celle du chanteur canadien, et rêvait, avec toute l'ardeur juvénile, quelque long poème destiné, pour le moins, à l'immortalité. Que de vers, éclos dans ces heures d'ivresse, ont repris, tout penauds, le chemin de la solitude où ils étaient nés !

Mais l'élan était donné à la jeune génération ; et

l'essor qu'a pris depuis la littérature, le culte, né au souffle de l'amour de la patrie, qu'une jeunesse studieuse a voué à la science, permet de fonder des espérances sur l'avenir. Chaque année voit éclore quelque essai nouveau plus ou moins heureux. Hier encore tous les échos de la presse saluaient l'apparition des *Essais poétiques* de M. Lemay, ce jeune talent si suave, si mélancolique, qui éveille de si vives sympathies. Et n'a-t-on pas vu, il y a deux ans à peine, sous l'influence des causes que nous venons de signaler, se révéler soudainement un écrivain plein de fraîcheur, sous les cheveux blancs d'un vieillard, l'auteur des *Anciens Canadiens*, qui s'était ignoré lui-même pendant trois quarts de siècle? Rien n'est plus facile à suivre que la filiation d'idées qui unit ces auteurs et leurs contemporains à ce que nous pourrions appeler notre premier cycle littéraire. L'épigraphe placée en tête des *Anciens Canadiens*, et dû à la plume de notre poète national; le bel éloge à l'adresse de M. Garneau, par lequel s'ouvre le douzième chapitre du même ouvrage, précisent les influences que M. de Gaspé a subies, les sources d'inspiration où il a puisé. Écoutez maintenant ce jeune poète, plein d'élégance et d'élévation, émule de M. Lemay, et dont l'inspiration accuse la même origine :

...." Quoique faible encor, ma muse de vingt ans
Peut te dire aujourd'hui de sa voix enfantine,
Comme autrefois Reboul au divin Lamartine :
" Mes chants naquirent de tes chants." *

* La Poésie, ode dédiée à M. O. Crémazie, par M. L. H. Fréchette.

II

Sans doute notre littérature n'en est encore qu'à ses premiers essais ; le terrain est à peine déblayé sous nos pas ; comme autrefois les vieilles forêts en face de nos pères, l'immensité inculte s'étend encore devant nous. Mais enfin les premiers jalons qui indiquent la route à suivre, sont plantés, les premières assises de notre édifice littéraire sont posées. Pourquoi désespérerions-nous de donner à la France une colonie intellectuelle, comme nous lui avons donné une France nouvelle sur ce continent ? Certes, elle ne serait pas moins fière de cet autre joyau ajouté à sa couronne.

Quel est maintenant le devoir de la critique en présence des louables efforts dont nous sommes témoins ? De la direction qu'elle imprimera aux idées dépend, en grande partie, l'avenir des lettres canadiennes. La critique a un double écueil, également dangereux, également fatal, à éviter. D'un côté, une fade flatterie, des éloges prodigués sans discernement, la plupart du temps dans le but de se débarrasser du fardeau d'une critique sérieuse, et qui peuvent perdre les plus beaux talents en les enivrant par de faciles succès. D'un autre côté, le persiflage, qui n'est qu'une forme de l'impuissance, et qui peut jeter le découragement dans certaines intelligences d'autant plus faciles à froisser qu'elles ont toujours le défaut de leurs qualités, une sensibilité exquise inhérente à leur talent : natures frê-

les et délicates qui s'étiolent au contact des mesquines passions, et se replient sur elles-mêmes, semblables à la sensitive, souvent pour ne plus se rouvrir.

Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à le diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor. Heureusement que le type du censeur éclairé et judicieux n'est pas inconnu parmi nous. Qui n'a souvent admiré les fines appréciations, les critiques ingénieuses et délicates de M. Chauveau, dans son *Journal de l'Instruction publique* ? Poète charmant, orateur et littérateur distingué, il met son expérience au service de toutes les jeunes renommées, leur tend une main amie, et leur offre ses conseils, avec cette grâce parfaite, ce tact exquis, cette sagesse discrète qui décèlent toujours l'ami sous le censeur.

Il est un autre écueil de la critique contre lequel peuvent venir s'échouer bien des tentatives, se briser bien des espérances, et qu'il importe de signaler en passant : c'est le dédain un peu superbe de certaines plumes contre tout ce qui se publie au Canada ; plumes élégantes et finement taillées, mais qui professent une espèce de scepticisme en littérature. Tout en accordant une juste louange au mérite, elles affectent d'établir des parallèles ironiques entre les meilleurs écrivains canadiens et les auteurs français, mettant invariablement une distance immense entre les plus heureuses

inspirations, les plus beaux produits de notre sol, et les œuvres du génie français. Certes, nous sommes loin de nous faire illusion sur la faiblesse des débuts littéraires du Canada ; mais, d'un autre côté, nous ne sommes pas disposé à décerner à notre pays, en toute occasion, un brevet... d'infériorité. D'ailleurs, c'est précisément à cause de cette faiblesse même qu'il faut se garder de couper les ailes, d'avance, à toute inspiration. Quelle confiance voulez-vous qu'un écrivain ait dans ses forces, quel élan voulez-vous qu'il prenne, si vous ne cessez de lui crier : " Vous avez beau vous
" consumer de travail, quelque effort que vous fassiez,
" vous ne ferez jamais que vous traîner bien loin à la
" suite des grands maîtres ; vous ne serez jamais qu'un
" pâle imitateur, crayonnant plus ou moins artiste-
" ment des pastiches."

Souvent, les nerfs un peu agacés par ces prédictions blessantes pour l'amour-propre national, et qui peuvent laisser de fâcheuses impressions, nous avons pris la peine de mettre en regard certaines pages de nos meilleurs auteurs canadiens, poètes ou prosateurs, avec les écrits du même genre des célébrités françaises d'aujourd'hui. Et, nous le disons sans hésiter, nous n'avons pas eu à rougir de la comparaison. Les études de M. Étienne Parent, par exemple, son discours sur le *Spiritualisme*, ses lectures sur *l'Intelligence dans ses rapports avec la société*, ne dépareraient nullement les ouvrages de M. Victor Cousin. " La largeur des idées," dit M. Rameau après avoir cité un fragment d'une

conférence du philosophe canadien, "est admirablement soutenue par l'ampleur de la forme; de tels livres sont faits pour être appréciés dans tous les pays du monde, et les Canadiens doivent se féliciter d'avoir produit un si vigoureux penseur; ses travaux doivent leur être précieux à double titre, et comme œuvre éminente et comme œuvre nationale... On peut leur présager une longue jeunesse et une rare énergie dans leur développement à venir."

Dans un autre genre, l'*Épisode de 1759* et l'*Histoire de Gamache*, de M. Ferland, peuvent soutenir le parallèle, comme modèle de style, comme fini d'exécution, avec les croquis les plus délicats, les peintures les plus exquises, les pastels achevés de Prosper Mérimée ou d'Octave Feuillet. "La vivacité du trait qui distingue ces tableaux," dit encore M. Rameau après avoir cité une des charmantes esquisses de M. Ferland, "et l'atticisme de l'esprit français, font voir que sur les bords du Saint-Laurent notre langue n'a pas plus dégénéré que notre caractère."

Quant à la poésie, les strophes ravissantes de M. Chauveau sur l'enfance, entre autres le petit bijou littéraire intitulé *la Première communion*, égalent tout ce que la muse du berceau a inspiré de plus suave et de plus candide à Mme Anaïs Ségalas ou à M. de Beuchesne, et figureraient avec grâce dans le recueil des poésies enfantines de Victor Hugo, qui excellait dans ce genre, avant qu'il eût jeté sa lyre dans la boue.

Mais voici un triomphe que la littérature canadienne, née d'hier, aurait dû, ce semble, attendre encore longtemps : notre premier poète national, dans une heure d'inspiration, a osé se mesurer, sur le même sujet, avec le génie poétique le plus merveilleusement doué que la France ait produit depuis le commencement du siècle. Épreuve redoutable et où la défaite semblait infaillible ; et cependant le poète canadien est sorti victorieux de cette joute littéraire. Plus d'un lecteur sourira d'incrédulité à cette prétention. Mais que l'on compare le chef-d'œuvre de M. Crémazie, son élégie sur *les Morts*, avec l'harmonie poétique de M. de Lamartine, intitulée *Pensée des morts*, et l'on sera tenté de croire, après avoir mis les pièces en regard, que les signatures des deux poètes ont été interverties, tant la supériorité du poète canadien est incontestable.

Le triomphe du poète canadien est d'autant plus surprenant que l'*Harmonie* de M. de Lamartine appartient à l'époque où, dans tout l'éclat de son génie, qualifié alors d'*angélique*, il n'était pas encore arrivé à cette pente fatale d'où il est tombé, de chute en chute, jusqu'à la *Chute d'un ange*. D'autre part, on se tromperait si l'on s'imaginait que l'élégie des *Morts* de M. Crémazie est un chef-d'œuvre isolé au milieu de poésies sans grande valeur. *Le Vieux soldat canadien*, *Un soldat de l'Empire*, *A la mémoire de M. de Fenouillet*, sont des pièces hors ligne, où l'élan de la pensée, le souffle lyrique, rivalisent avec l'éclat du style. Le chant intitulé *Castelfidardo*, remarquable par la con-

ception philosophique, se termine par deux strophes sublimes. Après avoir montré la papauté assaillie par les rois, il continue ainsi :

Mais, rendus aux pieds de ce trône,
Qui brille d'un éclat divin,
Quand ils eurent sur ta couronne
Porté leur sacrilège main,
Ces fiers souverains de la terre,
Éperdus, s'arrêtèrent là :
Derrière la chaire de Pierre
Ils venaient de voir Jéhova.

Et quand le vieux monde en ruines
Sombrait dans les gouffres ouverts,
Debout sur les saintes collines,
Ta voix bénissait l'univers.
Et dans cette nuit sans aurore
Que feront les soleils mourants,
Seule tu resteras encore
Pour fermer les portes du temps.

III

Il serait facile de continuer ces rapprochements, à l'honneur du génie national ; mais ceux que nous venons de faire prouvent surabondamment que la veine intellectuelle est loin d'être tarie au Canada. Si nous avons tardé longtemps à diriger notre attention vers la culture des lettres, c'est qu'après de difficiles commencements, des guerres interminables, au lendemain des désastres de la conquête, nous avons tant de précieuses choses à sauver du naufrage ! notre foi,

notre langue, nos lois, toutes nos libertés, la patrie tout entière. Il y a lieu même de s'étonner des progrès qui ont été faits, malgré tant d'obstacles.*

Ainsi rien ne justifie les conjectures sceptiques de certains esprits superficiels, à l'égard de notre avenir littéraire. Au fond, ces sentiments prennent leur source dans une pensée antipatriotique, qu'on n'ose s'avouer ou proclamer : on ne croit pas à notre avenir intellectuel, parce qu'on n'a pas de foi dans notre

* Si l'on voulait faire l'histoire de nos origines littéraires, il y aurait une étude curieuse à écrire sur l'influence qu'ont exercée sur les lettres canadiennes les diverses écoles qui se sont succédées en France, depuis la vieille école du dix-huitième siècle en passant par Jean-Baptiste Rousseau et Delille, alors que l'on ne pouvait composer un vers sans avoir un dictionnaire de mythologie sous son chevet, jusqu'à celle de Chateaubriand et de Lamartine, qui ont renversé de leur piédestal vermoulu les vieilles divinités de l'Olympe, et n'ont écouté que les inspirations de la muse catholique. On pourrait suivre, sous une transparence parfaite, toutes les évolutions de la pensée, depuis les premiers couplets que chantaient, sur les remparts de Carillon et d'Oswégo, les chansonniers canadiens, jusqu'aux inspirations de MM. Lajoie, Fiset, Crémazie, etc., etc. D'autres entreprendront un jour ce travail intéressant. Nous ne pouvons que jeter, en passant, quelques fleurs d'immortelles sur deux tombes qui se sont fermées trop tôt, celle de M. Patrice Labombe, l'auteur de *la Terre paternelle*, observateur délicat, écrivain spirituel, que les soucis de la vie ont arraché aux lettres après ses premiers essais; et celle de M. Lenoir, ce talent si sympathique, et parfois si énergique.

Il y aurait aussi une étude spéciale à faire sur les progrès du *journalisme*. Nommons seulement deux de ses plus vaillants champions, aujourd'hui retirés de l'arène, MM. E. Parent et J. C. Taché.

avenir national... Mais, heureusement, ces voix isolées ne trouvent point d'écho.

Nous pouvons donc l'affirmer avec une légitime assurance, le mouvement qui se manifeste actuellement ne s'arrêtera pas, il progressera rapidement et aura pour résultat de glorieuses conquêtes dans la sphère des intelligences. Oui, nous aurons une littérature indigène, ayant son cachet propre, original, portant vivement l'empreinte de notre peuple, en un mot, une littérature nationale.

On peut même prévoir d'avance quel sera le caractère de cette littérature.

Si, comme cela est incontestable, la littérature est le reflet des mœurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois; et en même temps elle sera largement découpée, comme nos vastes fleuves, nos larges horizons, notre grandiose nature, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, comme les éclairs de nos aurores boréales, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne enveloppés d'ombres vaporeuses, comme l'azur profond, un peu sévère, de notre ciel, chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers.

Mais surtout elle sera essentiellement croyante et religieuse. Telle sera sa forme caractéristique, son expression ; sinon elle ne vivra pas, et se tuera elle-même. C'est sa seule condition d'être ; elle n'a pas d'autre raison d'existence ; pas plus que notre peuple n'a de principe de vie sans religion, sans foi ; du jour où il cesserait de croire, il cesserait d'exister. Incarnation de sa pensée, verbe de son intelligence, la littérature suivra ses destinées.

Ainsi sa voie est tracée d'avance : elle sera le miroir fidèle de notre petit peuple dans les diverses phases de son existence, avec sa foi ardente, ses nobles aspirations, ses élans d'enthousiasme, ses traits d'héroïsme, sa généreuse passion de dévouement. Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste ; mais elle n'en aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action.

Qu'elle prenne une autre voie, qu'elle fausse sa route, elle sèmera dans un sillon stérilisé, et le germe mourra dans son enveloppe d'où il s'échappe à peine, desséché par le vent du siècle, comme ces fleurs hâtives qui s'entr'ouvrent aux premiers rayons du printemps, mais que le souffle de l'hiver flétrit avant qu'elles aient eu le temps de s'épanouir.

Heureusement que, jusqu'à ce jour, notre littérature a compris sa mission, qui est de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau et connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant

à son oreille, avec les noms chers à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en couronnant leurs vertus de son auréole, en montrant du doigt les sentiers qui mènent à l'immortalité. Voilà pourquoi nous avons foi dans son avenir.

IV

Quelle action la Providence nous réserve-t-elle en Amérique? Quel rôle nous appelle-t-elle à y exercer? Représentants de la race latine, en face de l'élément anglo-saxon, dont l'expansion excessive, l'influence anormale doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation, notre mission et celle des sociétés de même origine que nous, éparses sur ce continent, est d'y mettre un contrepoids en réunissant nos forces, d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses instincts matérialistes, à son égoïsme grossier, les tendances plus élevées, qui sont l'apanage des races latines, une supériorité incontestée dans l'ordre moral et dans le domaine de la pensée.

“ Il ne nous semble point être dans la destinée du Canada,” dit avec beaucoup de justesse M. Rameau, “ d'être une nation industrielle ou commerciale; il ne faut point forcer sa nature et dédaigner des aptitudes réelles pour en rechercher d'imaginaires; non pas qu'il faille pour cela négliger le nécessaire; on peut, comme nous le faisons en France, s'adonner aux sciences et

aux beaux-arts, et cependant entretenir un mouvement d'industrie et de commerce proportionné à l'importance de son pays. Mais en attribuant le premier rang à l'agriculture, à la science et aux arts libéraux, les Canadiens auront plus fait pour la consolidation de leur nationalité et l'extension de leur influence, qu'ils ne pourraient obtenir avec de grosses armées et de riches trésors... Tandis qu'aux États-Unis les esprits s'absorbent avec une préoccupation épuisante dans le commerce, dans l'industrie, dans l'adoration du veau d'or, il appartient au Canada de s'approprier avec désintéressement et une noble fierté le côté intellectuel, scientifique et artistique du mouvement américain, en s'adonnant avec préférence au culte du sentiment, de la pensée et du beau... C'est en effet à cette prééminence de l'esprit que la France doit la meilleure part de son influence en Europe."

Tel est aussi le partage réservé à la France américaine; telle est l'action spéciale qui nous est départie par la nature de notre esprit, les tendances spiritualistes de nos croyances catholiques, nos inclinations artistiques, la puissance de généralisation de notre intelligence, aussi bien que par les circonstances de lieux et de relations dans lesquelles nous sommes placés. Et, certes, nous n'avons pas à nous plaindre; car "c'est en quelque sorte la meilleure part de l'Évangile, celle de la poétique Marie, en opposition à celle de Marthe l'affairée. L'infériorité du nombre et de la fortune n'empêche nullement de conquérir

cette situation, qui tôt ou tard devient toujours la première." *

* E. RAMEAU.— L'auteur de *la France aux colonies*, qui a si admirablement compris le caractère canadien et a fait preuve d'une si profonde connaissance de notre histoire, a écrit un chapitre rempli d'aperçus lumineux sur notre avenir moral et intellectuel. Après une étude attentive des œuvres du génie américain et de nos débuts littéraires, il a remarqué en nous les germes d'une supériorité intellectuelle qui est bien propre à nous faire augurer favorablement des destinées de la littérature canadienne. " C'est à peine, dit-il, si ce petit peuple, abandonné en 1760 dans une entière ignorance par toute l'aristocratie sociale, commence à se relever et à renaître à la vie intellectuelle, tandis qu'il y a déjà près d'un siècle et demi que les États-Unis possèdent un développement littéraire et scientifique parfaitement complet; cependant, lorsque l'on passe de l'étude des uns à l'étude des autres, une différence tranchée saisit l'esprit et lui signale l'instinct plus artistique, la forme plus polie et le goût plus pur, dont on reconnaît déjà l'influence chez l'écrivain canadien; il a naturellement mieux le sentiment du beau, comme chez nous l'Italien a mieux le sentiment musical! Mais ce qui frappe surtout, c'est que partout chez eux on sent plus ou moins l'ampleur de la conception tendre instinctivement vers cette puissance des idées générales qui forme la sphère supérieure des opérations de l'esprit humain; caractère qui fait défaut chez presque tous les écrivains américains.

" Chose unique dans l'histoire, continue-t-il, le peuple américain, placé en face de la nature la plus grande et la plus riche qui soit au monde, ayant devant lui toute la poésie des solitudes fécondes, n'a jamais trouvé dans son âme un écho qui y répondît. Les Américains sont restés froids devant ce spectacle magnifique, comme le marchand habile qui fait ses affaires en passant à travers les merveilles du monde, sans perdre son temps à les considérer. Cooper, il est vrai, a eu le sentiment de cette situation, mais on ne peut nier que généralement ses œuvres manquent de puissance et de chaleur; et qui pourrait dire

Car dans la lutte des deux puissances, l'idée finit toujours par l'emporter sur la force, a dit un homme qui s'entendait en puissance matérielle, l'empereur Napoléon I^{er}. *

A moins d'une de ces réactions souveraines, dont on n'aperçoit aucun indice, ce vaste *marché d'hommes* qui s'appelle le peuple américain, aggloméré sans autres principes de cohésion que les intérêts cupides, s'écrasera sous son propre poids. Qui nous dit qu'alors le seul peuple de l'Amérique du Nord (tout naissant qu'il est aujourd'hui), qui possède la sève qui fait vivre, les principes immuables d'ordre et de moralité, ne s'élèvera pas comme une colonne radieuse au milieu des ruines accumulées autour de lui? Que reste-t-il aujourd'hui de ces empires primitifs, qui ont tant pesé jadis sur l'Afrique et l'Asie, les colosses de Babylone et d'Égypte; tandis que l'éclat immortel

qu'il eût jamais rien produit, si Walter Scott n'avait pas écrit avant lui?"

La raison de cette stérilité dont semblent frappées les intelligences américaines, est facile à saisir; c'est que l'égoïsme et la passion de l'or ont étouffé en eux la vie de l'âme, le sentiment, l'amour, cette source féconde d'où découlent les grandes pensées et les nobles actions, ce foyer divin où s'allume le feu sacré de l'enthousiasme et de l'inspiration, qui fait éclore le génie.

* "—Fontanes, disait-il un jour au grand maître de l'Université, savez-vous ce que j'admire le plus dans le monde? C'est l'impuissance de la force pour organiser quelque chose. Il n'y a que deux puissances dans le monde, le sabre et l'esprit. J'entends par l'esprit les institutions civiles et religieuses. A la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit."

dont brillèrent les petites républiques de la Grèce, se projette jusque dans l'avenir ?

Utopie ! chimère ! s'écriera-t-on. — Mais n'y eût-il que l'espoir de réaliser une faible part de ce rêve légitime, ne serait-ce pas déjà un mobile suffisant pour enflammer le patriotisme d'une jeunesse enthousiaste, studieuse et intelligente ? Ah ! s'il nous était donné de nous adresser à la jeune génération qui voit l'avenir souriant lui tendre les bras, nous lui dirions avec l'accent de cette affectueuse émotion que l'on éprouve au sortir d'un âge auquel on vient de dire adieu :

— Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Issus de la nation la plus chevaleresque et la plus intelligente de l'Europe, vous êtes nés à une époque où le reste du monde a vieilli, dans une patrie neuve, d'un peuple jeune et plein de sève. Vous avez dans l'âme et sous les yeux toutes les sources d'inspiration : au cœur, de fortes croyances ; devant vous, une gigantesque nature, où semblent croître d'elles-mêmes les grandes pensées ; une histoire féconde en dramatiques événements, en souvenirs héroïques. Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration et vous mettront à la tête du mouvement intellectuel dans cet hémisphère. Souvenez-vous que *noblesse oblige*, et que c'est à vous de couronner dignement le monument élevé par vos aïeux, et d'y graver leurs exploits en caractères dignes

d'eux et de vous. Mais souvenez-vous aussi que vos pères n'ont conquis le sol de la patrie que par les sueurs et le travail, et que ce n'est que par le travail et les sueurs que vous parviendrez à conquérir la patrie intellectuelle. D'une main saisissant les trésors du passé, de l'autre ceux de l'avenir, et les réunissant aux richesses du présent, vous élèverez un édifice qui sera, avec la religion, le plus ferme rempart de la nationalité canadienne.

Québec, janvier 1866.



L'ANCIEN RÉGIME AU CANADA *

I

Les travaux historiques sur le Canada que M. Parkman poursuit depuis quelques années sont suivis avec un intérêt toujours croissant par nos compatriotes. Accoutumés depuis longtemps à voir la plupart des écrivains d'origine étrangère n'aborder notre histoire que pour la travestir, et ne chercher qu'à avilir notre race en répétant des assertions fausses et calomnieuses, nous avons salué avec joie cet auteur américain, dont les écrits attestaient des recherches consciencieuses, et dont les appréciations, toujours étudiées, sont souvent impartiales. Ce n'est pas là encore toute la justice que nous sommes en droit d'attendre ; mais c'est un acheminement vers l'entière vérité. Narrateur habile, M. Parkman a su faire admirer et aimer notre histoire : c'est une conquête qui en assure d'autres.

Après avoir écrit l'histoire de la fondation du Canada dans un premier volume, intitulé *les Pionniers français dans le nouveau monde*, il a fait connaître, à son point

* THE OLD REGIME IN CANADA, by Francis Parkman. Boston : Little, Brown and Company, 1874. 1 vol. in 8, 448 pages.

de vue, l'œuvre des missions catholiques dans la Nouvelle-France, sous le titre de *les Jésuites dans l'Amérique du Nord*. Il a raconté ensuite les voyages et les aventures de nos grands découvreurs dans un troisième volume, *la Découverte du Grand-Ouest*. La vie et les portraits de Jolliet, du Père Marquette et de La Salle y sont tracés de main de maître.

La suite des événements amenait naturellement l'auteur à raconter l'histoire de l'établissement du système féodal au Canada, et nous savions qu'il recueillait, depuis assez longtemps, des matériaux pour cette nouvelle étude. Elle a paru il y a quelques mois, sous le titre de *l'Ancien régime au Canada*. Cet ouvrage répond-il à l'attente qu'il a fait naître? C'est ce que nous allons examiner.

II

Le système suivi par la France dans la création et le développement de sa colonie offre un caractère original et unique en son genre dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Il contraste d'une manière frappante avec le régime auquel furent soumises les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Là fut appliqué, dès l'origine, le système de concessions territoriales en franc-alleu qui a prévalu dans toute l'étendue de ce continent. La Grande-Bretagne, assez peu soucieuse de sa colonie, lui laissa toujours une grande liberté d'action. Les colons nommaient eux-mêmes leurs gouverneurs et

géraient leurs affaires publiques presque sans contrôle. Dès les premiers temps de sa fondation, la Nouvelle-Angleterre posa les bases du gouvernement démocratique qui régit aujourd'hui les États-Unis.

La France suivit au Canada une politique tout opposée à celle de la Grande-Bretagne. Les monarques français adoptèrent, avec certaines modifications, la tradition féodale dans la répartition des terres nouvelles. Elles furent partagées en circonscriptions plus ou moins considérables, et concédées aux principaux émigrants, à titre de fiefs ou seigneuries. La plupart des seigneurs appartenaient à des familles nobles ou influentes. Ils étaient tenus d'habiter leur seigneurie, de défricher une certaine étendue de leur terrain, de construire leur manoir, et un moulin pour le besoin des censitaires auxquels ils concédaient des terres moyennant quelques redevances, en général peu onéreuses. La forêt se défrichait peu à peu ; les *habitants* se groupaient autour du domaine du nouveau propriétaire, qui avait intérêt à les attirer et à les protéger pour augmenter la valeur de sa seigneurie. Quelques missionnaires venaient les visiter aux principales époques de l'année, pour entretenir dans leur cœur les principes de foi et de morale chrétienne. Plus tard, une chapelle était construite, puis une église. Enfin un curé venait y résider, et la paroisse canadienne était créée. Le nouveau village s'entourait ordinairement d'une palissade pour le défendre contre les incursions des Iroquois, si fréquentes à cette époque.

A la première apparition de l'ennemi, la cloche de l'église donnait l'alarme aux habitants dispersés dans les champs. Le seigneur, qui était presque toujours un ancien militaire, se mettait à leur tête, tandis que le prêtre les préparait au combat.*

L'existence du colon gravitait autour de l'église et du manoir seigneurial, qui se prêtaient un mutuel appui. Le prêtre était, aux yeux du peuple, l'expression de la volonté de l'Église, et le seigneur, l'expression de la volonté de l'État. Les trois ordres de la société, ainsi représentés et fortement unis par les liens du patriotisme et de la religion, avaient une action commune qui triplait leur énergie. Cette organisation qui survécut aux désastres de la conquête, fut la sauvegarde de notre nationalité. †

* On trouve encore aujourd'hui dans le langage du peuple quelque souvenir de ces temps reculés. Ainsi on emploie souvent le mot *fort* pour signifier *village* : *Aller au fort, revenir du fort*.

† Ce que nous venons de dire de la féodalité et de ses avantages pour l'avancement de la colonisation dans la Nouvelle-France ne doit pas s'étendre jusqu'à la presqu'île acadienne. Autant ce régime fut favorable au Canada, autant il fut désastreux pour l'Acadie. Ce pays avait été partagé par les rois de France entre trois grands feudataires : M. de La Tour avait acquis en toute propriété la partie méridionale de la presqu'île, M. D'Aulnay de Charnisay, le centre, et M. Denys le nord, auquel avait été annexée une vaste étendue de territoire sur le littoral du golfe Saint-Laurent. Les frontières de ces trois domaines avaient été mal définies par les autorités françaises, qui n'avaient presque aucune connaissance de la géographie de l'Amérique. De là résultaient des querelles continuelles entre les propriétaires, qui défendaient leurs prétentions les armes à

Si l'on veut trouver les défauts de notre ancien régime colonial, il faut aller les chercher dans une sphère plus élevée, dans l'action même du gouvernement. Le système administratif était trop compliqué pour les besoins de la population, qui fut toujours très faible sous la domination française, et qui était disséminée sur une immense étendue de territoire. L'autorité était divisée en un trop grand nombre de mains, et se paralysait souvent elle-même au lieu de gouverner. Il en résultait des conflits qui se prolongeaient et s'aggravaient par suite de l'éloignement où l'on était de la France et des difficultés qu'il y avait à recourir à l'autorité royale. Ces luttes intestines qui renaissaient sans cesse, entravaient les progrès de la colonisation. Il faut joindre à ces causes de discorde, les habitudes prétentieuses de l'aristocratie* et les inclinations processives et tracassières de la race celtique,

la main. En lisant le récit de ces guerres intestines, on croirait assister aux levées d'armes qui avaient lieu entre les barons du moyen âge. La garnison de M. de La Tour s'éleva jusqu'à cinq cents hommes, recrutés parmi les marins et les écumeurs de mer.

M. Rameau écrit en ce moment une histoire de l'Acadie avec l'érudition qu'on lui connaît. L'auteur a bien voulu nous lire, l'année dernière, à Paris, une partie de son manuscrit. Il raconte, avec d'intéressants détails, les travaux des premiers colons qui eurent le courage d'aller s'établir sur cette terre déjà si tourmentée, et d'où ils devaient plus tard être exilés par la barbarie anglaise.

* Parmi une foule d'exemples qui peuvent venir à l'appui de ce fait, on peut citer la fameuse querelle qui eut lieu entre M. de Callières et Mgr de Saint-Vallier. Ce n'était au fond qu'une

et particulièrement de la race normande. Si l'on ajoute à cela l'insouciance du cabinet de Versailles, on aura la clef de nos malheurs, et l'explication de la perte irréparable que la France a faite de sa prépondérance dans l'Amérique du Nord.

Il y a toutefois bien loin de ces conclusions à celles que tire M. Parkman dans son livre sur l'ancien régime au Canada. Au-dessus de l'organisation civile et politique, plus ou moins mêlée de défauts et de qualités, qui présida à la formation de la Nouvelle-France, planait une grande pensée que l'écrivain protestant n'a pu comprendre qu'imparfaitement, et qu'il n'a exprimée que pour la dénaturer bien souvent, ou pour l'obscurcir par ses préjugés. C'était la pensée catholique et civilisatrice qui avait été le premier mobile des fondateurs de la colonie, depuis le roi de France jusqu'à l'humble colon. Le Canada aurait pu prendre pour devise cette parole de Champlain : " Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire." C'était cette pensée qui donnait aux missionnaires le courage d'affronter la mort sous les formes les plus horribles parmi les hordes sauvages, dans l'espoir de les amener à la vérité. C'était elle qui inspirait le dévouement de ces vierges chrétiennes qui venaient peupler nos cloîtres. De ces cœurs, tout remplis de

question d'étiquette. On pourrait cependant faire un volume avec les mémoires qui furent expédiés de part et d'autre en France pour plaider cette simple question de préséance. Ces mémoires se voient encore au département des Archives nationales à Paris.

l'esprit apostolique, descendait, dans les différentes classes du peuple, les mêmes sentiments de foi et de prosélytisme. On en suit la trace à travers les diverses phases de notre histoire : partout et toujours elle domine les événements.

Malheureusement de si longs et de si pénibles efforts n'eurent qu'un succès partiel et passager. Tant de sueurs et de sang tombèrent sur un sol ingrat. Les nations sauvages restèrent, pour la plupart, sourdes à la prédication évangélique. Mais si l'issue ne répondit pas à l'attente, l'idée n'en était pas moins sublime et la tentative généreuse.

A la fin de la période théocratique (1665), quand des mains de l'Église, qui jusqu'alors avait gouverné presque exclusivement, la colonie passa aux mains de l'État, la pensée primitive subit une modification, mais ne disparut point. Tandis que des intérêts nouveaux se faisaient jour, et absorbaient une partie de la vie, que l'autorité royale affirmait sa présence et travaillait activement au progrès de la colonisation, l'Église, de son côté, poursuivait avec un nouveau zèle l'œuvre qu'elle avait déjà commencée. Elle trouvait un auxiliaire puissant dans les rois de France, qui se montrèrent toujours les fermes soutiens des missions sauvages, aussi bien que de la jeune Église du Canada. Ce fut pour continuer les traditions du passé qu'une attention sérieuse fut apportée dans le choix des colons recrutés en France. Sans doute, quelques désordres accompagnèrent l'accroissement de la population ; ces

résultats étaient inévitables ; mais ils ne firent pas oublier la pensée première. L'Église acheva de glaner sa moisson d'élus parmi les tribus indiennes, en même temps qu'elle imprima au cœur du peuple canadien un esprit de foi et d'attachement au catholicisme, que ni les menaces, ni les séductions du protestantisme ne purent ébranler.

Ce coup d'œil rapide suffit pour faire voir la grandeur et la beauté du sujet que l'écrivain américain avait à traiter. L'histoire de ce continent en offre peu qui méritent autant de fixer l'attention du penseur et de l'historien. Cependant, il faut bien le dire, M. Parkman n'a pas compris cette époque ; il n'en a pas saisi le vrai caractère. Au reste, quand on a lu et étudié les écrits de M. Parkman, on est convaincu qu'il ne pouvait pas la comprendre. Les principes qui faisaient agir la plupart des personnages dont il évoque le souvenir, et qui forment un des éléments essentiels de notre histoire, appartiennent à un ordre de choses qu'il n'admet point. On retrouve presque à chaque page de nos annales l'empreinte des motifs surnaturels qui animaient les hommes, et qui étaient l'âme de la colonie, surtout à son origine. Or, M. Parkman est rationaliste ; il semble rejeter tout ce qui ne tient pas immédiatement à la vie présente, tout ce qui se rattache à un monde supérieur, à nos destinées futures. Il examine et juge tout, les hommes et les choses, les pensées et les actes, au point de vue purement naturel et humain. Dès lors le plus beau côté de notre histoire

disparaît à ses yeux. Ce qu'il y a de plus grand, de plus généreux, de plus héroïque dans notre passé, lui échappe ou ne fait qu'effleurer son esprit. Il ne s'explique guère le but et l'utilité des missions ; il croit encore moins au désintéressement de nos apôtres ; il prend en pitié le travail évangélique. La constance des missionnaires et l'inutilité de leurs efforts n'excitent chez lui qu'un orgueilleux dédain. On remarque dans ses ouvrages précédents, le même esprit, en général, et les mêmes préjugés ; mais avec un mélange d'admiration, de témoignages sympathiques, d'aveux sincères qui consolent de bien des tristesses, et font pardonner bien des défaillances. Dans le nouveau livre de l'auteur, au contraire, on constate avec peine une recrudescence de fanatisme ; les appréciations calmes, les pages impartiales se font de plus en plus rares. Le ton de bienveillance fait parfois place à un accent d'ironie qui revient surtout lorsque l'auteur traite une question religieuse. S'agit-il de la conversion de quelques sauvages, d'une cérémonie catholique, du culte ou de l'invocation des saints, du baptême de néophytes, tout cela est raconté avec une légèreté de langage qui fait tressaillir les consciences catholiques. La foi simple et naïve de certaines âmes, leur trop facile croyance au merveilleux, les exemples de crédulité, mille riens insignifiants de ce genre sont notés avec soin à titre de superstitions, de manière à flatter les préjugés protestants. Parcourez, par exemple, le récit de la captivité du Père Poncet. Les souffrances et les ignominies que ce mis-

sionnaire eut à subir sont narrées avec un air de moquerie qui fait mal à lire. Il semble pourtant que de pareilles victimes devraient être sacrées, je ne dis pas pour une plume catholique, mais simplement chrétienne. Si l'on n'admet pas qu'elles s'exposaient à de tels supplices dans l'intérêt unique de la religion, n'était-ce pas, du moins, dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation ?

Ayant toujours vécu dans une atmosphère protestante, M. Parkman ne soupçonne pas tout ce qu'il y a de blessant pour des catholiques dans certains passages de ses livres.

On conçoit ce que devient le vrai caractère de notre histoire représenté sous un jour tel que celui que nous venons d'indiquer. Les défauts, ou ce qu'il blâme comme tel, relevés en détail et mis en relief, font disparaître en partie la grandeur de l'ensemble. Une comparaison rendra plus sensible l'effet que produit sur nous la lecture de *l'Ancien régime au Canada*. Figurez-vous un voyageur qui voudrait connaître la nature de notre pays, et qui parcourrait nos campagnes au cœur de l'hiver. Sous ses pieds s'étend un tapis de neige à perte de vue ; au-dessus de sa tête, un ciel gris et terne, éclairé à de rares intervalles par quelques rayons d'un soleil pâle et sans chaleur. Il entrevoit bien, à travers la *poudrerie*, quelques grandes et belles perspectives ; mais tout cela est sans animation : la vie est absente. Il s'en retourne le cœur glacé, emportant avec lui l'idée d'une nature ingrate, et d'un

peuple disgracié du ciel, condamné à vivre au fond de ses foyers, comme dans une prison perpétuelle. Il n'a à peu près rien vu de ce qui fait le charme de nos paysages, ni la richesse de nos prairies, ni la brillante parure des forêts, ni les belles fêtes des moissons, ni le beau ciel d'été enveloppant d'une écharpe de lumière et de chaleur nos horizons sans bornes.

III

M. Parkman met souvent en parallèle les deux colonies de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-France, et invariablement il donne la supériorité à son pays, ce qui fait l'éloge de son patriotisme plutôt que celui de son impartialité. Il n'est guère possible, en effet, aux yeux de la froide raison, qu'il en puisse être ainsi. Dans son imagination, la Nouvelle-Angleterre a été le berceau des lumières, de la raison et de la liberté; et la Nouvelle-France a été le séjour de l'ignorance, de la superstition et de la servitude. Nos ancêtres étaient, dit-il, "an ignorant population trained to subjection and dependance through centuries of feudal and monarchical despotism."

S'il en est ainsi, lui demanderons-nous, comment se fait-il que nos annales soient les plus riches de l'Amérique du Nord, qu'elles soient la source intarissable où l'on puise aujourd'hui les lumières historiques, où nos savants voisins des États-Unis viennent refaire une partie de leur propre histoire? Pour n'en citer qu'un exemple, la plus ancienne description de

New-York n'est-elle pas due à la plume d'un de nos missionnaires, le P. Jogues? Rien n'est plus mesquin que les annales de la Nouvelle-Angleterre comparées aux nôtres. Nos ancêtres se rendaient donc compte de leur existence sociale, observaient les événements, puisqu'ils les consignaient dans des écrits dont la valeur n'est contestée par personne. Les hommes éclairés qui en étaient les auteurs et dont le nombre était considérable, se trouvaient en contact journalier avec le peuple et lui faisaient part de leurs connaissances. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, la population canadienne ne comptait guère qu'une dizaine de mille âmes à la fin du XVII^e siècle. Et cependant il existait déjà depuis longtemps des maisons d'éducation pour les deux sexes à Québec et à Montréal. M. Parkman observe lui-même que le collège des Jésuites de Québec fut fondé trois ans avant celui de Harvard.

Il serait facile de multiplier les preuves et de démontrer qu'ici le niveau intellectuel n'était pas inférieur à celui des populations anglo-américaines. Quant au reproche de superstition que l'auteur nous fait, nous l'admettons volontiers. La crédulité publique était grande dans notre pays à cette époque, comme partout en Europe; mais du moins, chez nous, était-elle inoffensive; tandis que, dans la Nouvelle-Angleterre, elle prenait un caractère de cruauté qu'on ne pourra jamais nous reprocher. M. Parkman sait mieux que nous le nombre des victimes qui dans son pays

furent traînées au gibet pour cause de superstition ou de sorcellerie.

M. Parkman termine son histoire de l'ancien régime par un coup d'œil général sur les résultats de la conquête. On y remarque la phrase suivante: "L'Angleterre a imposé au Canada, malgré lui, le *bienfait d'une liberté rationnelle et régulière*. Nous sommes surpris de voir une pareille assertion sous la plume de M. Parkman. Lui qui possède si bien notre histoire devrait savoir que cette assertion est en flagrante contradiction avec la vérité historique. Il serait aussi vrai de dire que c'est l'Angleterre qui, après 1775, a imposé aux États-Unis leur indépendance. Nous avons conquis notre liberté politique avec notre sang et nos sueurs, comme les Américains leur indépendance nationale. C'est pour obtenir cette liberté que nos pères ont combattu depuis 1759; c'est pour elle que les victimes de 1837 sont montées sur l'échafaud.

Notre peuple se proclame le féal sujet de la Grande Bretagne; et il reconnaît qu'elle a noblement réparé ses torts envers lui. Mais en même temps il reste fidèle à ses devanciers; et il répète avec l'histoire que c'est grâce à leur héroïque résistance, pendant près d'un siècle, qu'il a conservé intactes sa religion, sa langue et ses lois. M. Parkman sait très bien que la politique constante de l'Angleterre, qu'elle a cru consommer par l'union des deux provinces canadiennes en 1841, a été d'anéantir notre nationalité. Le sort de l'Irlande, ou peut-être même celui de l'infortunée Acadie, nous

était réservé si l'Angleterre n'avait pas craint le voisinage des États-Unis.

Et puisque l'occasion se présente d'en faire la remarque, pourquoi nos compatriotes n'ont-ils pas embrassé la cause des Américains en 1775 ? N'est-ce pas parce que les délégués des États-Unis n'avaient pas osé garantir aux Canadiens le peu de libertés qui leur étaient laissées ? Sans le fanatisme puritain, l'Angleterre n'aurait pas aujourd'hui un seul pouce de terrain dans l'Amérique du Nord.

Le livre de M. Parkman est un long réquisitoire contre l'ancien régime au Canada. D'après ses vues, l'introduction du système féodal, modifié par la monarchie au profit de l'absolutisme, aurait été la cause principale de la décadence et finalement de la ruine de l'influence française en Amérique. La centralisation du pouvoir paralysait l'initiative individuelle, et fut l'obstacle constant qui arrêta le progrès de la colonisation. L'auteur exagère les défauts de la féodalité canadienne et ne fait ressortir qu'imparfaitement ses avantages. Chercheur infatigable, il a fait de notre histoire une étude minutieuse, et qu'on peut appeler microscopique. Avec une patience digne d'une meilleure cause, il ne laisse rien passer sans examen. Chaque fois qu'il découvre un défaut, il l'observe avec un verre grossissant. Aperçoit-il, au contraire, une qualité, il tourne son instrument bout pour bout. Il en résulte une peinture intéressante, savamment combinée, colorée avec art, où l'on

découvre tous les traits de l'original, mais qui produit l'effet d'un tableau de Hogarth.

Le malheur de M. Parkman est d'écrire avec un système préconçu, avec une idée fixe qu'il veut faire prévaloir. Les idées modernes de civilisation, de démocratie et de républicanisme sont pour lui le type de la perfection sociale. Il oublie trop une vérité qu'il a exprimée lui-même quelque part : " Qu'il n'y a pas " de panacée politique, excepté dans l'imagination " des rêveurs politiques." Les systèmes les plus populaires aujourd'hui, les progrès réels et prétendus dont le XIX^e siècle est si fier, feront peut-être sourire de pitié le siècle qui va venir. Nos idées lui sembleront aussi arriérées que nous paraissent aujourd'hui celles des siècles derniers. Pour juger une époque avec impartialité, l'historien doit avant tout se mettre au-dessus de toute préoccupation, de toute influence du moment. C'est à cette seule condition qu'il peut espérer que ses jugements seront confirmés par la postérité. Il doit prendre pour devise ce mot d'un grand peintre italien : *Æternitati pingo*.

M. Parkman ne doit pas conclure de ce que nous venons de dire que nous soyons partisan de l'ancien régime. Nous sommes de notre époque et nous l'estimons pour ses qualités, et malgré ses défauts. La Providence a donné à chaque homme une patrie dans le temps, comme dans l'espace ; il doit aimer l'une et l'autre ; mais non pas au point d'être injuste envers les temps et les pays autres que les siens. Les siècles

ont travaillé pour nous, et nous sommes les fils de leurs œuvres. Chaque siècle est un degré de cette échelle ascendante que gravit l'humanité.

A côté de graves imperfections, l'ancien régime avait des avantages incontestables, et s'il faut attribuer en grande partie sa ruine aux abus qu'il entraîna à sa suite, on doit y joindre pour une plus large part encore la faiblesse constante de la population canadienne en face d'ennemis supérieurs en nombre et de difficultés presque insurmontables. Une armée a beau être vaillante et bien disciplinée, si elle est écrasée par le nombre, il faut qu'elle périsse. Le mécanisme le mieux combiné, s'il manque de l'élément nécessaire à son fonctionnement, devient inutile.

Après cela, M. Parkman s'étonne que la Nouvelle-France ne prospérât point, qu'elle fût si pauvre, que l'agriculture fût languissante, que le commerce et l'industrie fissent peu de progrès. Mais l'agriculture, le commerce et l'industrie manquaient de bras. La plupart des hommes qui leur auraient été nécessaires étaient couchés sur les champs de bataille qui s'étendaient depuis les rivages de l'Acadie jusqu'aux plaines de l'Ohio. Une autre partie, découragée, avait déserté la civilisation et s'était mise à courir les bois.

M. Parkman a trop vu les défauts du système colonial, pas assez les difficultés de la situation. Entourée d'ennemis disproportionnés à ses forces, la Nouvelle-France, affaiblie par un régime abusif, devait succomber, et elle succomba. Mais nous pouvons affir-

mer qu'aucune race du globe n'aurait pu soutenir avec autant de courage, de constance et de gloire, une lutte comparable à celle que nous avons eu à supporter.

M. Parkman ne tarit pas en éloges du système et du caractère du peuple anglo-américain. Eh bien ! nous lui disons, et il est facile de le prouver, que si à la place de cette poignée de Français jetée sur les bords du Saint-Laurent, il y avait eu le même nombre d'Anglo-Américains, avec leur même système et dans les mêmes circonstances, ils auraient été balayés en peu de temps, comme les feuilles d'automne. D'autre part, s'il y avait eu ici une population française égale seulement à la moitié de la population voisine, en moins d'un siècle, elle aurait pu jeter le peuple américain dans l'Atlantique. Et durant l'intervalle, confiante en elle-même, elle aurait eu la force de corriger les abus de son administration. * Toujours inférieurs

* Un projet de conquête des colonies voisines, fort curieux à lire, fut soumis à Louis XIV par un des premiers gouverneurs de la Nouvelle-France, le baron d'Avaugour, ancien militaire qui comptait quarante ans de service, et qui alla se faire tuer sous les murs de Serin en Croatie : "Trois mille soldats, écrit-il, devraient être envoyés dans la colonie, licenciés et changés en colons après trois ans de service. Durant ces trois années, ils pourraient faire de Québec une forteresse imprenable, subjuguier les Iroquois, s'emparer des établissements de la rivière Hudson et finalement s'ouvrir un chemin par cette rivière jusqu'à l'Océan. Ainsi les hérétiques seraient chassés et le roi resterait seul maître de l'Amérique... Le Saint-Laurent, ajoute-t-il, est l'entrée d'un pays qui pourrait

en nombre, nous avons battu notre rival presque partout, battu sur mer avec d'Iberville, battu sur terre en je ne sais combien de lieux, battu à la Monongahéla, battu à Oswégo, battu à Carillon, battu à Montmorency, battu à Sainte-Foye. En un mot, nous avons mérité le cri de haine qui retentit jusqu'à nous, à travers les annales de la Nouvelle-Angleterre : "How
" New-England hated him, let her records tell. The
" reddest blood streaks on her old annals mark the
" track of the Canadian *gentilhomme* !"

Enfin, quand abandonné par la France, épuisé de ressources, le Canada fut écrasé, il fallut, pour le vaincre, une armée aussi nombreuse que toute sa population, hommes, femmes et enfants. Un pareil peuple a droit, il nous semble, sinon à l'admiration, du moins à la justice de ses ennemis.

IV

Il nous reste à examiner l'histoire de l'*ancien régime en Canada* au double point de vue de l'érudition et du style. Ici, notre tâche devient plus aisée, et surtout plus agréable au savant écrivain. Il est difficile en effet que l'éloge sur ce point puisse égaler le mérite. M. Parkman possède éminemment la qualité distinctive de sa race, la ténacité. Il s'est passionné pour

" devenir le plus grand État de l'univers." Un homme qui concevait de pareilles idées, dès 1663, n'était pas un esprit ordinaire.

notre histoire ; il a voulu la connaître à fond, et pour cela il n'a rien épargné, ni les fatigues, ni les voyages, ni les recherches, ni les études les plus longues et les plus fastidieuses. Plusieurs fois il a traversé l'Atlantique pour aller fouiller les bibliothèques européennes. Il a surtout compulsé les différentes archives de Paris, et il en a rapporté une masse énorme de documents précieux, dont un grand nombre sont tout à fait inconnus au Canada.

Afin de bien se rendre compte des lieux où se sont passées les scènes qu'il décrit, il a parcouru en tous sens les États-Unis et le Canada. Les archives publiques et particulières de notre province lui ont fourni de nombreux matériaux. Il a étudié, analysé, comparé tout cela avec une patience de bénédictin. Aussi ses livres sont-ils de véritables mosaïques disposées avec autant d'art que de science.

Il faut rendre ce témoignage à M. Parkman, qu'il est consciencieux dans ses études jusqu'au scrupule. Il ne traite aucune question sans avoir contrôlé tous les faits avec une minutieuse exactitude. Il accompagne son récit d'une variété de détails qui dénote un travail infini ; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la multiplicité de ces détails n'a rien d'aride. Il a le secret de présenter toutes choses sous un aspect vivant et pittoresque. On peut cependant reprocher à l'auteur de ne pas apporter assez de discernement dans le choix de ses matériaux. Des récits mensongers, inspirés évidemment par la haine ou par la vengeance, sont

quelquefois cités comme autorité avec autant de confiance que des documents officiels. L'historien se fait ainsi l'écho de calomnies que le plus simple examen devrait faire rejeter. Est-il besoin de citer le chapitre XIX (page 351), où les jésuites sont accusés d'avoir abusé du tribunal de la confession, d'après les rapports de Cavalier de La Salle et de d'Allet, tous deux ennemis jurés des jésuites? M. Parkman n'ignore pas que ce dernier fut un des principaux auteurs de la suppression des *Relations des jésuites*, ces annales inestimables, où M. Parkman lui-même a puisé à pleines mains, et dont il déclare la sincérité au-dessus de tout soupçon. Notre orgueil national est souvent froissé par les commentaires défavorables dont il accompagne ses citations. Nous y sommes d'autant plus sensibles que notre patriotisme, toujours en éveil, nous a accoutumés à envisager notre passé sous un aspect peut-être trop idéal et plutôt conforme à nos rêves qu'à la réalité. Trop souvent on a fait des panégyriques au lieu de l'histoire. Les livres de M. Parkman ont du moins cela de bon, qu'ils nous apprennent à examiner nos annales avec les yeux de la froide raison.

Quant au style de l'*Ancien régime*, l'auteur semble avoir voulu appliquer à l'histoire le précepte qu'Horace donne aux poètes : *Ut pictura poesis*. Que d'autres lui en fassent un reproche; pour notre part, nous aimons mieux admirer le don magique qu'il possède d'animer tout ce qu'il touche; sous sa plume les cendres du passé ressuscitent et palpitent de vie. Les

personnages qu'il met en scène passent sous les yeux du lecteur et se détachent en relief avec une singulière vigueur sur les grands paysages de la nature canadienne qu'il décrit avec une poétique vérité. Aussi les critiques américains le comparent-ils à Washington Irving; quelques-uns même le préfèrent à l'auteur d'*Astoria*.

V

Que dirons-nous, en résumé, de l'*Ancien régime au Canada*? Il ressemble à l'un de ces paysages de la nature canadienne, alors qu'elle étalait toute sa sauvage beauté, quand ni le feu, ni la hache de l'homme civilisé n'avaient encore déchiré le manteau de ses forêts vierges. Le voyageur européen qui l'eût contemplée, sans la connaître, par une belle matinée de printemps, aurait cru y trouver une sécurité parfaite. Rien en effet ne paraissait troubler la sécurité du sommeil primitif où elle reposait.

Aussi loin que le regard peut s'étendre à l'horizon, sur la crête bleuâtre des montagnes lointaines, ou sous le dôme des forêts, tout semble calme et inoffensif. L'air est limpide, un jour éblouissant colore des teintes les plus riches et les plus variées le ciel, la terre et les eaux. L'atmosphère tiède est embaumée par les senteurs pénétrantes du feuillage nouvellement épanoui, des écorces résineuses, des plantes marines, des fleurs écloses sur la mousse ou sous la fraîcheur des bois. Une vague et mystérieuse harmonie accom-

pagne le balancement des têtes des arbres et des hautes herbes de la prairie.

Tout semble inviter à se confier à cette séduisante nature ; toutefois, bien imprudent aurait été le voyageur qui se fût aventuré sans arme dans le labyrinthe de ces forêts, qui se fût endormi sans crainte sous leurs frais ombrages. Plus d'un être dangereux se glissait sous la feuillée, se cachait au fond des cavernes inconnues. Derrière l'angle des rochers était tapi le farouche Iroquois, prêt à lancer sa flèche, ou à se précipiter sur sa proie, le tomahawk à la main, en poussant son terrible cri de guerre.

Le livre de M. Parkman a quelque chose de la fascination et des dangers de notre antique nature. Le lecteur prudent ne doit s'y engager ni sans arme ni sans boussole.

Quant au critique qui juge au point de vue catholique, quelle impression recueille-t-il de cette lecture ? Après avoir lu, étudié, médité, il ferme le livre avec un soupir, l'esprit partagé entre un sentiment d'estime et de regret ; d'estime pour l'auteur dont il ne peut s'empêcher d'admirer le caractère et le talent ; de regret, en songeant que tant de brillantes qualités sont mises au service d'une cause hostile au catholicisme.

• Rivière-Quelle, mars 1875.

NOTRE PASSÉ LITTÉRAIRE

ET NOS DEUX HISTORIENS *

I

D'autres voix plus écoutées que la mienne ont déjà loué, comme elle le mérite, l'inspiration d'où est née la Société royale du Canada qui vient d'être inaugurée sous de si heureux auspices. Elles ont dit, avec l'éloquence que vous savez, les droits que s'est acquis à la reconnaissance des sciences et des lettres l'illustre représentant de notre souveraine, dont le nom est si populaire parmi nous †. Animé d'une ambition toute royale, il a aspiré à un titre, à un genre de mérite auxquels n'avait songé aucun des gouverneurs qui l'ont devancé: celui de Mécène du Canada. L'avenir dira quelle heureuse influence aura exercée sur la destinée des lettres et des sciences en ce pays la haute protection dont elles sont aujourd'hui l'objet.

A ce premier sentiment de gratitude vient s'en joindre un second qui touche tout particulièrement les membres canadiens-français de cette Société: cet

* Conférence lue devant la Société royale du Canada, le 26 mai 1882.

† Le marquis de Lorne.

hommage s'adresse à leurs devanciers, à ceux qui ont été les fondateurs de notre littérature nationale. C'est, en quelque sorte, avec un sentiment de piété filiale que la section française de la Société s'empresse d'inscrire leurs noms à la première page de ses annales. Ils ont été les premiers à la peine, il est juste qu'ils le soient à l'honneur. Supérieurs par le talent aussi bien que par l'âge, ils ont laissé après eux des œuvres qui n'ont pas été égalées et qui sont restées comme les meilleures assises de notre jeune littérature. S'ils eussent vécu assez longtemps pour être témoins du triomphe des lettres auquel nous assistons, ce serait sur leurs fronts que seraient tombées les premières couronnes académiques. Et combien chacun de nous se serait senti plus raffermi et plus confiant, si, en franchissant aujourd'hui le seuil de cette enceinte, il se fût vu précédé des historiens Garneau et Ferland, du penseur Étienne Parent, et pourquoi ne pas dire aussi du plus patriotique comme du plus malheureux de nos poètes, Octave Crémazie ?

Nous ne remplissons pas seulement un devoir, mais nous trouvons une protection en évoquant ces grandes figures, en rappelant leurs travaux, en associant leurs noms et leurs œuvres à l'inauguration de cette Société royale du Canada.

II

Sans adopter tout entière la théorie de Montesquieu sur l'influence des climats, ni celle de Michelet par

rapport à l'influence géographique sur le génie des peuples, j'ai toujours cru à une harmonie secrète et intime entre les hommes et les lieux qui les ont vus naître et où ils ont vécu. Enlevez Homère de ses îles harmonieuses et ensoleillées de la Grèce, Horace de ses collines romaines ou de son lac de Tivoli, Ossian de ses montagnes d'Écosse et de ses brumes du nord, vous n'aurez plus Homère, ni Horace, ni Ossian : leur génie sera exilé comme leur vie.

Enlevez pareillement Garneau ou Crémazie du vieux cap de Québec, vous ne retrouverez plus le même historien, ni le même poète. Leur génie ou leur talent subsistera sans doute, mais il sera d'une autre nature, il aura pris une autre forme.

On a souvent remarqué que presque tous nos poètes sont les fils de nos montagnes.

Connaissez-vous le nid d'aigle d'où la plus populaire de nos muses modernes a pris son essor ? Parmi tant de sites des environs plus ou moins éloignés de Québec, qu'on ne cesse d'admirer, il en est un dont les voyageurs rapportent un souvenir ineffaçable, et dont l'empreinte poétique m'est toujours restée gravée dans l'imagination et dans le cœur, malgré tant de sites variés et splendides qui me sont tombés sous les yeux, depuis les bords de l'Italie et de la Suisse jusqu'à ceux de l'Atlantique, des grands lacs et du golfe mexicain. Ce coin de montagnes est celui qui sert de piédestal à l'une de nos plus belles institutions classiques, le collège de Sainte-Anne.

Du haut de son dôme superbe qui vient d'être terminé, on ne distingue pas moins d'une vingtaine de paroisses disséminées gracieusement sur les deux rivages du fleuve, qui n'a guère moins de cinq lieues de largeur en cet endroit et dont l'immense nappe d'eau, parsemée d'îles variées d'aspect, de grandeur et de fertilité, se perd, à l'est et à l'ouest, dans les profondeurs de l'horizon. Il n'est peut-être pas de lieu sur tout le parcours du fleuve Saint-Laurent où ses deux rives paraissent aussi grandioses et aussi pittoresques. Elles ne sont ni trop rapprochées, ni trop lointaines pour la beauté du paysage. Montagneuses toutes deux, celles du sud s'élèvent en pentes douces et fertiles, tandis que celles du nord se dressent en caps sauvages et escarpés.

Les environs immédiats du collège sont aussi gracieux que le panorama dont on y jouit est immense. Les larges ailes de l'édifice s'étendent sur la hauteur entre des massifs d'arbres, comme un aigle géant qui ouvre sa puissante envergure pour prendre son vol, ou qui vient de s'y poser.

La cour des élèves a été percée dans la forêt qui lui sert encore de ceinture. Taillée irrégulièrement selon les caprices du terrain, elle est plantée çà et là de jeunes érables, ornée de kiosques, de berceaux, de divers jeux, embellie de jardins et de vergers. Le coup d'œil que présente cette retraite durant les beaux jours de l'été, quand elle est toute retentissante des cris des

élèves et des chants des oiseaux, fait naître l'idée de ces oasis enchantées que rêvent les poètes.

Il y a vingt-cinq ans, par une tiède matinée de juin, à l'heure où les élèves en congé bourdonnaient dans cette cour comme un essaim d'abeilles, un jeune étudiant, dans toute la fleur de l'adolescence, aux cheveux blonds et bouclés, à la taille mince, aux traits délicats, un peu pâles, à l'œil bleu velouté, était assis à l'écart sous un taillis, en compagnie de deux ou trois de ses camarades. La chevelure au vent, l'air inspiré, il leur lisait, d'une voix vibrante, des passages détachés d'un livre qu'il déposait de temps en temps pour saisir un journal où il leur faisait admirer quelques strophes de vers fraîchement publiées.

C'était un tableau à peindre que ce groupe de jeunes gens, encadré dans un rideau de ramures vertes qui secouaient sur leurs têtes, avec la brise, les rayons tamisés du soleil. Des éclairs dans leurs yeux, des éclats de voix, des gestes animés, tout indiquait l'enthousiasme juvénile que leur inspiraient ces lectures.

Quel était ce livre ? Quels étaient ces vers ? Ce livre, c'était l'*Histoire du Canada* de Garneau. Ces vers, c'étaient ceux de Crémazie. Ce jeune enthousiaste, c'était celui qui, le premier parmi les Canadiens, devait plus tard aller offrir son front aux lauriers de l'Académie française.

Garneau ! Crémazie ! voilà les auteurs de la révolu-

tion littéraire que nous avons vue et qui a révélé au delà de l'Océan le Canada intellectuel.

Le temps est déjà loin où des visiteurs étrangers, ignorant notre langue ou mûs par le préjugé, nous accusaient de parler un patois. Les Français de la vieille France qui sont venus nous serrer la main, et parmi eux on comptait des sommités littéraires, des académiciens, des savants, l'ont répété bien des fois : le français que parle notre peuple est le français du peuple de Louis XIV. La langue qu'écrivent nos littérateurs est comprise et écoutée à Paris et à l'Académie française.

Le temps est loin où l'un de nos gouvernants, lord Durham, ne voulait pas reconnaître chez nous les éléments de la vitalité nationale, et prétendait nous refuser une place au banquet des peuples, parce que nous n'avions pas encore de littérature. Notre littérature est née ; et si elle n'a pas encore produit de chefs-d'œuvre, du moins a-t-elle fait des progrès appréciables.

A-t-on jamais bien compris les dures conditions de vie intellectuelle aussi bien que politique que le sort des armes nous avait imposées ! Sait-on toutes les résistances qu'il nous a fallu faire ? tous les obstacles que nous avons eu à vaincre ?

On admire l'intrépidité de nos pionniers d'autrefois, la constance de nos défricheurs, ces conquérants pacifiques du sol canadien. Nous avons eu aussi nos pionniers et nos défricheurs dans le monde des lettres. Ce qu'il leur a fallu de courage et de constance pour

ouvrir, à travers mille difficultés, la route des intelligences et planter les premiers jalons de notre littérature, les anciens qui leur survivent le savent, et la jeune génération qui nous suit aura peine à le comprendre.

La secousse qui avait brisé notre premier lien colonial avait été si violente qu'elle avait tout ébranlé, sinon tout renversé, dans notre corps social. La classe aisée, c'est-à-dire la classe instruite, avait fui au lendemain du désastre et avait repris, avec les épaves de sa fortune, le chemin de la France. Seul, ruiné, mais non découragé, le peuple resta fidèle à la cause nationale, fidèle à lui-même. A peine ses cicatrices étaient-elles fermées qu'il se releva pour la lutte. Des besoins nouveaux firent surgir de nouveaux dévouements. Il fallait tout créer avec rien, s'ouvrir les veines, pour ainsi dire, s'épuiser pour organiser la défense. Le peuple canadien réalisa la légende du pélican qui se déchire les entrailles pour nourrir ses enfants. Ses chefs avaient compris tout d'abord que l'avenir n'était plus à l'épée, mais à la parole et à la plume. Au prix de ses sueurs et de ses fatigues, il éleva des centres d'éducation, faibles et obscurs dans leurs commencements, mais qui grandirent bientôt en importance, et d'où sortit ensuite toute une milice nouvelle, sagement disciplinée, qui poussa ce grand cri de liberté que l'Angleterre était digne d'entendre et de comprendre.

Le succès fut lent à venir; les progrès de l'éducation

se firent attendre. On en saisit maintenant la cause. Les éléments essentiels à l'instruction étaient insuffisants ; à peine pouvait-on se procurer les livres nécessaires aux études. On hésitera à nous croire quand nous dirons qu'à l'époque même de notre cours classique (il n'y a pas de cela trente-cinq ans), les élèves étaient encore obligés d'écrire de leurs propres mains les traités de belles-lettres, de rhétorique, de sciences naturelles, etc., etc., destinés aux classes. Les livres étaient rares et il était difficile de s'en procurer, même au prix de l'or.

Il ne faut pas oublier que, pendant près d'un siècle, nous avons été complètement séparés de la France, notre foyer de lumière. La guerre de l'indépendance américaine avait suivi de près celle de la conquête, puis étaient venues la révolution française et les guerres de l'Empire. Les rares communications avec la France qui avaient été commencées sous la Restauration, furent de nouveau interrompues à l'époque des troubles de 1837. Ce ne fut qu'après 1840 que nos relations commerciales s'établirent définitivement avec l'ancienne mère patrie.

Aujourd'hui que nous sommes plus rapprochés de Paris que ne l'étaient Marseille et Toulouse au commencement du siècle, on a du mal à se rendre compte des difficultés que nos devanciers ont eu à surmonter pour se frayer un chemin dans la carrière des lettres.

Leurs créations en acquièrent à nos yeux un prix qui nous en fait exagérer l'importance et le mérite un

petit trop, comme on disait au temps de Champlain. Elles ressemblent à ces bijoux de famille un peu démodés, comme leur écrin, mais dont on aime à se parer, parce qu'ils gardent quelque chose de ceux qu'on a le plus aimés.

III

On a dit que la France était la seule nation qui se dévouât pour une idée. Nous sommes les fils de la France et fiers de refléter son génie. Nés d'une grande pensée, l'idée civilisatrice et religieuse, nous sommes restés les fils de la pensée plus que de l'action. Dans cette fiévreuse Amérique, où tout le monde fait une course effrénée à la fortune, au *mighty dollar*, nous nous attardons au travail de l'idée.

L'Américain qui nous coudoie, nous voyant courbés sur cette œuvre ingrate, hausse les épaules, sourit et passe. Il ne comprend pas. Lui n'agit guère que pour le présent, nous créons (du moins c'est notre conviction), nous créons pour l'avenir : *æternitati pingo*.

Vous vous rappelez ce personnage de Notre-Dame de Paris que Victor Hugo place, un livre à la main, en face d'un monument gothique et à qui il fait dire ce mot devenu célèbre : *Ceci tuera cela*. Dans cet ordre d'idées, aucun Canadien ne fut plus Français que notre historien national. Toute la vie de Garneau se résume dans ce beau vers de Lamartine :

Sans haine et sans amour, tu vécus pour penser.

Au lendemain de sa fin prématurée, un de ceux qui

l'avaient le mieux connu, grand esprit comme lui, a écrit toute sa vie en quelques lignes émues qui le peignent au vrai :

“ Il est mort à la tâche notre cher et grand historien. Il n'a connu ni les splendeurs de la richesse, ni les enivremments du pouvoir. Il a vécu humble, presque pauvre, loin des plaisirs du monde, cachant avec soin les rayonnements de sa haute intelligence pour les concentrer sur cette œuvre qui dévora sa vie en lui donnant l'immortalité. Garneau a été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes.”

Rarement historien a travaillé dans des circonstances plus dramatiques : c'était après 1840. L'œuvre de l'Union venait d'être consommée, et les ennemis de notre race s'applaudissaient, croyant par là avoir donné le coup de grâce à notre jeune nationalité. Souvent, dans le silence de ses méditations, l'historien se demandait à lui-même s'il écrivait sur un berceau ou sur une tombe. Ce doute qui planait dans son esprit et qui se trahit sous sa plume, répand sur son histoire une teinte de mélancolie touchante qui en relève l'intérêt. La pensée du lecteur se reporte avec celle de l'historien sur l'avenir, et vacille, comme la sienne, entre le doute et l'espérance.

Si nous en étions encore au temps des parallèles, ce serait ici le lieu d'établir en quoi nos deux historiens, Garneau et Ferland, se ressemblent, en quoi ils diffè-

rent, sans toutefois faire du parallèle un prétexte à antithèse.

Il y a deux écoles, ou si l'on veut, deux races d'historiens : ceux qui effacent et ceux qui accusent leur personnalité ; ceux qui se désintéressent du présent et se contentent de narrer et d'expliquer les événements, et ceux qui, en étudiant le passé, n'oublient pas le présent, qui embrassent une doctrine ou une cause, la font ressortir des faits et en poursuivent le développement.

Je ne dissimule pas ma préférence pour cette dernière école. C'est, au reste, la grande manière, celle dont Bossuet est un maître immortel.

Garneau appartient à cette race d'historiens ; l'abbé Ferland relève plutôt de la première.

Chacun d'ailleurs s'est placé à un point de vue différent. Garneau s'adressait au public européen, pour le moins autant qu'à ses nationaux. C'était une conséquence de sa thèse qui peut se formuler ainsi : Défense des Canadiens devant l'Angleterre.

L'abbé Ferland, caractère timide à force d'être modeste, n'ambitionnait guère d'autre auditoire que le nôtre. Plus complet que Garneau, surtout pour les origines de notre histoire, qu'il a mieux comprises, il n'a pas été surpassé comme narrateur facile et consciencieux. L'un a plus les qualités de l'annaliste ; l'autre celles de l'historien. Enlevé prématurément comme Garneau, l'abbé Ferland n'a pas eu, comme son émule, la bonne fortune de mettre le couronne-

ment à son œuvre. Interrompue brusquement à l'époque de la conquête, elle ne donne pas la mesure de son talent. Il n'a eu le temps de mettre la dernière main qu'au premier volume de son *Cours d'histoire* ; c'est la meilleure page qui ait été écrite sur nos origines historiques.

Si on n'avait pas tant abusé de la comparaison sous prétexte de mieux faire comprendre son sujet, j'en hasarderais une qui me semble représenter assez bien le caractère distinctif de nos deux historiens, et que je prendrais sur le théâtre même de leurs travaux.

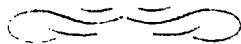
Ceux qui sont familiers avec le paysage de Québec, connaissent le délicieux parcours de la rivière Saint-Charles, aussi bien que les bords autrement accidentés de la rivière Montmorency. La première qui serpente paisiblement à travers des vallons qu'elle embellit et fertilise et qui se jette sans bruit dans le fleuve, rappelle le talent facile, calme et modeste de l'abbé Ferland ; tandis que la course ardente, l'air de sauvagerie du Montmorency, qui se décharge en écume, fait songer à la manière plus âpre, plus mouvementée de l'historien Garneau. L'un et l'autre sont des sources de science et de patriotisme dignes de la réputation qui leur a été faite.

IV

Lorsque Dante entreprit son immortel voyage à travers les mondes de l'autre vie, il sentit d'abord son

courage fléchir, et il n'osa s'aventurer seul ni dans cette nuit ni dans ces lumières. Alors deux figures bienfaisantes, celles de Virgile et de Béatrix, lui apparurent, le rassurèrent et lui servirent de guides.

Vous avez entrevu ma pensée, messieurs. Nous voici à l'entrée d'une carrière toute nouvelle et inconnue, mêlée de clartés et d'ombres. Plus d'un écueil nous attend sur la route. Comme le pèlerin de Florence, nous avons besoin de guides et de soutiens. En est-il de meilleurs que les deux nobles figures que je viens d'évoquer devant vous ? Il n'en est pas de plus pures, ni de plus sereines dans toute notre histoire littéraire. Si nous marchons sur leurs traces, si nous suivons leurs exemples, apportant toujours la même conscience dans les recherches, la même sincérité dans les discussions, nous ne risquerons guère de nous égarer ni dans la voie de la science, ni dans celle du patriotisme.



ÉTUDE SUR ANGÉLINE DE MONTRUN

PAR LAURE CONAN. *

Il y a deux ans, la *Revue canadienne* de Montréal (juin 1881) entreprenait, sous le titre d'*Angéline de Montbrun*, la publication d'un roman canadien qu'on disait une œuvre fort remarquable. La curiosité publique fut vivement piquée par l'annonce que ce roman était dû à une femme dont le nom véritable commençait à se faire jour à travers le pseudonyme de Laure Conan, derrière lequel s'abritait l'auteur.

C'était une nouveauté dans notre littérature toute nouvelle ; jusque-là les hommes seuls y avaient eu le droit de cité. Pour la première fois une femme venait y réclamer sa place ; et, disons-le de suite, elle en a fait la conquête avec un talent qui ne peut être méconnu. Et cette place lui restera, car le suffrage des meilleurs juges la lui assure.

* Cette étude avait été préparée pour être lue dans une séance de la Société royale qui devait se tenir au commencement du mois de novembre de l'année 1883, mais qui n'a pas eu lieu.

Cependant, tandis que tout le monde privément fait l'éloge d'*Angéline de Montbrun*, qu'on se passe l'ouvrage de main en main, qu'on l'apprécie en petit comité, que même on le cite dans des livres d'une haute portée historique, personne, parmi nos auteurs qui font autorité, n'en a publié, que je sache, de critique sérieuse.

Je dois dire, avant d'entrer dans cette étude, qu'à l'endroit des romans, en général, je suis de l'opinion d'Eugénie de Guérin, dont le grand sens catholique lui faisait dire : " Les romans ne m'intéressent guère, jamais ils ne m'ont moins touchée... J'ai peur de ce dérangement moral qui fait le roman et qui en détruit le charme pour moi. Je ne puis toucher ces livres que comme à des insensés... De tous les romanciers, je ne goûte que Scott. Il se met, par sa façon, à l'écart des autres et bien au-dessus. C'est un homme de génie et peut-être le plus complet, et toujours pur. On peut l'ouvrir au hasard, *sans qu'un mot corrupteur étonne le regard* (Lamartine). L'amour, chez lui, c'est un fil de soie blanche dont il lie ses drames." Eugénie de Guérin ajoute ailleurs en parlant d'un roman : " J'y trouve un genre perfide : c'est de parler vertu, c'est de la mener sur le champ de bataille en épauettes de capitaine pour lui tirer, sous les yeux de Dieu, toutes les flèches de Cupidon."

Toutefois il serait injuste d'appliquer cette théorie à tous les livres d'imagination. *Fabiola*, du cardinal Wiseman, et bien d'autres du même genre qu'on pourrait citer, sont des romans, mais aussi d'excellents

livres, dont la lecture saine et fortifiante est un attrait pour l'esprit, un aliment pour le cœur, une grâce pour l'âme.

C'est à ce genre d'ouvrages qu'appartient *Angéline de Montbrun*. Après l'avoir lue, on est touché, attendri, édifié; on se croit plus loin de soi-même et plus près de Dieu, on se retrouve meilleur. On se sent pris de reconnaissance pour Laure Conan, qui nous a procuré ce plaisir inattendu.

En un mot, c'est un livre dont on sort comme d'une église, le regard au ciel, la prière sur les lèvres, l'âme pleine de clartés et les vêtements tout imprégnés d'encens.

Cette Angéline est un ange et la plume qui nous l'a révélée semble avoir des ailes. Ceux qui n'ont pas lu le livre croiront que j'exagère : à ceux-là je répondrai, comme la voix mystérieuse à Augustin : "Prenez et lisez." Lisez ces pages, et si vous êtes accessible à ce qu'il y a de vraiment exquis dans le sentiment, à ce qu'il y a de plus délicat et de plus pur dans les tendresses du cœur, vous serez séduit; vous resterez sous le charme.

On a dit que parfois les fauvelles choisissent, pour cacher leurs nids, les plus âpres rochers. Si vous connaissiez l'endroit où réside Laure Conan, vous diriez : C'est bien là le nid de fauvelles parmi les rochers ! Cette voix si douce, si mélancolique dans ses recherches de l'idéal, chante parmi les sauvageries d'une nature tourmentée : une vaste anfractuosité taillée

dans les Laurentides, d'où tombe une rivière torrentielle dans le fleuve qui, là, prend quasi les airs d'une petite Méditerranée, si bien que les habitants de ces rivages, en parlant de lui, disent : la mer.

A part un ou deux mois de l'été où ce Biarritz canadien voit affluer les touristes, qui viennent s'y livrer aux plaisirs de la chasse, de la pêche et des bains de mer, c'est un coin retiré du monde où la société n'est autre que celle d'un village ordinaire, loin des voies ferrées, monotone et inanimé, où l'on mène ce qu'on appelle en France la vie de province.

La maison paternelle de Laure Conan ne se distingue en rien des modestes résidences de nos campagnes. Assise au pied des caps, à quelques pas du *chemin du roi*, elle regarde la *mer*, dont les évaporations salines l'enveloppent souvent, en automne, de ces buées blanches que l'imagination d'Ossian transformait en légions de fantômes se livrant sans cesse des combats autour de ses chères montagnes d'Écosse.

Outre cette physionomie pittoresque, un souvenir préhistorique (chose extrêmement rare en notre pays) se rattache à cet endroit. La maison est située à quelques pas de ces étranges et mystérieux monticules dont la forme et la symétrie accusent un travail humain et que l'on croit être des *tumuli* indiens, quoiqu'ils n'aient jamais été soumis aux investigations des archéologues.

Fille de cultivateur, l'auteur d'*Angéline de Montbrun* descend de ces rudes colons normands, bretons ou poi-

tebins, aux poignets solides comme des nœuds d'érable, au courage plus solide encore, qui sont venus ici se tailler, dans la forêt, de ces terres que nous nommons aujourd'hui des biens de famille et qu'on prendrait en Europe pour des fiefs.

La mort, qui a moissonné de bonne heure sous ce toit, a entravé les soins de la culture et diminué les gerbes dans les champs : la médiocrité a remplacé l'aisance.

Quelques années de couvent aux Ursulines de Québec ont seules fait époque dans l'uniformité de sa vie sans incident. Les soins du ménage, les exercices de piété et de fortes études poursuivies avec une régularité monastique, ont partagé le rest de ses jours.

On ne la voit guère hors du logis que pour de rares visites d'amitié ou pour se rendre aux offices divins, cheminant le long de la grève et toujours simplement vêtue. C'est ainsi que je me figure Évangéline, pensive et recueillie, son livre à fermoir à la main, se rendant, le dimanche, à l'église de Grand-Pré.

L'auteur d'*Angéline de Montbrun* n'est plus jeune : quiconque a lu son livre l'a deviné peut-être. On n'arrive guère à cette maturité du talent qu'à la maturité de l'âge. A plus d'une page du livre, on se demande même si c'est bien là l'œuvre d'une femme : cette plume est si virile ! Mais à la page suivante, la femme se révèle à cette sensibilité incomparable, à ce je ne sais quoi d'aérien, d'éthéré, dont l'homme ignore le secret.

On s'aperçoit que le cercle de ses lectures n'est pas étendu, mais excellent. Certains grands classiques lui sont familiers et l'histoire fait ses délices. Ses auteurs favoris sont : Bossuet (elle possède son Bossuet, j'en suis sûr, mieux qu'aucun de nos hommes de lettres), Fénelon, Lacordaire, Lamartine et Eugénie de Guérin.

Tout de fantaisie qu'il est, un livre comme *Angéline de Montbrun* ne saurait s'écrire sans ces études opiniâtres. La pensée en est trop relevée, le style trop choisi ! Sans dessein prémédité, par cette intuition naturelle aux intelligences de son sexe, elle a deviné le genre du roman moderne qui en fait la supériorité : l'étude plus achevée des caractères et des situations, l'analyse d'une âme, la perfection de la forme se déployant au milieu des événements les plus simples, et tout cela sans rien du fracas et des grandes intrigues qui caractérisent l'ancienne manière.

La trame d'*Angéline de Montbrun* est si fine et légère que je n'essaierai pas de la détacher des mille réflexions, peintures et péripéties diverses sous lesquelles elle se cache pour la mettre à nu. Cela, je crois, échappe à l'analyse. Tout est dans cet art délicat qui crée de rien, dans ces doigts de fée qui peuvent tisser des fils de la Vierge.

Avec toutes ces qualités, le roman d'*Angéline de Montbrun* n'est pas sans défaut : il y a un trop grand nombre de citations, de réminiscences, amenées presque toujours, je l'avoue, avec infiniment de naturel et d'à-propos, mais qui ne laissent pas de sentir la recher-

che, je ne dirai pas le pédantisme, car rien n'est plus éloigné de l'esprit de l'auteur. On aimerait à l'écouter plus souvent seule.

Laure Conan, j'y insiste, se souvient plus qu'il ne faut de ses lectures. Son esprit est encore trop chez les autres; elle n'est pas assez elle-même. Ce ne serait pas pardonnable après des années d'expérience littéraire; mais cette timidité, cette défiance de soi-même, je dirais presque cette gaucherie naïve, est un charme dans un premier essai. L'oiseau qui sort du nid voltige ainsi, et se repose de branche en branche avant d'oser prendre son essor. Qu'elle ose prendre le sien, et elle aura des coups d'aile qu'elle ne soupçonne pas, qui surprendront même ses admirateurs et qui lui vaudront ses meilleurs succès.

Le plus grave inconvénient de sa manière actuelle, c'est qu'elle donne à son livre une physionomie trop européenne. Sa pensée habite plus les bords de la Seine que ceux du Saint-Laurent. On regrette de ne pas rencontrer assez de pages vraiment canadiennes, telles que celle du pèlerinage d'*Angéline* au tombeau de Garneau. Notre littérature ne peut être sérieusement originale qu'en s'identifiant avec notre pays et ses habitants, qu'en peignant nos mœurs, notre histoire, notre physionomie; c'est sa condition d'existence.

Angéline de Montbrun est évidemment une sœur d'Eugénie de Guérin, et a vécu dans l'intimité d'Alexandrine de la Ferronnays. Cette parenté et ce voisinage sont charmants, mais combien elle y gagnerait

aux yeux de tous les lecteurs canadiens si elle descendait en ligne directe de M^{lle} de Verchères ou de madame de La Tour? Elle est bien la petite nièce du chevalier de Lévis, mais elle ne nous parle pas assez du vainqueur de Sainte-Foye, ni de sa noble famille, ni des braves miliciens qui sont tombés à ses côtés, ni de ce que sont devenus leurs petits-fils, qui peuplent aujourd'hui nos campagnes.

Cependant, n'oublions pas que les lettres qui forment le livre d'*Angéline de Montbrun* sont des prémices: c'est un bel oranger chargé de fleurs; laissons mûrir les pommes d'Hespérides.

Laure Conan pouvait difficilement rêver un plus heureux début.

En attendant d'autres révélations de son talent, jouissons de ce qu'elle nous donne aujourd'hui.

Ici, il faudrait multiplier les citations; mais je ne puis que détacher, en passant, quelques fleurs. Encore y perdent-elles à être cueillies: elles sont si bien distribuées par l'habile jardinière! Elles demandent à être vues et admirées sur pied dans son parterre de Valriant.

Voici d'abord comment elle descend en elle-même, pendant que ses regards se tournent vers la nature qui l'environne. Elle a parfois des réflexions qui étonnent par leur profondeur et que ne désavoueraient ni Eugénie de Guérin, ni madame Swetchine.

“ De ma fenêtre, j'ai une admirable vue du fleuve. Vraiment, c'est l'Océan. Je ne me lasse pas de le

regarder. J'aime la mer. Cette musique des flots jette un velours de mélancolie sur la tristesse de mes pensées, car, je vous l'avoue, j'ai des tristesses, et volontiers je dirais comme je ne sais plus quelle reine : " Fi de la vie ! " Pourtant, je n'ai aucun sujet réel de chagrin, mais vous le savez, " on cesse de s'aimer si personne ne nous aime. " ... Il fait un vent fou. La mer est blanche d'écume. J'aime à la voir troublée jusqu'au plus profond de ses abîmes. Et pourquoi ? Est-ce parce que la mer est une des plus belles œuvres de Dieu ? Ou plutôt, n'est-ce pas, comme on l'a dit bien des fois, parce qu'elle est l'image vivante de notre cœur ? Qu'est-ce que la tempête arrache aux profondeurs de la mer ? Qu'est-ce que la passion révèle de notre cœur ? La mer garde ses richesses et le cœur garde ses trésors. Il ne sait pas dire la parole de la vie ; il ne sait pas dire la parole de l'amour, et tous les efforts de la passion sont semblables à ceux de la tempête qui n'arrache à l'abîme que ces faibles débris, ces algues légères qu'on aperçoit sur les sables et sur les rochers mêlés avec un peu d'écume. "

Je voudrais pouvoir citer d'autres passages comme celui-là, qui feraient voir par quel côté Laure Conan se rattache à cette douce et sympathique école des *Lakistes*, filles comme elle des montagnes, des lacs et des grèves, et dont on retrouve, dans plus d'une de ses pages, les tendances idylliques et le spiritualisme affiné. Amante des heures calmes, comme les poètes du foyer, des plaisirs intimes de la famille et de tout

ce qui se dégage de poétique de la flambée de l'âtre, aussi bien que du rayonnement d'un beau soleil parmi les beautés sylvestres et les senteurs germinales, elle les répercute admirablement dans son âme et sous sa plume. Ceci explique pourquoi elle a trouvé un si vif écho dans les imaginations impressionnables comme la sienne, mais qui n'ont pas, aussi bien qu'elle, la faculté de traduire leurs impressions et leurs transports intérieurs.

Avec sa nature d'artiste, elle ne comprend pas la vie sans cette poésie. Il lui faut, comme aux disciples de Galilée, après les pénibles journées de Génésareth et les nuits sur la barque avec les filets, il lui faut le Carmel et les béatitudes sur la montagne et le Thabor. C'est en partie dans ce sens qu'elle a compris et choisi pour épigraphe ce mot de Lacordaire : *Avez-vous cru que cette vie fût la vie ?*

“ Je sais, dit-elle, que le mot d'exaltation est vite prononcé par certains gens. Angéline, êtes-vous comme moi ? Il existe sur la terre un affreux petit bon sens, horriblement raide, exécrationnellement étroit, que je ne puis rencontrer sans éprouver le besoin de faire quelque grosse folie. Non que je haïsse le bon sens, ce serait un triste travers. Le vrai bon sens n'exclut aucune grandeur. Régler et rapetisser sont deux choses bien différentes. Quelle est donc, je vous prie, cette prétendue sagesse qui n'admet que le terne et le tiède, et dont la main sèche et froide voudrait éteindre tout ce qui brille, tout ce qui brûle ? ”

Laure Conan est là tout entière, avec son esprit bien balancé qui règle tout et ne rapetisse rien.

Il faut lire la lettre de M. de Montbrun à Maurice Darville pour connaître la haute raison de cette fille des champs, qui a deviné le monde plus qu'elle ne l'a connu, pour comprendre son admirable idée du devoir.

On dit que les femmes raisonnent moins avec leur tête qu'avec leur cœur; s'il en est ainsi de Laure Conan, elle raisonne mieux avec son cœur que bien des hommes avec leur tête.

C'est une nature éminemment poétique, mais non moins éminemment pratique: une merveilleuse harmonie de l'imagination et du bon sens, du sentiment et de la raison. Quand même elle ne dirait pas qu'elle a souffert, son livre nous le révèle. Elle a passé à *travers les ronces* de la vie et a senti, c'est elle-même qui le dit, *combien le cœur est lourd à porter quand il est vide*. Ce qu'elle sait de la vie, elle l'a appris à l'école de l'épreuve.

Il y a des larmes sur les ailes de ce papillon.

Il y en a aussi dans la destinée d'*Angéline de Montbrun*. C'est une peinture vraie de la vie réelle.

Après une enfance et une jeunesse sans nuage, aimante et aimée, au moment où l'avenir lui ouvrait des perspectives éblouissantes, elle voit tout à coup s'écrouler les grands bonheurs de sa vie et se creuser devant elle une tombe où s'engouffrent à la fois le plus aimé des siens, et son avenir et sa beauté. Elle tombe à genoux et ne cherche désormais d'espérance qu'au ciel. Le Valriant est devenu le Val des soupirs.

Malgré les protestations de Maurice Darville, elle n'ose plus croire à son attachement et s'isole de lui comme du monde. Elle ne veut plus d'autre confident de sa douleur et de ses déceptions que ce témoin muet à qui l'on peut tout confier, qui retient tout, qui souvent console mieux qu'un ami, un *journal* enfin, quelques feuilles volantes, éphémères comme celles qui tombent de l'arbre et auxquelles pourtant on s'attache, comme à un être vivant. Son journal devient le seul compagnon de sa vie. Elle y verse toutes ses larmes, ce sang du cœur, comme les appelle je ne sais plus quel auteur. Elles y tombent goutte à goutte, elles s'y condensent, elles s'y cristallisent, elles font revivre les objets aimés, tout ce qui n'est plus. Et de tous ces cris de l'âme, de toutes ces larmes, de tous ces sanglots, elle fait un bouquet de myrrhe qu'elle offre en chrétienne sur l'autel de la résignation. Cette lecture est navrante, mais elle n'est pas énervante : c'est un *jardin des Oliviers*, où l'ange est descendu qui console et conforte. Je n'en veux citer qu'une page, une perle de sentiment :

“ Comme on reste enfant ! Depuis hier, je suis folle de regrets, folle de chagrin. Et pourquoi ? Parce que le vent a renversé le frêne sous lequel Maurice avait coutume de s'asseoir avec ses livres. J'aimais cet arbre qui l'avait abrité si souvent...

“ Cet endroit de la côte d'où l'on domine la mer lui plaisait infiniment, et le bruit des vagues l'enchantait. Aussi, il y passait de longues heures. Il avait enlevé

quelques pouces de l'écorce du frêne et gravé sur le bois, entre nos initiales, ce vers de Dante :

Amor ch'a nullo amato amor perdona.

“ Amère dérision maintenant ! Et pourtant, ces mots gardaient pour moi un parfum du passé. J'aurais donné bien des choses pour conserver cet arbre consacré par son souvenir. La dernière fois que j'en approchai, une grosse araignée filait sa toile sur les caractères que sa main a gravés, et cela me fit pleurer. Je crus voir l'indifférence hideuse travaillant au voile de l'oubli. J'enlevai la toile, mais qui relèvera maintenant l'arbre tombé, renversé dans toute sa force, dans toute sa sève ?

“ Le cœur se prend à tout, et je ne puis dire ce que j'éprouve en regardant la côte. Je n'aperçois plus ce bel arbre, ce témoin du passé !..

“ Mon Dieu, qu'est devenu le temps où je vous servais dans la joie de mon cœur ? Beaux jours de mon enfance, qu'êtes-vous devenus ? Alors le travail et mes jeux prenaient toutes mes heures. Alors je n'aimais que Dieu et mon père. C'étaient vraiment les jours heureux ! O paix de l'âme ! O bienheureuse ignorance des troubles du cœur ! Où vous n'êtes plus, le bonheur n'est pas ! ”

La littérature canadienne, si je ne m'abuse, n'a point produit de page plus émue. S'il est vrai de dire, avec Horace :

.....Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi,

la main qui a écrit ces lignes a dû trembler d'émotion pendant qu'elle les traçait sous le souffle de l'inspiration ; car il faut ressentir soi-même ces grands troubles du cœur, pour les rendre avec tant de vivacité. On est tenté, malgré soi, de voir à côté du profil d'Angéline de Montbrun la vague silhouette de l'auteur.

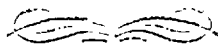
Quand on se transporte en esprit dans la silencieuse chambrette où elle a composé cette page, on est frappé du contraste qu'il y a entre la paix de cet intérieur et les orages de sa pensée, entre cette placidité apparente et ces effervescences souterraines. On reconstruit tout un tableau dans son imagination, et on l'encadre dans le paysage environnant. Alors les contrastes deviennent plus saisissants. On voit cette humble et sereine maison des champs, resserrée entre le fleuve et les montagnes, ouvrant ses croisées d'un côté sur la solitude mouvante des flots, de l'autre sur la solitude non moins agitée des bois. Au dehors, les grands bruits de la nature, les murmures de la forêt, le ressac de la mer, les brises du large apportant les cris stridents des goélands et des mauves ; à l'intérieur les douces voix de la famille, l'activité calme du ménage, les lèvres roses et gazouillantes des enfants et le chant du grillon, symbole de la *félicité* domestique, qui fait entendre son *cri-cri* sous les pierres du foyer. Et puis, à l'écart, dans le modeste sanctuaire de l'étude, inaccessible à tout bruit, un front penché qui résume toutes ces choses,

qui en devient l'âme et s'en fait l'interprète. Voilà à quoi fait songer et à bien d'autres rêves encore, la délicieuse scène du frêne renversé et de la toile d'araignée sur deux initiales. On voudrait fermer là le livre, car on craint pour la suite un désenchantement. On tremble pour l'inexpérience de l'auteur. On cherche quel dénouement elle va inventer qui ne soit pas une déception. C'est le triomphe du livre.

Une matrone romaine, fière comme Tulie, n'aurait pas trouvé cela, car elle n'était pas chrétienne. C'est l'impérissable gloire du christianisme d'avoir fait la femme si grande.

Laure Conan peut être contente de son coup d'essai. Elle a ajouté un nom à notre littérature, le premier nom de femme, et nous avons notre Eugénie de Guérin.

Novembre 1883.



LES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES

LE CANADA DEPUIS L'UNION DE 1841, PAR JOHN CHARLES DENT*

Etude critique lue devant la Société Royale du Canada, le 20 mai 1884.

I

Il y aurait une étude assez curieuse à écrire sur les évolutions de l'opinion publique dans notre pays depuis l'union des Canadas. Avant 1840, les deux provinces étaient restées en quelque sorte étrangères l'une à l'autre. De là beaucoup de préjugés mutuels très intenses. Mais les rapports incessants que l'Union établit entre les hommes les plus marquants du Haut et du Bas-Canada, modifièrent ensuite ces sentiments. Du parlement, où les députés apprirent à se connaître et à s'estimer, les vues impartiales des esprits éclairés se firent jour peu à peu dans la presse, et, par elle, dans les différentes classes de la société. Le journalisme anglais, qui jusque-là avait été presque universellement hostile aux Canadiens-Français, prit une attitude plus mesurée, que ces derniers ne tardèrent pas

* *The last forty years: Canada since the union of 1841, by John Charles Dent.* Toronto: Published by George Virtue, 1882.

à reconnaître et apprécier. La plupart des publications qui se firent depuis en langue anglaise, se ressentirent plus ou moins de cette influence. Il s'est formé parmi nos concitoyens d'origine britannique deux écoles bien distinctes : l'une, certainement encore trop nombreuse et trop puissante, qui s'obstine dans les idées rétrogrades d'un autre temps, et continue à entretenir les préjugés ; l'autre qui se recrute parmi les intelligences d'élite et qui s'est mise à étudier nos institutions, qui en a compris le mérite, et qui travaille activement à effacer les préventions.

Il serait facile d'en citer plus d'un exemple : nous n'en trouvons pas de plus frappant que celui offert récemment par un écrivain fort remarquable d'Ontario, le principal Grant, sous la direction duquel vient de s'achever la publication d'un grand ouvrage illustré, le *Picturesque Canada*, destiné à prendre rang parmi les meilleurs travaux du genre qui aient été imprimés en Amérique. Outre une connaissance peu ordinaire de nos annales historiques, il règne dans ces deux volumes un ton d'impartialité et de bienveillance qu'on n'est pas encore accoutumé à rencontrer chez les auteurs qui ne partagent pas les croyances catholiques.

C'est après avoir connu cet excellent ouvrage que nous avons eu occasion de lire les *Quarante dernières années* de l'histoire du Canada de M. John Charles Dent, dont nous entreprenons de faire la critique. Nous pensons y trouver la même absence de préjugés et la même largeur de vues ; le modèle que l'auteur avait sous les

yeux dans le beau travail dirigé par le principal Grant, dont les premiers fascicules se publiaient à Toronto, lorsque M. Dent imprimait son livre, semblait permettre de l'espérer. Mais les livres se suivent et ne se ressemblent pas ; celui de M. Dent, nous regrettons de le dire, relève directement de l'école arriérée et fanatique que nous venons de mentionner, et qui, pour nous servir d'une expression de l'historien Justin McCarthy, "s'imagine qu'il ne peut exister rien de réellement bon en dehors des limites du protestantisme."* Au lieu de réagir contre ces idées étroites, de dominer la foule ignorante, pour l'instruire et la guider, l'auteur s'est mis à sa suite et s'est fait l'écho de ses préjugés.

Je me suis imposé la tâche de lire ces deux épais volumes in-quarto, ce qui n'est pas un mince mérite ; et j'avoue qu'il m'est arrivé rarement de lire rien d'aussi médiocre sur l'histoire. L'ouvrage ne se rachète guère que par un côté : celui du luxe du papier et de l'impression. Convenons que ce n'est pas le côté le plus important.

Dès l'abord, on jugera de l'esprit de l'auteur par l'appréciation qu'il fait du peuple et du clergé canadiens-français en 1840. "The rural population, dit-il, "were in a condition of intellectual stagnation, if not "of positive retrogression... The habitant... was il-

*who believe in the existence of nothing really good outside the limits of protestantism. (*History of our own Times*, by Justin McCarthy, vol. II, p. 86.)

“literate, superstitious, and wholly insensible to the value of education. The habitant, indeed, was not merely indifferent to education—he was opposed to it in principle; AND HE WAS GENERALLY ENCOURAGED IN THIS OPPOSITION BY HIS PARISH PRIEST.” (Vol. I., pp. 53 et 54.)

Mouvement rétrograde, ou tout au moins stagnation dans l'ordre moral et intellectuel, et cela par la faute du clergé; telle était, suivant M. Dent, la situation du peuple canadien-français à l'époque de l'union des deux Canadas.

Mais l'auteur est-il bien assuré que les faits soient conformes à sa vue des choses?

Nous allons le constater rapidement en mettant en regard deux époques de notre histoire: celle de la conquête et celle de l'union.

Quel était l'état de notre population en 1760, et quel était-il en 1840?

Lorsque le sort des armes nous jeta entre les mains de l'Angleterre, nous n'étions (on l'a souvent répété), nous n'étions qu'une soixantaine de mille Français, complètement ruinés par la guerre, abandonnés par une grande partie de la classe aisée et instruite qui allait émigrer en France, et dont l'Angleterre favorisait le départ, comptant venir plus facilement à bout du reste de la population. Le seul élément de réorganisation qui subsistât dans cette débâcle générale fut le clergé. Un historien dont M. Dent ne suspectera pas l'impartialité en faveur du catholicisme, M. Park-

man, a dit, en parlant de cette époque: "Confusion, if
"not anarchy, would have followed but for the parish
"priests, who in a character of double paternity, half
"spiritual and half temporal, became more than ever
"the guardians of order throughout Canada." (*The
old Regime in Canada*, by F. Parkman, p. 400.)

Sous le régime français, la haute éducation avait toujours été entre les mains du clergé; elle avait eu pour source principale le collège des jésuites de Québec qui, depuis l'origine de la colonie, avait rendu des services inappréciables. Le séminaire de Québec s'était occupé exclusivement de l'éducation et du recrutement du clergé.

Un certain nombre d'écoles avaient été établies dans les campagnes sous les auspices plus ou moins directs du gouvernement; mais aucun système d'instruction primaire n'était régulièrement suivi. Il n'est peut-être aucun rapport sous lequel le régime français ait été plus défectueux. A cette époque, l'éducation populaire était loin d'attirer autant qu'aujourd'hui l'attention en Amérique et en Europe; et d'ailleurs les guerres continuelles que la France avait eu à soutenir pour garder pied en Canada, avaient fait de ce dernier pays une colonie militaire autant qu'agricole. Les habitants, toujours prêts à être appelés sous les armes, soit pour défendre le sol, soit pour faire partie d'expéditions lointaines, étaient souvent obligés d'abandonner à leurs enfants le soin de la culture des terres. A peine ceux-ci avaient-ils grandi dans les labours des champs

que, la plupart du temps, ils étaient convoqués à leur tour pour le service de l'État.

L'éducation des filles avait été de tout temps entre les mains des communautés religieuses ; les Ursulines, les Hospitalières de l'Hôpital-Général et les Dames de la Congrégation avaient chacune un établissement à Québec ; les Ursulines en avaient un autre aux Trois-Rivières. A Montréal, les Dames de la Congrégation s'étaient dévouées à l'enseignement depuis la fondation de la ville, et avaient établi des couvents dans une dizaine de paroisses rurales.

Telles étaient à peu près les sources intellectuelles que présentait le Canada au lendemain de la conquête ; elles étaient dues presque entièrement au clergé et aux communautés religieuses.

L'Angleterre le comprit bien tout d'abord ; aussi chercha-t-elle à les tarir à la fois en tarissant la source même du clergé. Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, étant mort l'année qui suivit la prise de cette ville, elle apporta toute espèce d'obstacles et de délais à la nomination de son successeur. On peut dire, sans rien exagérer, que le plus grand ennemi de l'éducation en Canada, depuis la conquête jusqu'à la veille de l'Union, ce fut l'Angleterre. Elle commença par supprimer le collège des jésuites, et si elle ne supprima point également le séminaire de Montréal, c'est que les événements ne lui permirent pas d'exécuter ce dessein. On sait quelle part du revenu public elle employa à fonder et entretenir le fameux Institut royal,

qu'elle avait imaginé pour *protestantiser* les Canadiens. L'opposition qu'il fallut faire à cette perfide organisation, qui nous entourait de dangers d'autant plus à craindre qu'ils étaient plus dissimulés, et qui disposait des fonds publics et de toute l'influence du pouvoir, paralysa, pendant plusieurs années, une partie de nos efforts pour répandre l'éducation française. Cette opposition a servi de prétexte aux calomnies dont M. Dent se fait aujourd'hui l'écho. Que serait-il arrivé, cependant, si nous avions prêté l'oreille aux suggestions qui nous furent faites; si nous avions fléchi devant les menaces et le déni de justice; si, de guerre lasse, nous eussions renié notre religion et notre nationalité? L'Angleterre aurait-elle pu résister aux deux invasions américaines de 1775 et de 1812? Quelles raisons aurions-nous eues de nous battre contre nos voisins? Nos intérêts n'eussent-ils pas été les mêmes? Si la religion et la nationalité n'avaient pas élevé une barrière entre nous et les Américains, il y a plus d'un siècle que l'Angleterre aurait perdu le Canada, et cette perte aurait entraîné probablement celle de toute l'Amérique britannique. Aujourd'hui la république américaine compterait quelques États de plus, et n'aurait d'autre limite du côté du nord que la mer glaciale. Pour nous, nous serions noyés dans l'immense flot humain qui inonde les États-Unis; nous aurions perdu notre caractère national, c'est-à-dire notre force et notre originalité, et nous serions montrés du doigt comme un peuple d'apostats. L'Angleterre elle-même serait la première à nous reprocher notre trahison.

Au lieu de cela, nous sommes restés un peuple pur d'alliage, homogène, vaillant et prospère. Les deux premières nations du monde, la France et l'Angleterre, sont fières de nous : la France, qui nous avait crus perdus, nous a retrouvés après un siècle et nous a reconnus pour ses plus dignes enfants ; l'Angleterre, qui nous avait méconnus, nous réclame comme ses plus fidèles sujets.

Ce fut dans les circonstances que nous venons de dire que le clergé et le peuple canadiens trouvèrent, dans l'inspiration du patriotisme, les moyens de développer l'instruction générale et de créer des établissements de haute éducation, d'où sont sortis nos hommes publics et qui font aujourd'hui l'honneur et la force de notre race en Amérique. Les cours d'études qu'on y suit ont fini par nous assurer sur plusieurs points, particulièrement en histoire et en littérature, une supériorité qui n'est pas contestée.

La cause de cette supériorité remonte à l'esprit conservateur du catholicisme. Grâce à cet esprit, la tradition des fortes études classiques qui ont fait les grands siècles, ne s'est jamais perdue parmi nous. Elle a imprimé à notre société une direction moins pratique, mais plus élevée qu'à celles qui nous environnent.

Le séminaire de Québec ouvrit un cours classique après la suppression du collège des jésuites ; le collège de Montréal fut fondé en 1773 par M. l'abbé Curatteau ; le collège de Nicolet, en 1804, par M.

le curé Brassard ; le collège de Saint-Hyacinthe, en 1811, par M. le curé Girouard ; le collège de Sainte-Thérèse, en 1825, par M. le curé Ducharme ; le collège de Chambly, en 1826, par M. le curé Mignault ; le collège de Sainte-Anne, en 1827, par M. le curé Painchaud ; le collège de L'Assomption, en 1832, par M. le curé Labelle ; le collège de Kingston, en 1837, par Mgr McDonell ; les Écoles chrétiennes, en 1837, par les sulpiciens. Les maisons d'éducation pour les filles se multiplièrent en proportion.

Toutes ces fondations sont dues à l'initiative individuelle ou à nos corporations religieuses, et n'ont eu, la plupart du temps, d'autres ressources que le dévouement des particuliers ; et cela à une époque où il fallait réagir contre la tyrannie oligarchique qui trahissait la cause de l'instruction publique pour servir celle de son fanatisme.

Est-il nécessaire de dire que l'éducation morale du peuple, loin d'avoir été négligée, fut toujours la principale et constante occupation du clergé ; que chaque paroisse était réglée à la manière d'une famille dont le curé était comme le père vigilant et austère ; que, par ses instructions religieuses, éclairées et suivies, il communiquait à ses ouailles les vertus civiques en même temps que les vertus chrétiennes dont il était lui-même l'exemple ? C'est sous l'empire de ces graves enseignements que s'est formée cette population canadienne-française, paisible et morale, amie de l'ordre et des lois, modeste dans ses désirs comme dans ses habi-

tudes, accessible aux idées élevées et généreuses ; en un mot, possédant les qualités qui font le bonheur et la prospérité des États.

Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'influence si grande que le clergé s'est acquise sur le peuple canadien : elle s'explique par cette action bienfaisante.

Mais au-dessus de toutes ces considérations, il y a un fait éclatant qu'on a cité souvent, mais qui ne saurait être mis trop en évidence, car il est une preuve sans réplique de la moralité de notre race : c'est l'accroissement presque fabuleux de la population. De 1760 à 1840, c'est-à-dire dans l'espace de quatre-vingts ans, elle s'est accrue de 65,000 à 650,000. Elle est aujourd'hui d'un million et demi !

En présence des faits qui précèdent et que l'auteur des *Quarante dernières années* ne peut ignorer, comment a-t-il pu écrire que, sous le rapport moral et intellectuel, les Canadiens-Français ont suivi un mouvement rétrograde ? N'avaient-ils pas, au contraire, suivi une marche progressive d'autant plus remarquable qu'elle avait été entravée par des difficultés de toute nature ? Quand on réfléchit à tous les désavantages de leur position après la conquête, à leur faiblesse numérique, au petit nombre d'hommes instruits qui étaient restés parmi eux, à l'isolement et à l'abandon dans lesquels ils avaient été jetés soudainement, n'ayant de contact qu'avec un vainqueur qui les détestait et qui aurait voulu les faire disparaître du sol, s'il en avait trouvé

les moyens, ne jouissant dans le principe, d'aucune liberté politique, étant obligés de défendre leurs institutions toujours menacées, on se demande comment ils ont pu résister à tant d'obstacles et ne pas être anéantis. On admire l'habileté et la prudence avec lesquelles ils se sont conduits pour se faire pardonner, d'abord leur existence, et ensuite pour assurer le maintien de leur religion, de leur langue et de leurs lois, et enfin pour conquérir leurs libertés politiques.

Lorsque leur nombre eut commencé à s'accroître et que l'Angleterre leur eut accordé une constitution, ils comprirent que la première chose qu'ils avaient à faire était d'augmenter le nombre de leurs maisons d'enseignement, afin de former d'abord un clergé plus nombreux, et ensuite une classe de citoyens instruits et dévoués qui fussent en état de défendre leurs intérêts sur tous les terrains de la vie publique. C'est cette pensée qui a donné naissance à tous ces collèges classiques qui sont devenus des pépinières inépuisables pour l'Église et pour l'État.

On a eu raison de dire que l'instruction primaire avait été fort négligée, mais nous avons montré sur qui en retombait la responsabilité. Si les gouvernants d'alors, au lieu de dépenser les fonds publics et l'influence dont ils disposaient, à essayer de pervertir le peuple en l'enlevant au catholicisme, avaient employé les mêmes moyens pour établir un bon système d'écoles, l'instruction primaire eût été proportionnellement aussi avancée en 1840 qu'elle l'est aujourd'hui.

Mais les efforts des hommes éclairés et du clergé étaient venus, je le répète, se briser contre la mauvaise volonté du gouvernement. Ceux qui, comme nous, fréquentaient les écoles à cette époque, se rappellent les regrets qu'excitait l'impuissance où l'on était de remédier à ce mal. N'est-il pas étrange que maintenant on en fasse une arme contre les Canadiens, et surtout contre le clergé?... M. Dent, qui redit ces accusations, ne s'aperçoit pas qu'il est un demeurant d'un autre âge, que le temps des préjugés est passé, qu'un esprit de justice prévaut à présent parmi ses compatriotes et que les plus éminents d'entre eux se font un mérite de savoir nous apprécier. Le piquant qu'il a cru ajouter à son livre en cherchant à nous rabaisser, lui donne une pente invincible vers le ruisseau : il aura le sort de ses prédécesseurs. Qui songe aujourd'hui à l'historien Smith et aux calomnies dont il a voulu ternir les premiers temps de notre histoire ?

II

Il est plaisant de voir comme M. Dent le prend de haut avec nous, de quel ton de supériorité il nous traite. Macaulay ou Carlyle ne prononçaient pas leurs jugements avec plus d'assurance. Ce naïf ne doute pas de lui-même ; il croit simplement que *The last forty years* est le pendant de *l'History of our own Times*, de Justin McCarthy. Rien que cela. Pour qu'on n'en

doute pas, il a la modestie de nous en prévenir dans son prospectus. "As its name implies," dit-il, "it will be a veritable Canadian "*History of our own Times.*"

Or, j'ai lu *The History of our own Times* en même temps que *The last forty years*, et je déclare que je ne connais rien de plus désastreux en littérature que cette comparaison. Imaginez une enseigne d'épicier auprès d'un tableau de maître !

Évidemment M. Dent s'est persuadé qu'il n'y a dans le Dominion qu'un seul historien digne de ce nom : M. Dent. On s'en aperçoit à la manière dont il traite l'*Histoire du Canada* de Garneau : "The current year," dit-il en la mentionnant, "finds us unprovided with any general history of our country that is worthy of the name."

Il importe peu que la critique étrangère ait trouvé cette histoire digne de la littérature française, que des historiens comme Henri Martin en aient fait l'éloge, et qu'un des derniers vœux de ce savant académicien, avant de mourir, ait été de lui servir de patron pour le faire couronner par l'Académie française ; M. Dent en a jugé autrement : son arrêt est sans appel.

Si, du moins, avec de telles prétentions, l'auteur des *Quarante dernières années* faisait preuve d'un véritable talent, mais son livre ne supporte pas la critique. Il est écrit plutôt avec la plume d'un journaliste qu'avec celle d'un historien. Composé sans plan arrêté, il manque absolument de proportion. Conçoit-on un ouvrage qui s'intitule : *Histoire de quarante ans* et qui,

formant deux gros volumes de 985 pages, n'a que cinquante pages sur les dix dernières années ?

En revanche, certaines parties sont traitées avec une étendue tout aussi disproportionnée, et contiennent on ne sait combien de longueurs, de redites interminables.

L'administration de lord Metcalfe, par exemple, qui n'a duré que deux ans et huit mois, n'occupe pas moins de cent cinquante et une pages.

En maints endroits, l'auteur ne fait grâce d'aucun détail, si insignifiant qu'il soit. Il triomphe à nous dire non seulement quel quantième du mois, quel jour de la semaine, mais même quelle heure du jour tel gouverneur est arrivé dans le pays, ou telle session du parlement s'est ouverte. Sir Charles Bagot, raconte-t-il, n'est débarqué du vaisseau qui l'avait transporté en Amérique, que le lendemain de son arrivée à New-York, dans l'après-midi ; son bagage et celui de sa suite pesaient exactement quarante-deux tonneaux. Et ainsi de suite. M. Dent apparemment ignore que l'histoire n'est pas un inventaire, et ne s'écrit pas comme une facture.

L'auteur des *Quarante dernières années* a une tendance qu'il a peut-être empruntée à Justin McCarthy : il cherche à piquer la curiosité du lecteur en mettant, au commencement de chaque chapitre, quelque titre à effet ; ce *truc*, qui rappelle trop l'art du romancier, convient peu à la gravité de l'histoire. Mais Justin McCarthy se le fait pardonner par un goût littéraire dont M. Dent ignore le secret. Je ne veux citer qu'un

exemple de la manière de M. Dent, que je trouve dans son second volume.

Le trente-sixième chapitre porte en vedette ces deux mots français : *L'Année terrible*. A quel propos ? Quelle année de notre histoire depuis 1840 jusqu'à nos jours mérite cette formidable épithète ? Nous l'ignorons. M. Dent l'ignore aussi. *L'Année terrible* de Victor Hugo lui sera tombée sous les yeux, et il n'a pu résister à l'attrait de ce titre. Alors il s'est mis à la recherche d'une année terrible. Pourquoi n'aurions-nous pas, comme la France, notre année terrible ? Il ne s'agissait que de la découvrir. La voilà, dit M. Dent en toute assurance : c'est l'année 1857. Mais elle n'est pas du tout terrible, l'année 1857. Elle l'est moins, dans tous les cas, que d'autres qui se sont écoulées durant les derniers quarante ans, telles que 1847, l'année de l'exode des Irlandais et de l'épidémie du typhus ; mais peu importe. *Stet pro ratione voluntas*. Et cela s'appelle faire de l'histoire !

Un pareil livre ne mérite pas les honneurs d'une longue critique ; aussi ne voulons-nous insister sur quelques points que pour rétablir la vérité.

Le thème favori de M. Dent est la supériorité des Haut-Canadiens sur nos compatriotes. A l'entendre, ils sont à peu près la seule population vraiment éclairée, la seule qui ait de l'initiative, soit pour les affaires privées, soit pour les affaires publiques, la seule qui ait bien compris ses droits et qui les ait fait valoir avec intelligence.

Nous allons mettre les deux provinces en présence, les montrer à l'œuvre à l'une des époques les plus décisives de notre régime parlementaire, et il sera facile de constater laquelle entendait mieux ses droits et ses devoirs, laquelle savait mieux combattre pour la liberté. Nous voulons parler de la crise politique que subit le Canada sous l'administration de lord Metcalfe. Voici en quelques mots quelle était la situation.

Sir Charles Bagot, prédécesseur de lord Metcalfe, avait pris l'administration de la colonie (1842) des mains de lord Sydenham, dont la conduite tyrannique avait soulevé un profond mécontentement dans la population. Ami sincère de la justice et de la liberté, sir Charles Bagot n'avait pas tardé à ramener l'ordre et la tranquillité par la sagesse de son administration. Il avait établi avec franchise le régime du gouvernement responsable, pour lequel les nôtres avaient combattu avec autant d'ardeur que de persévérance. D'autres réformes importantes qu'il favorisa et introduisit, achevèrent de lui conquérir une estime et une popularité universelles. Sa mort vint trop tôt mettre un terme à cette administration qui avait fait entrer le Canada dans une voie de liberté, de calme et de progrès inconnue jusque-là.

Ce fut sous ces heureux auspices que sir Charles Metcalfe prit la direction de la colonie. L'Angleterre ne pouvait faire un choix plus malheureux. Ancien gouverneur de l'Inde, et ensuite de la Jamaïque, il s'y était imbu d'idées autoritaires incompatibles avec le

gouvernement d'un peuple libre. De l'Orient, où il avait été longtemps témoin de l'astuce et du despotisme des rajahs et des nababs, "auprès de qui le pouvoir est tout, et le peuple n'est rien," il avait été transporté aux Indes occidentales, où il avait trouvé un autre genre de servilisme qui avait achevé de le rendre inapte à comprendre les aspirations des races civilisées. Son expérience s'était faite en sens opposé aux tendances des sociétés modernes, et il était trop avancé dans la vie pour refaire son éducation politique. Tel était le gouverneur que la Grande-Bretagne imposait au Canada après l'administration libérale de sir Charles Bagot.

C'était réveiller l'antagonisme que ce gouverneur avait mis ses soins à détruire. Sir Charles Metcalfe n'eut pas d'autre idée que de faire rétrograder le pays au temps de lord Sydenham, en démolissant ce que son prédécesseur avait si habilement édifié. Il se mit en guerre ouverte avec le ministère Lafontaine-Baldwin, alors au pouvoir, par une suite d'actes arbitraires et de procédés inconstitutionnels qui forcèrent Lafontaine à lui donner sa résignation. Cet événement fut le signal d'une tempête qui ne devait cesser qu'après son départ. Le Canada se trouva replongé dans un état de trouble et d'agitation voisin de l'anarchie.

Pendant neuf mois le gouverneur se consuma en vains efforts pour reconstituer un ministère. Les échecs qu'il subit ne firent qu'augmenter son obstination : il

s'érigea en petit souverain et gouverna sans conseillers officiels, sans chefs de départements, violant ainsi les principes du gouvernement responsable qui avaient été établis et mis en pratique avant lui.

Enfin le ministère si tristement connu sous le nom de ministère Draper-Viger fut formé, le parlement dissous et de nouvelles élections fixées pour l'automne de 1844.

Ce fut alors que se dessina l'attitude des deux provinces. Elles avaient les mêmes droits à faire valoir, les mêmes principes à faire triompher. Leur cause était commune : sauver le gouvernement responsable qui leur avait apporté la paix et le progrès ; repousser le rétablissement du régime arbitraire qui avait été la source de luttes stériles et sans fin. En un mot, elles avaient à choisir entre la liberté et l'assujettissement.

Malgré les efforts de lord Metcalfe qui, sans respect pour sa dignité, se jeta dans l'arène politique et se fit le premier partisan de sa cause, malgré les moyens iniques et la corruption qu'il encouragea, la province de Québec vota en masse pour l'opposition, tandis que le Haut-Canada soutint la politique du gouverneur et lui assura une majorité de cinq ou six voix en parlement. Le seul homme marquant parmi les Canadiens-Français qui, en cette occasion, se sépara de ses compatriotes, M. Viger, lequel avait accepté un portefeuille dans le nouveau ministère, fut battu dans deux comtés et vit sa carrière publique brisée pour jamais.

Toutes les ruses diplomatiques de lord Metcalfe,

appuyé par l'Angleterre, pour rompre les rangs des Canadiens-Français, furent inutiles. Elles ne servirent qu'à assurer un plus éclatant triomphe au parti libéral ou réformiste, dirigé par MM. Lafontaine et Baldwin, qui continuèrent à lutter jusqu'en 1848, et remontèrent alors au pouvoir avec un plus grand prestige qu'auparavant.

Le gouvernement responsable fut, depuis cette date, établi définitivement; une ère nouvelle s'ouvrit pour le Canada sous les auspices de lord Elgin, qui reprit la politique sage et vraiment anglaise de sir Charles Bagot.

Voilà, en quelques mots, le récit de cette lutte mémorable et le rôle qu'y joua chacune des deux provinces. On est à même de juger maintenant laquelle des deux y prit la part la plus intelligente, laquelle se montra la plus amie de la liberté et du progrès.

On aura beau chercher à le nier, l'histoire impartiale dira que l'établissement du gouvernement responsable dont nous jouissons, et qui a été le point de départ du grand développement auquel nous assistons, est dû avant tout aux efforts éclairés et patriotiques des Canadiens-Français.

On serait loin de le soupçonner en lisant l'*Histoire des quarante dernières années*, de M. Dent. Obligé de raconter les faits, il se donne bien garde d'en tirer les conclusions. Il ne pardonne guère plus à nos compatriotes leur patriotisme que lord Metcalfe qui le qualifiait d'aveuglement (*blindness*) et qui en faisait un

chef d'accusation contre eux. Au lieu d'admirer le sentiment qui les tenait unis ensemble comme un seul homme autour de leurs chefs, pour réclamer leurs droits, il s'en étonne et semble ne pas le comprendre. Il réserve ses sympathies pour nos adversaires les plus déclarés. Sans parler des prétextes qu'il s'ingénie à trouver pour pallier la conduite de lord Sydenham, il est curieux de voir le mal qu'il se donne pour excuser la fatale administration de lord Metcalfe. Cette idée fixe l'entraîne dans les jugements les plus contradictoires, comme celui-ci, par exemple, sur le caractère de lord Metcalfe. Après avoir dit au sujet des élections sanglantes de 1844: "The Governor himself did not scruple to turn his personal influence to account, as well as to resort to stratagems which he despised, in order to win votes..... and became, in his own estimation, something of a trickster" (vol. I, p. 375, vol. II, p. 10), l'auteur ajoute, dans un autre endroit: "..... I do not mean that he did or sanctioned anything incompatible with public virtue..... No man ever went through life with better intentions... (vol. II., pp. 11 et 27).

III

Nous ne terminerons pas cette critique sans relever un autre passage du livre de M. Dent, où l'on verra avec quelle ignorance et quelle légèreté certains auteurs traitent l'histoire. Il n'est pas nécessaire d'en con-

naître bien long sur la colonisation primitive de notre pays pour savoir quels furent les motifs qui firent adopter le système de concessions territoriales qui a prévalu dans la Nouvelle-France. A l'origine de la colonie, le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires étant les seules voies de communication, les premières seigneuries furent concédées sur ses rives. Chaque seigneurie était divisée en concessions d'une quarantaine d'arpents de profondeur, et ordinairement de deux ou quatre arpents de front. En s'établissant sur ces terres, les colons avaient besoin de deux choses essentielles : d'abord, une voie de communication, dont ils s'assuraient en construisant leur habitation au bord de l'eau ; ensuite, quelques moyens de défense contre les incursions des Iroquois, auxquelles ils étaient sans cesse exposés. La forme parallélogrammique des terres offrait sous ce rapport un grand avantage en permettant de rapprocher les maisons autant que possible les unes des autres. Au premier signal d'alarme, toute la concession, mise sur l'alerte, se levait en armes et formait une ligne de défense le long de laquelle il était plus facile de se porter secours. Si l'on était obligé de se replier devant l'ennemi, les familles trouvaient un refuge à peu près inexpugnable dans le manoir du seigneur, qui était un édifice toujours solidement construit, entouré de palissades et ordinairement muni de quelques pièces de canon.

Tels étaient les avantages qu'offrait autrefois le système de colonisation adopté par les Français.

On a observé depuis que cette division de la propriété territoriale présentait un autre avantage tout à fait favorable à l'agriculture. Il suffit de regarder nos campagnes pendant l'hiver pour constater que les clôtures qui divisent les champs, retiennent de chaque côté d'elles une quantité de neige à mesure que celle-ci est poussée par le vent. Ces amoncellements ont le double effet de préserver d'une gelée trop profonde et de laisser une espèce d'engrais sur le sol. Ce fait est si universellement reconnu que certains cultivateurs élèvent de nouvelles lignes de clôture pour augmenter l'amas de neige.

Après cette courte explication, voyons si les paroles ironiques de M. Dent que nous allons citer, ont leur raison d'être :

“ Most of the farms consisted of narrow strips forming rectangles nearly a mile and a half in length, with a frontage of only a few yards. These “ ribbons of land,” as they have been called, with the land all longitude, were held under the old feudal seigniorial tenure, and generally involved the performance of certain antiquated and more or less absurd services on the part of the occupants.”*

L'*Histoire des quarante dernières années* n'est cependant pas sans mérite : elle accuse un bon nombre de recherches, et renferme beaucoup de détails absents de

* Pour ce qui, dans ce passage, a trait au régime féodal, nous renvoyons le lecteur à notre *Histoire d'une paroisse canadienne au XVII^e siècle*.

l'histoire du Canada sous l'Union, par L. P. Turcotte, la seule qui ait été publiée avant celle-ci et dont M. Dent fait, au reste, un juste éloge en rendant témoignage de son exactitude.

IV

L'esprit qui a inspiré le livre de M. Dent n'est pas nouveau ; ce n'est qu'une forme de l'antipathie que l'ancien parti tory, né de la conquête, avait vouée aux Canadiens-Français. Si, au lendemain de la cession du pays, quelqu'un fût venu dire aux hommes de ce parti : Vous voyez cette poignée de Canadiens, vaincus, ruinés, abandonnés, désorganisés, que vous pensez tenir sous votre talon ; eh bien ! à cette même date, dans un siècle d'ici, ils seront un million d'hommes, maîtres des deux rives du Saint-Laurent, heureux et prospères. Ils seront aussi Français d'esprit et de cœur qu'aujourd'hui, avec la même religion, la même langue et les mêmes lois. Ils auront leur système d'éducation, leur littérature, leurs hommes publics. Ils auront secoué, l'une après l'autre, toutes les servitudes que vous aurez cherché à leur imposer ; ils seront aussi libres et jouiront de la même constitution que les citoyens de la Grande-Bretagne.

Si, dis-je, quelqu'un eût tenu ce langage, avec quel sourire d'incrédulité il aurait été accueilli ! Et pourtant cela s'est réalisé, et au delà.

De même et avec plus de raison encore, nous pouvons dire aujourd'hui aux représentants actuels de cette faction, dont M. Dent n'est que le disciple atardé : Nous avons usé vos devanciers ; nous vous userons, vous aussi. Impuissants à nous opprimer, vous employez contre nous la dernière arme qui vous reste et qui a longtemps réussi aux vôtres : celle du préjugé. Eh bien ! nous briserons cette arme entre vos mains comme les autres ; nous ferons tomber les préjugés que vous soulevez contre nous. Les esprits droits que vous avez dévoyés, apprendront à nous connaître et à nous apprécier. Notre défense sera toujours la même : non de vaines paroles, mais l'action : *res nec verba*. Travailleurs laborieux et patients, nous laissons dire, et nous bâtissons avec des matériaux impérissables l'édifice de notre nationalité. La foi, la moralité et le patriotisme en sont les fondements ; avec cela, on arrive à tous les progrès. C'est un fait reconnu et admis que notre population, par son seul développement naturel, se double tous les vingt-huit ans. Pour cela, nous n'avons besoin que de l'espace, et nous l'avons. A ce compte, nous formerons, dans un siècle, un peuple compact et homogène de plus de quinze millions d'habitants ; c'est-à-dire guère moins que la population de la France sous le règne de Louis XIV. N'aurons-nous pas droit alors de nous appeler la France américaine et d'aspirer à remplir sur ce continent le rôle qu'elle a joué en Europe ? Écoutez ce qu'a dit de nous un homme dont vous ne contesterez pas la valeur

et qui a étudié à fond notre génie national, lord Dufferin :

“..... J’ai toujours considéré comme du meilleur augure la collaboration de la race française dans le Canada. Cette race qui a déjà contribué si puissamment à civiliser l’Europe, ne peut manquer de suppléer et de corriger de la façon la plus heureuse les qualités et les défauts considérés comme inhérents au John Bull traditionnel. Avec la générosité, l’esprit d’invention, l’élan, la grâce, la délicatesse, la précision du jugement et la finesse artistique des Français, avec le flegme et le tempérament britanniques, on peut dire que nous réunissons les éléments qui gouvernent en grande partie le monde moral et le monde physique.”

“..... Il ne faut pas oublier que c’est à l’élévation d’esprit de la race française, à son amour de la liberté, et à son exacte appréciation des droits civils contenus en germe dans la constitution primitivement accordée par l’Angleterre au Canada, que nous devons le développement de cette autonomie parlementaire dont le pays est fier à si bon droit..... (*Canada under the administration of the Earl of Dufferin*, by George Stewart, Esq., pages 300 et 301.)

Ces paroles d’un des hommes d’État les plus éminents que l’Angleterre ait envoyés pour gouverner le Canada, sont d’autant plus significatives qu’elles résument l’opinion de tous ceux qui ont approfondi cette question.

Les Canadiens-Français ont foi en leur destinée, elle est d’ailleurs entre leurs mains. Ils n’ont besoin pour y arriver que de rester fidèles à eux-mêmes.

DISCOURS EN FAVEUR DE LA FRANCE

Prononcé dans la cathédrale de Québec, le 12 mars 1871, à l'occasion d'une circulaire publiée par Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec, pour venir en aide aux blessés de l'armée française.

Mes Frères, les plus puissants motifs qui puissent nous engager à faire de nouveaux et généreux sacrifices pour la France, sont indiqués dans cette belle circulaire de notre archevêque dont vous venez d'entendre la lecture. Il suffira de les développer en quelques mots.

Mes Frères, nous sommes fiers de notre nationalité, de notre origine française; et nous en avons le droit. Quand on est les fils de la France, on n'a pas de plus beau titre à chercher sur la terre.

Mais il y a trois choses qui nous ont été léguées par nos ancêtres et qui nous sont particulièrement chères, pour lesquelles nous avons toujours combattu, pour lesquelles nous sommes prêts à verser tout notre sang, parce que ces trois choses sont l'âme et la vie de notre nationalité, parce qu'elles l'ont conservée à travers tous les obstacles, parce qu'elles l'ont faite grande, malgré tous les envahissements.

Ces trois choses sont notre religion, notre langue et nos lois. Or, ce triple trésor, c'est de la France, après Dieu, que nous le tenons; c'est à la France que nous en devons l'éternelle reconnaissance.

Lorsqu'un Français, grand génie autant que grand

chrétien, vint planter le drapeau blanc sur le promontoire de Québec, cette triple semence, renfermée dans les plis de ce drapeau, se répandit sur notre sol, et, protégée par l'épée de la France, produisit bientôt des fruits abondants.

Durant un siècle et demi, la France nous a fait l'aumône de ce qu'elle avait de plus précieux et de plus cher. Non contente de nous donner son or pour que nous eussions le moyen de défricher nos terres, ses soldats pour protéger nos familles, elles nous a donné ses saints missionnaires, ses martyrs, qui sont venus ici prêcher l'Évangile, arroser et féconder notre pays de leur sueur et de leur sang. Elle nous a donné ces vierges admirables, ces nobles femmes issues du plus pur de son sang, qui ne nous ont pas seulement fait l'aumône de leur fortune, mais aussi l'aumône de leur avenir, l'aumône de leur bonheur; qui sont venues ici sacrifier leur vie tout entière pour donner l'éducation à celles qui, plus tard, devaient être nos ancêtres, qui devaient donner le jour à cette forte race canadienne-française, dont nous avons l'honneur de faire partie.

Car, tandis que les autres nations venaient en Amérique dresser des comptoirs, la France y élevait des autels.

Mes frères, si nous sommes quelque chose, c'est par la France que nous le sommes. Et si jamais nous abandonnons le précieux héritage que nous avons reçu d'elle, nous n'aurons plus rien à perdre, nous aurons cessé d'exister comme peuple canadien-français.

La France a donc à notre affection et à notre dévouement les titres d'une mère.

Et nous, qu'avons-nous fait pour la France, notre mère patrie? Heureusement, jusqu'à ces derniers temps, toujours victorieuse et prospère, elle n'a eu guère besoin de nos faibles secours. Mais l'heure de la reconnaissance est arrivée; et n'oublions pas que le monde, nos ennemis surtout, ont les yeux fixés sur nous, et sont prêts à nous juger. La France elle-même est ici présente, dans cette église, en la personne de son digne représentant* : elle nous écoute et se souviendra. C'est à nous de montrer que nous sommes encore dignes d'elle et de nos ancêtres.

Loin de nous la pensée de lui reprocher ses fautes; laissons à nos ennemis et aux lâches le soin de lui jeter la pierre et d'insulter au vaincu. Ils étaient les premiers à l'adulation : il est juste qu'ils soient les premiers à l'injure. Au reste la plus haute autorité qui existe sur la terre s'est chargée de prendre elle-même la défense de la France dans son malheur. Écoutez ce que dit le Souverain Pontife dans une lettre qu'il vient d'adresser au vénérable archevêque de Tours. Vous y verrez comment Pie IX témoigne à la France sa reconnaissance et celle de toute l'Église :

“Plein du souvenir des marques éclatantes de dévouement et d'affection filiale que cette généreuse nation nous a prodiguées en toute circonstance et jus-

* M. Gauthier, consul général de France à Québec.

que dans nos plus grandes tribulations, nous avons prié ardemment le Dieu des miséricordes de nous faire connaître comment nous pourrions nous acquitter un peu envers elle de la dette de notre reconnaissance pour ses importants services, et par quel genre de soulagement il nous serait possible de lui venir en aide dans ses épreuves...

“ Nos actions de grâces envers la divine bonté n’auraient pas de bornes, si elle daignait se servir de notre ministère et de notre coopération pour procurer à la France un si grand bien...”

Mes Frères, à ces titres qu’énumère le Souverain Pontife et que possède la France au respect et à la reconnaissance du monde catholique, nous, Canadiens-Français, devons ajouter celui d’enfants de la France.

Et s’il fallait chercher dans les Livres saints un exemple de la conduite que nous devons tenir, je vous dirais : Lorsque Jérusalem était en ruines, que la Judée était dévastée et que le peuple d’Israël était captif à Babylone, ses enfants ne se joignaient pas aux insultes que lui prodiguaient ses cruels vainqueurs, mais ils redoublaient d’amour et de témoignages d’affection pour leur malheureuse patrie. Nous pouvons emprunter aujourd’hui les touchantes paroles que proféraient les enfants d’Israël : Ah ! si jamais je t’oublie, ô ma patrie ! ô France, ma mère, que ma main droite se dessèche et que ma langue s’attache à mon palais.

Mais ce ne sont pas de vaines et stériles paroles qu’on attend de nous, ce sont des actes.

Et pourrions-nous, sans rougir, rester insensibles, quand l'Europe entière, quand les deux continents se sont émus à la vue des malheurs de la France ?

L'Angleterre, la noble et généreuse Angleterre, s'est mise à la tête de ce mouvement. Vous le savez, dans une assemblée immense, tenue à Londres sous la présidence du lord-maire, une liste de souscription s'est élevée à la somme de plus de deux cent cinquante mille piastres. Les secours en argent envoyés aux blessés de l'armée française montaient déjà à plus d'un demi-million.

La Belgique, la Suisse, les États-Unis, ont suivi cette généreuse impulsion. Un seul citoyen de New-York, M. Stewart, a donné et expédié à ses propres frais, mille barils de farine pour les malheureuses victimes de la guerre. Que dis-je ? l'Allemagne elle-même, l'Allemagne ennemie est venue au secours de la France !

La ville de Montréal vient d'entrer, avec un enthousiasme digne de tout éloge, dans ce magnifique mouvement de charité. Dans une assemblée publique, une première liste de souscription s'est élevée à plus de dix mille piastres, et promet d'augmenter encore considérablement.

Mes Frères, en présence de si beaux exemples, Québec, la ville française par excellence de l'Amérique, restera-t-elle en arrière ?

J'ose dire : non ! Le passé répond pour l'avenir. Déjà une requête adressée au maire pour le prier de convoquer une assemblée publique dans le dessein de venir

au secours de la France, a été signée par les principaux citoyens de toutes les origines. Car, ici, nos concitoyens anglais et irlandais ont compris qu'il s'agit non seulement d'une question de sympathie nationale, mais d'une œuvre d'humanité chrétienne.

Donnez donc, mes Frères, donnez largement, afin que nous restions dignes de nous-mêmes et de nos frères, dignes de la fière et généreuse nation à laquelle nous sommes soumis et qui vient de nous offrir un si bel exemple.

Donnez, afin que la France se relève plus tôt de ses désastres, et nous envoie, à travers l'Océan, ce cri d'une mère reconnaissante: Merci, mes enfants!

Donnez, afin que nos ennemis ne se réjouissent pas de notre indifférence, et ne soient pas les premiers à nous jeter, avec mépris, le reproche d'ingratitude.

Donnez, afin que Dieu nous bénisse et qu'il nous récompense au centuple de cette marque de piété filiale, selon cette promesse: *Qui honorat matrem sicut qui thesaurizat*; celui qui honore et assiste sa mère accumule des trésors.

Donnez, afin que les cendres de nos ancêtres français qui reposent sous le parvis de ce temple, frémissent d'allégresse au fond de leurs sépulcres, et puissent dire: "Dormons en paix, c'est encore ici la France!"

UNE PAROISSE CANADIENNE AU XVII^e SIÈCLE

LA RIVIÈRE-OUELLE

I

Par une matinée du mois d'octobre 1690, un détachement assez nombreux de colons canadiens, armés en guerre, s'avançaient à grands pas à travers la forêt d'épinettes, de sapins et d'érables qui ombrage encore aujourd'hui la pointe de la Rivière-Ouelle. Le chef qui commandait ces miliciens n'était autre que le curé de la paroisse, l'abbé de Francheville. Cinquante ans, cheveux grisonnants, caractère ardent et impétueux, allures martiales, regard de feu, taille robuste, habitué aux fatigues, comme, du reste, tous les missionnaires de ces anciens temps : tel était ce prêtre, d'ailleurs pieux et zélé, mais qui aurait figuré avantageusement dans les armées de Jules II, le pape guerrier, conquérant des Romagnes, auquel on attribue cette mâle réponse à Michel-Ange, pendant que celui-ci peignait son portrait et se mettait en devoir de le représenter un livre à la main : " Me prends-tu pour un écolier ? mets-moi un sabre au côté."

L'accoutrement du curé de Francheville n'était pas moins original que sa démarche. " Il portait, dit

une des Relatior., un capot bleu, un tapabor en tête et un fusil en bon état.”

M. de Francheville avait appris, quelque temps auparavant, par des courriers venus de Québec, qu'une flotte considérable de vaisseaux anglais remontait le fleuve Saint-Laurent. avec le dessein de s'emparer de la colonie. Il assembla aussitôt les habitants de sa paroisse, afin de les animer à se défendre vaillamment.

“ Mes amis, leur dit-il, les nouvelles sont à la guerre : je viens d'apprendre, par des lettres de Québec, que l'Anglais veut s'emparer du pays pour se venger des défaites que nous lui avons fait subir. Il paraît qu'une flotte de plus de trente voiles va bientôt apparaître. Déjà M. de Frontenac a envoyé des détachements de miliciens sur les deux rives du fleuve pour empêcher les ennemis de faire aucun débarquement. Il faut croire que notre gouverneur se fie à votre courage, puisqu'il n'a point envoyé ici de ses soldats. Je ne vous reconnaitrais pas si vous étiez assez lâches pour laisser descendre ces mécréants de Bostonnais sans coup férir. Vous savez ce qui vous attend si vous les laissez approcher : ils brûleront vos maisons, votre église, profaneront les vases sacrés comme ils l'ont déjà fait ailleurs, et vous traineront tous en captivité, vous, vos femmes et vos enfants. Souvenez-vous que ces hommes sont les ennemis de Dieu aussi bien que les nôtres. Prenez donc tous les armes, et tenez-vous prêts au premier signal.

—Oui, oui, s'écrièrent tous les assistants, nous

sommes prêts jusqu'au dernier à nous défendre; mais, monsieur le curé, il faudra que vous veniez avec nous; car monsieur de La Bouteillerie, notre seigneur, n'est pas ici pour nous commander. Il va probablement rester à Québec pendant le siège.

—Certainement, répondit M. de Francheville, je vous accompagnerai, s'il le faut.

—Alors Dieu combattra avec nous, s'écrièrent les assistants. Si les Bostonnais essayent de débarquer ici, ils vont trouver la soupe chaude.

—Monsieur de Frontenac, continua M. de Francheville, se prépare à les recevoir chaleureusement, et on dit que la milice de Montréal est en marche pour venir à son secours.

—Vive notre gouverneur! s'écria la foule en se dispersant. Vive la France!

Depuis ce moment, tous les paroissiens furent au guet; et, dès que la flotte parut à l'horizon, ils observèrent tous ses mouvements. Elle vint jeter l'ancre précisément en face de la Rivière-Ouelle, et, peu après, on vit se détacher des navires plusieurs chaloupes qui firent force de rames vers le rivage. C'est alors que nous avons trouvé les habitants de la paroisse, sous la conduite de leur curé, traversant le bois de la Pointe, et se dirigeant vers son extrémité, où les embarcations ennemies paraissaient vouloir prendre terre. La petite troupe s'embusqua sur la lisière de la forêt, derrière les taillis, dans les plis du terrain et à l'abri des crans du rivage. Là, elle attendit en silence l'arrivée des

chaloupes, qui approchaient rapidement. Déjà, on entendait distinctement le bruit des rames, ainsi que le murmure confus des voix. Comme la marée était haute et que les embarcations tiraient assez peu d'eau, elles purent attérir jusqu'au bord des crans, à demi-portée de fusil. Nos annales ne nous apprennent pas quel était le nombre de ces embarcations; mais on sait que chacune d'elles portait une forte escouade de soldats; l'ordre de sauter à terre fut donné, les rames tirées de l'eau et le débarquement commença à s'effectuer sans qu'on eût aucun soupçon du voisinage des tirailleurs canadiens.

C'est dans ce moment de confusion qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, et pendant que les soldats prenaient ou préparaient leurs armes, qu'un cri de : Feu ! retentit soudain à l'entrée du bois; c'était le commandement du curé Francheville. Au même instant, plusieurs détonations éclatèrent et une grêle de balles vint fondre sur les malheureux Bostonnais. Plusieurs tombèrent morts, un plus grand nombre furent blessés grièvement. Déconcertés par cette attaque aussi meurtrière qu'inattendue, les autres regagnèrent en courant les chaloupes. Les officiers eurent beau répéter les ordres et donner l'exemple du courage, la panique fut générale. Tous se rembarquèrent précipitamment tandis que les Canadiens continuaient à les canarder du rivage. Les Américains se hâtèrent de pousser leurs chaloupes vers le large pour se mettre hors de l'atteinte des balles, et allèrent porter à bord

de leurs navires la nouvelle de la chaude réception qu'ils venaient de recevoir.

L'incident que nous venons de rapporter est raconté, avec une légère variante, dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la mère Juchereau de Saint-Ignace.

“ M. de Francheville, y est-il dit, ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvaient faire leur débarquement, il attendit les chaloupes qui venaient bien remplies: dès que la première fut à la portée du mousquet, il fit faire une décharge qui tua tous les hommes dont elle était chargée, à la réserve de deux qui s'enfuirent bien vite; les autres chaloupes ne jugèrent pas à propos de s'exposer au même danger.” *

Cette légère escarmouche, couronnée d'un si plein succès, fut le présage des revers qui attendaient l'amiral Phipps sous les murs de Québec. La nouvelle s'en répandit en un instant, et contribua à enflammer le courage des Canadiens. Ainsi, c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains, en 1690; de même qu'en 1759, ce fut leur attitude hostile, et, sans doute aussi, la facilité du débarquement sur cette pointe de terre, qui engagea les Anglais à y faire une descente, et à commencer par cette paroisse l'incendie de la côte sud, qu'ils portèrent jusqu'au delà de Saint-Jean Port-Joli.

* *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 321.

Avant l'apparition des Européens dans les eaux du Saint-Laurent, quelles tribus aborigènes fréquentaient ce parage? y eut-il des tribus qui y firent un séjour habituel? Il est assez difficile de le dire; cependant, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, à cause de l'abondance de la pêche devant ce rivage. Les Abénaquis, les Micmacs, les Maléchites, les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais étaient les tribus qui sillonnaient le plus souvent cette partie du fleuve. Les nombreux actes de baptême d'enfants sauvages qu'on trouve dans les premiers registres de la paroisse, indiquent la présence d'un certain nombre de ces familles.

D'où vient maintenant le nom de la Rivière-Ouelle? On croit généralement qu'il lui a été donné en souvenir d'un compatriote de Champlain, M. Ouel, contrôleur général des salines de Brouage, membre de la Compagnie des Cent-Associés, et l'un des bienfaiteurs insignes des missionnaires récollets, dont il était syndic au Canada.

On ne connaît aucun détail précis sur le séjour de M. Ouel dans la Nouvelle-France. Champlain nous apprend que ce fut M. Ouel qui le décida à choisir pour missionnaires les Pères récollets. C'était, ajouta-t-il, "un homme d'honneur duquel j'avais la fréquentation ordinaire.....homme adonné à la piété, et doué d'un grand zèle et affection à l'honneur de Dieu et à l'augmentation de sa religion."

Ce témoignage en dit assez pour faire voir que le

nom de la Rivière-Ouelle rappelle un homme de bien dont le souvenir mérite d'être conservé.

On écrivait autrefois indifféremment *Ouel* ou bien *Houel* ; ce n'est que plus tard qu'on a adopté l'orthographe *Ouelle*.

Quelques-uns prétendent que ce mot est d'origine sauvage, et qu'il signifie une anguille, à laquelle la rivière Ouelle ressemble par les nombreuses sinuosités qu'elle fait dans la plaine, avant de se jeter dans le Saint-Laurent. A partir de son embouchure jusqu'au bout du chemin de fer du Grand-Tronc, on compte une lieue en ligne droite, tandis qu'on en compte trois en suivant ses tours et ses retours.

Dix-huit ans avant l'embuscade du bout de la Pointe, c'est-à-dire en 1672, on voyait accoster au même endroit un canot monté par quelques hommes. L'un d'eux était un jeune officier âgé seulement de vingt-huit ans, qui avait servi dans le régiment de Carignan-Sallières, licencié depuis peu dans la colonie. Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de La Bouteillerie, était originaire de la Normandie, et natif de Clipponville, non loin de Rouen. Il était fils de Jean Deschamps, seigneur des Landes, et de dame Élisabeth de Bin. Désirant se fixer dans la Nouvelle-France, M. de La Bouteillerie avait épousé, le 24 octobre de cette même année, une Canadienne, dame Catherine-Gertrude Macard, dont le père était de Mareuil-sur-Dié, en France. Peu de jours après son mariage (29 octobre 1672), l'intendant Talon lui avait concédé, au nom de

Sa Majesté Louis XIV, un fief seigneurial de deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, de chaque côté de la rivière Ouelle. Dans la suite, cette concession fut augmentée de deux lieues dans la profondeur des terres. *

Un mémoire écrit par le petit-fils de M. Deschamps, dit que cette concession " fut érigée en fief noble et seigneurie sous les dénominations de La Bouteillerie, Flamandville et Boishébert, trois noms de terres en Normandie dans le pays de Caux, possédées par les parents du sieur Deschamps." †

L'anoblissement de la famille Deschamps remonte au quinzième siècle. Le 28 juillet 1437, Robert Deschamps, seigneur d'Esnitat, d'Escure, d'Igneaumare, etc., etc., obtint du roi Charles VII des lettres de concession d'un franc-fief en Normandie, avec droit de porter pour armes : *D'argent, à trois perroquets de sinople, passans et contournés, onglés et béqués de gueules, 2 et 1.* ‡ Robert Deschamps était le quatrième aïeul du premier seigneur de la Rivière-Ouelle. Celui-ci, avant de venir se fixer dans sa nouvelle seigneurie, repassa en France

* Cette dernière concession fut faite le 20 octobre 1750, à dame Geneviève de Ramezay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de La Bouteillerie.

† Mémoire de Charles Deschamps, écuyer, de Boishébert, ci-devant commandant de l'Acadie et autres parties du Canada, présenté à la commission siégeante sur les affaires du Canada, en 1763. (*Archives de la seigneurie de la Rivière-Ouelle.*)

‡ D'Hozier, *Armorial général de la France.*

dans l'intention d'y recruter quelques colons. On constate, en effet, par un manuscrit conservé à la bibliothèque de Dieppe, que le sieur Jean-Baptiste Deschamps de La Bouteillerie "s'était embarqué à Dieppe à la fin du mois de juin 1671, sur le navire le *Saint-Jean-Baptiste*, conduisant avec lui deux charpentiers, deux maçons et quatre manœuvres."*

L'intendant Talon, qui était alors l'âme de la colonisation dans la Nouvelle-France, avait suivi avec intérêt les projets d'établissement de M. de La Bouteillerie, pour lequel il avait une haute considération, car il écrivait en parlant de lui dans une lettre datée du 2 novembre 1671: "Si les gens de cette qualité prennent aisément cette route, bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir."

En mettant pied à terre à la Pointe de la Rivière-Ouelle, M. de La Bouteillerie et ses compagnons reçurent-ils l'hospitalité sous la hutte de quelques pêcheurs qui, dès lors, pouvaient être venus camper sur cette plage? ou bien cette côte était-elle entièrement déserte, et ses forêts n'avaient-elles d'autres habitants que les animaux farouches, les loups, les ours, les castors, les orignaux, etc., et nos voyageurs n'eurent-ils d'abord d'autre toit que la voûte froide et humide des bois? Heureusement que ces hardis pionniers, accoutumés aux plus rudes fatigues, ne redoutaient ni

* Antiquités et chroniques de la ville de Dieppe, par Asseline, M. S. de la bibliothèque de Dieppe, année 1671.

un ciel étoilé pour abri, ni un lit de feuillage ou de branches de sapin pour couche nocturne.

M. de La Bouteillerie passa les premiers jours qui suivirent son arrivée à explorer son nouveau fief, à fixer l'emplacement de son domaine particulier, et celui du moulin banal que tout seigneur était obligé de construire pour l'usage des colons qui venaient s'établir sur sa censive.

La rivière Ouelle, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, serpente, légèrement encaissée, au milieu d'une plaine vaste, fertile, accidentée çà et là de quelques rochers, et de collines s'élevant en pente douce, et dont les deux plus marquantes ont reçu les noms de *Grands-Coteaux* et de *Petites-Côtes*.

La ligne horizontale des terres d'alluvion est interrompue, à quatre ou cinq milles du fleuve, par les premières arêtes des monts Alleghanys, lesquels s'élèvent graduellement jusqu'à la frontière américaine.

Le pin, l'érable, l'orme, le sapin, le merisier, le hêtre, le peuplier, l'épinette, le bouleau, le cèdre, étaient les principales essences forestières qui couvraient le sol, et qui ont disparu entièrement de la vallée, pour faire place à d'abondantes moissons. Ces futaies séculaires, qui croissaient plus épaisses au bord de la rivière, étendaient leurs branches noueuses et touffues au-dessus de l'eau, y trempaient leur feuillage, et formaient une longue et tortueuse avenue, aussi silencieuse que la forêt de la Belle au bois dormant. Les oiseaux aquatiques de toutes espèces : canards, outardes, bernaches,

oies sauvages, sarcelles, etc., foisonnaient sur la rivière aussi nombreux que les truites et les saumons qui nageaient au-dessous d'eux, et qu'on voyait sauter çà et là à la surface de l'eau ; les canots d'écorce, portant quelques familles aborigènes qui montaient et descendaient de fois à autres le courant, ne troublaient guère ces paisibles habitants des bois. Le silence régnait en souverain dans ce désert ; cette nature indomptée n'avait jamais connu la servitude de l'homme ; mais celui qui, le premier, allait mettre la cognée à la racine des arbres et tracer le premier sillon dans cette terre vierge, était arrivé.

M. de La Bouteillerie choisit, pour y placer sa demeure, une langue de terre unie et fertile que forme un des replis de la rivière, à environ trois quarts de lieue de son embouchure. Quelques défrichements y furent commencés immédiatement, et poursuivis sans interruption pendant les années suivantes. Deux autres endroits furent en même temps mis en culture par le seigneur : le premier, près de l'embouchure de la rivière, vis-à-vis du lieu où elle est guéable, et qu'on appelait pour cela le *portage* ; le second, sur les terres qui appartiennent aujourd'hui à la fabrique, et où s'élève l'église avec ses dépendances. C'est là que M. de La Bouteillerie résolut de fixer sa résidence. Les défrichements y furent faits avec plus de soin qu'ailleurs, et un manoir rustique, construit en grosses pièces de bois, rapidement ébauchées, éleva bientôt au milieu de la clairière sa toiture aiguë, à la manière canadienne du temps

passé. La coutume généralement suivie dans les premiers temps était de bâtir le moulin seigneurial à proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance; mais ici, la rivière n'offrant de chute qu'à cinq ou six milles plus haut, un moulin à vent fut construit dans un lieu ouvert, appelé aujourd'hui comme alors l'Éventail, non loin du portage (16^e9). Un ruisseau qui coule à la rivière, tout auprès, porte encore aujourd'hui le nom de *Ruisseau du petit moulin*, en souvenir de ce premier moulin seigneurial, qui fut abandonné en 1700.

Les seigneurs de la Rivière-Ouelle étaient destinés à avoir de la tribulation avec leurs moulins banaux; car ils allaient être obligés d'en bâtir cinq autres en différents lieux, avant de trouver l'endroit propice que le moulin occupe aujourd'hui, mais qui ne pouvait être choisi d'abord, étant en pleine forêt.

Après l'abandon du moulin de l'Éventail, deux autres moulins, également mus par le vent, furent construits successivement tout près l'un de l'autre, du côté opposé de la rivière, à une dizaine d'arpents en deçà de l'église. Le premier de ces moulins était en ruine dès l'année 1723; l'autre, qui existait en 1725, fut brûlé par les Anglais, en 1759, lorsqu'ils firent leur descente à la Rivière-Ouelle. Ce fut quatre ans plus tard (1763) qu'eut lieu la première tentative d'un moulin à eau pour moudre le grain. Il fut placé au pied d'un petit rapide qui se fait au-dessous d'un groupe d'îles du haut de la rivière; mais les grandes eaux du printemps, qui le minaient et qui menaçaient de le démolir, contraignirent le sei-

gneur de le transporter, en 1769, à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. C'était tomber d'un inconvénient dans un autre; car on y était encore en plein bois, et les chemins mal frayés en rendaient l'accès difficile. Force fut donc de l'abandonner temporairement et d'en faire un autre (1786) sur un des ruisseaux de la plaine, qui coule à quelques arpents au-dessous du rapide dont j'ai parlé plus haut. On ne tarda pas à s'apercevoir que le courant d'eau était insuffisant; * aussi, dès que les défrichements se furent rapprochés du pied des montagnes, on réédifia le moulin (1791) sur l'emplacement qui avait été choisi précédemment. Le moulin actuel a été rebâti sur ce même emplacement vers 1835. Il s'élève au penchant d'un vallon pittoresque, qui est devenu, dans ces derniers temps, un centre d'activité assez considérable par l'établissement d'un chantier où l'on façonne, pour l'exportation en Angleterre, les bois de construction provenant des forêts voisines.

Depuis l'abolition de la tenure seigneuriale, un nouveau moulin a été construit un peu au-dessous de l'autre, par M. Charles Letellier de Saint-Just, qui est devenu l'acquéreur des derniers droits seigneuriaux restés en vigueur.

* C'est probablement dans ce même endroit qu'avait été bâti dès l'origine, un *moulin à scie* que les archives de la seigneurie mentionnent sans indiquer le lieu précis où il s'élevait; et c'est sans doute pour cette raison que la route qui passe par cet endroit porte le nom de *Roule-Billots*.

II

Dans les premières années qui suivirent l'ouverture des défrichements, plusieurs familles de colons vinrent se grouper autour du domaine seigneurial et le long du fleuve, si bien qu'à la fin de la neuvième année (1681), la population s'élevait à 62 personnes qui se distribuaient ainsi : 11 ménages, 36 hommes, 26 femmes. On comptait parmi eux 26 garçons et 15 filles. Voici, au reste, ce recensement nominal d'après le manuscrit original conservé à Paris, et dont une copie se trouve à la bibliothèque d'Ottawa.

RECENSEMENT DE 1681.

NOMS ET SURNOMS	AGES	MÉTIERS	ARMES	BESTIAUX	TERRE EN VALBUR
Jean-Baptiste Deschamps.....	37 ans	3 fusils	12 bêtes à cornes	15 arpents
Catherine-Gertrude Macard (sa femme).....	24				
<i>Enfants</i> : Charles.....	7				
Jean.....	5				
Louis-Henri.....	3				
François (domestique).....	15				
Robert Lévesque.....	40	charpentier	4 fusils	11 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Le Chevalier (sa femme).....	36				
<i>Enfants</i> : Nicolas.....	9				
Charles.....	7				
François.....	2				
Damien Bérubé.....	30		1 fusil	6 bêtes à cornes	10 arpents
Jeanne Sauvenier (sa femme).....	34	maçon			
<i>Enfants</i> : Anne.....	10				
Pierre.....	9				
Marie.....	7				
Guillaume.....	6				
Jeanne.....	1				
Pierre Hudon dit Beaulieu.....	32	"	2 fusils	2 bêtes à cornes	10 arpents
Marie Gobell (sa femme).....	23				
<i>Enfants</i> : Marie.....	4				

RECENSEMENT DE 1681.—(Suite.)

NOMS ET SURNOMS	ÂGES	MÉTIERS	ARMES	BESTIAUX	TERRE EN VALEUR
<i>Enfants:</i> Pierre.....	2 ans				
Marguerite.....	1				
Jacques Miville dit Deschesnes.....	46	maçon	2 fusils	7 bêtes à cornes	8 arpents
Catherine Baillon (sa femme).....	36				
<i>Enfants:</i> Catherine.....	12				
Charles.....	11				
Jean.....	9				
Charles.....	5				
Jean Galleran Boucher.....	39	charron	2 fusils	15 bêtes à cornes	6 arpents
Marie Leclerc (sa femme).....	40				
<i>Enfants:</i> Pierre.....	17				
Philippe.....	15				
Madefeine.....	12				
Gertrude.....	9				
Marie.....	7				
François.....	5				
Michel Bouchard.....	41				
Marie Troffier (sa femme).....	40				
<i>Enfants:</i> Etienne.....	18				
Charles.....	14				
François.....	12		2 fusils	14 bêtes à cornes	9 arpents

<i>Enfants</i> : Pierre	10 ans	7 arpents
Marguerite	8	8 bêtes à cornes
Gabriel	5
Pierre	3
Pierre Pan'osse	40
Madeleine Bouchard (sa femme)	16
Marie, leur fille	1
Jacques Thiboutot	29	boulangier	1 fusil	7 arpents
Marie Boucher (sa femme)	20
<i>Enfants</i> : Adrien	3
Marie	1
Marie Cloutier	45
<i>Enfants</i> : Louis	19
Marie	11
Charlotte	9
Joseph Renault	34
Marie Lehoux (sa femme)	19
<i>Domestiques</i> : Guillaume Fognenet	40
François Jouineau	19
Madeleine Lehoux (servante)	12	14 fusils	50 arpents
		16 bêtes à cornes
		3 bêtes à cornes
		2 arpents

De quelles parties de la France venaient ces émigrants ? à quelle date apparaissent-ils pour la première fois au Canada ? quelle marche avaient-ils suivie avant de venir se fixer à la Rivière-Ouelle ? Les registres de paroisse, qui sont des monuments de l'intelligence de nos missionnaires, nous permettent de répondre la plupart du temps à ces questions ; et rien n'est plus curieux et plus instructif que de saisir ainsi sur le fait le mouvement de la colonisation canadienne.

Nous avons déjà dit l'origine rouennaise de M. de La Bouteillerie, la date de son arrivée avec le régiment de Carignan (1665), et celle de son établissement dans sa seigneurie.

Un de ses premiers compagnons de colonisation fut Robert Lévesque, charpentier, natif comme lui des environs de Rouen, et fils de Pierre Lévesque et de Marie Caumont, de la paroisse de Saint-Sulpice. Il s'établit à l'extrémité du domaine, dont sa terre n'était séparée que par la rivière. Il alla épouser, à l'Ange-Gardien, le 22 avril 1679, Jeanne Le Chevalier, d'origine normande comme lui, fille de Jean Le Chevalier et de Marguerite Romian, de la paroisse de Saint-Nicolas, au diocèse de Coutances. Elle était veuve de Guillaume Lecanteur dit Latour et avait deux enfants, Nicolas et Charles. De leur mariage naquirent plusieurs enfants dont la nombreuse postérité s'est étendue autour de la terre paternelle, qu'un de leurs descendants, M. Charles Lévesque, possède encore.

Cette famille et celle des Gagnon, qui est aussi d'ori-

gine normande, sont les plus nombreuses de la paroisse. Elles se sont propagées jusque dans les paroisses environnantes, et constituent, comme tant d'autres familles canadiennes, des groupes de population ayant leur centre et leurs ramifications, à l'instar des clans d'Écosse. Le vieux type normand, avec sa tournure d'idées originales, ses allures franches un peu brusques, avec sa jovialité et son esprit goguenard et *étrivant*, est reconnaissable aujourd'hui dans ces deux familles, aussi bien qu'il y a deux siècles.

L'origine rouennaise de Damien Bérubé et de Jacques Thiboutot, qui apparaissent à la Rivière-Ouelle en même temps que Robert Lévesque, dénote un plan conçu par M. de La Bouteillerie, pour attirer autour de lui une émigration des campagnes de Rouen. Les membres de sa famille restés dans sa ville natale, qu'il tenait au courant de ses travaux et de ses espérances, et qu'il instruisait des richesses et de la fertilité de sa seigneurie, devenaient les agents naturels de sa colonisation. Cette émigration s'étendit de proche en proche aux autres parties de la Normandie, et de là à d'autres provinces de France. On a une preuve de l'existence de cette organisation dans le mémoire du petit-fils de M. de La Bouteillerie que nous avons déjà cité. "Mon aïeul, y est-il dit, transporta dans sa seigneurie, sur l'invitation du Ministre, plusieurs familles d'habitants qu'il fit venir des terres et seigneuries appartenant à ses parents, et attira encore d'autres familles d'ailleurs."

Damien Bérubé avait quitté au village de Rochefort, près Rouen, ses vieux parents, Robert Bérubé et Catherine Pognot, pour suivre la fortune de M. de La Boutellerie, et travailler, à côté de lui, à défricher une terre *en bois debout*, sur les bords du Saint-Laurent. Marié à l'Islet, le 22 août 1679, à Jeanne Sauvenier, il en eut sept enfants, dont plusieurs ont laissé des descendants qui occupent aujourd'hui une position aussi aisée qu'honorable.

La postérité de Pierre Hudon dit Beaulieu a pareillement été bénie; il était de Notre-Dame de Chemillé, diocèse d'Angers, et avait pour femme Marie Gobeil, des environs de Poitiers.

Deux autres familles, qui appartiennent à cette première émigration, n'ont pas moins prospéré que les précédentes: celles de Jacques Miville et de Jean Galleran Boucher. Jacques Miville dit Deschesnes, dont le père, venu de La Rochelle, est qualifié dans les registres de maître-menuisier, capitaine de la côte de Lauzon, séjourna d'abord aux environs de Québec. Il y avait épousé en 1667 (12 novembre), Catherine Baillon de La Mascolterie, fille d'Alphonse Baillon, sieur de La Mascolterie, et de Louise de La Marle, du pays de Chartres. Jacques Miville ne vécut pas longtemps à la Rivière-Ouelle, usé sans doute par les rudes travaux du défrichement: il est le premier habitant du lieu qui a été inhumé dans l'église.

Son voisin, Jean Galleran Boucher, était d'une famille originaire de Mortagne.

Son père, Marin Boucher, est un des plus anciens colons de la Nouvelle-France. Dès l'année 1625, on le trouve établi sur les bords de la rivière Saint-Charles, où il cultivait des terres qui avaient appartenu aux Pères récollets. Jean Galleran avait pris pour femme, au Château-Richer (10 octobre 1661), une Dieppoise du nom de Marie Leclerc, avec laquelle il vécut de son métier de maçon, d'abord au Château-Richer, puis à l'Ange-Gardien, et enfin à Québec jusqu'en 1667.

Il se produisait, à cette époque, vers la rive sud du Saint-Laurent, une émigration assez considérable de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans, dont les meilleures terres étaient prises. Jean Galleran Boucher, abandonnant sa truelle, alla prendre la hache du défricheur sur les terres de La Bouteillerie.

Cinq autres familles, mentionnées dans le recensement de 1681, se sont perpétuées plus ou moins longtemps au même endroit; mais, comme aucune d'elles n'a aujourd'hui d'héritier de son nom et de ses biens dans la Rivière-Ouelle, nous ne les suivrons point dans les paroisses environnantes où elles se sont établies et où presque toutes sont largement représentées.

En examinant le recensement à un autre point de vue, on est frappé de l'état prospère de la petite colonie, qui ne comptait encore que neuf ans d'existence. Une seule famille, arrêtée dès son début par la mort de son chef, ne put suivre le progrès des autres. Au reste, la veuve de ce colon, Marie Cloutier, vendit, quelque temps après, sa propriété pour aller s'établir

et probablement se remarier ailleurs. Les autres habitants avaient dès lors une assez grande étendue de terre en culture pour subvenir à leur subsistance. Leurs étables étaient bien remplies de bestiaux, dont le total s'élevait déjà à quatre-vingt-quatorze bêtes à cornes, sans compter les autres animaux domestiques, moutons, porcs, qui ne sont point compris dans le recensement. La ruche ou foin de grève, qui croît en abondance sur le vaste estuaire formé par l'embouchure de la rivière, servait de fourrage durant l'hiver. Presque tous ces habitants devaient appartenir à une classe relativement aisée, et avaient dû apporter avec eux quelque bien, en venant prendre possession de leurs terres. Un de ces colons, Joseph Renault, qui avait trois domestiques à son service, cinquante arpents de terre en valeur, et seize bestiaux, paraît avoir été plus à l'aise que le seigneur lui-même.

Mais le recensement nous fournit un renseignement d'un autre genre, qui jette une teinte sombre sur ce riant tableau ; il mentionne avec soin le nombre de fusils que possédait chaque famille, et indique un dépôt d'armes chez Joseph Renault : ce qui fait voir le pied de guerre sur lequel se trouvait la Nouvelle-France. Ces guerres, qui continuèrent presque sans interruption jusqu'à la conquête, furent la pierre d'achoppement pour tous les genres de progrès, en enlevant aux campagnes les meilleurs bras.

Toutefois, malgré ces guerres, malgré les rigueurs du climat canadien, malgré les difficultés du défriche-

ment des terres neuves, dont ceux-là seuls qui en ont été les témoins peuvent se former une idée, nous allons voir cet établissement de onze familles se perpétuer, s'agrandir, prendre racine dans le sol, et devenir avec le temps une riche et populeuse seigneurie. C'est que cette poignée de colons appartenait à une forte race, et jouissait d'une organisation civile et religieuse qui décuplait ses forces.

Tout le système de colonisation de la Nouvelle-France reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel soutien. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir, dont les intérêts étaient en quelque sorte identiques; aussi, voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse. L'esprit démocratique et sécularisateur de notre siècle est opposé à ces institutions féodales et ecclésiastiques, mais il nous est permis de douter qu'il eût pu inventer un système plus conforme au génie de notre race et aux besoins de la situation.

Dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'une partie du sol, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les consolations et les secours de la religion. Tandis que les Pères jésuites se dispersaient au loin dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des Missions étrangères exerçaient leur zèle parmi les colons.

Le premier missionnaire de la Rivière-Ouelle dont il soit fait mention, est l'abbé Thomas-Joseph Morel, arrivé de France le 22 août 1661, et qui avait d'abord desservi la côte de Beaupré et l'île d'Orléans. Il eut ensuite pour mission la côte méridionale du Saint-Laurent, depuis la Rivière-du-Sud jusqu'à la Rivière-du-Loup, c'est-à-dire une étendue de vingt-sept lieues.

D'après un état des missions du Canada dressé par ordre de Mgr de Laval, en 1683, cette vaste région ne contenait encore qu'une population de trois cent vingt-huit âmes. Kamouraska n'avait qu'une famille; La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) en comptait huit; la Grande-Anse ou La Combe-Pocatière, cinq. Le recensement de 1681 porte, cependant, à onze le chiffre des familles établies à la Rivière-Ouelle. Cette différence de trois familles en moins peut s'expliquer par les fluctuations qu'ont presque toujours à subir les nouveaux établissements.

Le fleuve étant la seule voie de communication d'une seigneurie à l'autre, le missionnaire était obligé de voyager en canot d'écorce, pour aller faire la visite de ses ouailles disséminées le long de la côte. Il avait toujours avec lui sa chapelle portative; car il ne trouvait, en plusieurs endroits, ni vases sacrés, ni ornements pour le service divin, qu'il célébrait dans des maisons particulières. Un compagnon de voyage s'embarquait avec lui pour l'aider à manier l'aviron et à porter les effets indispensables au trajet. Était-il appelé auprès d'un malade, en hiver, il lui fallait franchir la distance

qui l'en séparait, monté sur des raquettes, en suivant le bord de la grève, couverte parfois de cinq ou six pieds de neige. Rien ne l'arrêtait, ni le vent glacial, ni le dégel, ni les pluies d'averse qui lui fouettaient le visage et le trempaient jusqu'aux os, ni les tempêtes de neige qui, l'enveloppant de leurs tourbillons, l'empêchaient presque de respirer, et de voir plus loin qu'à dix pas devant lui. De distance en distance, il s'asseyait pour reprendre haleine, soit à l'abri de quelque rocher ou d'une touffe d'arbres, soit dans un campement de sauvages. Heureux quand il pouvait trouver asile, le soir, sous le toit hospitalier de quelque brave colon. D'aussi loin qu'il était aperçu, la porte s'ouvrait toute grande; le maître du logis s'avancait, tête nue, la figure toute réjouie et avec l'expression d'un profond respect. La mère de famille, entourée de ses enfants, se jetait à genoux pour recevoir la bénédiction du patriarche. On s'empressait autour de lui, on le déchargeait de son fardeau, on lui ôtait ses vêtements de voyage. On attisait le feu pour réchauffer ses membres engourdis; la table se dressait et on lui préparait un repas frugal, mais servi d'un grand cœur. S'il était prévenu que le malade qui réclamait son assistance, n'était pas en danger assez imminent pour l'obliger à voyager de nuit, la chambre et le lit le plus propre étaient réservés au bon missionnaire, qui, dès la pointe du jour, reprenait sa route accompagné des bénédictions de l'heureuse famille. La visite régulière des missions se faisait deux fois par année.

Un soir on vit, à l'embouchure de la rivière Ouelle, une petite troupe d'hommes et d'enfants, qui avaient les yeux tournés vers l'anse de Sainte-Anne. Ils observaient attentivement un point noir flottant sur l'eau, et qui paraissait s'avancer en rasant le rivage; peu à peu, cette forme indécise se dessina et prit l'apparence d'un canot d'écorce, monté par deux hommes qui pagayaient vigoureusement. Favorisés par la marée montante, ils entrèrent dans la rivière et vinrent aborder au pied du groupe qui les attendait sur le sable de la grève. En se levant du canot pour sauter à terre, un des voyageurs laissa tomber les longs plis d'une soutane noire: c'était l'abbé Morel, attendu impatiemment depuis qu'il avait annoncé qu'il allait venir célébrer la messe pour la première fois sur les bords de la rivière Ouelle. Ce lieu n'avait pas encore dépouillé son aspect sauvage. La hache du défricheur n'avait encore fait que de rares trouées dans le vaste manteau de forêts qui ombrageaient les rives du fleuve et de la rivière. Ça et là, au milieu des éclaircies, s'élevaient quelques maisons entourées de troncs d'arbres calcinés, dont les noires silhouettes se détachaient en relief sur la verdure des moissons qui croissaient dans les intervalles. Sur la lisière du bois, des arbres renversés, des amas de branches prêtes à être brûlées, attestaient le travail incessant du bûcheron. Le soleil, qui penchait à l'horizon et allait bientôt se cacher derrière les montagnes du nord, réjouissait ce coin de terre calme et isolé, en faisant miroiter ses derniers rayons sur la

nappe du fleuve, large de cinq lieues ; sur la cime des forêts au-dessus desquelles planaient, en croassant, des essaims de corneilles ; sur le seuil des habitations, où folâtraient les enfants dont les cris joyeux se mêlaient aux chants des goglus, des rossignols et des grives.

L'abbé Morel fut conduit comme en triomphe par les habitants jusqu'à une des maisons voisines où il avait accepté l'hospitalité, et où devait être célébré le saint sacrifice. C'était probablement la maison même du seigneur. La soirée se passa en préparatifs pour la cérémonie du lendemain, qui était un dimanche, tandis que le missionnaire baptisait quelques enfants, entendait les confessions et achevait de réciter son bréviaire. Le jour suivant, au lever du soleil, la clairière qui entourait la maison offrait une scène d'animation inaccoutumée. Les familles des environs émergeaient de la forêt, les unes descendant des coteaux qui longent le fleuve, les autres montant les écores de la rivière après l'avoir traversée à gué ou en canot. Toutes convergeaient vers le même point ; la matinée, avec ses rayons éclatants, son ciel bleu, ses chants d'oiseaux, ses âcres parfums que la brise enlevait aux écorces résineuses des arbres, ses fleurs sauvages au bord des sentiers, dont les pieds des passants faisaient tomber les gouttelettes de rosée ; toute cette nature, quelque joyeuse qu'elle fût, était moins réjouie que les cœurs des braves colons. Une cinquantaine de personnes furent bientôt réunies devant la maison, atten-

dant l'heure de la messe. Les figures hâlées de ces travailleurs des bois, les mains rugueuses de la plupart d'entre eux, disaient mieux qu'aucune parole l'âpreté de leur existence. Mais ils supportaient gaîment leurs rudes labeurs ; car ils étaient de ceux dont la patrie est au delà des astres.

A un signe du missionnaire, toutes les conversations cessèrent et chacun entra en silence dans la maison. Devant l'autel, qui était dressé sur une table ornée de feuillage et de fleurs des bois, se tenait le célébrant, vêtu d'habits sacerdotaux simples et rustiques comme la chapelle improvisée où il allait célébrer les saints mystères. La messe commença, durant laquelle quelques-uns des assistants chantèrent, selon la coutume, les principales parties de l'office divin. Après l'évangile, lorsque le prêtre se retourna et fit une touchante exhortation, plus d'une main essuya furtivement quelques larmes ; car il arrivait si rarement, en ces temps lointains, qu'on eût le bonheur d'assister aux saints offices le dimanche ! Le recueillement était grand, les prières ferventes parmi ces humbles et ces petits, perdus dans le désert, oubliés du monde, mais amis de Dieu et qui ne se sentaient de force qu'en lui.

A l'issue de la messe, qui fut bientôt suivie des vêpres, chaque famille reprit le chemin de sa demeure, l'âme en joie, l'esprit plus libre, le corps plus dispos et mieux préparé à supporter le fardeau du jour. L'abbé Morel, de son côté, reprit son bâton de voyage, et alla répandre ailleurs la semence de l'Évangile.

A qui, mieux qu'à ces vaillants apôtres, peuvent s'adresser ces paroles de la sainte Écriture: "Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds de ceux qui évangélisent la paix!" Un écrivain protestant, qui ne peut être soupçonné de partialité en faveur du catholicisme, fait, à ce sujet, les remarques suivantes: "Les actes splendides de dévouement des anciens missionnaires jésuites ont leurs annales: les contestations messéantes des évêques et des gouverneurs ont leurs archives, mais les patients travaux des curés missionnaires restent dans l'obscurité, où sont ensevelies d'âge en âge les meilleures des vertus humaines."

Les fatigues et les privations d'une pareille existence épuisaient en peu d'années les tempéraments les plus robustes: la plupart des curés y trouvaient une mort prématurée. L'abbé Morel succomba dans la force de l'âge, à la suite des intempéries qu'il eut à endurer pendant une mission à Champlain. Ses restes reposent dans la cathédrale de Québec, dont il était l'un des chanoines. Bien des pasteurs admirables de zèle et de dévouement se sont succédé entre la Rivière-du-Sud et la Rivière-du-Loup, depuis tantôt deux siècles; mais aucun mieux que l'abbé Morel ne mérite une place dans le souvenir des habitants de cette partie du pays.

Mgr de Saint-Vallier, qui visita tout le diocèse de Québec en 1685 et 1686; fait un tableau touchant de la vie patriarcale que menaient les anciens Canadiens, et de l'influence paternelle qu'exerçaient sur eux les

curés missionnaires. “ Le peuple, communément parlant, est aussi dévot que le clergé m’a paru saint. On y remarque je ne sais quoi des dispositions qu’on admirait autrefois dans les chrétiens des premiers siècles; la simplicité, la dévotion et la charité s’y montrent avec éclat. On aide avec plaisir ceux qui commencent à s’établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose, et tout le monde les console ou les encourage dans leurs peines...

“ Il y a quelque chose de surprenant dans les habitations qui sont les plus éloignées des paroisses, et qui ont même été longtemps sans voir de pasteur. Les Français s’y sont conservés dans la pratique du bien, et, lorsque le missionnaire qui a soin d’eux fait sa ronde pour aller administrer les sacrements d’habitation en habitation, ils le reçoivent avec une joie qui ne se peut exprimer; ils font tous leurs dévotions, et on serait surpris si quelqu’un ne les faisait pas; ils s’empressent à écouter la parole de Dieu, ils la goûtent avec respect, ils en profitent avec une sainte émulation; celui qui donne sa maison pour y célébrer les divins mystères s’estime infiniment heureux et honoré; il donne ce jour-là à manger aux autres; le repas qu’il fait est une espèce d’agape, où sans craindre aucun excès, on se réjouit au Seigneur... La conversation qui suit le dîner est une instruction familière, où les plus âgés n’ont point honte de répondre aux questions que fait le missionnaire. On l’informe ensuite des petits démêlés qui peuvent être entre les familles; et, s’il se

trouve quelque différend, ce qui est rare, il l'accommode sans que les parties résistent. Chaque maison est une petite communauté bien réglée, où l'on fait les prières en commun, soir et matin, où l'on récite le chapelet, où l'on a la pratique des examens particuliers avant le repas, où les pères et les mères de famille suppléent au défaut des prêtres en ce qui regarde la conduite de leurs enfants et de leurs valets. Tout le monde y est ennemi de l'oisiveté, on y travaille toujours à quelque chose ; les particuliers ont eu assez d'industrie pour apprendre des métiers d'eux-mêmes ; de sorte que, sans avoir eu le secours d'aucun maître, ils savent presque tout faire. ” *

III

M. Parkman, dans son histoire de *l'Ancien régime au Canada*, présente l'abbé Morel comme le type des curés d'autrefois. Les lignes qu'il lui consacre, et d'où est extrait le passage qu'on a lu plus haut, mériteraient d'être citées en entier ; mais, si ce portrait est marqué au coin de la vérité, nous ne saurions en dire autant de celui qu'il fait des anciens habitants de nos paroisses. Les rivalités qui ont existé entre les deux races voisines, et qui tendent à renaître chaque fois qu'on réveille les cendres du passé, y percent à l'insu même de l'au-

* *État présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France*, pages 83, 84 et 85.

teur ; car il ne faut pas oublier que, si les guerres ne se font plus sur les frontières, elles ne sont pas éteintes dans tous les esprits et se perpétuent dans les livres. Il suffit pour s'en convaincre de mettre en regard le portrait dont nous parlons et la peinture embellie que l'auteur fait des colons américains.

A l'en croire, nos pères auraient été une race misérable et demi-civilisée, tandis que les colons de la Nouvelle-Angleterre appartenaient à une classe de riches francs-tenanciers, conduits par des gentilshommes et des théologiens (*substancial yeomanry led by Puritan gentlemen and divines*), page 397.

C'est une des missions de l'abbé Morel, faite précisément à la Rivière-Ouelle et dans ses environs, qui fournit à M. Parkman l'occasion de peindre la physiologie des premiers Canadiens. Il est bon de remarquer que cette mission avait lieu deux ans après le recensement de 1681, par conséquent, à une date où la condition des colons s'était améliorée par deux années de plus de travail et de récolte. La fertilité actuelle de nos terres, malgré deux siècles de culture épuisante, dit assez ce qu'elles devaient être quand la cendre des abattis fraîchement brûlés couvrait encore le sol. Au reste, il suffit pour en juger d'avoir vu les moissons dans les bonnes terres nouvellement faites. Ce n'est pas à nos prairies qu'on eût pu appliquer ce proverbe malin : " dans la Nouvelle-Angleterre il faut limer les dents aux bestiaux pour qu'ils aient la chance de déterrer un peu d'herbe."

Quant à la condition sociale, au degré d'instruction, ou, si l'on veut, de civilisation des colons, nous allons les déterminer brièvement d'après des documents authentiques et particulièrement d'après les registres de paroisse. Les censitaires de M. de La Bouteillerie appartenaient à cette classe robuste des cultivateurs et des artisans, qui sont les entrailles d'un peuple et le meilleur de sa substance. Le recensement de 1681 indique l'état de la moitié d'entre eux ; ils étaient tous alors dans la force de l'âge : aucun n'avait atteint cinquante ans. Il n'est pas un seul de ces pères de famille dont on ne puisse indiquer le pays natal : ils venaient tous de France, hormis ceux qui étaient nés en Canada. On connaît également le lieu de naissance de chaque mère de famille, excepté une, la veuve Cloutier, qui, dès l'année 1683, devait être allée s'établir ailleurs ; ni elle ni ses enfants ne sont nommés une seule fois dans les registres. Sur les dix mères de famille restantes, trois seulement étaient natives du Canada, les sept autres venaient de France. L'une d'elles, Jeanne Sauvenier, était de Paris. On avouera que Paris était un centre passablement civilisé au temps de Racine et de Bossuet. Le tableau suivant fera voir que la petite colonie venait des plus belles provinces de France :

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
Robert Lévesque	Saint-Sulpice	Rouen	Normandie.
Jeanne Le Chevalier	Saint-Nicolas	Coutances	Normandie.
Damien Bérubé	Rochefort	Rouen	Normandie.
Jeanne Sauvenier	Paris	Paris	Ile-de-France.
Pierre Hudon	Notre-Dame de Chemillé	Angers	Anjou.
Marie Gobeil	Saint-Didier	Poitiers	Poitou.
Jacques Miville	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Catherine Baillet de La Mascoterie	Monfort-la-Morille	Chartres	Orléanais.
Jean Galleran Boucher	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie Leclerc	Dieppe	Rouen	Normandie.
Michel Bouchard	Antillé-le-Marais	La Rochelle	Aunis.
Marie Trottier	La Rochelle	La Rochelle	Aunis.
Pierre Dancosse	France.
Madeleine Bouchard*	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Jacques Thiboutot	Rouen	Rouen	Normandie.
Marie Boucher †	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Joseph Renault	Notre-Dame de Fontenay	Maillezais	Poitou.
Marie Lehoux	Château-Richer.	Québec	Nouvelle-France.

* Fille de Michel Bouchard.

† Fille de Jean Galleran Boucher.

On ne contestera pas les qualités sociales de M. de La Bouteillerie. Officier du régiment de Carignan, s'il y avait chez lui et chez ses compagnons d'armes quelques défauts qui les rendissent moins aptes à la vie coloniale, c'était l'éclat de leur naissance, les habitudes du grand monde et les raffinements de société qu'ils avaient puisés dans les camps et à la cour de Louis XIV. La magnifique signature du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, qu'on rencontre presque à chaque page des registres jusqu'à sa mort, dénote une éducation parfaite.

Madame de La Bouteillerie partageait naturellement les habitudes sociales, mêlées de qualités et de défauts, de son mari. D'une famille considérable, comme l'attestent ses alliances, entre autres le mariage d'une de ses sœurs avec un des premiers gentilshommes canadiens, M. Charles-Pierre Le Gardeur, sieur de Villiers, * elle était née et avait été élevée à Québec, à deux pas du château Saint-Louis, qui était le rendez-vous d'une société bien trop brillante pour les ressources du pays. Aux Ursulines, où elle avait fait son éducation, elle avait reçu les leçons de la mère Marie de l'Incarnation et des autres mères fondatrices. Reléguée à vingt

* A son contrat de mariage, le 16 janvier 1663, à Québec, étaient présents : le baron Dubois d'Avagour, gouverneur de la Nouvelle-France ; Jérôme Lalemant, jésuite ; Madeleine Chauvigny de La Peltrie, le chevalier DesCartes, baron d'Eunénil, Le Gardeur de Tilly, François Bissot de Vincennes, etc., etc. (*Griffe d'Audouard.*)

ans dans les bois de la Rivière-Ouelle, l'esprit encore tout plein des souvenirs de sa joyeuse enfance, pouvait-elle faire autrement que de chercher à en retracer quelque image dans l'intérieur de sa maison, et dans ses rapports avec son mari et avec ses voisins ?

L'un d'eux, M. Joseph Renault, était dans des conditions de fortune plus avantageuses que celles du seigneur. Marié à une femme plus jeune que madame de La Bouteillerie, il n'avait pas encore d'enfants. Tous deux pouvaient se reposer sur le travail de leurs trois domestiques, et mener une vie facile et peu occupée. L'existence des autres censitaires était plus modeste et fort laborieuse ; mais ils n'auraient pas échangé leur position pour celle qu'ils avaient quittée en France. Devenus propriétaires de terres considérables, dont la valeur s'augmentait chaque année, et qui n'étaient soumises qu'à de légères redevances, ils voyaient se réaliser les espérances qui les avaient engagés à s'expatrier et à venir vivre sous un ciel étranger.

Ils étaient en contact journalier avec leur seigneur, et les registres de la paroisse fournissent un témoignage irrécusable des relations d'amitié qu'ils entretenaient avec lui. M. de La Bouteillerie y apparaît continuellement, soit comme parrain de leurs enfants, soit comme témoin dans les mariages et les sépultures.

En l'absence du missionnaire, qui alors, comme nous l'avons dit, ne visitait ses ouailles qu'une couple de fois par année, les habitants se rassemblaient. les jours de dimanches et de fêtes, dans une des maisons, ordi-

nairement celle du seigneur, pour réciter des prières. On célébrait le plus souvent ce qu'on appelle une messe blanche, c'est-à-dire qu'on faisait réciter, par un des anciens, les prières de la messe, qui étaient suivies du chapelet et de lectures de piété, comme cela se pratique encore aujourd'hui sur les confins des établissements où le prêtre ne peut se rendre régulièrement. Ces prières terminées, on se livrait à quelque délassement, surtout à de longues conversations sur les nouvelles du jour, sur les affaires, l'avancement de la culture et sur les souvenirs du "vieux pays." Chacun rappelait les coutumes, les traditions, les histoires et les chansons particulières à la province d'où il venait. C'est ainsi que se conservaient et se transmettaient aux enfants les mœurs et l'amour de la France.

Voilà en quelques mots, mais exactement, ce qu'étaient nos ancêtres, et particulièrement les gens de la Rivière-Ouelle. Maintenant qu'on connaît, d'après des renseignements authentiques, irrécusables, les chefs de famille, leurs noms, leur âge, leur origine, leurs conditions de fortune et de société, voyons ce qu'en dit M. Parkman, et n'oublions pas qu'il parle des mêmes habitants, de la même paroisse et de la même époque.

Après avoir raconté le voyage de l'abbé Morel le long de la côte, et son arrivée dans la clairière dont M. Parkman décrit l'aspect, et où, ajoute-t-il, "croissent entre les souches d'arbres, un peu de blé et de maïs, la maigre moisson des colons," il continue ainsi: "Des femmes à l'aspect sauvage, aux visages brûlés par le

soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé ; un ou deux hommes les suivent d'un pas plus posé et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants à moitié sauvages, les futurs coureurs de bois, nu-tête, nu-pieds et à demi-vêtus, accourent et regardent avec étonnement et curiosité" (page 342).

M. Parkman aurait-il pu décrire autrement un campement d'Iroquois entouré de sa récolte de blé-d'inde, avec ses sauvagesses basanées à la chevelure en broussaille, avec son troupeau d'enfants, nu-pieds, nu-tête, et à peine couverts de peaux ou de vêtements en guenilles ? Si c'est là de l'histoire véridique et impartiale, hâtons-nous de fermer le livre et de chercher justice ailleurs.

Le lecteur est à même de juger qu'entre cette fantaisie d'imagination et la réalité, il y a autant de différence qu'entre le jour et la nuit. Et pourtant, il faut bien remarquer que la paroisse que nous avons prise pour exemple formait alors l'extrême limite de la colonisation de ce côté du fleuve ; il n'y avait au delà qu'une seule habitation, vis-à-vis les îles de Kamouraska. Par conséquent, la Rivière-Ouelle était dans des conditions bien moins favorables que les établissements plus anciens et plus rapprochés de Québec, où les paroisses étaient régulièrement organisées avec église et curé résidant, avec des voies de communication plus faciles, et avec tous les autres avantages qui accompagnent une société plus nombreuse et mieux assise.

Si nous voulions user de représailles, nous n'aurions

pas besoin de recourir à de pareils efforts d'imagination.

Il nous suffirait d'ouvrir les histoires américaines.

Voulez-vous savoir de quoi se composait une portion considérable de l'émigration anglaise aux États-Unis? Écoutez ce que dit M. Bancroft: "L'enlèvement d'êtres humains était devenu chose ordinaire à Bristol, et on transportait au delà de l'Atlantique non seulement les criminels, mais des jeunes gens ou autres, afin de les vendre pour de l'argent. Le maire et les magistrats de Bristol voulaient intimider les petits escrocs et les petits filous, qui, de crainte d'être pendus, imploraient la déportation comme leur seule chance de salut: ces enfants étaient alors partagés entre les membres de la Cour. Ce commerce était excessivement lucratif, bien plus lucratif même que la traite des esclaves, et il existait depuis des années." (Volume 3, p. 76). C'est ce qui fait dire au même historien cette effroyable vérité: "L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes de l'Europe." (Volume 3, p. 75.)

Nous ne parlons pas de cette détestable colonisation africaine qui a jeté la dépravation avec l'esclavage dans une si grande partie des États-Unis, et dont ils subissent aujourd'hui le châtement. Quel contraste avec la pureté de nos origines historiques! Autant on prenait de soin, ici, à créer une colonie morale, autant on jetait, là-bas, d'éléments de corruption. Mais, même en mettant de côté ces monstruositées et en n'envisageant que l'émigration puritaine, qui peut être compa-

rée à la nôtre par les motifs élevés qui l'ont inspirée, nous allons voir laquelle des deux mérite davantage l'épithète de *demi-civilisée*. Voici, d'après le même Bancroft, ce qui se passait huit ou neuf ans après l'époque dont nous venons de parler, chez les gens de Boston, qui avaient alors de bons chapeaux, de bonnes bottes, de bons habits, et parmi lesquels même commençait à poindre la *codfish aristocracy*. Après avoir parlé des nombreux procès pour sorcellerie intentés contre les anabaptistes, l'historien ajoute: "Les prisons étaient pleines. On pouvait remarquer que... pas un de ceux qui avaient fait des aveux et qui ensuite s'étaient rétractés, n'avait échappé, soit à la potence, soit à un emprisonnement, pour être jugé de nouveau. Le 9 d'août (1692), six femmes furent condamnées; d'autres déclarations de culpabilité se succédèrent... Le 22 septembre, huit personnes furent conduites à la potence. Parmi elles se trouvait Samuel Wardwell, qui avoua et fut pardonné; mais, saisi de honte et de repentir, il rétracta ses aveux et proclama hardiment la vérité; sur quoi, on le pendit, non pour sorcellerie, mais pour refus de reconnaître la sorcellerie. Marthe Cory fut visitée dans sa prison, avant son exécution, par Parris, accompagné de deux diacres et d'un autre membre de son église. Les archives de cette église rapportent que Marthe, puisant sa force en elle-même, repoussa "avec arrogance" ses persécuteurs, "qui prononcèrent contre elle la redoutable sentence d'excommunication." Marie Eusty, exposant avec calme l'imposture de ceux

qui avaient choisi tant de victimes au sein de sa famille, sut allier le plus noble courage à la douceur de caractère, à la dignité et à la résignation. Mais le grand juge était convaincu que tout ce qui s'était fait l'avait été justement, et " il se montra très-impatient d'entendre parler dans un sens tout différent." — " Huit suppôts de l'enfer sont pendus," dit Noyes, le ministre de Salem, en désignant les huit corps qui se balançaient sur le gibet. Vingt personnes avaient été mises à mort du chef de sorcellerie ; on en avait amené cinquante-cinq, par la torture ou la terreur, à faire des aveux et à se repentir. A mesure que les accusations se multipliaient, les aveux se multipliaient aussi ; et à la suite des aveux venaient de nouvelles accusations. " La génération des enfants de Dieu " elle-même se voyait menacée de " devenir victime de cette réprobation..." Giles Cory, vieillard octogénaire, voyant que tous les accusés étaient déclarés coupables, refusa de se défendre, et se vit condamné à être pressé jusqu'à ce que la mort s'ensuivît. Cette horrible sentence, usage barbare de la loi anglaise, reçut immédiatement son exécution."*

En lisant cette page, ne croiriez-vous pas assister à un autodafé de l'inquisition espagnole ? Si de pareils faits s'étaient produits au Canada, je vous laisse à penser ce qu'en auraient dit nos adversaires : vous enten-

* *Histoire des Etats-Unis par Bancroft, traduction de Mlle Gatti de Gammond, volume IV, pp. 84, 85.*

driez d'ici leurs superbes cris d'indignation. Nous pourrions multiplier les citations, mais c'en est assez pour faire juger de quel côté était la population demi-civilisée, sur le rivage de l'Atlantique ou sur les bords du Saint-Laurent. A cette rectification, nous pourrions en ajouter d'autres; mais, outre que cela nous entraînerait hors de notre sujet, il nous est pénible d'avoir à combattre un écrivain dont nous serions heureux de pouvoir toujours approuver les opinions en matière d'histoire.

IV

S'il vous est arrivé quelquefois de franchir la lisière de nos forêts pour visiter les établissements naissants, et d'interroger les colons sur leur genre de vie, leurs travaux, leurs misères, etc., vous avez dû remarquer que de toutes les privations qu'ils ont à endurer, celle qui leur est la plus sensible est l'éloignement de l'église et l'absence du prêtre. C'est que, pour nos Canadiens, la religion est une atmosphère aussi indispensable que l'air qu'ils respirent. Les femmes surtout, chez qui la dévotion est innée, dont le sentiment religieux est sinon plus profond, du moins plus expansif, et, parmi elles, les mères de famille, en particulier, qui sont confinées tout le jour dans leur maison, avec leurs enfants, tandis que leurs maris travaillent au dehors, souffrent de cet isolement et de la peine de ne pouvoir satisfaire leur piété. Quand arrivent les dimanches et les fêtes, et

qu'elles se voient privées du bonheur d'entendre la sainte messe, Dieu seul peut dire combien elles trouvent la journée longue et triste. Les jours où le prêtre qui visite ces familles, vient faire les offices du dimanche dans une de leurs maisons, qu'il transforme pour quelques heures en chapelle, ne font qu'accroître leur désir de voir une église s'élever auprès d'elles, et de participer de nouveau aux belles cérémonies qu'elles ont connues en des temps meilleurs.

S'il en est ainsi pour nos pauvres habitants, qui n'ont vu ordinairement que la modeste église de leur village natal, on peut juger des regrets et des ennuis que durent éprouver les familles françaises qui sont venues jadis ouvrir nos paroisses. Ces familles, en qui l'esprit de foi était plus développé encore qu'il ne l'est parmi leurs descendants, et qui avaient été élevées auprès des grands centres de civilisation, avaient vu les cérémonies religieuses des magnifiques églises de France, des cathédrales de Chartres, de Rouen, de Paris même. Quels serremments de cœur ne durent-elles pas ressentir en se voyant reléguées presque seules, sans église, et presque toujours sans pasteur et sans culte religieux, au milieu des austères solitudes du Canada, si loin de leur cher et beau pays ! Avec quelle hâte et quelle ardeur elles devaient soupirer après le jour où elles auraient au moins une petite église, et un prêtre résidant auprès d'elles pour leur donner les secours et les exercices de la religion ! Quand, au jour de dimanche, elles lisaient en famille l'office des vêpres, elles pou-

vaient dire avec autant de vérité que le saint roi David, ces paroles du psaume *Memento*, que l'Église chante à certaines fêtes de l'année : *Je n'accorderai pas de sommeil à mes yeux, ni d'assoupissement à mes paupières ; je ne donnerai pas de repos à mes tempes, tant que je n'aurai pas trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.*

Ce fut pour mettre à exécution ce vœu si souvent exprimé par lui-même et par ses censitaires, que M. de La Bouteillerie fit don à Mgr de Laval, alors évêque de Québec (15 avril 1684), de quatre arpents de terre vis-à-vis le portage de la Rivière-Ouelle, pour servir d'emplacement à une église, à un presbytère et à ses dépendances. Ce terrain n'ayant pas été trouvé convenable, M. de La Bouteillerie l'échangea (1er octobre 1684) pour celui sur lequel s'élève actuellement l'église de la paroisse. Peu de temps après, il y ajouta le don de quatre autres arpents de terre, contigus au même emplacement.

La construction d'une chapelle en bois, la première qui ait été bâtie à la Rivière-Ouelle, fut commencée aussitôt et poursuivie activement. L'inauguration de cette chapelle, qu'on dédia à Notre-Dame de Liesse, coïncide avec l'ouverture des registres de la paroisse, qui date du 1er janvier 1685.

En tête du premier cahier, paraphé par René-Louis Chartier, écuyer, seigneur de Lotbinière, conseiller du roi, etc., il est spécifié que ce cahier servira " pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures

qui se feront pendant cette année dans les paroisses qui sont depuis la Grande-Anse (Sainte-Anne de Lapocatière) jusques à la Rivière-du-Sud, y compris les îles aux Oies et aux Grues.”

La première inscription est l'acte de baptême de Thérèse-Louise Grondin, fille de Jean Grondin et de Xaintes Mignaud, de la Grande-Anse, née le 17 octobre 1684, et baptisée le 3 janvier 1685. L'acte est signé par l'abbé Pelmelnaud *.

Le premier baptême d'enfant né à la Rivière-Ouelle, dont l'acte est inscrit dans le registre, a été fait également par l'abbé Pelmelnaud. Ce baptême est celui de Joseph Lévesque, enfant de Robert Lévesque et de Jeanne Le Chevalier, né le 11 décembre 1684, et baptisé le 6 janvier 1685.

L'abbé Pelmelnaud qui a écrit les premiers actes dans les registres, avait fait la mission de la Côte-du-Sud, à la place de l'abbé Morel, au commencement de l'année 1685; il était, comme ce dernier, prêtre des Missions étrangères au séminaire de Québec. A la fin de cette même année, l'abbé Morel visita pour la dernière fois la Rivière-Ouelle. La bénédiction que ce saint missionnaire donna à ses paroissiens en faisant ses adieux, leur porta bonheur; car, peu de temps après, ils avaient la consolation de voir parmi eux un prêtre résidant.

Si vous étiez entré dans la petite chapelle de Notre-

* La famille de ce Jean Grondin apparaît peu de temps après comme faisant partie de la paroisse de la Rivière-Ouelle.

Dame-de-Liesse, au mois d'octobre de l'année 1686, vous auriez pu apercevoir un vénérable moine agenuillé, en prière, au pied du tabernacle, où il passait une partie de ses jours. Sa tête largement tonsurée, son froc et sa robe de bure rattachée autour de ses reins avec une courroie, son ample capuchon retombant sur ses épaules, indiquaient un religieux récollet de l'ordre de Saint-François; c'était le Père Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à La Bouteillerie. Parti de France peu de temps auparavant, il était venu, dans ce coin retiré du monde, couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison, en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Fidèle au conseil de l'*Imitation de Jésus-Christ*, " il avait aimé pendant sa vie à être ignoré et à ne passer pour rien ;" et il achevait sa carrière comme il l'avait commencée. Ce bon Père, qui possédait une éducation classique, n'a laissé d'autre trace de son séjour ici que les actes rédigés en latin qu'il a écrits dans le registre. Mais si ses actions ne sont pas consignées aux livres des hommes, elles sont écrites au livre de Dieu. Au reste, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque tous les missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes. Doués, la plupart, de belles intelligences, instruits, quelques-uns même savants, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient en contact journalier avec le peuple, et le rendaient non seulement accessible aux choses élevées,

mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité : les pensées et les vertus chrétiennes. Et pourtant, c'est ce peuple qu'on méconnaît au point de lui jeter à la figure l'épithète de demi-civilisé ! Comment ceux qui l'instruisaient l'auraient-ils laissé déchoir, quand ils étaient parvenus à apprivoiser les sauvages eux-mêmes, et jusqu'aux Iroquois, les plus mortels ennemis des Français ?

A ce propos, puisque l'occasion s'en rencontre, il n'est pas inutile de dire que les colons américains ne se souciaient guère d'évangéliser ; et que leur législature avait même porté un arrêt de mort contre tout missionnaire catholique qui oserait se montrer dans les villages des Cinq-Cantons. Les missionnaires, il est vrai, n'en tinrent aucun compte, mais l'acte n'en est pas moins odieux. On aurait peine à le croire s'il n'était relaté en toutes lettres dans les documents publics. "La législature de New-York, dit Bancroft, adopta, en 1700, une loi ordonnant de pendre tous les prêtres papistes qui entreraient volontairement dans la province."—"Cette loi doit être toujours maintenue en vigueur, dit, en commentaire, un historien qui n'a pas du tout conscience de la portée véritable de son observation." Vol, IV, p. 193.

Le premier acte de sépulture inscrit dans le registre de la Rivière-Ouelle est de la main du Père Cadart ; c'est celui de Jacques Miville, dont il est dit : "*In communionem Sanctæ Matris Ecclesiæ animam Deo reddidit, cujus corpus sepultum est in Sacello de La Bouteillerie.*"

Il était décédé le 25 janvier 1688, et fut inhumé le 27 du même mois.

(Signé)

FR. NICOLAUS CADART,

Recollectus miss.

A la fin de l'année 1688, le bon religieux, se sentant mourir, se fit transporter à Québec, où il expira entre les bras de ses frères, dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges. C'est là qu'il repose, dans le sanctuaire de ce vieux temple devenu l'église conventuelle de l'Hôpital-Général.

Le successeur du Père Cadart fut le Père Emmanuel Jumeau, religieux mendiant comme lui, et comme lui vieilli dans le service de Dieu. De même que ses trois prédécesseurs, il était natif de France, où il alla mourir ainsi que l'abbé Pelmelnaud. Le Père Emmanuel séjourna peu de temps à la Rivière-Ouelle, et fut remplacé par un prêtre canadien de naissance, l'abbé Pierre de Francheville, dont on connaît déjà le nom et l'esprit martial.* Issu d'une des meilleures familles de la Nouvelle-France, les Repentigny, l'abbé de Francheville était un curé qui n'avait pas froid aux yeux, comme disent encore aujourd'hui nos Canadiens, qui

* Voir à la fin du volume les fac-simile des signatures du Père Cadart, du Père Jumeau et de l'abbé de Francheville, copiés sur les registres de la Rivière-Ouelle.

n'ont pas perdu la tradition de son aventure au bout de la Pointe. Le recensement de 1681 nous a fait connaître une partie des braves qui marchaient sous ses ordres dans cette expédition ; les registres vont nous dire les noms des autres, à peu d'exceptions.

Le premier en date est le sieur Guillaume Lissot, fils de Robert Lissot et de Catherine Jeanne, de Saint-Pierre-la-Gravelle, diocèse de Lisieux. En arrivant de France, il avait d'abord demeuré aux environs de Québec, où il avait épousé Anne Pelletier, fille de Jean Pelletier, et petite-fille de Guillaume Pelletier, originaire de Brescle, au Perche. Dès l'année 1681, on trouve Guillaume Lissot établi à la Grande-Anse de Sainte-Anne, où l'abbé Thomas Morel baptise un de ses enfants, dont il consigne l'acte, ainsi que plusieurs autres, dans le registre de l'Islet, celui de la Rivière-Ouelle n'étant pas encore ouvert. Soit que ce colon ait acquis peu après une propriété à la Rivière-Ouelle, soit que sa terre fût sur les confins de l'Anse et qu'elle ait été ensuite renfermée dans les limites de la paroisse de la Rivière-Ouelle, il est continuellement désigné comme habitant du lieu. La signature remarquable de Guillaume Lissot, qu'on rencontre plusieurs fois dans les registres, semble indiquer qu'il avait reçu une bonne éducation. Sa descendance s'est perpétuée dans la paroisse, ainsi que la famille de René Ouellet, qui le suivit de près à la Rivière-Ouelle, et qui paraît avoir été également instruit. On a d'autant plus droit de le croire, qu'outre sa signature, qui est un bon exemple

de calligraphie française, il était né et avait passé sa jeunesse dans un centre où l'éducation était à la portée de tout le monde, et où l'atmosphère intellectuelle que l'on respirait était un aliment quotidien d'instruction. René Ouellet était un Parisien né dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Après avoir quitté les bords de la Seine pour les bords du Saint-Laurent, il se maria à Québec, le 8 mars 1666, à Anne Rivet, native de Saint-Gervais, au diocèse de Séz. Fixé d'abord à la Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, il était assez âgé quand il se décida à établir ses enfants à la Rivière-Ouelle, pour aller lui-même mourir, quelque temps après, à Sainte-Anne de la Pocatière, où sa lignée est aujourd'hui plus nombreuse que dans notre paroisse.

Le tableau suivant est un relevé, fait d'après les registres, des nouvelles familles arrivées de 1681 à 1690 :

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
Guillaume Lissot	St-Pierre-la-Gravelle	Listieux	Normandie.
Anne Pelletier	Québec	Québec	Nouvelle-France.
René Ouellet	St-Jacques du Haut-Pas	Paris	Ile-de-France.
Anne Rivet	St-Gervais	Sées	Normandie.
Jean Pelletier (1)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Anne Huot	L'Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Jean Lebel (2)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Anne Soucy	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Emond	St-Louis-de-Rochefort	Saintes	Saintonge.
Agnès Grondin	Beaufort	Québec	Nouvelle-France.
Mathurin Dubé (3)	Ste-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Anne Miville	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Mignot dit Labrie	St-Germain de la Seine	Sens (en Brie)	Bourgogne.
Marie-Xaintes Boucher	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Noël Pelletier (4)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Madeleine Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France.

1 Famille originaire de Saint-Pierre de Galardon, en Beauce.

2 Famille originaire de Dynille, au diocèse de Rouen.

3 Famille originaire de la Chapelle Detrer, au diocèse de Luçon.

4 Petit-fils de Guillaume Pelletier, de Bresle, au Ferche.

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
René de Lavoye (1)	Ste-Anne de Beaupré	Québec	Nouvelle-France.
Marguerite Bouchard (2)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Jean Grondin	Ste-Marie de Brouage	Saintes	Saintonge.
Xaintes Mignot	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Gauvin			
Marie-Madeleine Trotier			
Pierre de Saint-Pierre			
Marie Gerbert	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Nicolas Durand			
Marie Renouard	Cheromet	Angoulême.	Angoumois.
François Autin	St-Nicolas-des-Champs	Paris	Ile-de-France.
Marie Boucher			
Sébastien Bonin			
Marie Grondin			

1 Fils de René de Lavoye de Saint-Maclou, de Rouen.

2 Veuve de Jacques Thiboutot.

Ces quinze familles nouvelles ne devaient pas être les seules dont s'était augmentée la population ; car il est difficile de supposer que toutes figurent dans les registres à cette époque : plusieurs sans doute n'ont dû être mentionnées qu'un certain temps après leur arrivée. En ajoutant donc quelques familles aux vingt-cinq dont la présence est constatée par le recensement de 1681, et par les registres, on arrive à beaucoup plus de cent âmes ; car déjà l'on passe ce chiffre en ne comptant que les personnes inscrites aux registres.*

C'est parmi cette population que l'abbé de Francheville recruta la petite armée avec laquelle il repoussa les Américains en 1690. Le nombre des hommes en état de porter les armes, qu'on peut indiquer avec certitude parmi cette population, s'élevait à trente-neuf combattants, dont voici les noms : François et Joseph Deschamps, fils de M. de La Bouteillerie ; Robert Lévesque, Pierre Hudon, Charles Miville, Jean Miville, Galleran Boucher et ses deux garçons, Pierre et Philippe ; Michel Bouchard et ses trois fils, Étienne, François et Pierre ; Pierre Dancosse, Joseph Renault et son fils, Joseph ; Guillaume Lissot et son fils, Claude ; René Ouellet et cinq de ses enfants, Abraham, Mathurin, Grégoire, René et Joseph ; Jean Pelletier, Jean Lebel

* Le recensement de 1692 n'évalue pas tout à fait à ce chiffre la population, mais il est évidemment au-dessous de la vérité ; car les registres accusent plus que le nombre que nous indiquons.

et son garçon, Jean-Baptiste ; Pierre Émond, Mathurin Dubé, Jean Mignot dit Labrie, Noël Pelletier, Jean Gauvin et son fils, Jean ; Pierre de Saint-Pierre, Nicolas Durand et son fils, Nicolas ; François Autin, Sébastien Boivin et Jean de Lavoye.

La plupart de ces hommes, sinon tous, ont fait le coup de feu à l'extrémité de la Pointe, sous le commandement du curé de Francheville. Quatre des anciens habitants ne sont pas inscrits dans cette liste : trois étaient morts, c'étaient Damien Bérubé, Jacques Thiboutot et Jacques Miville. Le quatrième, M. de La Bouteillerie, devait avoir été mandé à Québec pour servir sous les ordres de Frontenac pendant le siège.

On ne pourrait autrement s'expliquer comment, en sa qualité d'ancien officier, accoutumé à la guerre, il n'aurait pas pris le commandement de ses censitaires.

Quelques sauvages ont dû, en toute probabilité, se joindre à l'expédition ; car cette guerre d'embuscade était celle qui convenait le mieux au génie de leur race et à leurs habitudes de chasseurs. On pouvait compter parmi eux : Pierre Oustabany, Gabriel Keskabogouët et Guillaume Méokérimat, qui chassaient dans les environs à cette époque.*

Il est facile d'imaginer les inquiétudes, les craintes

* La Rivière-Ouelle était un des endroits de la Côte-du-Sud que les aborigènes aimaient à fréquenter : Mgr de Saint-Vallier eut même, pendant quelque temps, l'intention d'y fonder une mission sauvage. (*Archives du séminaire de Québec.*)

des femmes et des enfants, lorsqu'ils se virent seuls dans les maisons, après le départ des hommes. Si les Bostonnais, dont on voyait les gros navires mouillés au large, venaient à débarquer, on pouvait s'attendre à voir fondre à la fois tous les malheurs ; l'incendie des maisons, l'enlèvement des bestiaux, la destruction des récoltes, la captivité et l'exil avec toutes leurs calamités. Les femmes s'empressaient d'empaqueter les objets les plus précieux pour les emporter dans les bois à l'approche des ennemis. Un bon nombre d'effets étaient déjà en sûreté dans des *caches* pratiquées sous d'épais fourrés. De temps en temps, on s'approchait des fenêtres pour voir si les ennemis n'arrivaient pas. Tout à coup la respiration s'arrêta dans les poitrines : la fusillade éclatait au loin sur le bord de la grève. Chaque détonation pouvait être le coup de mort d'un mari, d'un enfant ou d'un frère.

Aussi, quels durent être le soulagement et la joie générale lorsqu'on vit revenir les vainqueurs, tout joyeux et triomphants, lorsqu'on apprit, d'eux les détails de l'escarmouche, la surprise, la terreur des Bostonnais, en voyant tomber sur eux une grêle de balles qui faisaient un effet meurtrier dans les rangs, leur embarquement précipité et leur fuite honteuse !

L'abbé de Francheville ne manqua pas d'aller rendre grâce à Dieu dans la chapelle, avec sa petite troupe, suivie des femmes et des enfants. L'humble sanctuaire retentit des prières et des cantiques de joie de cette pieuse et brave population ; et le souvenir de cet événe-

ment se grava si bien dans les mémoires, qu'il s'est transmis de génération en génération jusqu'à nos jours.

V

Si je disais à mes lecteurs que le prochain personnage qui doit exercer son action sur la petite colonie fondée par un officier des armées de Louis XIV, se trouve à la cour du grand roi, ils auraient droit d'être un peu surpris. Qu'ils me suivent pourtant au château de Versailles, et qu'ils pénètrent avec moi dans la chapelle royale au moment d'une cérémonie religieuse ; qu'ils traversent la nef où se pressent les courtisans, ceux qu'on appelait alors les grands et qui venaient là entendre la parole de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue ; qu'ils s'avancent jusqu'au pied du sanctuaire, où se tiennent agenouillés le roi, la reine et la famille royale, entourée des dames d'honneur et des officiers de la couronne ; et, sans se laisser distraire par tout ce faste mondain, qu'ils observent attentivement les traits du prêtre qui célèbre à l'autel. Ils reconnaîtront une figure qui n'est pas ignorée au Canada. Cet aumônier du roi, qui vit si proche du trône, c'est l'abbé de La Croix-Chevrières de Saint-Vallier, le successeur de Mgr de Laval sur le siège de Québec. Le caractère de ce prélat est tout entier dans sa physionomie, où se lisent à la fois l'austérité, l'énergie et la sensibilité. Les vertus sacerdotales, l'esprit de mortification et d'humilité qu'il avait puisés à l'école des grands maîtres spirituels, n'avaient pas

détruit en lui les préjugés de la noblesse, ni toutes les saillies d'un tempérament impétueux. Devenu évêque de Québec, son administration se ressentit de ces qualités et de ces défauts. Le grand bien qu'il fit dans son diocèse, et qui ne peut être contesté sans injustice, fut mêlé de procédés arbitraires et d'actes bizarres, qui mirent souvent à de rudes épreuves ceux qui vivaient avec lui, et empêchèrent de l'apprécier alors à sa juste valeur ; mais le temps a rendu plus de justice au second évêque de Québec. * On me demandera, sans doute,

* Voici le portrait que M. Dudouyt, prêtre du séminaire de Québec, et procureur de Mgr de Laval à Paris, faisait de l'abbé de Saint Vallier, alors aumônier du roi :

“ Nous avons examiné sur qui on pouvait jeter les yeux : ça été à l'occasion de la proposition que nous a faite le R. P. Le Valois, touchant M. l'abbé de Saint-Vallier, dont voici les qualités pour ou contre : Il est de naissance considérable, il a du bien, il est aumônier du roi, qui a beaucoup d'estime pour lui, et est d'un parfait exemple à la cour, où il travaille avec édification ; il est jeune et capable. Il a beaucoup de zèle et de ferveur, il est austère pour lui-même. On le veut faire évêque en France, mais il s'en défend autant qu'il peut. Il a demeuré les six derniers mois avant Pâques, au séminaire de Saint-Sulpice, où il a fort édifié.—Le P. Le Valois est son directeur, et lui a fait faire ses retraites. C'est lui qui a eu la pensée qu'il serait propre pour le Canada, et qui lui en a parlé.—Il a dit que, pour éviter d'être évêque en France, il consentirait plutôt à l'être en Canada, et qu'il voudrait demeurer votre coadjuteur tant que vous vivrez ; on croit que l'estime que le roi a pour lui ferait qu'il agréerait la chose. Les raisons qui nous ont paru contraires sont : qu'il a un zèle un peu trop ardent soit pour sa propre perfection, soit pour y porter les autres ; qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience, étant jeune, et qu'il est austère.” (*Histoire manuscrite du séminaire de Québec*, par Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec.)

quelle liaison il y a entre l'histoire de la petite colonie de la Rivière-Ouelle et celle de Mgr de Saint-Vallier. Si on avait entendu les commentaires que faisait en chaire l'abbé de Francheville sur les règles de discipline ecclésiastique établies par Mgr de Saint-Vallier, on comprendrait plus facilement l'influence qu'il a eue sur son clergé, et, par lui, sur ses ouailles. Les paroissiens de la Rivière-Ouelle bénéficièrent pour leur part de ces actes d'administration, et les effets salutaires qui en résultèrent pour les familles, doivent être notés.

Nous avons cité l'éloge magnifique qu'un écrivain protestant a fait de notre ancien clergé. Or, si cet éloge est mérité, si, par ses prédications et ses exemples, notre clergé a créé le peuple à son image, s'il lui a inculqué des principes de foi et de morale chrétienne qui ont survécu à nos révolutions, et qui l'ont rendu un des peuples les plus religieux du monde, c'est en partie à Mgr de Saint-Vallier qu'il le doit.

La Nouvelle-France reposait sur une triple organisation : militaire, civile et religieuse. Pendant que Frontenac régularisait le système militaire, que l'intendant Talon et ses successeurs créaient l'administration civile, Mgr de Saint-Vallier établissait la discipline ecclésiastique. Sous l'épiscopat de Mgr de Laval, le clergé se composait presque exclusivement de prêtres réguliers, dont la conduite était toute réglée d'avance par les constitutions de leurs ordres.* Mais, sous Mgr de Saint-

* Qu'on remarque bien ici que nous ne contestons nullement l'immense bien qu'a fait Mgr de Laval pendant son épiscopat.

Vallier, le clergé séculier commença à prendre de l'accroissement ; et ce fut ce prélat qui établit les bases de la discipline qui le régit encore aujourd'hui. Le zèle, la sagesse et la fermeté avec lesquels il s'appliqua à le former, pendant les quarante années de son épiscopat, lui imprimèrent un esprit sacerdotal qui ne s'est jamais démenti. C'est grâce, en grande partie, à Mgr de Saint-Vallier s'il s'est toujours montré exemplaire, et si, par suite, aux époques des grandes crises, il s'est trouvé assez fort pour prendre en main la cause du peuple et la faire valoir victorieusement.

Toutefois, ce n'est là qu'une partie du bien qu'a opéré Mgr de Saint-Vallier. Ses œuvres de charité ont égalé, si elles n'ont pas surpassé ses œuvres de zèle.

Au reste, Mgr de Saint-Vallier a été le premier à le reconnaître. Voici ce qu'il dit de la vie édifiante du clergé canadien, dans la lettre où il rend compte de son premier voyage au Canada, en 1685 :

“ Si les prêtres sont édifiés de la vie des laïques, les laïques ne le sont pas moins de la conduite des prêtres, qui se sont soutenus jusqu'à présent dans une grande estime et réputation de sagesse ; quoique la plupart aient été exposés par la nécessité où ils ont été, et où ils sont encore en plusieurs endroits, de loger dans des maisons particulières, mêlés avec toutes sortes de personnes. La fidélité qu'ils ont à la grâce les conserve dans ce mélange, on ne s'aperçoit pas qu'ils y perdent rien de leur esprit intérieur, qu'ils ont pris dans les séminaires, où ils ont demeuré quelque temps pour se sanctifier eux-mêmes, avant que d'être appliqués au salut des autres, et où ils retournent de temps en temps pour entretenir la ferveur qu'ils y ont puisée ; ils font tous les jours leur oraison, et tous les ans leur retraite ; ils aiment la pauvreté, ils y vivent dans un parfait abandon à la

Venu au Canada avec un riche patrimoine de famille, il s'en dépouilla avec une générosité et un dévouement au-dessus de tout éloge, afin de subvenir aux besoins de son diocèse. Sa main était ouverte à toutes les nécessités ; mais, sans parler de ses aumônes particulières, il dépensa sa fortune à créer des œuvres qui, presque toutes, durent encore, et dont voici les plus importantes :

1^o Une fondation de 40,080 livres au séminaire de Québec, pour l'entretien de six prêtres dans les missions sauvages les plus abandonnées ;

2^o La construction du palais épiscopal, qu'il légua à ses successeurs, et qui lui coûta plus de 80,000 livres ;

3^o La fondation de l'Hôpital-Général, l'une des qua-

divine Providence. A peine ont-ils eu, durant plusieurs années, le nécessaire, et cependant, ils n'ont pas laissé de travailler infatigablement, sans argent et sans maison, logés, comme on dit, par charité, dans des lieux fort incommodés, mangeant ce qu'on leur donnait comme par aumône, et réduits souvent à boire de l'eau dans leurs courses apostoliques." (*État présent de l'Église, etc.*)

Mgr de Laval avait fait de son clergé une espèce de communauté régulière, où tous les biens étaient en commun, à l'imitation de la primitive Église. Un pareil état de choses pouvait convenir à une église naissante, mais on conçoit qu'il devait disparaître avec l'accroissement de la colonie. Mgr de Saint-Valier le comprit, et voulut organiser son diocèse à la manière des diocèses de France. Naturellement, Mgr de Laval dut craindre que ce changement ne diminuât le zèle et la ferveur du clergé, qui avaient été la source de tant de bien ; c'est ce qui explique les divergences d'opinions qui surgirent entre les deux prélats, et leur causèrent de mutuels chagrins.

tre grandes institutions de Québec qui, depuis deux siècles, ont répandu des bienfaits qui ne se comptent pas. Cette fondation est l'œuvre capitale de Mgr de Saint-Vallier : il y consacra une somme de 60,000 livres. Il ne l'accomplit pas sans de grandes difficultés, qu'il s'attira en partie par les impétuosités de son caractère, et par un zèle qui n'avait pas toujours assez de tempérament ; mais ces difficultés n'ont eu qu'un temps, et l'œuvre est restée ;

4^o La fondation des ursulines des Trois-Rivières, qui, depuis ce temps, ont été la providence de cette ville. Il les dota de 30,000 livres ;

5^o Une donation de 20,000 livres aux prêtres du séminaire de Montréal ;

6^o Une autre donation de 8,000 livres pour le soutien d'une école à Québec ;

7^o Un don de 6,000 livres aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Le total des sommes dépensées au Canada par Mgr de Saint-Vallier s'élève à 600,000 livres, sur lesquelles 200,000 provenaient de son patrimoine de famille.*

Voilà, ou nous nous trompons fort, une carrière bien remplie et dont tout homme aurait droit de s'honorer. Les imperfections qui s'y montrent, et qui retombent autant sur l'époque que sur l'homme lui-même, ne sont que des ombres dans un bon tableau.

* Archives de l'Hôpital-Général de Québec.—Histoire manuscrite du séminaire de Québec.

Nous nous sommes arrêté, tout exprès, à tracer à grands traits cette physionomie historique, parce qu'elle a été étrangement méconnue par M. Parkman, dans ses deux derniers ouvrages, *l'Ancien régime au Canada—Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*. L'auteur s'y applique à décrire avec complaisance les mesquines querelles que Mgr de Saint-Vallier avait le don de soulever autour de lui.* Cela se comprend, c'était une bonne fortune pour ses lecteurs protestants. Il est fort piquant, en effet, de montrer un évêque catholique sous un aspect ridicule ; mais la justice la plus élémentaire exigeait qu'il mît en regard le bien réel qu'a fait ce prélat. Vous le chercheriez pourtant en vain dans ces deux volumes d'histoire. Des immenses charités de l'évêque de Québec, de ses fondations, de ses travaux disciplinaires, pas une mention, pas un mot. Ces œuvres étaient cependant faciles à connaître : elles sont écrites en monuments séculaires à Québec et aux Trois-Rivières. Il n'y avait qu'à ouvrir les *Ordonnances diocésaines*, qui servent de manuel au clergé de la province de Québec ; on n'en peut feuilleter dix pages sans rencontrer quelques sages règlements faits par Mgr de Saint-Vallier. Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela ; non pas que nous voulions dire avec Horace : *Desinit in pis-*

* *L'Ancien régime*, pages 330, 377, 378, et *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, pages 116, 169, 193, 247, 281, 285, 322, 326, 328, 332.

cem ; mais nous soutenons qu'un esprit philosophique se serait mis au-dessus des petites misères de détails, pour considérer l'ensemble, les actions importantes et fécondes en résultats.

Souvent Mgr de Saint-Vallier n'a eu que le tort de défendre gauchement des causes bonnes en elles-mêmes, comme dans sa fameuse affaire avec Frontenac, à propos de la représentation de *Tartufe*. Si la question qui s'est agitée entre Frontenac et Mgr de Saint-Vallier se renouvelait à Québec, les protestants eux-mêmes donneraient raison à ce dernier. Il n'y a pas longtemps encore, à Québec, ces mêmes protestants ont sifflé, aussi bien que les catholiques, et forcé à déguerpir, une troupe de comédiens qui répétaient des pièces de théâtre certainement moins immorales que *Tartufe*.

En définitive, les querelles de Normands dont l'histoire de la Nouvelle-France est émaillée, n'étaient que des chicanes de mots, qui n'arrivaient que bien rarement à des voies de fait. Nos voisins auraient belle grâce à nous les reprocher, eux qui, précisément à la même époque, faisaient une société d'enfer, où l'on s'entre-pendait, s'étranglait, se torturait, à donner envie aux Iroquois eux-mêmes. Ils parlaient et gesticulaient moins, mais ils agissaient plus. Comment, à l'exemple des Français, ces Américains auraient-ils eu des entrailles pour les pauvres sauvages, eux qui n'en avaient pas pour leurs propres compatriotes, eux qui, après les avoir achetés ainsi qu'un vil bétail sur les marchés d'Angleterre, les réduisaient en servitude comme les

containes de mille nègres qu'ils tenaient courbés sous leurs fouets ? Ici, l'esclavage était on peut dire inconnu, chaque homme était libre ; pouvait-on en dire autant des États-Unis ? Cela nous aide à comprendre les horreurs qu'ils ont commises, soixante ans plus tard, contre les pauvres Acadiens, qu'ils ont arrachés de leurs foyers, et déportés, comme ils avaient coutume de faire des nègres de l'Afrique, sans égard pour les affections de famille ; les maris séparés de leurs femmes, les enfants séparés de leurs parents. Ces malheureux Acadiens, dit à ce sujet le plus grand des historiens américains, n'étaient coupables d'autre crime que de leur attachement pour la France. " Je ne sais pas, ajoute-t-il, si les annales de l'espèce humaine ont conservé le souvenir de maux infligés avec autant de complaisance, de cruauté, de persistance." *

Les Français ont souvent fait des prisonniers dans leurs guerres contre les colonies américaines, guerres cruelles, il est vrai, mais qu'ils n'étaient pas libres de rendre plus douces, à cause de la présence de leurs sauvages alliés qu'ils ne pouvaient retenir comme ils l'auraient voulu. Mais la lutte une fois terminée, l'humanité reprenait tous ses droits. Veut-on connaître comment ces mêmes Français traitaient leurs prisonniers ? qu'on lise ce qu'en dit M. Parkman lui-même : " A l'origine de la guerre, les Français du Canada inaugurèrent la pratique humaine d'acheter, de leurs alliés sauvages, les prisonniers anglais, et particulièrement

* *Histoire des États-Unis*, par Bancroft, vol. VI, p. 56.

les enfants. Après les premières furies de l'attaque, plusieurs vies furent épargnées dans l'espoir de cette rançon. Quelquefois, mais pas toujours, les captifs rachetés étaient obligés de travailler pour leurs bienfaiteurs. Tous étaient uniformément bien traités, et souvent avec une telle bonté, qu'ils ne voulaient plus être échangés, et devenaient Canadiens par adoption."*

Avant de venir devant le tribunal de M. Parkman, la cause de Mgr de Saint-Vallier a été portée devant un tribunal plus élevé et surtout mieux au fait de la question : celui de Louis XIV et de ses ministres. Il s'agissait de juger si, à cause de ses excès de zèle et de ses fautes d'administration, l'évêque de Québec devait être privé de son siège. Après un long et mûr examen, Louis XIV et ses ministres n'osèrent pas prendre une décision sans s'adjoindre un conseil composé de plusieurs évêques. Savez-vous, M. Parkman, quels étaient les noms de ces évêques ? Ils méritent d'être connus, car ils ne sont pas sans autorité dans ce débat. Ils s'appelaient Bossuet et Fénelon, sans compter Mgr de Noailles, archevêque de Paris. Or, tels étaient l'estime et le respect que les vertus de Mgr de Saint-Vallier leur avaient inspirés, qu'ils ne voulurent point conseiller au roi de le priver de son siège, et la suite leur a donné raison.

* *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*, par F. Parkman, pages 377, 378.

En 1702, Mgr de Saint-Vallier était à Rome pour obtenir l'union canonique des bénéfices que le chapitre, l'évêque et le séminaire de Québec possédaient en France. Le pape Clément XI conçut de lui une si haute opinion, qu'il voulut à tout prix accorder la bulle d'union, afin, disait-il, de le renvoyer content dans son diocèse. Pour cela, il ne permit pas que son affaire fût portée devant la congrégation des évêques, où elle n'aurait pu passer ; mais il nomma une congrégation particulière de prélats qui parvint à aplanir toutes les difficultés. "Mgr de Saint-Vallier, disait à ce sujet un de ses contemporains, a plus fait à Rome en trois mois qu'on n'en fait ordinairement en dix ans."

Ce fut le même zèle dévorant qui, en 1685 et 1686, alors qu'il n'était que simple grand vicaire de Mgr de Laval, l'avait transporté en plein cœur d'hiver d'une extrémité à l'autre de l'immense diocèse de Québec jusqu'au fond de l'Acadie, à travers les forêts, où il eut à parcourir de grandes distances à pied, et parmi les glaces où il faillit périr.

Les habitants de la Rivière-Ouelle eurent bien des fois l'occasion de recevoir Mgr de Saint-Vallier en visite épiscopale. En ce temps, comme de nos jours, la visite de l'évêque était un événement pour la paroisse. On s'y préparait d'avance : les chemins conduisant à l'église et par où devait passer l'évêque, étaient *balisés*, c'est-à-dire plantés de jeunes arbres de sapin, de peuplier et d'érable. Des arcs de verdure

étaient dressés devant les maisons des principaux habitants et devant le portail de l'église.

D'aussi loin qu'on voyait venir le prélat, la cloche annonçait son arrivée. Tous les paroissiens étaient accourus d'avance aux abords de l'église, et s'agenouillaient, tête nue, sur le passage de l'évêque pour recevoir sa bénédiction. Après une courte réception au presbytère, le curé, revêtu du surplis et de la chape, suivi du clergé, venait à la rencontre du prélat et le conduisait à l'église, pendant que l'on chantait le répons *Ecce sacerdos magnus*. Sur le seuil de l'église, le curé lui présentait l'eau bénite et l'encens, et le conduisait solennellement dans le sanctuaire, où, après quelques instants d'adoration, il prenait place sur le siège qu'on lui avait préparé du côté de l'épître. Le temple était orné comme aux plus grandes fêtes : cette parure n'avait rien que de bien simple, mais elle était propre et convenable.

Une messe solennelle était célébrée, pendant laquelle l'évêque adressait une exhortation paternelle à ses ouailles. La parole ardente de Mgr de Saint-Vallier, son air de recueillement et d'austérité, ses sages avis, faisaient une impression qui ne s'effaçait pas. Il recevait à la confirmation les enfants qui avaient fait leur première communion. Tout le reste du jour était chômé comme un dimanche : tout le monde se confessait et s'approchait de la sainte table ; c'était une époque de rénovation générale. La visite durait un jour ou deux, selon les besoins du lieu. L'évêque

reprenait ensuite sa route pour la paroisse voisine, et la cloche annonçait son départ comme elle avait salué son arrivée. *

VI

Ce fut Mgr de Saint-Vallier qui décida les habitants de la Rivière-Ouelle à bâtir une église à la place de leur chapelle, qui était devenue insuffisante pour les besoins de la population. Ce fut sans doute aussi pour cette raison qu'il accorda la permission (23 juin 1694) de dire la messe aux deux extrémités de la paroisse, dans la maison de Pierre de Saint-Pierre, situé au delà de l'Éventail, et dans celle de Ruelle d'Auteuil, qui se trouvait à deux lieues plus bas, probablement à la Petite-Anse.

Le brave curé de Francheville n'était plus alors à la Rivière-Ouelle; transféré ailleurs en 1691, il avait été remplacé par un prêtre français, venu au Canada au

* Mgr de Saint-Vallier mourut le 26 décembre 1726. Il était originaire de Grenoble, en Dauphiné. Un historien de cette province, Guy Allaud, donne la filiation de sa famille depuis 1516. Son nom primitif était *Guer*, et ce nom est resté son cri d'armes. Ses armoiries sont: *d'argent avec buste de cheval d'or animé de guule, au chef cousu de guules, chargé de croixette d'argent*. Sa famille a joui d'une assez grande illustration dans le Dauphiné; l'évêque de Québec était fils de Jean de La Croix-Pisançon, maître de camp d'infanterie, qui mourut en 1626. Il existe encore aujourd'hui trois branches de cette famille: le comte de Saint-Vallier, le marquis de Seyne ou Leyne et le marquis de Pisançon. Ils habitent peu le Dauphiné maintenant, et résident principalement à Paris.

printemps de l'année précédente. L'abbé Bernard de Requeleyne fut le premier curé en titre de la paroisse, qu'il avait d'abord desservie en qualité de missionnaire exerçant les fonctions curiales, et où il était destiné à faire un long règne (1721). Ce fut l'abbé de Francheville qui fut député par Mgr de Saint-Vallier pour le mettre en possession de sa cure, selon les formes canoniques (10 février 1695). *

L'église dont l'abbé de Requeleyne surveilla la construction et qui subsista jusques en 1792, était bâtie en bois, et s'élevait sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où l'on distingue encore parfaitement ses fondations. Elle était à peu près de la même grandeur que l'église actuelle, mais elle n'avait pas de chapelles latérales.

Le manoir seigneurial, qui s'élevait sur le terrain que M. de La Bouteillerie avait cédé à la paroisse, était devenu le presbytère du curé. On trouve, en effet, dans les archives de la fabrique, l'acte de vente "de la vieille maison qui avait toujours servi de manoir seigneurial" (18 avril 1692). L'abbé de Requeleyne avait sans doute mieux aimé réparer cette maison, pour son usage, que de bâtir un presbytère neuf aux frais de la paroisse, qui était à la veille de faire de grands sacrifices pour la construction de l'église. Dans l'intervalle, M. de La Bouteillerie avait recons-

* L'abbé de Francheville mourut à Montréal, le 7 août 1713, à l'âge de 62 ans.

truit son manoir à quelques arpents plus loin, sur les terres qu'il possédait le long du rivage nord de la rivière, et où, vers 1700, il rebâtit son moulin banal.

Depuis l'établissement de la seigneurie, les défrichements avaient suivi un développement régulier qui n'avait été interrompu par aucun obstacle sérieux. Trois causes principales favorisaient cet accroissement : d'abord, la grande fertilité des terres, d'ailleurs faciles à déboiser ; ensuite, l'extrême abondance de la pêche, qui était une source considérable de revenu ; enfin, la sécurité relative de ce coin du littoral, moins exposé que bien d'autres parties du pays aux incursions des Iroquois, qui se répandaient rarement jusqu'au-dessous de Québec. Plus de quarante familles de censitaires, dont les maisons étaient bien peuplées, s'échelonnaient sur le coteau qui longe le fleuve, et de chaque côté de la rivière. Les terres, divisées en parallélogrammes, couraient toutes perpendiculairement au fleuve ; chaque concession, d'environ quarante-deux arpents, était la même qu'aujourd'hui ; la différence est que la culture ne s'étendait pas au delà du troisième rang, tandis que, de nos jours, elle atteint le cinquième et le sixième rang. Seule la septième concession, qui touche aux terres de la couronne, n'est pas encore habitée.

Toutes les céréales croissaient en abondance, mais surtout le blé, l'orge et l'avoine, qui étaient les grains dont se remplissaient les granges et les greniers des habitants. Ils y joignirent, au commencement du siè-

cle suivant, la culture du lin, dont la récolte, brayée durant l'automne et convertie en filasse, était filée et tissée par les femmes dans le cours de l'hiver. La toile qu'elles en faisaient et dont elles confectionnaient le linge du ménage, était absolument la même que cette toile forte et durable qui aujourd'hui encore se fabrique au métier dans nos campagnes. Avec la laine des moutons, elles faisaient, alors comme aujourd'hui, ces excellents tissus connus sous les noms de flanelle et d'étoffe *du pays*. Aux femmes était également réservé le soin du jardin où elles récoltaient les légumes qui servaient pour la table. Héritières des goûts délicats qui sont l'apanage de la race française, elles ne manquaient pas d'ajouter au potager un petit parterre bien net et bien clos, où elles cultivaient des fleurs dont les graines venaient de France. Les prémices aussi bien que les plus belles de ces fleurs étaient portées à l'église par les enfants, pour la décoration de l'autel, comme c'est encore l'usage.

Nos ancêtres avaient apporté de France et propagé dans le pays diverses sortes d'arbres, principalement des pommiers. Leurs maisons furent bientôt entourées de vergers qui étaient à la fois un ornement et une source de bien-être et de revenu. Ils avaient même réussi à créer certaines variétés d'arbres fruitiers d'une qualité excellente, dont quelques-unes furent transportées dans la suite en France, où elles sont encore cultivées avec succès. De ce nombre est un pom-

mier dont le fruit très estimé sur le marché, est connu à Paris sous le nom de rainette du Canada. Sous le rapport de l'horticulture et sous bien d'autres, les premiers colons étaient supérieurs à leurs descendants d'aujourd'hui. Où sont les magnifiques vergers que l'on voyait autrefois dans nos environs ? Ils ont disparu peu à peu et n'ont pas été renouvelés. Il n'y a que depuis très peu d'années que l'on a commencé à reprendre cette culture.

Au point de vue de l'agriculture, en général, la conquête anglaise a été désavantageuse au peuple canadien. Isolé, dès ce moment, du reste du monde, privé des leçons et des exemples que lui donnaient une foule d'hommes intelligents et pratiques, qui, chaque année, traversaient de France au Canada, n'acceptant pendant longtemps qu'avec défiance tout ce qui venait de la part des conquérants, il tomba peu à peu dans des habitudes de culture routinière, qui ont fini par épuiser une grande partie du sol.

Aux ressources que nos anciens tiraient de la terre, se joignait celles de la chasse et de la pêche, dont l'abondance a été longtemps incroyable. Elles furent la manne providentielle qui empêcha la population de mourir de faim aux époques désastreuses où la guerre tenait continuellement les hommes sous les armes, et forçait de laisser les campagnes sans culture. Les forêts voisines étaient peuplées d'orignaux, de caribous, d'ours, de loups-cerviers, de castors, de loutres, de martres, de visons, de renards, de perdrix, de

lièvres, etc., etc. Chaque printemps et chaque automne, des bandes immenses d'outardes, de canards, d'oies sauvages, de sarcelles, de bécassines, de pluviers, d'alouettes, etc., etc., s'abattaient sur nos rivages et dans nos prairies. Il n'y a pas encore bien des années, les tourtes arrivaient au milieu de l'été en quantité si prodigieuse, qu'elles devenaient un fléau pour les moissons. Il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisinage des maisons. On rapporte, à ce sujet, une anecdote hilarante que racontait souvent Mgr Panet, évêque de Québec, pendant quarante-deux ans curé de la Rivière-Ouelle. La Savane (qu'on appelle plus ordinairement la Plaine) qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avancait autrefois jusqu'aux environs de l'église; cette savane était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

A mesure que les bois ont été abattus, la chasse est devenue plus rare; mais la pêche, quoique bien diminuée, est encore une branche importante d'industrie et de commerce. Jusqu'au commencement de ce siècle, le saumon, l'alose, le barre, l'esturgeon, l'anguille, le hareng, la sardine, le capelan, se prenaient en quantité qui aurait suffi pour faire la fortune de chaque habitant, s'il eût existé à proximité un marché

convenable ; mais la plupart de ces poissons étaient presque sans valeur, faute de moyens d'écoulement. Quand, selon l'expression populaire, le hareng *donnait*, ce qui avait lieu ordinairement vers la Saint-Pierre (29 juin), il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, cinq à six cents barriques de ce poisson. * Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de tout enlever, et pour qu'il ne pût pas dans la pêche, on était parfois obligé d'y pratiquer des ouvertures, afin qu'elle se vidât d'elle-même à la marée montante. Des témoins qui vivent encore, ont vu, au printemps de certaines années, le capelan affluer à tel point, qu'on le trouvait échoué, à la marée basse, par bancs de plusieurs pieds, lesquels s'étendaient vers le large jusqu'à trois et quatre arpents. Vues des hauteurs du rivage, ces *battures* de poissons aux écailles blanches et luisantes, ressemblaient à de la neige amoncelée le long des clôtures. En 1870, plus de cent mille anguilles furent capturées en une seule nuit dans l'embouchure de la rivière et dans ses environs immédiats.

Mais une pêche bien autrement intéressante et lucrative, est celle du marsouin. Ce superbe cétacé, qui atteint jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds de longueur et qui est particulier à nos climats, fait son apparition à la débâcle des glaces. On le voit nager par bandes nombreuses, quelquefois à la distance d'un jet de

* Une barrique contient six minots.

pierre à peine du rivage, apparaissant de temps en temps pour respirer à la manière des baleines, et semblable, par la blancheur de sa peau, à des boules de neige flottant sur l'eau. M. de La Bouteillerie et ses censitaires, qui avaient continuellement l'occasion d'observer les évolutions des marsouins jusque dans l'entrée de la rivière, où ils s'avancent à la poursuite du petit poisson, et particulièrement du capelan, qui vient y frayer et dont ils se nourrissent, avaient eu bien souvent des entretiens ensemble sur les moyens de les capturer. La possibilité de réussir n'était pas douteuse, puisqu'on en avait trouvé quelques-uns dans les pêches aux harengs, où ils s'étaient laissé prendre en suivant ce poisson. On avait pu constater le prix d'une pareille capture, par la quantité d'huile qu'on en avait tirée — une huile propre à toute espèce d'usage; mais les dépenses qu'exigeaient les premiers essais de pêcherie étaient trop considérables pour qu'on osât s'y risquer. Ce fut probablement ce qui engagea M. de La Bouteillerie à intéresser dans cette entreprise un riche et influent citoyen de Québec, M. Charles Denys, sieur de Vitré, membre du conseil souverain, et fils de M. Simon Denys, sieur de La Trinité, originaire de Tours. * M. de Vitré demanda

* Dans un brevet royal daté du 18 mars 1721 et conservé aux archives de la seigneurie de la Rivière-Ouelle, il est mention d'un autre motif de l'abandon à M. de Vitré de l'exploitation de la pêche aux marsouins. On y lit que le roi Louis XV accorde à M. de Boishébert, fils de M. de La Bouteillerie, le

une aide au roi, qui lui fit don, vers 1698, d'une somme de cinq cents livres en argent, de deux mille livres de fil à morue et de la même quantité de cordage de un et deux pouces. Il est à supposer que cette tentative ne fut pas tout à fait sans succès, car, l'année suivante, le roi accorda les mêmes gratifications. Au printemps de 1701, M. de Vitré fit un nouvel essai de pêche entre les îles de Kamouraska et la terre ferme.

“ On a fait, en 1701, dit La Potherie, une tentative
“ de la pêche aux marsouins dans le fleuve, trente
“ lieues plus bas que Québec, aux îles de Kamou-
“ raska. Monsieur de Vitré, conseiller du Conseil de
“ Québec, sachant qu'une très grande quantité de ces
“ poissons, qui sont tout blancs, courent en été le
“ hareng dans ces quartiers, se persuada que si l'on y
“ tendait des filets avec un arrangement particulier,
“ il pourrait s'y en prendre. Il forma une société de
“ deux marchands pour en faire les frais. M. le comte
“ de Pontchartrain, qui ne souhaite que l'établisse-
“ ment et l'augmentation des colonies, leur fit en-
“ voyer de Rochefort, en 1701, des cordages pour en
“ faire des filets. M. de Vitré dressa entre ces îles et

privilege exclusif de la pêche aux marsouins qui “ était établie
“ à la Rivière-Ouelle, située dans une seigneurie qui lui appar-
“ tient, dont M. de La Bouteillerie, son père, n'avait pu faire
“ l'établissement, à cause de son absence pour le service de Sa
“ Majesté.” Cette absence était occasionnée par les expéditions
militaires contre les Iroquois et contre les colonies anglaises,
auxquelles M. de La Bouteillerie dut prendre part, et qui furent
si fréquentes dans les dernières années du dix-septième siècle.

“ la terre ferme, du côté du sud, la longueur de plus
“ d’une demi-lieue de filets qui formaient différents
“ chenaux, avec une ouverture assez grande pour y
“ laisser entrer les marsouins.* Ceux-ci, fort avides
“ de hareng, n’y étaient pas plutôt, que des canoteurs
“ tout prêts tiraient une corde qui bouchait ce pas-
“ sage.

“ Les marsouins, qui avaient un champ assez vaste,
“ ne s’embarrassaient pas pendant que la marée mon-
“ tait, s’amusant aux harengs quand il s’y en trouvait ;
“ mais, lorsqu’elle diminuait à un certain point, on
“ leur remarquait un mouvement et une agitation qui
“ leur faisait jeter des mugissements. Plus la marée
“ descendait basse, plus ils paraissaient inquiétés. Ils
“ avaient beau aller de côté et d’autre, ils ne trouvaient
“ rien qui ne les arrêtât ; mais dès lors que la marée était
“ sur sa fin, ils se ramassaient tous comme un trou-
“ peau de moutons, et échouaient pêle-mêle l’un sur
“ l’autre. M. de Vitré les envoyait égorger, et les faisait
“ traîner, porter ou remorquer à la marée montante
“ quand ils étaient trop gros. Tels pesaient trois
“ milliers. Il en a fait des huiles qui seront d’un très
“ bon usage pour les vaisseaux. On en a fait des fritu-
“ res, et on a trouvé le secret de tanner les peaux et
“ de les passer en maroquin. La peau du marsouin est

* *Plus d’une demi-lieue de filets* : pareille étendue de pêche se-
ait encore aujourd’hui une entreprise hardie, et fournit, entre
bien d’autres, une preuve de l’esprit de progrès et d’industrie
des anciens colons.

“ tendre comme du lard ; eile a un limon d’un pouce
“ d’épais que l’on gratte ; elle devient comme un cuir
“ transparent ; les tanneurs les rendent minces ou
“ épaisses selon l’apprêt qu’ils veulent y donner. On
“ en peut faire des hauts-de-chausses, des vestes très
“ déliées et à l’épreuve du pistolet, et on en pourra
“ faire des impériales de carrosse ; car il y en a de dix-
“ huit pieds de long sur neuf de large. Une petite
“ baleine déranga cette pêche qui promettait beau-
“ coup. Elle s’entortilla dans plus de quarante brasses
“ de filets qu’elle entraîna avec elle. On l’a trouvée
“ échouée dans cet équipage à sept lieues de là. Elle
“ était fort maigre.” *

Ce fut au milieu de ces préoccupations qui allaient créer une nouvelle industrie locale, que s’acheva la dernière année du dix-septième siècle. Il y avait alors vingt-huit ans que M. de La Bouteillerie était venu frapper le premier coup de hache dans la seigneurie à laquelle il avait donné son nom. De grands changements s’y étaient opérés durant cet intervalle ; sur ses domaines croissaient maintenant de belles moissons. Le silence du désert et l’apathie de la nature avaient fait place à l’agitation féconde du déboisement et de l’agriculture. Là où les bêtes sauvages avaient eu leurs repaires, où s’était dressée la cabane éphémère des aborigènes, s’élevaient les habitations permanentes des blancs. A la barbarie avait succédé la civilisation. De

* La Potherie, tome 1er, lettre X^e.

vastes clairières, dont l'ensemble formait une étendue de plusieurs centaines d'arpents de terre, étaient mises en culture sur la première, la deuxième et même sur une partie de la troisième concession de la seigneurie.

De 1690 à 1703, c'est-à-dire jusqu'à la mort de M. de La Bouteillerie, un bon nombre de nouveaux censeitaires, attirés par ce dernier, soit directement de France, soit des anciennes paroisses du Canada, étaient venus prendre des terres à côté des premiers résidents. Ce courant d'émigration s'était accentué davantage depuis que la paroisse avait été constituée régulièrement, qu'elle possédait une église convenable et un curé permanent.

Voici, d'après les registres, le tableau de ce nouveau groupe de familles, avec l'indication de leur point de départ :

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
Jean Gagnon (1)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Loignon	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
René Plourde	Saint-Pierre	Poitiers	Poitou.
Jeanne-Marguerite Bérubé	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Ruette d'Auteuil			France.
Pierre Michaud	Notre-Dame de Fontenay		
Marie Ancelin	Notre-Dame de Cogne	La Rochelle	
Pierre Michaud (2)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Madeleine Thibaudeau	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jean Michaud (3)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Marie Vaillancourt	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Roy dit Desjardins (4)	Sainte-Anne de la Pérade	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Anne Martin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Jean Dionne	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Marie-Charlotte Mignov	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Robert Morin			
Françoise Meigné	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Soucy	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Elisabeth Fouquereau	Pointe-aux-Trembles	Québec	Nouvelle-France.

Guillaume Paradis	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Guillaume Paradis (5)	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Marguerite-Catherine Hudon	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Jean Raby	Cravant	Saintes	Saintonge.
Marie Dancosse	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
Etienne Janneau (6)	La Tardière	Québec	Poitou.
Catherine Pierrot	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
François Aubert	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
Angélique Testu (7)	L'Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Aubert de Gaspé (8)	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Catherine Juchereau de St-Denis	Québec	Québec	Nouvelle-France.

1 Commandant de la côte du Sud, fils de Robert Gagnon, de Ventrouse, au Perche.
 2 Fils de Pierre Michaud et de Marie Ancelin. Voir plus haut. Sa femme était fille de Mathurin Thi-
 baudeau, de Moutiers-le-Maufaix, en Poitou.

3 Frère du précédent.

4 Fils de Michel Roy, de Senilet, diocèse de Poitiers. Sa femme était fille de Joachim Martin, natif
 d'Estrée, diocèse de La Rochelle.

5 Cousin-germain du précédent, tous deux mariés aux deux sœurs.

6 Notaire royal.

7 Veuve de Pierre Guyon (Dion), petit-fils de Jean Guyon, sieur du Buisson, originaire du Perche,
 ancêtre du curé actuel de la Rivière-Ouelle.

8 Fils de Charles Aubert de La Chesnaye, natif d'Amiens, en Picardie, bisaïeul de l'auteur des *Années*
Canadiens.

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
René Brisson	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Geneviève Testu (9)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Charles Brisson (10)	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Marie Letartre	Ange-Gardien	Québec	Nouvelle-France.
Pierre Fournier de Belleval	Saint-Victor	Orléans	Orléanais.
Marie Ancelin (11)	Château-Richer	Québec	Nouvelle-France.
J.-B. de La Bordelière dit Laplante	Québec	Québec	France.
Françoise-Catherine Martin	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Philippe Ancelin	Sainte-Famille	Québec	Nouvelle-France.
Madeleine Saint-Pierre	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
François Dubroc dit Dutertre	Saint-Michel	Angers	Anjou.
Marguerite Bouchard	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
François Duval (12)	Ponthaut	Québec	Bretagne.
Marie-Anne Boucher	Rivière-Ouelle	Québec	Nouvelle-France.
André Meigné dit Lagacé	Saint-Martin de Rhé	La Rochelle	Aunis.
Marie-Charlotte Peltier	Beauport	Québec	Nouvelle-France.
Jean Hayot	Québec	Québec	Nouvelle-France.
Jeanne Grondin	Beauport	Québec	Nouvelle-France.
François Pinel	Sillery	Québec	Nouvelle-France.
Louise Contancineau	Québec	Québec	Nouvelle-France.

René Ancelin			France.
Marie Juin			France.
Jean Boiry dit Lavergne	Montréal		France.
Marie Galbruin		Québec	Nouvelle-France.

9 Soeur de madame François Aubert. Voir plus haut.

10 Fils de René Brisson, venu de l'Ange-Gardien avec sa famille.

11 Fille de René Ancelin. Voir plus bas.

12 Fils de Guillaume Duval, seigneur de Ponthaut.

Dans ce tableau ne sont pas compris les jeunes ménages qui s'étaient formés dans la paroisse elle-même entre les enfants des colons les plus anciens. A la mort M. de La Bouteillerie, le chiffre total des familles fixées définitivement dans sa seigneurie, n'était pas loin de cinquante. Rien de plus facile que de suivre le mouvement de colonisation qu'il avait déterminé ; les uns venaient directement de France, les autres de la côte de Beaupré. Les paroisses de cette côte, colonisées dès l'origine de la Nouvelle-France, formaient entre Québec et le cap Tourmente une suite d'établissements compacts, qui se trouvaient resserrés entre le fleuve et les hauteurs stériles des Laurentides. M. de La Bouteillerie y rencontra un élément tout préparé d'émigration dont il sut profiter. Chacun de ses tenanciers devenait ensuite un agent actif de colonisation, en attirant à son tour d'autres membres de sa famille, des amis et des connaissances.

VII

Cinq provinces de France, situées dans le voisinage de deux des plus grands ports de mer que possédât ce pays, Dieppe et La Rochelle, se partageaient en grande partie cette émigration. Ce fut, du côté du nord, la Normandie et le Perche ; du côté de l'ouest, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge. L'impulsion était partie du nord, dont les provinces eurent moins à souffrir des guerres de religion et dont les côtes maritimes restèrent libres.

Quelques années après le siège de La Rochelle, cette ville devint le principal port d'embarquement pour la Nouvelle-France. La Rochelle avait été le centre du calvinisme : les huguenots étaient nombreux et puissants dans tout le pays. Cependant, malgré leur proximité de la mer, ils ne purent jamais venir s'implanter au Canada. La vigilance avec laquelle ils en furent exclus est une preuve entre beaucoup d'autres du soin qu'on apportait au choix des colons.*

Les registres de la Rivière-Ouelle offrent une nou-

* La faute de la France ne fut pas d'exclure les huguenots des bords du Saint-Laurent, où ils auraient été une cause de discordes intestines, mais de ne pas les avoir laissés venir se fixer dans quelque coin inhabité du nouveau monde, comme la Louisiane, où ils eurent l'intention d'émigrer. Ils adressèrent même à Bienville, qui explorait alors les bouches du Mississipi, un mémoire dans lequel ils demandaient l'autorisation de s'établir sur les bords de ce fleuve, sous la souveraineté de la France et moyennant le droit d'y jouir de la liberté de conscience (1699). Pontchartrain, à qui ce mémoire fut présenté, fit cette incroyable réponse : " Le roi n'a pas chassé les protestants de France pour les laisser se constituer en république dans le nouveau monde." Sans cette malheureuse politique, les protestants français, au lieu d'aller enrichir les contrées ennemies en s'y transportant avec leurs familles et leur fortune, auraient émigré en grand nombre dans la Louisiane, où ils eussent formé, en peu de temps, une florissante colonie, qui, à mesure que le fanatisme religieux aurait disparu, se serait rattachée à la France, la patrie de leurs ancêtres. Et au moment de la crise suprême, quand la France et l'Angleterre se disputèrent la prépondérance en Amérique, ils auraient été probablement en état de faire une puissante diversion qui eût pu complètement changer le sort des armes.

velle preuve de la moralité de cette population : depuis leur ouverture jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il ne se rencontre pas un seul acte de baptême d'enfant illégitime. Ce n'est que dans les commencements du dix-huitième siècle que l'on constate le premier acte de ce genre.

En lisant les registres de cette époque, on est surpris de voir le retard que mettaient les parents à apporter leurs enfants au baptême, même après qu'il y eut un curé résidant ; ce retard se prolongeait non seulement de plusieurs jours, mais parfois de plusieurs mois. Cette habitude avait sans doute été contractée par suite de l'isolement où les colons avaient été des missionnaires, qui, dans les commencements, ne les visitaient qu'une couple de fois par année. La rude vigilance de Mgr de Saint-Vallier ne tarda pas à remédier à ce désordre ; il enjoignit aux parents, sous des peines très sévères, d'apporter leurs enfants au baptême sous le plus bref délai. On peut lire le règlement qu'il fit à ce sujet, dans le magnifique rituel à l'usage du diocèse de Québec, * qu'il imprima à Paris en 1703, et que ne peuvent se dispenser d'étudier ceux qui veulent porter un jugement sur Mgr de Saint-Vallier.

Des vingt-huit familles mentionnées dans le tableau qui précède, il n'y a plus que les douze premières dont les noms existent encore à la Rivière-

* Un volume in-8 de 678 pages.

Ouelle. La plupart des autres sont allées se fixer dans les environs, quelques-unes ont disparu, d'autres sont éteintes. La famille des Gagnon, dont la descendance est la plus nombreuse ici, après celle des Lévesque, apparaît pour la première fois dans les registres à la date du 5 juin 1695. Le recensement ecclésiastique de cette année (1878) constate dans la seigneurie l'existence de cinquante familles de ce nom, formant une population de 363 personnes. Le clan des Lévesque se compose de 629 individus, distribués en quatre-vingt-douze ménages.

Parmi les familles venues depuis 1690, on en distingue plusieurs appartenant à la meilleure société canadienne. On voit que le seigneur de la Rivière-Ouelle n'avait rien négligé pour attirer autour de son domaine des familles de son rang et de son éducation. Une des plus dures épreuves que M. de La Bouteillerie et ses compagnons d'armes eurent à endurer en venant prendre des seigneuries au milieu de nos bois, fut l'éloignement des brillantes sociétés parmi lesquelles ils avaient vécu, soit dans leur province natale, soit à la cour, soit dans les camps. Aussi, n'est-il pas surprenant qu'ils aient cherché, par tous les moyens, à s'entourer de personnes instruites comme eux, vivant dans la même sphère d'idées et formées aux mêmes habitudes de vie. Leur compagnie intelligente et policée, leur conversation agréable et variée, faisaient oublier aux seigneurs les ennuis de leur exil, la monotonie de leur existence, et la privation des mille jouissances qui accompagnent

les grandes sociétés. On va voir que M. de La Bouteillerie pouvait réunir habituellement dans son manoir un cercle d'amis et de connaissances parfaitement choisi et qui aujourd'hui ferait honneur aux plus belles assemblées de nos campagnes et même de nos villes.

Outre le curé, M. l'abbé de Requeleyne, on y voyait M. Jean Raby, fils d'un avocat distingué de la Saintonge, qualifié juge de Cravant dans nos registres. A côté de lui, figurait maître Étienne Janneau, notaire royal, qui partageait ici son temps entre les travaux de l'agriculture et ceux de sa profession; c'était lui qui instrumentait dans la paroisse et dans ses environs, qui rédigeait les actes publics, dressait les contrats de mariage, les testaments, et qui, en qualité d'homme de loi, servait souvent d'arbitre dans les litiges. Il était accompagné de deux gentilshommes des premières familles de la Nouvelle-France; le premier était Pierre Aubert de Gaspé, fils de Charles Aubert de La Chesnaye, le plus riche négociant et l'un des plus honorables citoyens de Québec; le second était François Aubert, allié à la même famille et qui amenait avec lui son beau-frère, René Brisson, dont l'éducation n'était pas moins soignée que celle des précédents.*

Les sujets de conversation ne manquaient pas, dans les relations de bon voisinage qui sont une nécessité de la vie des champs, d'autant plus impérieuse que le cercle où l'on vit est plus restreint. C'était la glorieuse

* Voir les *fac-simile* de leurs signatures à la fin de l'article.

époque de Frontenac, l'époque des audacieuses entreprises, des exploits et des aventures de tout genre. Plus d'un habitant de la Rivière-Ouelle y avait pris part : quelques-uns y avaient péri, victimes de la misère, ou scalpés par les Iroquois. De ce nombre devaient être deux des plus anciens colons nommés dans le recensement de 1681, Michel Bouchard et Joseph Renault. C'est, du moins, ce que fait supposer l'absence de leurs actes de sépulture, soit dans les registres de la paroisse, soit ailleurs, quoique l'on constate la présence de leurs familles après leur disparition. D'autres, plus heureux, avaient revu leurs foyers, après avoir subi des fatigues et des dangers inouïs. Les récits saisissants qu'ils en faisaient défrayaient les conversations et faisaient oublier les heures.

M. de La Bouteillerie racontait les épisodes de sa vie militaire, les campagnes du régiment de Carignan, ses engagements avec les Turcs sur les frontières de la Hongrie, et surtout cette terrible bataille de Saint-Gothard, que le général de l'armée française, le comte de Coligny, a peinte d'un seul trait, en disant que c'était un *cimetière flottant*.

De son côté, M. Raby ou M. de Gaspé rapportait les derniers incidents de son dernier voyage de Québec, les nouvelles de la ville, sa visite au château Saint-Louis, la réception que lui avait faite M. de Frontenac. On commentait les actes de son administration : les uns critiquaient, les autres approuvaient, mais tous admiraient son esprit large, ses grandes maniè-

res, tout en déplorant ses emportements de caractère.

M. de Vitré, que ses entreprises de pêche aux marsouins ramenaient fréquemment à la Rivière-Ouelle devisait dans ces réunions, de ses projets, de ses espérances, consultait sur la manière de diriger ses opérations, sur l'époque la plus propice pour tendre ses rets. Puis venaient les affaires locales, les améliorations projetées, le rendement des récoltes, les alliances de familles, etc.

Pendant le repas que l'on prenait ensemble, tandis qu'on dégustait une bonne pièce de sauvagine, soit outarde, canard ou bécassine, une tranche d'original ou une queue de castor, ou bien qu'on savourait un morceau de *ventrèche* de saumon, c'était le temps de raconter les parties de chasse, de pêche au flambeau, les beaux coups de fusil ou de *nigog*. *

Les femmes, on le conçoit bien, ne restaient pas étrangères à ces entretiens. Elles y apportaient les agréments d'un autre genre : ceux de leur conversation facile et légère, assaisonnée des grâces de leur

* Mot sauvage qui désigne un instrument inventé par les indigènes pour darder le poisson, et particulièrement le saumon. C'est une pointe de fer munie d'un manche de bois et garnie de deux mâchoires rentrantes, faites d'un bois souple, qui servent à retenir le poisson après qu'il a été piqué. L'usage de *flambotter*, c'est-à-dire de faire la pêche au flambeau avec le *nigog*, est aujourd'hui prohibé par la loi à cause du grand nombre de saumons qui étaient blessés, et mouraient sans pouvoir être pris. Les sauvages seuls ont le privilège de pêcher au *nigog*, mais seulement pour leur nourriture.

sexe. Faisant l'une après l'autre les honneurs de leur maison, madame Aubert de Gaspé, née Catherine Juchereau de Saint-Denis; madame Étienne Janneau, née Catherine Perrot, et plusieurs autres dont les signatures apparaissent souvent dans nos registres, se distinguaient par cette politesse simple et naturelle que donnent les habitudes de la vie rurale.

Madame de La Bouteillerie avait été le principal ornement de cette petite société, dont sa maison était le centre, mais son mari eut la douleur de la voir mourir, peu de temps après qu'elle eut donné le jour à son second fils. Elle fut inhumée en 1681, à l'Islet, où elle s'était fait transporter, sans doute pour être à la proximité d'un médecin.

Madame de La Bouteillerie n'avait pas laissé de filles à son mari : l'aîné de ses garçons, Charles-Joseph, fit des études classiques au collège des jésuites, puis entra dans l'état ecclésiastique et devint plus tard chanoine de la cathédrale de Québec. Pendant ses vacances, qu'il passait à la Rivière-Ouelle avec son frère puîné Louis-Henri, à qui il avait cédé ses droits à la seigneurie, le jeune séminariste apportait par sa présence un nouvel intérêt aux réunions du manoir. Soutenu par l'abbé de Requeleyne, il variait le ton de la conversation en soulevant des questions de droit ecclésiastique, que les conflits d'autorité entre le gouverneur, le conseil et Mgr de Saint-Vallier, mettaient à l'ordre du jour.

Telle était, en quelques traits, la physionomie des

membres les plus marquants de la société habituelle de M. de La Bouteillerie ; et ce n'était pas une exception particulière à l'endroit. Cette physionomie se reproduisait sous d'autres noms dans les différentes seigneuries : c'étaient partout les mêmes mœurs, le même caractère, le même genre de vie.

Toutefois, ce tableau fidèle cesserait d'être vrai, s'il faisait supposer que nos familles féodales se retranchaient dans un cercle étroit de quelques amis, et qu'elles élevaient une barrière entre elles et le peuple.

Rien n'était moins exclusif que nos anciens seigneurs canadiens. A part de bien rares exceptions, ils se montraient pleins de condescendance et de bonté, ils se faisaient peuple avec le peuple, ils vivaient de sa vie, s'identifiaient avec lui, partageaient ses joies, ses difficultés et ses peines. Il n'y avait entre eux et le peuple d'autre différence qu'un peu plus d'instruction et de distinction dans les manières.

Nous avons un exemple de cette bienveillance dans M. de La Bouteillerie, dont on constate la présence à presque tous les mariages et les sépultures, et qui, comme nous l'avons déjà remarqué, comptait des filleuls dans la plupart des familles. Nous allons le voir se remarier en secondes noces, à la veuve d'un de ses censitaires, madame Robert Lévesque. Pendant les trente dernières années de sa vie, il ne connut guère d'autre société que celle des braves campagnards qu'il avait groupés autour de lui. Loin de nuire à l'influence des seigneurs, ces relations familières et

cette affabilité ne faisaient qu'accroître l'estime et l'affection de leurs tenanciers pour eux.

Nous venons de faire connaissance avec les personnes qui se rencontraient le plus souvent chez le seigneur de la Rivière-Ouelle. On se tromperait singulièrement si l'on s'imaginait que le reste de cette petite population fût dénué d'instruction. Nous avons déjà parlé de René Ouellet et de Guillaume Lissot, nous pouvons citer encore Jean Gagnon, Pierre Dancosse, François Pinel, André Meigné et Jean-Aubin Migneaux, dont nous donnons ci-après les signatures, qui annoncent, chacune, une main habituée à la plume.

Il est bon de remarquer que nous prenons seulement les signatures des chefs de famille; on pourrait y ajouter celles de plusieurs femmes, écrites d'une main ferme et virile comme la calligraphie de ce temps-là. L'absence de lettres majuscules en tête des noms était alors fréquente dans les écrits des personnes les mieux instruites: témoin les actes des anciens missionnaires.

Si l'on compte maintenant les signatures des simples *habitants*, écrites d'une main inhabile ou alourdie par l'usage de la cognée et de la charrue, c'est-à-dire les signatures de Robert Lévesque, Pierre Boucher, Jean-Baptiste Hudon, Galleran Boucher, Sébastien Boivin, Jean Pelletier, François-Xavier Miville, Pierre Boucher, Nicolas Lissot, Guillaume Paradis et Gabriel Paradis, on arrive au chiffre de vingt-cinq chefs de famille ayant reçu de l'instruction à divers degrés; et cela sur une population qui n'atteignait pas

tout à fait cinquante familles ; par conséquent, la moitié des propriétaires. Au risque de faire passer les Canadiens actuels pour un peuple arriéré, nous devons avouer qu'on ne trouverait pas à l'heure qu'il est, dans la plupart de nos paroisses, une plus forte proportion. S'il y a une différence, elle est en faveur de nos ancêtres. Et voilà la population à laquelle l'auteur de *Frontenac* et de *l'Ancien régime* lance l'épithète de demi-civilisée. Cette épithète retombe de tout son poids sur les Canadiens d'aujourd'hui. L'auteur serait-il prêt à nous l'adresser ?

Un fait digne d'attention, c'est le désir de s'instruire qu'on observe parmi la population des premiers temps : ainsi plusieurs habitants qui, à leur arrivée, déclarent ne savoir écrire, signent ensuite leur nom d'une écriture inexpérimentée, qui s'améliore peu à peu, et devient suffisamment régulière. Il n'y a pas à douter qu'il n'y ait eu dès lors des écoles ; car on constate les progrès des enfants à mesure qu'ils grandissent.

Au reste, à défaut d'instituteurs, les curés, qui ne reculaient devant aucun sacrifice dès qu'il s'agissait du bien de leurs paroissiens, se dévouaient à faire l'école dans leurs moments de loisir. Cette tradition ne s'est pas perdue et aujourd'hui même plusieurs de nos prêtres et de nos hommes de profession ont dû leur première instruction au charitable dévouement de leurs curés.

En 1701, M. de La Bouteillerie était parvenu à sa cinquante-cinquième année. Depuis la mort de sa

femme, il avait concentré toutes ses affections sur ses enfants, et avait surveillé avec soin leur éducation. L'aîné, Charles-Joseph, terminait alors son cours de théologie au séminaire de Québec ; il était à la veille d'être ordonné prêtre et de se vouer au ministère pastoral. Louis-Henri, l'héritier futur de la seigneurie, continuait son cours d'étude chez les jésuites, et se destinait à la carrière des armes. Le seigneur de La Bouteillerie, qui voyait arriver les infirmités de l'âge, se sentait plus que jamais isolé dans son manoir. Il voulut avoir quelqu'un qui prît soin de sa vieillesse, et il ne vit personne qui pût mieux lui convenir que l'excellente veuve de Robert Lévesque, Jeanne Le Chevalier, accoutumée comme lui à l'existence de la campagne, et entendue dans tous les détails de la vie domestique. * Dans l'acte de ce mariage, daté du 15 avril 1701, elle est qualifiée *demoiselle* Jeanne Le Chevalier, titre qu'on donnait aux personnes du peuple qui s'alliaient à la noblesse.

Ce fut cette digne femme qui devint la compagne assidue de notre gentilhomme durant les trois années qui lui restaient encore à vivre. Il avait aimé le peuple, il avait vécu constamment avec lui pendant la moitié de sa vie, il avait travaillé à son bien-être, et c'était le peuple qui venait au-devant de lui, dans la personne de Jeanne Le Chevalier, pour lui offrir ce qu'il avait de meilleur, son affection et son dévouement, pour éclairer d'un rayon de joie son foyer solitaire, pour se

* Robert Lévesque était mort le 11 septembre 1697.

tenir à son chevet et recevoir son dernier soupir. Ce fait peint au vif et met en action la nature des rapports qui existaient entre les seigneurs et les censitaires, les sentiments mutuels qui les animaient et l'harmonie qui régnait presque toujours entre eux. Le système féodal avait été modifié par la couronne tout en faveur de la colonisation : le peuple le savait et s'y attachait. L'autorité du seigneur, exercée par une race d'hommes naturellement doux et bienveillants, avait un caractère tout paternel. Le droit de basse justice dont il jouissait tenait lieu d'une cour d'équité, et lui permettait de tempérer l'esprit contentieux des habitants, de couper court aux différends et de maintenir l'accord entre les familles. Le germe d'abus contenu dans certains droits seigneuriaux ne s'est développé qu'avec le temps ; et quand, de nos jours, il a eu rendu le système odieux au peuple, la révolution pacifique qui s'est accomplie parmi nous pour rétablir la justice, peut servir de modèle à toutes les nations.

La carrière de M. de La Bouteillerie fut semée de bien des incidents dont le récit serait aujourd'hui d'un vif intérêt. Outre l'expédition qu'il fit avec son régiment, sous le commandement du marquis de Tracy, contre les cantons iroquois, il est bien probable qu'il commanda ou accompagna avec plusieurs de ses censitaires des partis de guerre, alors très fréquents, soit contre les tribus ennemies, soit contre les colonies anglaises. Malheureusement, aucun souvenir de ces entreprises aventureuses n'est parvenu jusqu'à nous.

On connaît mieux la vie que menait M. de La Bouillerie dans ses terres : simple et uniforme comme celle de tous les gentilshommes campagnards comme lui, son existence se partageait entre la culture de son domaine, l'administration de ses propriétés, la colonisation de sa seigneurie, les délassements de la chasse, quelques correspondances et les relations de l'amitié. Chaque année, à la fin de décembre, le seigneur de la Rivière-Ouelle déposait pour quelques jours son costume rustique et redevenait l'élégant officier d'autrefois. Vêtu de ses habits militaires, l'épée au côté, il se rendait à Québec et faisait apparition au château Saint-Louis, pour rendre, selon la coutume scrupuleusement suivie, son tribut d'hommages au gouverneur.

Homme de foi aussi bien qu'homme d'honneur, sa présence régulière à l'église faisait l'édification des fidèles. Au reste, le même exemple était donné à la plupart des seigneurs. Un de leurs privilèges, on s'en souvient, était de recevoir l'eau bénite des mains du curé au banc seigneurial.

Chaque automne, vers l'époque de la Saint-Martin, 11 novembre, le seigneur faisait faire la criée à la porte de l'église, pour avertir les censitaires de venir payer leurs cens et rentes. On attendait ordinairement pour cela les premiers beaux chemins d'hiver. Le manoir devenait alors un centre d'activité, comme l'est encore aujourd'hui le presbytère du curé au temps de la rentrée des dîmes. Les habitants arrivaient soit

en *carrïoles* soit en *traînes*, emportant avec eux un ou deux chapons, quelques minots de grains ou d'autres effets; car, bien que les droits fussent exigibles en monnaie, le seigneur acceptait souvent des denrées en échange.

M. de La Bouteillerie, assis dans son fauteuil, au fond de la grande salle du manoir, et ayant devant lui une table, sur laquelle était ouvert le censier, donnait audience à ses censitaires. Les anciennes redevances ne s'élevaient qu'à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur, et à un sou de cens pour la même étendue; de sorte qu'une propriété ordinaire de quatre arpents sur quarante-deux n'était grevée que de huit livres de vingt sous de rentes, plus quatre sous de cens par année.

On connaît la bienveillance qu'ont habituellement montrée les curés dans la perception de leurs dîmes. C'était sur cet exemple que se modelaient les seigneurs. M. de La Bouteillerie prenait occasion de la rentrée de ses rentes pour régler les différends qui surgissaient entre les familles. Bien souvent, pendant les beaux jours d'été, assis à l'ombre d'un arbre, il rappelait le chêne de Vincennes par la manière dont il rendait la justice à ses censitaires. *

* Les adversaires de la féodalité, qui, la plupart, ne l'ont étudiée que juste assez pour ne pas la connaître, feraient bien de méditer ce qu'en a dit un jurisconsulte de France, dont le nom fait autorité, M. Troplong, qui d'ailleurs ne peut être soupçonné de partialité à l'endroit des institutions catholiques.

“ La féodalité n'a vécu d'une vie si énergique et si fortement

Quand, sur la fin de sa vie, après avoir fait la visite de ses terres, il contemplant d'une éminence voisine les vastes défrichements qui s'étendaient à ses pieds, et où mûrissaient, aux rayons du soleil d'automne, les belles et abondantes moissons ; quand ensuite il reportait sa pensée au jour où en débarquant sur le rivage, il l'avait vu tout couvert de forêts, et qu'il faisait la comparaison entre le passé et le présent, un sentiment de légitime satisfaction et d'intime joie remplissait l'âme du bon gentilhomme ; car il avait la conscience d'avoir employé utilement sa vie, de n'avoir pas travaillé uniquement pour ses enfants, mais d'avoir préparé un avenir de prospérité et de bonheur pour toutes les familles dont il voyait les habitations dispersées dans la vallée, de chaque côté de la rivière. Il en trouvait l'expression dans les chants joyeux des moissonneurs qui montaient jusqu'à lui, dans les bonnes paroles que ces braves gens lui adressaient à son passage, en se découvrant et en laissant reposer leurs faucilles. Les chasseurs abénaquis ou micmacs, dont on voyait les cabanes d'écorce au bout

répandue dans toute l'Europe, que parce qu'elle avait le droit de vivre... Elle fut populaire à sa naissance, et elle ne fut populaire que parce qu'elle donnait satisfaction aux idées généralement répandues sur la souveraineté et sur les droits de la famille et de la propriété. La longueur de son règne, la grandeur et l'originalité de ses créations, le mouvement qu'elle a imprimé, pendant plusieurs siècles, aux mœurs publiques, attestent que ce ne fut pas une puissance d'emprunt."

de la Pointe, et qui montaient aux maisons pour y vendre des paniers et de la venaison, lui rappelaient la barbarie du temps passé qui commençait à disparaître. Lorsque le bon vieillard revenait des champs, monté sur une charrette chargée de blé, et que, à son entrée dans la cour, quelques-uns de ses censitaires, venus pour lui parler, faisaient cortège à sa voiture en le félicitant sur sa récolte, il ne pouvait envier un plus beau triomphe et un meilleur couronnement à sa vieillesse.

L'année 1703 est une date funèbre dans les annales de la Nouvelle-France: la mortalité causée par la petite vérole fut si grande dans tout le pays, que l'épidémie de 1832 ne peut en donner une juste idée. Dans la seule ville de Québec, qui était peu considérable, plus de deux mille actes de sépulture furent inscrits dans les registres. La paroisse de la Rivière-Ouelle eut sa part d'épreuves durant cette calamité. Dans la matinée du 16 décembre, une foule nombreuse, venue de toutes les parties de la seigneurie et des environs, avait envahi les abords du manoir. On pouvait lire sur les visages consternés le motif de ce rassemblement: le seigneur de la Rivière-Ouelle n'était plus. Était-il mort victime de l'épidémie? On ne peut l'assurer; l'acte de sa sépulture n'en dit rien.

Les tintements de la cloche annoncèrent l'arrivée du curé, l'abbé de Requeleyne, précédé du clergé, qui venait faire la levée du corps dans la grande salle du manoir. Le cortège funèbre se rendit à l'église, où

furent célébrées des obsèques simples et sans éclat comme avait été la vie du modeste seigneur. Mais le deuil véritable était dans les cœurs et se manifestait sur les visages et dans les larmes des assistants. Le corps de M. de La Bouteillerie fut inhumé sous son banc seigneurial. Il n'a pas été relevé lors de la démolition de l'ancienne église (1792), dont l'emplacement fait maintenant partie du cimetière.

Aucun monument ne marque l'endroit où reposent les restes du premier seigneur de la Rivière-Ouelle; mais on peut dire de lui avec autant de vérité que de l'architecte Wren: "*Si monumentum quæris, circumspice*; si vous cherchez son monument, regardez autour de vous." Voyez cette superbe seigneurie, ces champs fertiles, ces familles heureuses et prospères: voilà son œuvre; c'est un monument qui, mieux que le marbre et le bronze, transmettra son nom à l'avenir.

Le chanoine Deschamps n'avait pas eu la consolation de fermer les yeux à son père; il était retenu, comme tous les autres membres du clergé, au chevet des mourants. L'abbé Deschamps mourut en 1726, et il fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

Son frère cadet, Louis-Henri, qui hérita de la seigneurie, avait pris, selon la coutume du temps, le nom d'une des terres de sa famille, celui de Boishébert, que ses descendants ont continué de porter. Il séjourna peu à la Rivière-Ouelle. Fixé à Québec, où il occupait le grade de major, il y acquit d'importantes propriétés. Les services qu'avait rendus son père, aussi

bien que ses mérites personnels, lui valurent le poste de gouverneur de Louisbourg. Marié à dame Geneviève de Ramesay, il en eut quatre enfants : trois filles et un fils. L'aînée des filles, Charlotte, qui épousa Pierre-Roch de Saint-Ours, sieur Deschaillons, et la cadette, Geneviève, qui s'allia à Charles Tardieu de Lanaudière, héritèrent des biens que possédait leur père à Québec ; la troisième fille, nommée Angélique, mourut religieuse à l'Hôpital-Général de Québec. Charles Deschamps de Boishébert eut en partage la seigneurie de la Rivière-Ouelle. Il prit une part active dans les guerres de la conquête. Après avoir commandé au fort de Niagara, il se distingua en Acadie par la défense vigoureuse qu'il opposa aux troupes anglo-américaines. Forcé de se replier sur Québec, il fut mis à la tête du corps de réserve et se battit vaillamment à la bataille de Montmorency. Après la journée d'Abraham, il passa en France, où ses descendants ont joui, de père en fils, d'un rang très distingué. L'un d'eux fut créé pair de France sous la Restauration. Son fils, le comte de Germigny, après avoir été successivement ministre des finances et gouverneur de la banque de France, fut nommé sénateur (1862) sous le dernier Empire. *

* Depuis la publication de ce travail, je suis parvenu, grâce aux investigations de mon ami M. Rameau, à me mettre en relations directes avec les représentants actuels de la famille de Boishébert, en France. Le chef de la branche aînée, M. Ernest Deschamps de Boishébert, qui habite le château de Ry,

Au moment du départ de M. de Boishébert pour la France, la seigneurie de la Rivière-Ouelle avait été acquise par un riche propriétaire canadien, M. Jacques Perrault. Ses descendants en jouirent jusqu'en 1815; alors elle passa entre les mains de la famille qui l'a possédée depuis.

Ici se termine la tâche que nous nous étions imposée. En généralisant cette étude monographique, on a une idée exacte de la colonisation de la Nouvelle-France au XVII^e siècle; car le système était le même partout et produisait naturellement les mêmes résultats.

Nous avons choisi de préférence la paroisse de la Rivière-Ouelle pour deux raisons: d'abord, parce qu'étant notre paroisse natale, elle nous est particulièrement chère; ensuite, parce que nous avons en mains les archives de la seigneurie, et que non seu-

en Normandie (Seine Inférieure), m'a communiqué les détails les plus abondants sur la généalogie, sur l'anoblissement et sur les différentes branches de sa famille actuellement existantes.

Charles Deschamps de Boishébert, qui alla rejoindre ses parents en Normandie après la prise de Québec, avait pour fils, Roch, officier dans un régiment de cavalerie étrangère, qui mourut en 1774. Il avait épousé une de ses cousines, Élisabeth de Boishébert, de qui il avait eu deux enfants, un fils nommé Roch, comme son père, mort en bas âge, et une fille qui s'allia à M. de Malaissis.

De ces faits, il résulte que la descendance mâle des Boishébert du Canada est éteinte, mais qu'il existe quatre ou cinq branches de la famille primitive, qui habite toujours la Normandie.

lement celles de la fabrique étaient à notre portée, mais que le curé, M. l'abbé Dion, qui a un goût prononcé pour ce genre de travail, nous a prêté son concours avec un empressement d'autant plus précieux, que nous sommes incapable de faire les recherches nous-même. *

Il résulte des faits établis dans cette étude que la colonisation du bassin des Laurentides s'est faite dans des conditions de moralité dont les Canadiens ont droit d'être fiers. Exclusivement catholique, le mouvement d'émigration partait des hautes sphères de la société, le clergé et la noblesse ; l'un mû par le zèle religieux, l'autre, par l'ambition légitime d'accroître son influence en acquérant de nouveaux domaines en Amérique. Tous les deux avaient intérêt à ce que les familles qu'ils engageaient à émigrer eussent les qualités requises pour la double fin qu'ils se proposaient, c'est-à-dire qu'elles fussent morales et vigoureuses. La confiance mutuelle qui existait entre les différentes classes de la société, ainsi que les modifications apportées au système féodal, qui promettait plus d'avantage au peuple, favorisait ce mouvement.

“ Les colons, dit excellemment M. Rameau, † se

* Le *Dictionnaire généalogique* de M. l'abbé Tanguay (vol. 1^{er}, 1603-1700) nous a été d'une grande utilité pour établir l'origine des familles. On ne saurait trop souhaiter que cet ouvrage, qui est une de nos sources historiques les plus précieuses, soit continué au moins jusqu'à l'époque de la conquête.

† *Une colonie féodale*, introduction, pp. 22 et suivantes.

sentaient, au départ, rassurés contre l'imprévu, par la confiance qu'ils avaient dans leurs seigneurs, et par l'appui matériel et moral que ceux-ci leur assuraient...

“La colonisation fut entreprise au dix-septième siècle à peu près comme la colonisation antique, qui amenait avec elle la cité tout entière, avec sa hiérarchie, ses formes, son personnel organisé; il n'y avait point de rupture de tradition, mais développement de société.

“De tous les émigrants de cette époque, ajoute plus loin M. Rameau, ce furent les colons censitaires et le clergé qui réussirent le mieux dans leurs entreprises. Tandis que l'action et l'influence des seigneurs s'éclip-sait peu à peu, le clergé, combinant son activité avec celle des cultivateurs, devint le pivot essentiel du développement de la société européenne transatlantique; on avait fondé des seigneuries, mais la paroisse remplaça la seigneurie et devint l'unité sociale.”

Il était dans la destinée de la démocratie en Amérique de vaincre l'aristocratie partout où elle tenterait de s'implanter, aussi bien au Maryland, dans les descendants de lord Baltimore, que sur les rives de l'Hudson et du Saint-Laurent, dans les seigneurs de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-France. Elle a été remplacée depuis par l'aristocratie du million. Il y avait autrefois la tyrannie de l'épée, il y a aujourd'hui la tyrannie du capital: il a ses troupeaux de serfs comme les seigneurs du moyen âge. La différence est qu'ils travaillaient dans les champs, et

qu'aujourd'hui ils travaillent dans les manufactures. L'avenir dira lequel, de l'ancien ou du nouveau régime, aura plus ou moins fait pour l'humanité.

Tranchette

Albert De Gasperey

François au best

Desjardins

Praby

René Briffon.

Jr Nicolas Cadart

Recollectus mihi.

Jr Emmanuel Fumeau
recollect mihi.

Bernard DeBequelyne P.C.

Deschamps Delaboutrillerie

Jean aubin Mignaux

Reni Houallet

Jean Gagnon

André Magné

Jessot D.

Dancobbe

Pinel

ECLAIRCISSEMENTS
SUR
LA PÊCHE AUX MARSOUINS*

Précis historique.—Mœurs et capture du marsouin.—Préparation de ses dépouilles.—Huiles et cuirs.

I

Les voyageurs qui parcourent le Saint-Laurent entre la *traverse* de Saint-Roch et le golfe, observent un spectacle aussi curieux qu'intéressant, et tout particulier à notre fleuve : c'est le spectacle des troupeaux de marsouins qui viennent respirer et se jouer à la surface de l'eau. Durant les beaux jours, lorsque le temps est calme, et qu'ils ne sont effrayés par aucun bruit, on les voit nager autour des embarcations, et l'on entend distinctement le sourd ronflement de leur respiration.

L'éclatante blancheur de leur peau contraste avec le

* Ce genre d'exploitation étant particulier au Canada, nous avons cru utile et intéressant d'ajouter ces éclaircissements à ce que nous avons dit dans l'étude précédente sur les premiers essais de pêche aux marsouins.

vert sombre des flots, et les fait paraître comme des glaçons couverts de neige. Quand ils se montrent, on voit d'abord leur tête ronde, puis un jet d'eau qu'ils lancent de leur évent à quelques pieds en l'air, et successivement leur cou et leur dos. Quelquefois on aperçoit la femelle portant son petit sur sa queue ; celui-ci, qui est d'un gris bleu, semble se tenir fermement attaché, comme s'il faisait le vide entre lui et sa mère. Lorsqu'elle a deux petits, on les voit appuyés de chaque côté de ses nageoires. Au reste, ils paraissent avoir la faculté d'adhérer solidement sur toutes les parties de leur mère. On observe seulement que, pendant qu'elle les allaite, elle se penche d'un côté en nageant. Son lait est abondant et épais ; il ressemble assez à celui de la vache, auquel serait mêlée une assez forte dose de carbonate de soude, ce qui lui donne une saveur alcaline.

Rien n'est étrange comme d'entendre, dans le silence de la nuit, leurs puissants soupirs qui s'élèvent à chaque instant de tous les points de l'horizon.

Le marsouin n'appartient pas au genre des poissons. C'est un mammifère de la famille des souffleurs, et de l'espèce des dauphins, que les naturalistes désignent sous le nom de marsouins globiceps, ou à tête arrondie. Comme le dauphin, il a deux nageoires, et la queue posée horizontalement. Il ne se rencontre, paraît-il, que dans les parages du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson. Sa longueur varie de douze à quinze pieds. On en a capturé quelques-uns qui mesuraient

jusqu'à dix-huit pieds. Son oreille est presque imperceptible. C'est une légère cavité qui n'est guère plus grosse qu'une tête d'épingle; cependant il a l'ouïe extrêmement délicate, et le moindre bruit l'effraie.

On croit que les marsouins vivent très vieux. Du moins, si l'on observe les dents de ceux qui paraissent les plus âgés, on constate qu'elles sont extrêmement usées, quoique leur émail soit très dur, et que la nourriture ordinaire du marsouin, composée de petits poissons, soit d'une nature qui offre peu de résistance à l'action de ses mâchoires.

II

C'est à la pointe formée par la rivière Ouelle et par le fleuve Saint-Laurent, que furent établies les premières pêches aux marsouins; et depuis on n'a jamais cessé d'y tendre; cette industrie ayant toujours été fort lucrative.

La première concession de la pêche aux marsouins fut faite, le 20 juillet 1707, à six habitants de la Rivière-Ouelle par l'intendant Raudot. Voici le texte de cette concession :

“ Jean Delavoie, Étienne Bouchard, Pierre Soucy,
“ Jacques Gagnon, Pierre Boucher et François Gauvin
“ nous ayant exposé qu'étant habitants de la Bou-
“ theillerie, sur la rivière Ouelle, proches voisins les
“ uns des autres, qu'ils se seraient unis ensemble pour

“ faire la pêche du marsouin dans la devanture de
“ leurs terres à la pointe de ladite Rivière-Ouelle qui
“ est un endroit très propre pour faire ladite pêche,
“ laquelle même ils ont commencée depuis deux ans,
“ et ce suivant le droit de pêche qu'ils ont par leur
“ contrat de concession, et comme quoi qu'ils usent
“ de leur droit, ils pourraient être troublés dans
“ l'exercice de ladite pêche, ils nous demandent
“ qu'il nous plaise les autoriser pour continuer ladite
“ entreprise. Le Sieur de Boishébert, seigneur de la-
“ dite Terre de la Boutheillerie, entendu, qui nous a
“ dit que par leur contrat de concession ledit droit de
“ pêche leur avait été accordé et qu'il ne s'opposait
“ point à leur demande, à laquelle ayant égard,—

“ Nous autorisons l'union faite entre les susnommés
“ pour faire la pêche au marsouin dans la devanture
“ de leurs habitations, défendons de les y troubler à
“ peine de tout dommage et intérêt.

“ Fait à Québec, ce vingt juillet, 1707.

“ (Signé)

RAUDOT.”

Les six premières parts de la pêche passèrent successivement aux descendants des propriétaires, et furent subdivisées parmi un si grand nombre de familles que, de nos jours, il était à peu près impossible de retracer les droits de chacun. Afin de se reconnaître au milieu de cette confusion, et d'établir solidement les titres de propriété, la société de la pêche s'est fait constituer en corporation légale par la législature provinciale en 1870.

Je dois dire à sa louange que, depuis plus d'un siècle qu'elle subsiste, jamais aucun procès n'est venu troubler la paix parmi un si grand nombre d'associés. C'est un fait qui vient en contradiction avec la réputation chicanière acquise à la race normande, dont la plupart des Canadiens tirent leur origine.

Le dixième des huiles que les seigneurs de la Rivière-Ouelle ont toujours perçu depuis 1748, n'est pas, comme on serait porté à le croire, une redevance féodale ; car le droit de pêche avait été concédé aux censitaires en même temps que leurs terres. Mais, à la suite d'une contestation survenue entre eux et les pêcheurs de l'anse de Sainte-Anne au sujet de leurs limites mutuelles, ils eurent recours, pour obtenir justice, à l'influence de la seigneuresse, madame de Boishébert, veuve du fils du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, M. de La Bouteillerie. Ce fut en considération des services qu'elle leur avait rendus en cette occasion, et de l'engagement qu'elle prit de les protéger à l'avenir, tant par elle-même que par ses héritiers, que les propriétaires de la pêche lui abandonnèrent ce privilège du dixième des huiles dont les seigneurs ont joui jusqu'à nos jours.

Il existe, parmi les papiers concernant la pêche, une ordonnance du trop fameux intendant Bigot, destinée à réprimer certains abus, et dont quelques dispositions assez singulières méritent d'être connues :

“ Sur les représentations qui nous ont été faites par
“ les seigneurs de la Rivière-Ouelle que les habitants

“ de ladite coste vont tirer des coups de fusils sur
“ une pointe à laquelle il a établi une pêche à mar-
“ souin, et y mettent même leurs bestiaux, sans aucun
“ droit, ce qui lui cause un tort considérable, attendu
“ que le poisson s'éloigne de ladite pointe ; nous fai-
“ sons défense aux habitants du dit lieu de la Rivière-
“ Ouelle et à tous les autres d'aller tirer des coups de
“ fusils sur ladite pointe et d'y mettre leurs bestiaux,
“ à peine contre les contrevenans de confiscation des
“ bestiaux et en outre de vingt livres d'amende contre
“ les propriétaires des dits bestiaux et contre les chas-
“ seurs, applicable à la fabrique de la paroisse. Sera
“ la présente ordonnance lue et publiée à la porte de
“ l'église du lieu.

“ Fait à Québec, le 22 juin 1752.

“ (Signé)

“ BIGOT.”

Des spéculateurs anglais, entre autres MM. Lymburner et Crawford, de Québec, prirent à bail, le 25 janvier 1798, la pêche de la Rivière-Ouelle. Mais comme ils ne surveillèrent pas en personne les opérations, ils firent des pertes considérables, qui furent une des causes de leur faillite, et qui les contraignirent à résilier leur contrat en 1804.

Les désordres auxquels se livrèrent, à la pointe de la Rivière-Ouelle, les agents des bourgeois de Québec, comme on les appelait, sont restés célèbres dans la mémoire des habitants du lieu. Ils ont fourni matière à des légendes, plus ou moins fantastiques, qui ont défrayé pendant longtemps les imaginations supers-

titieuses, et qu'on se plaît à raconter, le soir au coin du feu, pour amuser les *jeunesses*. Plusieurs anciens prétendaient avoir entendu là-bas le bruit d'orgies diaboliques, même après le départ des employés de la compagnie anglaise.

La maison de la Pointe a longtemps été regardée comme une habitation redoutable et hantée, selon l'idée d'un grand nombre de gens. Il y avait alors peu de personnes qui eussent osé y coucher seules la nuit. Son isolement près du fleuve, tout à l'extrémité de la langue de terre, ombragée encore aujourd'hui par la forêt, et le passage fréquent des sauvages qui avaient l'habitude d'y venir camper, ont contribué à entretenir ces mystérieux souvenirs.

Les associés de la pêche ont réussi à décréditer ces fables, mais en expiation des scandales commis par les étrangers, et pour attirer la protection du ciel sur leurs travaux, ils ne manquent jamais de faire bénir la pêche, chaque printemps. Leurs pieuses croyances se révèlent encore par les croix qui sont plantées çà et là le long du rivage.

A différentes époques, on a essayé de prendre le marsouin, sur d'autres enroits de la côte, et particulièrement aux îles de Kamouraska et dans l'anse de Sainte-Anne de La Pocatière ; mais aucun de ces essais n'a été assez productif pour encourager à les continuer d'une manière permanente. Il faut cependant excepter l'île aux Coudres, où l'on a tou-

jours tendu depuis assez longtemps, à peu d'inter-
rptions près.

Dans ces derniers temps, on a fait diverses tentatives pour noyer le marsouin au moyen de rets, mais le petit nombre de captures qu'on a réussi à opérer de la sorte n'a pu mettre en crédit ce nouveau procédé.

Les savants des États-Unis ont fait, dans ces dernières années, des études spéciales sur notre marsouin.

En 1860, la célèbre société américaine connue sous le nom de *Smithsonian Institute*, a fait préparer un squelette de marsouin pour son musée d'histoire naturelle.

Il y a quelques années, des Américains achetèrent un marsouin vivant qui fut transporté par les chemins de fer dans une vaste caisse remplie d'eau et de varech. On l'exposa à Boston dans un bassin de verre, où il excita la curiosité de la foule ; malheureusement, il y mourut peu de temps après.

Un autre a été conservé vivant pendant dix-huit mois, à New-York, au musée de Barnum, où des milliers de visiteurs l'ont vu traîner une nacelle dans son aquarium.

III

La *pêche aux marsouins* de la Rivière-Ouelle est construite avec des perches de dix-huit à vingt pieds de longueur, plantées à environ un pied et demi les unes des autres, sur la grève, qui, en cet endroit, assèche à environ un mille et demi de la ligne de la

haute marée. La *tenture* de la pêche exige, chaque année, l'emploi de 7,200 perches. Du temps des *bourgeois*, on liait ces perches entre elles par un double rang de cordes ; mais l'expérience a prouvé que cette précaution était superflue. Le demi-cercle que forme la pêche a trente-huit arpents ou un mille et un tiers de longueur et se termine, à cinq arpents du bout de la Pointe, par une courbe plus rentrante, qu'on appelle le *raccroc*. Cette ouverture sert de porte. On a coutume de tendre la pêche du huit au vingt-cinq d'avril, époque vers laquelle arrivent le capelan et l'éperlan, qui viennent frayer le long de la grève. Comme ces petits poissons forment l'une des premières et la plus abondante pâture du marsouin, au printemps, c'est alors qu'il s'approche de terre et se met à leur poursuite. L'heure de la marée montante est le moment du frai ; c'est aussi l'heure de son repas. Il est maigre et affamé, lorsqu'il fait son apparition, et il se gorge d'aliments avec une telle voracité, qu'en huit ou dix jours il acquiert cinq ou six pouces de graisse, et quelquefois jusqu'à huit pouces. Cette graisse le recouvre tout entier d'une enveloppe que les pêcheurs nomment *capot*. On explique la promptitude avec laquelle il prend cet énorme embonpoint par la facilité d'assimilation qu'offre sa nourriture, et par le développement considérable de son appareil digestif.

Les propriétés soporifiques du capelan et de l'éperlan sont fort connues ; il n'est donc point surprenant que le marsouin, après s'en être repu, éprouve une

langueur et une somnolence qui le rendent insouciant et plus facile à capturer. Les pêcheurs redoutent ceux qu'ils appellent les *savants* ou *coureurs de loches* : ce sont de vieux marsouins, vrais renards de mer qui ont échappé à plus d'un danger, et qui passent au travers des pêches sans aucune crainte. On en voit qui, se tenant à l'entrée de la pêche, donnent l'alarme aux troupes avec une étonnante sagacité, et souvent les empêchent de s'y engager. S'ils ne réussissent pas à les arrêter, ils leur servent de guides, et trop souvent les entraînent à leur suite au travers des perches. Ces *savants* ne peuvent être capturés que lorsqu'ils sont devenus extrêmement gras et stupides par l'excès de leur gloutonnerie.

Le spectacle qu'offrent les troupes de marsouins, à l'heure où ils pêchent en côtoyant le rivage, est unique dans son genre. Quand on a une fois contemplé une pareille scène, on ne l'oublie plus.

Au mois de mai dernier, plusieurs personnes en ont été témoins dans les circonstances les plus favorables. La journée qu'elles avaient choisie pour aller se placer sur les rochers du bout de la Pointe, afin d'y jouir de ce spectacle, était magnifique ; et ces superbes cétacés se montraient avec une abondance qui ne s'était pas vue depuis longtemps : ils fourmillaient dans l'anse de Sainte-Anne et dans l'embouchure de la rivière Ouelle. A la fin du montant, on les voyait doubler la Pointe par bandes nombreuses, suivant leur chemin ordinaire ; ils longeaient les rochers, en avalant avec

avidité le petit poisson, dont l'eau était littéralement épaissie. Comme la mer a peu de profondeur en cet endroit, ils nageaient presque toujours à la surface, et si près de la grève, qu'il eût été facile de les atteindre d'un jet de pierre. La nappe du fleuve en était toute blanche. Les jets d'eau qu'ils lançaient de leur évent en poussant leur souffle, retombaient en courbes gracieuses, et se dispersaient en gouttelettes qui étincelaient comme des diamants au soleil.

C'est en poursuivant ainsi leur proie que les marsouins, devenus indolents et endormis, s'engagent, sans soupçonner aucun danger, dans la porte de la pêche. Dès qu'ils l'ont franchie, l'instinct leur fait prendre le large pour chercher l'eau profonde. Ils traversent ainsi la pêche en diagonale, et rencontrent les perches, dont la longue file leur paraît comme une muraille, et dont les extrémités agitées par le courant, s'entrechoquent et les effraient. Aussitôt ils se détournent et remontent le long de l'aile du large, dans l'espoir de trouver une issue. La courbure de la pêche les ramène peu à peu vers le raccroc ; mais en s'en approchant, ils s'aperçoivent que l'eau est moins profonde. Alors ils retournent vers le fond de la pêche, où ils rencontrent les mêmes obstacles. De ce moment, ils sont complètement écartés, se montrent inquiets et ne reparaisent plus guère à la surface de l'eau. Après quelques nouvelles tentatives d'évasion, ils se réfugient ordinairement dans les deux endroits les plus profonds, la *mare plate* et la *mare*

creuse. Alors ils nagent lentement, et, selon l'expression des pêcheurs, ils n'avancent plus qu'à la *sonde*. Pendant ce temps, la marée se retire rapidement.

A l'époque des grandes mers, les marsouins échouent, et il est très facile de les tuer ; mais durant les petites mers, l'eau baisse beaucoup moins, et ils peuvent nager sur une grande étendue. Alors la chasse que leur livrent les pêcheurs est un spectacle des plus émouvants. Les hommes qui font le guet sur le rivage, ordinairement au nombre de six, descendent dans des canots en suivant le bord extérieur de la pêche. Ils franchissent les perches du côté du large, et se mettent à la poursuite des captifs. Quand ceux-ci sont en grand nombre, il faut se hâter de les tuer pour ne pas être surpris par la marée montante. On en a pris autrefois jusqu'à cinq cents dans une même marée, et dix-huit cents durant la même saison. Il y a trois ans, cent un marsouins ont été tués de nuit dans une même marée par quatre hommes seulement, ce qui est regardé comme un exploit peu ordinaire. Ne s'attendant pas à une si forte prise, ils n'avaient pas eu le temps d'envoyer chercher du secours.

Les pêcheurs sont armés de harpons et d'*espontons*. Le harpon est un dard muni d'oreillettes qui s'ouvrent quand on veut le retirer. Il est long d'environ deux pieds et attaché à une courroie. Il se termine par une douille dans laquelle on enfonce un manche de bois mobile. L'*esponton* est un dard ordinaire fixé à un manche de sept ou huit pieds. Les harponneurs lan-

cent le harpon quelquefois à une assez grande distance, et l'enfoncent dans le flanc du marsouin. Celui-ci, se sentant piqué, bondit à la surface de l'eau, plonge et se roule pour se débarrasser du trait qui le blesse, et s'enfuit de toute sa vitesse, entraînant à sa suite le canot par la corde, dont un bout est fixé au harpon, et l'autre retenu par un des harponneurs du canot.

Une course effrénée s'engage; le canot, emporté avec violence, touche à peine la surface des flots, qui bouillonnent sous les énormes coups de queue du monstre marin. L'eau, en peu d'instant, devient toute rougie, car le marsouin a une quantité prodigieuse de sang, qui varie de huit à dix gallons. Bientôt il commence à se fatiguer; alors on se rapproche de lui en retirant dans le canot une partie de la corde. Le harponneur, debout sur l'avant, lance l'esponton, dès qu'il se voit à une bonne portée. Poussé par une main vigoureuse et exercée, le trait perce parfois l'animal de part en part, et le sang rejailit jusqu'à deux et trois pieds hors de l'eau. Malgré ces pertes énormes, le marsouin s'agite encore longtemps avant d'expirer, si ses blessures n'ont pas attaqué la moelle épinière. Le moyen le plus expéditif pour le tuer, est de lui enfoncer l'esponton immédiatement en arrière du *soufflet*, ce qui lui rompt l'épine dorsale.

Qu'on se figure, si l'on peut, l'animation que présente la pêche aux marsouins, lorsqu'il y en a une centaine dans les mares, que vingt-cinq ou trente

hommes sont à leur poursuite, que cinq ou six canots, traînés par les marsouins, sillonnent la pêche en tous sens, que les espontons sont lancés de toutes parts, et que les hommes sont couverts du sang qui jaillit à flots.

Il y a quelques années, les passagers d'un steamer européen furent témoins d'une pareille scène, et manifestèrent leur enthousiasme en faisant tirer une salve de coups de canon.

Le marsouin ne cherche jamais à se défendre, il ne songe qu'à fuir, et comme il est de nature essentiellement moutonnaire, il ne se sépare point du troupeau. Si parfois il renverse un canot d'un coup de queue, ce n'est que par hasard et dans sa fuite.

On a été souvent témoin, au milieu du massacre de ces pauvres animaux, de scènes de dévouement maternel vraiment touchantes : des mères, dont les nourrissons étaient enfermés dans la pêche, se sont laissés échouer et tuer en dehors des perches, plutôt que d'abandonner leurs petits.

On cite comme un fait exceptionnel un accident arrivé à l'un des harponneurs : il fut mordu à la jambe par un marsouin blessé, et traîné à une distance considérable ; mais sans doute l'animal à l'agonie n'avait saisi cet objet qu'au hasard.

Un autre harponneur, après avoir frappé de son arme, s'étant obstiné à la retenir, fut lancé en l'air par le marsouin, qui se retourna subitement et le fit

retomber dans l'eau la tête la première, aux grands éclats de rire de ses compagnons.

Aussitôt que tous les marsouins ont été tués, un signal convenu est fait du large aux hommes sur le rivage pour leur indiquer le nombre de marsouins capturés, afin qu'ils expédient les chevaux nécessaires pour les traîner à terre sur de grosses *menoires*. Pour y attacher les marsouins, on leur perce la queue d'un trou d'environ deux pouces de diamètre, par où l'on passe des courroies. Il faut se hâter dans ce travail, car la marée commence déjà à monter. Si l'on n'a pas de chevaux, ou si le temps manque pour enlever tous les marsouins, on a recours à un ancien mode d'ancrage appelé *barbe de chatte*. Il consiste à fixer dans la vase huit à dix perches, formant une croix de saint André, sur laquelle sont liés les marsouins, en attendant la marée suivante.

Lorsque toutes les charges sont formées, profitant du flottage de la marée, chacun des chevaux, dirigé par des passes connues, traîne depuis un jusqu'à cinq marsouins successivement, si les conducteurs ne sont pas effrayés par la rapidité du montant qui facilite leur marche.

IV

L'opération du dépècement se fait immédiatement sur le sable du rivage. Le marsouin est tourné sur le dos, et quatre dépeceurs, armés de longs couteaux, le fendent depuis la queue jusqu'au cou. Une coupe

transversale est faite autour de la tête. De larges incisions séparent le lard de la chair. Le squelette est ensuite rejeté de côté, et le *capot*, ainsi séparé, est fendu en deux dans sa longueur. A l'aide de crochets de fer, les morceaux sont traînés par des chevaux jusqu'aux hangars. Un plan incliné reçoit ensuite le *capot*, que des crochets fixés à un rouleau retiennent à l'extrémité inférieure. Un dépeceur détache le lard de la peau qu'on replie autour du rouleau. A mesure que le lard retombe sur le plan incliné, on le coupe par grandes pièces auxquelles on donne le nom de *flique*, qui est une altération de l'anglais *flake*, et on les jette dans de vastes cuves. L'huile qui coule sur le plan est reçue dans des auges.

Les pauvres ne manquent jamais de venir chercher leur part de la pêche ; et la charité proverbiale de la société ne les renvoie jamais les mains vides : chacun s'en retourne avec une *flique* dans sa chaudière, ou accrochée au bout d'une petite branche. Les associés sont convaincus que le succès de leurs travaux dépend des largesses qu'ils font à Dieu ; et leur générosité mérite réellement ses bénédictions.

Les morceaux de lard sont subdivisés en petites parties, au moyen d'une machine, avant d'être jetés dans les chaudières. L'huile qu'on en retire est fort recherchée à cause de sa limpidité, et surtout de ses qualités lubrifiantes. Elle est encore excellente pour l'éclairage : un lampion ordinaire brûle jusqu'à soixante-douze heures sans s'éteindre.

A défaut d'un nombre suffisant de futailles pour recueillir les huiles, on se servait autrefois d'une espèce d'outre confectionnée avec l'estomac des marsouins préparé à cet effet, et qu'on nommait *ouiskouis*, sans doute d'après un mot sauvage.

Un marsouin donne jusqu'à trois cents pots (une barrique et demie) d'huile.

Dans les années de grande abondance, quand il y avait deux et trois cents marsouins étendus à la fois sur le sable de la grève, une quantité énorme d'huile se perdait, et coulait en ruisseaux dans l'anse du Grand-Dégras et dans celle du Petit-Dégras qui l'avoisine.

On aura une idée des profits que la pêche de la Rivière-Ouelle a rapportés à ses actionnaires par le fait que l'huile s'est vendue à un prix qui a varié de cent à deux cents piastres la barrique. Au reste, il y aurait un article à écrire sur les richesses littorales de la Pointe, dont ils sont les propriétaires. Outre le marsouin, le poisson de différentes espèces y abonde. On attribue cela à la situation de ce promontoire qui s'avance dans le fleuve entre des anses profondes ; il se projette à une lieue environ au large de celle de Sainte-Anne.

La peau du marsouin, dont il nous reste à parler, est revêtue d'un limon ou couche gélatineuse qui s'enlève facilement par la macération. Ce limon est lui-même recouvert d'une pellicule transparente et délicate assez semblable au papier de soie : elle se détache aisément.

La peau du marsouin est très épaisse et d'une force extraordinaire, qu'elle soit verte ou corroyée. Comme elle n'a pas de grain, le cuir est susceptible d'acquérir un poli superbe.

Le corroyage et le tannage de ce cuir, dont on avait perdu le procédé inventé au commencement du dix-huitième siècle, sont dus à l'esprit de recherche et d'entreprise de feu M. Charles Têtu, de la Rivière-Ouelle. Les premiers essais de ce procédé furent faits il y a une vingtaine d'années, et obtinrent un plein succès. L'invention de M. Têtu a été brevetée, et a reçu l'honneur d'une médaille et d'une mention honorable aux expositions universelles de Londres et de Paris.

15 juin 1873.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LÉGENDES CANADIENNES.

Avant-propos.....	5
Le Tableau de la Rivière-Ouelle.....	13
Les Pionniers canadiens.....	48
La Jongleuse.....	94

POÉSIES.

La première Messe au Canada.....	176
Le Canotier... ..	180
Le Manoir.....	182
Airvault.....	185
Les Ages.....	188
Le Portrait de mon père	192
Le Coureur des bois.....	194
Le Lutin.....	197
Le Prisonnier de Chillon.....	199

VARIÉTÉS.

Un pèlerinage au Cayla	217
Une excursion à Pile aux Coudres.....	237
Lettres américaines.....	323
Le mouvement littéraire au Canada.....	353
<i>L'Ancien régime au Canada</i>	376
Notre passé littéraire et nos deux historiens.....	398
Etude sur <i>Angéline de Montbrun</i>	411
<i>Les Quarante dernières années</i>	426
Une paroisse canadienne au XVII ^e siècle.....	457
Eclaircissements sur la pêche aux marsouins.....	573

FIN DE LA TABLE.